N° 749 40e Année Tome CCXIV 1er Septembre 1929

# MERCVRE

DE

# FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE








—

*PRIX DU NUMÉRO*

*France* ........ 4 fr. | *Étranger* ....... 4 fr. 50

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

# L'OFFICE

## du « Crapouillot », 3, p

## POUR LES COLONIAU

*L'Office de Livres de l'excellente revue littéraire, « Le Cra s'adressant à tous les lettrés des colonies et de l'étranger q çaises.*

*Organe de centralisation, l'Office est basé sur le systèn chèques multiples. Au reçu du premier versement, un compt averti à chaque envoi de son solde créditeur.*

## I. Souscripteurs « avec envoi d'office ».

Le correspondant charge l'Office de lui choisir chaque mois les meilleures nouveautés, suivant les directives données dans le bulletin de souscription (page ci-contre), qu'il peut d'ailleurs modifier à son gré, au cours de l'année.

L'abonné qui réside dans un pays éloigné, grâce à cette méthode nouvelle, au lieu de commander en France les livres qu'il désire et d'attendre l'aller et le retour des courriers, reçoit dès leur parution les œuvres nouvelles de ses auteurs préférés et les meilleures nouveautés dans les genres qu'il a désignés.

Les livres sont facturés au prix de Paris, plus le port, alors que certains libraires coloniaux ou étrangers font subir au livre français, en prétextant le change, les majorations les plus fantaisistes.

**En dehors des clients possédant des comptes cour en tous genres accompagnées de leur montant (plus**

### MONTANT DES PROVISIONS A

(*Port recom*

Pour recevoir 2 livres nouveaux par mois..................
— 4 livres nouveaux — ..................
— 8 livres nouveaux — ..................
Pour recevoir 10 à 12 livres nouveaux par mois pendant un an, des éditions originales, des éditions d'art et de grand luxe....

**Ce tarif est basé sur le prix moyen des livres françai revue illustrée d'arts et de lettres « Le Crapouillot**

# Bulletin de souscription à l'abonnement du " CRAPOUILLOT " et à " L'OFFICE DE LIVRES " du Crapouillot

*3, place de la Sorbonne, PARIS-Ve*

***NOM ET ADRESSE :*** ..............................................................................

..............................................................................

1. — Je vous adresse ci-joint { **65 fr.** (France) / **85 fr.** (Etranger) } pour un abonnement d'un an au " Crapouillot ".
(et **75 fr.** pour les pays ayant accepté le demi tarif postal),
plus **12** fr. (Etranger **16** fr.) pour la livraison de luxe « Le Jardin du Bibliophile », NOEL 1928
et **12** fr. (Etranger, **16** fr.) pour le numéro spécial de luxe sur « PARIS ». (mai 1929).

# OFFICE DE LIVRES DU CRAPOUILLOT

2. — Je vous adresse ci-joint une provision de ..............................................., destinée à couvrir les frais d'achat et d'envoi de 2, 4, 8, 10 à 12 ............................ livres par mois, les plus intéressants à votre choix et d'accord avec votre critique littéraire — ainsi que tous les ouvrages que je vous commanderai personnellement.

## INDICATIONS SPÉCIALES

I. Je désire, en principe, recevoir, dès leur apparition, les grands prix littéraires :

..............................................................................

II. Les œuvres de mes auteurs préférés (à savoir) : ..............................................................................

..............................................................................

III. J'aime : les romans psychologiques, d'aventures ; les livres de voyage ; les livres d'histoire et les biographies romancées ; les pièces de théâtre ; les livres de critique littéraire, artistique, théâtrale ; les livres sur la guerre et sur l'histoire de la guerre ; les livres de vers ; les romans coloniaux ou exotiques ; les livres gais ou satiriques ; les traductions inédites d'auteurs étrangers contemporains.

IV. Je désire des livres d'art illustrés d'un prix ne dépassant pas (20 fr., 150 fr., 500 fr.)

V. Je désire recevoir les meilleurs livres de l'année en édition originale (indiquez le nombre à fournir et calculer le montant sur le prix moyen suivant : alfa : **25** fr., Lafuma : **45** fr., Hollande : **80** fr., Japon : **130** fr. par volume).

**VI. M'adresser uniquement les livres que je commanderai.**

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VIe)

# ŒUVRES DE RACHILDE

## ROMAN

Les Hors Nature, *mœurs contemporaines*, roman. Volume in-18............ 12 fr. »

La Tour d'Amour roman. Volume in-18........ 12 fr. »

L'Heure sexuelle, roman. Volume in-18.......... 12 fr. »

La Jongleuse, roman. Volume in-18.............. 12 fr. »

Contes et Nouvelles, suivis du Théâtre. Vol. in-18.............................................. 12 fr. »

La Sanglante Ironie, roman. Volume in-18..... 12 fr. »

L'Imitation de la Mort, Volume in-18........ 12 fr. »

Le Dessous, roman. Volume in-18................. 12 fr. »

Le Meneur de Louves, roman. Volume in-18. 12 fr. »

Son Printemps, roman. Volume in-18............. 12 fr. »

L'Animale, roman. Vol. in-16........................ 12 fr. »

## LITTÉRATURE

Dans le Puits, *ou la vie intérieure, 1915-1917*, avec un portrait de l'auteur par LITA BESNARD, reproduit en héliogravure. Volume in-18.................. 12 fr. »

## THÉATRE

Théâtre (précédé de *Contes et nouvelles*). Volume in-18. 12 fr. »

# LA PAIX
# ET LE PROJET DE KANT

Quand on examine d'une manière pénétrante cet ardu problème de la guerre, on se heurte à deux attitudes essentiellement contraires. Une entendue au sens métaphysique : la guerre est inhérente à la nature, reposant en quelque sorte sur un besoin obscur d'ordre nécessaire; l'autre, entendue au sens moral humain, au sens platonicien, au sens anthropomorphique : la guerre semble être créée par quelques individus insouciants de l'intérêt général de l'humanité. Comment trancher cette antinomie? Si la guerre résulte d'une nécessité d'ordre cosmique, aucun remède n'est possible. Car, il n'est pas à notre portée de changer par un caprice l'ordre naturel des choses, même en admettant, en dépit de Spinoza, que nous ayons une certaine volonté supérieure. Mais si nous faisons table rase du sens métaphysique de la guerre et que nous considérions la seconde attitude, c'est-à-dire que la guerre est purement et simplement œuvre de l'homme, la solution, tout en paraissant possible, n'est qu'une malheureuse illusion. La solution dans ce sens comporterait une apparence agréable, consolant quelques faibles d'esprit, les pauvres mères et les naïfs pacifistes qui prêchent à cor et à cri la paix, sans comprendre la portée philosophique de ce mot. Précisément, c'est en se conformant à cette dernière attitude que les philosophes, particulièrement Kant, sont tombés dans l'erreur.

Kant, lui-même, dans un moment de sérénité d'esprit, et dans une spéculation profonde qui le rend immortel, n'a-t-il pas montré que la raison échoue devant la chose en soi? Comment donc consent-il à formuler une morale, dont la base, en vertu de ce que nous venons de montrer, est peu solide? Sans doute Kant possède-t-il un caractère mystique et a-t-il subi l'influence, prépondérante à cette époque, de Rousseau et des moralistes anglais. Son « impératif catégorique », qui résume la pensée essentielle de sa morale, se justifie raisonnablement à ses yeux par ses effets. Cet impératif pris en soi reflète une sorte de mysticisme qui ne diffère pas de ce commandement suprême de la Bible : « C'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain ». Kant se disait probablement dans son for intérieur que si nous ne remplissions pas notre devoir envers notre prochain, si nous ne respections pas ce lien, conçu catégoriquement, ce contrat (1), suivant l'auteur du Vicaire Savoyard, l'entente entre les hommes serait impossible. Pour que l'humanité soit en sécurité, il importe pratiquement qu'il y ait certaines obligations. Les sages qui en comprennent le but s'y soumettent docilement et les hommes du peuple qui n'obéissent qu'à leur instinct sont contraints de les remplir par les sanctions de la communauté ou de la Société. En somme, ces obligations conventionnelles sont d'ordre utilitaire et dans un sens moderne, s'il y a succès, pragmatique.

Mais cette façon d'asseoir la morale en lui donnant une attribution pratique supporte-t-elle la Critique psychologique ou transcendantale ? Le solitaire de Kœnigsberg, répétons-le, ne nous a-t-il pas prévenu que le domaine du « noumène » ne se prête pas à la raison ou que celle-ci est limitée et ne peut avoir aucun accès pour ainsi dire devant l'entendement suprême, qui ne se prête pas à l'em-

(1) La source réelle du Contrat se trouve dans le traité *théologico-politique* de Spinoza.

pirisme, c'est-à-dire ne présente pas la valeur de l'expérience des sciences physiques, vérifiables et précises (2) ? Est-il possible que Kant n'ait pas remarqué son glissement hasardeux, dénué d'esprit critique, quand il s'est placé sur le terrain de la morale ? Ce grand penseur, ce grand positiviste, tout en attaquant la métaphysique, n'en fait pas moins de la métaphysique, mais sa métaphysique n'est pas en quelque sorte essentiellement spéculative, comme, par exemple, quand il traite la théorie de l'aperception ou de l'entendement pur, mais une nécessité d'ordre pratique et dont le fond, répétons-le, est mystique. Jean-Jacques lui avait appris que l'homme est naturellement bon, entité platonicienne, et vraisemblablement il s'est appuyé aussi sur l'idée que l'homme est raisonnable; de sorte que la Raison est d'ordre universel et que, par conséquent, ses fins doivent être approuvées, en tant qu'elles ont pour objet le bien. Ces fins sont donc nécessaires pour la Société, puisqu'elles se conforment à son bien-être.

En vertu donc de ces dernières considérations concernant exclusivement la bonté et la justice, suggérées par

(2) « ... C'est que nous ne connaissons *a priori* des choses que ce que nous y mettons nous-mêmes », méthode « empruntée au physicien qui consiste à rechercher les éléments de la raison pure dans *ce que l'on peut confirmer ou rejeter au moyen de l'expérimentation* ». Kant, *La Critique de la Raison pure*, trad. J. Barni, Paris, 1869, p. 25.

Il précise : « Cette faculté (l'expérimentation) n'atteint que des phénomènes, sans pouvoir s'étendre aux choses *en soi*, qui, bien que réelles en elles-mêmes, nous restent inconnues. En effet, ce qui nous pousse nécessairement à sortir des limites de l'expérience et de tous les phénomènes, c'est l'*absolu* ou l'inconditionnel, que la raison exige nécessairement et à juste titre, les choses en soi pour tout ce qui est conditionnel, afin d'achever ainsi la série des conditions. Or, si en admettant que notre connaissance expérimentale se règle sur les objets comme sur des choses en soi, on trouve que l'absolu ne peut nullement se *concevoir sans contradiction*, tandis que la contradiction disparaît dès qu'on admet que notre représentation des choses, telles qu'elles nous sont données, ne se règle pas sur ces choses mêmes, considérées en soi, mais que ce sont, au contraire, ces objets qui, comme phénomènes, se règlent sur notre mode de représentation; si, de cette manière, l'on arrive à se convaincre que l'absolu ne doit pas se trouver dans les choses, en tant que nous les connaissons (qu'elles nous sont données), mais en tant que nous ne les connaissons pas, c'est-à-dire dans les choses en soi, il devient alors évident que ce que nous n'avions admis d'abord qu'à titre d'essai est véritablement fondé. » *Critique de la raison pure*, p. 27.

la Raison pratique, base assez fragile, comme nous venons de le remarquer et comme nous le verrons dans la suite, à cause surtout du manque d'esprit psychologique et de l'aspect constructif qu'elle prête, Kant émet le projet, projet qui a été antérieurement suggéré par l'abbé de Saint-Pierre, de la paix perpétuelle, l'idée capitale des Etats-Unis ou de la Société des Nations.

Admirateur fervent de la Révolution française, acceptant, dans une certaine mesure, l'idée du progrès, émise surtout par Condorcet dans sa célèbre *Esquisse du progrès de l'esprit humain*, Kant formule avec pénétration, tant au point de vue juridique et social que philosophique, les règles par lesquelles les nations civilisées doivent s'unir pour supprimer la guerre. Il commence par énoncer qu' « on ne regardera pas comme valide tout traité de paix où l'on se réserverait tacitement la matière d'une nouvelle guerre » (3).

Se réserver tacitement des prétentions, ajoute-t-il, sans les déclarer, parce qu'on est trop épuisé pour continuer la guerre; compter sur d'anciennes et d'obscures prétentions, qu'on pourra imaginer dans la suite, avec la mauvaise intention de les faire valoir à la première occasion favorable; une telle restriction mentale peut, tout au plus, convenir à quelque casuiste jésuite; envisagée en elle-même, elle est au-dessous de la dignité des Souverains, comme il est au-dessous de la dignité d'un ministre de se prêter à faire des déductions de cette espèce (4).

Il donne des suggestions remarquables sur l'abolition de la guerre : « Les troupes réglées doivent être abolies avec le temps. » « On ne doit point contracter des dettes nationales pour soutenir les intérêts de l'Etat au dehors. » Etant donné « que, pour les hommes, l'état de nature n'est pas un état de paix, mais de guerre, sinon ouverte, au

(3) « Le bois est sec, le feu en est proche, le vent souffle la flamme sur le bois, pourquoi le bois ne s'allumerait-il pas? Ainsi nulle sûreté pour la continuation de la Paix. » Abbé de Saint-Pierre, *Abrégé du Projet de Paix perpétuelle*, Rotterdam, 1729, p. 19.

(4) Kant, *Projet de la Paix perpétuelle*, Königsberg, 1796, pp. 3 et 4.

moins toujours prête à s'allumer, il faut donc que l'état de paix soit établi par la garantie d'un voisin », et celle-ci ne doit « avoir lieu que dans un état de législation; sans quoi l'un est en droit de traiter l'autre en ennemi ». Pour qu'il y ait cette garantie, la seule constitution possible, selon Kant, est la République englobant toutes les nations, le grand Etat du genre humain (*jus cosmopoliticum*) ou « la fédération d'Etats libres » fondée sur une alliance pacifique. D'après cette constitution, « chaque citoyen concourt par son assentiment à décider la question : « si l'on fera la guerre ou non ».

Or, décréter la guerre, n'est-ce pas, pour des citoyens, décréter contre eux-mêmes toutes les calamités de la guerre, savoir : de combattre en personne; de fournir de leurs propres moyens aux frais de la guerre; de réparer péniblement les dévastations qu'elle cause; et pour comble de maux de se charger enfin de tout le poids d'une dette nationale qui rendra même la paix amère et ne pourra jamais être acquittée, puisqu'il y aura toujours de nouvelles guerres (5).

Le projet de paix perpétuelle de Kant indique une valeur incontestablement humaine. Et tout homme raisonnable, conscient de la catastrophe produite par la grande guerre, a approuvé ce projet de tout cœur. Pareil essai devient tangible et urgent, après tant de foyers modestes, laborieux et paisibles endeuillés, après tant de misères, de famines, de maladies, dans la formation spontanée de la Société des Nations, telle qu'elle a été conçue par Kant et dans le traité de Locarno et le pacte Kellog. Mais, chose curieuse, bien que Kant soit sincèrement touché du sort de l'humanité et ait médité les moyens susceptibles de supprimer la guerre, il n'en glorifie pas moins celle-ci quand il importe, comme nous l'avons signalé ailleurs, de formuler la théorie du sublime, la force créatrice, le génie :

La guerre même, dit-il, quand elle est faite avec ordre et

(5) *Ibid.*, pp. 7, 9, 19, 21, 32; 38, 25 et 26.

respect pour le droit des gens [considération morale formant un prétexte], a quelque chose de sublime et elle rend l'esprit du peuple, qui la fait ainsi, d'autant plus sublime qu'il y est exposé à plus de dangers et qu'il s'y soutient courageusement; au contraire, une longue paix a ordinairement pour effet d'amener la domination de l'esprit mercantile, des plus bas intérêts personnels, de la lâcheté et de la mollesse, et elle abaisse l'esprit public (6).

§

En tout cas, l'aspiration humanitaire de Kant n'est pas à dédaigner. Elle est le propre écho de l'optimisme de Condorcet, qui voyait dans l'homme une perfectibilité indéfinie. Il montrait que la Religion (son grand disciple Saint-Simon ne partageait pas le même avis) et surtout ses prêtres hypocrites retardaient le progrès. Condorcet se demandait :

Toutes les nations doivent-elles se rapprocher un jour de l'état de civilisation où sont parvenus les plus éclairés, les plus libres, les plus affranchis de préjugés, tels que les Français et les Anglo-Américains?

Il trouvait que, grâce aux progrès de l'esprit humain, « les peuples plus éclairés, se ressaisissant du droit de disposer eux-mêmes de leur sang et de leurs richesses, apprendront peu à peu à retarder la guerre comme le fléau le plus funeste, comme le plus grand des crimes ». Il ajoute :

Comme les peuples se rapprocheront enfin dans les principes de la politique et de la morale, comme chacun d'eux, pour son propre avantage, appellera les étrangers à un partage plus égal des biens qu'il doit à la nature ou à son industrie, toutes ces causes qui produisent, enveniment, perpétuent les haines nationales, s'évanouiront peu à peu; elles ne fourniront plus à la fureur belliqueuse ni aliment ni prétexte.

Le grand proscrit de la Révolution considère qu'avec

(6) Kant, *Critique du Jugement*, tr. J. Barni, Paris, 1846.

des institutions mieux combinées, le progrès sera accéléré pour la fraternité des nations, rêve de quelques philosophes, et « les guerres entre les peuples, comme les assassinats, seront au nombre de ces atrocités extraordinaires qui humilient et révoltent la nature, qui impriment un long opprobre sur le pays, sur le siècle dont les annales en ont été souillés (7) ».

Saint-Simon pense également que la paix générale n'est possible que dans la réorganisation de la Société. Il oppose à la direction de l'atelier scientifique la connaissance de l'homme, seule possibilité « qui puisse conduire à la découverte des moyens de concilier les intérêts des peuples ».

L'espèce humaine, s'écrie l'auteur du *Christianisme*, se trouve engagée dans une des plus fortes crises qu'elle ait essuyées depuis l'origine de son existence : quel effort faites-vous [s'adressant aux chimistes, astronomes, physiciens] pour terminer cette crise?... Toute l'Europe s'égorge [1813], que faites-vous pour arrêter cette boucherie? Rien! Que dis-je? C'est vous qui perfectionnez les moyens de destruction, c'est vous qui dirigez leur emploi. Dans toutes les armées on vous voit à la tête de l'artillerie; c'est vous qui conduisez les travaux pour l'attaque des places! Que faites-vous, encore une fois, pour rétablir la paix? Que pouvez-vous faire? Rien (8)!

Cette tendance à abolir la guerre, suggérée dans les écrits de Condorcet, de Saint-Simon et surtout de Kant, n'est pas neuve. Elle a été évoquée solennellement par les prophètes d'Israël, visionnaires sublimes, précurseurs par excellence de tous les adeptes de la justice immanente et de la paix perpétuelle.

Voici comment le chantre Isaïe s'exprime pour adoucir et calmer la douleur atroce de millions d'hommes

(7) Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'Esprit humain*, Paris, 1829, pp. 248, 277, 278.
(8) Cité par E. Durkheim : *Saint-Simon, fondateur du Positivisme*, Revue philosophique, 1925, pp. 327-328.

dont la blessure saigne encore moralement et physiquement :

> Et il déchirera sur cette montagne
> Le voile qui enveloppait tous les peuples
> Et la couverture qui couvrait toutes les nations.
> Il détruira la mort pour toujours.

Son messianisme est encore plus éloquent pour la grande famille humaine, unie par une paix éternelle et sous la sauvegarde d'un seul Dieu :

> Car c'est de Sion que sort l'enseignement
> Et la parole de l'Eternel vient de Jérusalem.
> Et l'Eternel sera le juge des nations
> Et l'arbitre de la parole des peuples.

Voici la prophétie de l'abolition de la guerre :

> De leurs plaines ils forgeront des socs de charrues,
> Et de leurs fers de lance, ils feront des serpettes.
> Une nation ne tirera plus l'épée contre l'autre
> Et on n'apprendra plus l'art de la guerre.

Ajoutons ce symbole significatif :

> Alors le loup habitera avec les brebis
> Et le tigre sera parqué avec le chevreau;
> Veau, lionceau et agneau séjourneront ensemble.

§

Revenons à la thèse concernant la paix de Kant, thèse qui nous paraît fondamentale. Car les moyens que le grand philosophe allemand suggère trouvent leur application heureuse dans le pacte de la Société des Nations. Mais le projet de Kant et le pacte qui a été conclu de nos jours sont-ils susceptibles, sans jeu de mots, de garantir d'une manière absolue la paix ? Si nous nous hasardons à poser une telle question, c'est que la critique elle-même de Kant nous apprend à être rigoureux et sceptiques. Le problème de la paix n'est pas simple. Il est d'une complexité qui dépasse l'esprit optimiste et mathématique de Condorcet, qui se plaisait à appliquer le calcul des probabilités indis-

tinctement aux choses physiques et morales. Il déduisait le bonheur de l'humanité de l'élimination de la religion et de la protection de la civilisation. Le progrès est le moyen infaillible pour réaliser l'union des peuples.

Et les apologistes de la Société des Nations ne se fondent-ils pas, eux aussi, sur la raison, la raison d'ordre mathématique, qui ne diffère ni de celle d'un Kant ni de celle d'un Condorcet, qui sont, au fond, tous les deux imbus d'esprit mathématique? En somme, quelle est leur thèse ? Ils se disent clairement que si juridiquement toutes les nations s'accordent (point de vue kantien) pour juger et sanctionner les provocateurs à la guerre, celle-ci peut être *ipso facto* abolie. Ils essayent donc, pour sauvegarder « l'harmonie universelle », d'étudier tous les problèmes se rattachant à l'économie, à la politique, au droit, qui peuvent susciter des différends.

En réalité la solution d'une telle question est autrement compliquée. Saint-Simon a remarqué qu'il y a autre chose que la science et que la religion ne renferme pas tout le mal, comme Condorcet le pensait. Le problème de la paix n'est pas un problème des choses, mais du « moi ». Comme dirait cet esprit étonnant, Joseph Manobla :

> Il ne faut pas s'occuper d'autres questions que de celles de l'homme et de sa pensée. C'est à l'aide de soi-même que l'on connaît les autres, et ce ne sont pas les autres. *C'est soi-même.*

Saint-Simon a raison. Car la vie, dans ses caractères mouvants, indique à tout esprit profond l'échec certain de tout ce qui est objectif, je veux dire de tout ce qui se prête aux identités qui s'écartent de notre « moi ». Et c'est avec raison que M. Chestov réfute les logiciens :

> Celui qui a ressenti, dit-il, avec la totalité de son être que la vie dépasse ces vérités qui peuvent être exprimées au moyen de jugements obligatoires pour tous et développés par les procédés méthodologiques traditionnels, celui-là ne

pourra se satisfaire ni du relativisme spécifique de Sigwart et de Erdmann, ni de l'extrême rationalisme de Husserl (9).

Il est donc vain d'imposer ou de suggérer des règles sous forme de symboles figés, d'identité d'ordre géométrique, suivant les termes de M. Bergson, à une chose vivante et inconstante par nature, opposée radicalement à l'intellectualisme ou aux conventions éphémères de la Société. Or la morale de Kant est au fond utilitaire et rationnelle, elle s'inspire du Contrat Social. Cette morale peut être adoptée, puisque les hommes s'entendent par conventions, moyen remarquablement concret. Mais jouit-elle d'une durée constante ou illimitée? Rien ne le prouve.

Dès que les hommes, auteurs du « contrat », n'ont plus la bonne volonté (10) de respecter toutes les clauses si judicieusement, conscencieusement et minutieusement établies, cet objet sacré, scellé et signé par le sang, se réduit à un simple chiffon de papier. Pourquoi cet objet sacré, qui synthétise, qui détient la vitalité de millions d'individus, peut-il être réduit à un état si mesquin et si lamentable? Parce que leurs auteurs n'ont considéré que des symboles de choses inertes, qui se morcellent et qui remplissent l'espace. Et tout penseur véritable sait aujourd'hui que l'espace ne conserve, hélas! qu'un schéma relatif, je dirais même irréel de notre « moi », de notre « vie », qui n'est sentie dans sa mobilité quasi fluidique et inexprimable que par nous-mêmes, que par notre attention repliée en nous-mêmes. Notre intelligence trou-

(9) *Memento Mori*, Revue philosophique, 1926, p. 28.

(10) Nous assistons maintenant, sans parler du conflit sino-soviétique, à toute une bataille qui se livre à la Conférence de la Haye. Cette conférence, qui a trait à la liquidation de la guerre, vise essentiellement la possibilité de maintenir d'une façon permanente la paix en Europe. Elle doit créer, pour employer les termes du *Temps* (10 août 1929), « une atmosphère nouvelle en Europe et ouvrir la voie à un ordre international nouveau ». Car « la guerre, dit M. Briand dans son discours du 6 août, n'est une bonne affaire pour aucun peuple ». Mais M. Snowden se livre à des critiques acerbes. Le plan Young ne l'intéresse pas. Il n'est pas satisfait... Cela confirme, dans une certaine mesure, nos vues.

ve son essor dans l'espace, dans la solidité nombrable et mesurable, objet de la science, fabrication ou utilité, mais dès qu'elle essaye d'ausculter pour ainsi dire notre moi profond, elle est assurée d'un échec, et cela parce que nous nous sommes, par paresse d'esprit et par utilitarisme exagéré, éloigné du fond de nous-mêmes. Nous sommes des maîtres dans la science de compter et de mesurer. Hors de la quantité, c'est le néant. C'est pour ce motif que la morale de Kant, de ce Kant qui a tout de même critiqué la raison et qui a compris jusqu'où va sa limite, en tant qu'elle se fonde (tout en faisant abstraction du sens mystique inclus) sur une constitution purement logique, n'a qu'une valeur apparente. Il en est de même, dans cet ordre d'idées, des utilitaristes anglais, en particulier Hamilton et Stuart Mill, qui ont considéré la morale selon la doctrine déterministe, doctrine qui se prête aux symboles auxquels nous venons de faire allusion.

§

Nous avons assisté à l'effondrement des idées exprimées par des cerveaux tels qu'un Kant et les philosophes français du XVIII^e siècle. La critique ne caresse pas non plus les rêves, disons chimériques, de la Société des Nations et dénonce, de fait, toute jurisprudence internationale fondée sur la Raison et non sur une profonde connaissance psychologique. Ceux qui peuvent montrer la possibilité de la paix comme deux fois deux font quatre, norme universelle, quoique relative, ceux-ci, dis-je, sont heureux d'escompter d'avance les prix décernés par des bourgeois courts d'esprit. C'est plus difficile que cela. Mais la Société est comme Sancho-Pança, elle aime qu'on lui cache sciemment la vérité et qu'on lui promette des royaumes et des paradis terrestres et supraterrestres. C'est le mensonge, cet état odieux, qui la stimule. Le mensonge, il est vrai, d'après Ibsen et Proust, est un

moyen de salut vital et mérite à ce titre de ne pas être critiqué. Mais n'est-ce pas, au contraire, pour avoir pris une *pleine conscience* du mal que Faust a compris l'erreur et a réagi?

HENRI SÉROUYA.

# RESPLENDINE

—

*J'ai eu la bonne fortune de trouver, sur quelques feuillets d'un antiphonaire inachevé de la Bibliothèque municipale de Château-Porcien (Ardennes), le récit d'une bagarre qui eut lieu à Provins pendant le règne de saint Louis. Elle mit fin à l'une de ces disputes entre Frères prêcheurs et rabbins qui étaient alors si communes. Elles coûta la vie à un docteur juif, rabbi Moïse de Villemaur, et à l'abbé d'un monastère de l'ordre de Cîteaux, dom Gobert, qui mourut lui-même en péril de damnation.*

*C'est en avril 1914 que je fis cette petite découverte. Quelques mois plus tard, mon antiphonaire était enlevé dans la tourmente, et bien d'autres choses avec lui. Je lis dans mes notes que le récit de la « noise » de Provins y était écrit d'une main de la fin du* XIII<sup>e</sup> *siècle. J'ai de bonnes raisons de croire que c'est également à cette époque qu'il avait été rédigé.*

*L'auteur avait eu le bon goût de préférer la prose à l'octosyllabe de rimes plates cher aux ménestrels de son temps. C'était certainement un homme instruit, et qui avait soin de plaire aux chevaliers. Ce mélange de clergie et de courtoisie semble révéler un clerc ou un moine défroqué devenu ménestrel, c'est-à-dire jongleur entretenu à la cour d'un haut homme. Ils n'étaient point rares dans un temps où les clercs vagants ou goliards encombraient les grands chemins, et où* l'acedia, *cette accablante neurasthénie des cloîtres, poussait beaucoup de moines et de religieux à la fuite ou au suicide.*

*La copie que j'avais prise du récit de ce ménestrel a malheureusement péri comme l'original. Mais je m'étais amusé à en faire un renouvellement, dans ce genre littéraire créé, ou plutôt restauré par Gaston Paris, et cultivé avec un art exquis par Madame Lot-Borodine, par Jean Moréas, par MM. Joseph Bédier, Alexandre Arnoux, Jacques Boulenger, Louis Brandin, A. Jeanroy, André Mary, Jérôme et Jean Tharaud, etc... Par miracle, la guerre n'a point détruit ce petit travail. Le voici,*

*à défaut du texte lui-même. Je doute qu'il trouve aucun lecteur. Mais j'eus tant de plaisir à manier un instant cette langue du* XIII[e] *siècle, déjà moins pure que celle du* XII[e], *mais encore si fraîche et si coulante, que je ne puis résister à la tentation de le publier.*

Au temps du bon roi Louis, il y avait souvent chez les Frères prêcheurs de Provins grande dispute entre le prieur de ce couvent, Frère Ricardo, et rabbi Moïse de Villemaur. Comme Frère Ricardo entendait merveilleusement la Lettre et la Glose, ayant même appris l'hébreu chez les rabbins, et que Moïse de Villemaur ne laissait pas non plus d'être sage, bien qu'infidèle, chrétiens et Juifs y venaient parfois jusqu'à un millier. On y voyait non seulement des religieux, des clercs, des moines et des bourgeois de Provins, mais aussi des citoyens de Troyes, et quelquefois même de hauts hommes.

L'un de ceux qui fréquentaient le plus assidûment ces disputes était dom Gobert. C'était l'abbé d'un monastère cistercien dont je ne saurais plus dire le nom, mais qui se trouvait à quinze lieues de Provins. Comme je l'ai vu de mes yeux, je puis dire que jamais plus beau moine ne porta la robe de Cîteaux. Il avait le poil blond, la peau blanche comme l'argent, les membres nerveux et les poings bien carrés. Le monde disait que c'était un donat, fils d'une dame riche et courtoise qui avait aimé de fine amour un bachelier, pendant que son baron guerroyait outremer. Et je le croirais volontiers, car vraiment il ne semblait pas avoir été conçu sur le fumier d'un vilain.

Les pèlerins et les marchands fréquentant nos foires de Champagne qui connaissaient son moutier disaient qu'il était des plus beaux et des plus riches. Dom Gobert gouvernait une grande terre, dont les vignes étaient drues, grasses les aumailles et bien fournis les bois. Il régnait sur une troupe nombreuse d'officiers, moines, convers, oblats, serviteurs, maîtres des granges et tenan-

ciers. Connaissant très bien de labourage, de pâturage et de vendange, il avait soin du bien de son église comme une mère de son enfant. Il savait que l'œil du maître, comme on dit, vaut fumier à la terre. Ce n'est pas à lui que les vilains eussent été si hardis que d'apporter en dîme des gerbes vidées de leur grain, ce qui n'est pas moins que tricher Dieu. Il faisait même la marchandise pour sa communauté, courant les foires de Troyes, de Lagny et de Provins comme un Lombard ou un Cahorsin.

Ainsi le moutier florissait dans ses mains fortes et habiles. La terre de Dieu s'arrondissait d'année en année. La monnaie noire, blanche et même rouge s'amoncelait sous ces voûtes demeurées nues et sévères, selon le vœu de Monsieur saint Bernard, pour rendre sensible aux hommes la pauvreté qui convient à sainte Eglise.



Le monde s'émerveillait fort de voir dom Gobert, abbé d'une communauté cistercienne, présent à toutes les disputes que frère Ricardo menait contre rabbi Moïse. Car chacun sait que les moines des vieux ordres rentés méprisent les Prêcheurs, Mineurs, et autres Mendiants, qui n'ont vigne ni terre, et se nourrissent des viandes creuses de la Lettre et de la Glose. Et même ils haïssent de mort ces nouveaux venus, que les habitants des cités et des bourgs écoutent plus volontiers que tous moines ou clercs, et qui vont jusque dans le plat pays confesser les vilains des terres de religion.

Or, c'était notre Ennemi qui conduisait dom Gobert aux disputes de Frère Ricardo et de rabbi Moïse. Cela lui pesait que le bon abbé eût vécu jusqu'à son âge, qui était de trente-cinq ans, sans péché et sans ordure. A vrai dire, dom Gobert n'avait jamais été très sobre de la bouche. Loin de suivre l'exemple du saint fondateur de l'ordre blanche, qui ne mangeait que de petits morceaux de pain trempés dans l'eau chaude, il se nourris-

sait des plus fines viandes, telles que gelines, venaison, perdrix et lamproies, et ne trempait guère le bon vin de la mense abbatiale. Il était aussi un peu trop convoiteux pour son moutier. Mais il ne s'était jamais mis dans cet horrible péché de luxure, qui tire le plus de larmes à Dieu et à Notre-Dame.

Le Maufé ne savait comment abattre ce château de virginité, quand il apprit par un de ses sergents que rabbi Moïse avait une nièce qui se nommait Resplendine, et qu'on disait plus belle que les sirènes et les fées. C'était la fille de Salomon de Charmei, l'un des plus riches marchands juifs de Provins. Et le félon de monter aussitôt d'enfer le profond à la synagogue de cette ville, où il entre plus facilement qu'en la mère église de Troyes, comme bien vous pensez. Il vit que la chair de la mechine blanchoyait comme ces pièces de toile éblouissantes que les tisserands de Lorraine étalent sur la verdure des prés depuis le mois des roses jusqu'à la Notre-Dame septembreche. Ses yeux noirs étaient profonds et clairs comme ces nuits de Syrie, où, selon les voyageurs d'outremer, il ne fait jamais brun. Ses seins étaient bien fournis, et néanmoins aussi durs que des noix fraîches. Le Malin s'assura même qu'elle était pucelle nette, car il n'y a point d'endroit où il ne mette l'œil et la main sans être vu ni senti.

A peine eut-il appris tout ce que je viens de vous dire qu'il coula dans l'âme de dom Gobert le désir d'entendre une dispute de rabbi Moïse et de Frère Ricardo. Et le pauvre abbé chevaucha vers Provins dès que le temps fut venu, ne se doutant guère qu'il allait mettre son âme en aventure de damnation. En entrant dans la maison des Frères Prêcheurs, où la dispute allait se tenir, il aperçut Resplendine. Il fut alors comme un homme tombant à la rivière, à qui le froid de l'eau coupe l'haleine tout court.

C'est qu'il ne savait point ce que c'est que d'amour.

Il croyait qu'il n'y a d'autre manière d'aimer que de connaître charnellement les folles femmes dans les bordels, ou de culbuter derrière les haies les filles de vilains aux mains noires, comme font les convers des granges de Cîteaux. Il n'était donc point en garde contre la tentation blandicieuse que lui envoyait le Maufé.

Resplendine ne fut pas longue à remarquer chez le grand abbé blanc cet air d'assurance que donne l'habitude de commander, et qui n'est jamais indifférent aux femmes. Mais elle le vit perdre tout à coup cette haute contenance, et elle comprit que c'était pour l'avoir regardée le temps d'un soupir. Alors, elle devint aussi rouge que si elle se fût assise devant un grand feu.



Dom Gobert sortit de la maison des Prêcheurs de Provins avec un égal dégoût de Frère Ricardo et de rabbi Moïse. Ils avaient ressassé pendant des heures d'ineptes arguments d'école, le premier avec un horrible accent lombard, et le second dans un français de Champagne mêlé de mots hébraïques, esclavons et tiois. Le bon abbé avait compté presque autant de poux sur les joues mal rasées du Frère que dans la barbe du rabbi. Et il se demandait lequel sentait le plus mauvais, du champion de la nouvelle loi, ou de celui de l'ancienne. Mais il ne pouvait oublier Resplendine.

Il ne songea dès lors qu'à l'âme de la pucelle. Il priait Dieu et Notre-Dame de la sauver, afin que, le jour où l'immensité des cieux retentira de la clameur des élus, il pût la contempler sous une forme plus merveilleuse encore que celle où elle aurait paru dans ce monde. C'est un moyen que le Maufé avait imaginé d'abord pour ne pas dégoûter le prud'homme de son péché. Mais lorsque dom Gobert eut compris, à la manière dont Resplendine écoutait le Frère Ricardo, qu'elle ne renierait jamais la loi de ceux qui ont clouficlié Notre-Seigneur, il fallut bien

que notre Ennemi agît de manière moins couverte. Alors il ne se passa guère de nuit qu'il ne conduisît sous les yeux du pauvre abbé, et jusque dans sa couche, l'image de la pucelle, tantôt rayonnante d'une amour terrestre, mais encore chaste, tantôt embrasée de la plus chaude luxure.

Il envoya aussi pour le décevoir un de ses sergents nommé Apollin, qui était sage et connaissait toute clergie. Ce félon passa plusieurs jours dans l'abbaye de dom Gobert. Il avait pris la semblance d'un jeune marchand courtois et bien disant, venu de ces pays de langue d'oc où foisonne encore la vermine des Cathares, Publicains, Albigeois, Patarins, et autres bougres hérétiques. Il lui tenait des propos qui sentaient à plein nez enfer le puant. Du reste, vous allez en juger par vous-même, car je les ai mis par écrit tels qu'un moine blanc, qui les avait entendus par surprise, me les a rapportés.

APOLLIN. — Il m'est avis, dom abbé, que c'est trop laide chose aux chrétiens de dérober, navrer et ardre les Juifs, au lieu de leur porter honneur et révérence, comme frères puînés doivent à leurs aînés.

DOM GOBERT.— Voilà qui est mal parler, beau doux ami, car ces félons Juifs ont cloufiché Notre-Seigneur en croix.

APOLLIN. — Certes, dom abbé, mais Notre Sire lui-même n'était-il pas Juif? Je ne dirai pas qu'il fût bien croyant toute l'ancienne loi. Mais enfin, ni lui, ni ses premiers compagnons, qui savaient mieux que nous ce qu'il en était, ne pensèrent jamais être autre chose que bons Juifs de juiverie; cela est écrit au Livre. C'est pourquoi je vous dis : ou vous haïssez les Juifs, et dans ce cas peu vous chaut que les clercs de Jérusalem en aient fait pendre un en croix, ou vous adorez ce cloufiché et tenez ses compagnons pour prud'hommes; alors c'est bien raison d'aimer aussi tout son lignage, depuis Abraham jusqu'à Moïse de Villemaur.

DOM GOBERT. — Si l'on vous en croyait, beau fils, les chrétiens ne seraient donc qu'une manière de Juifs.

APOLLIN. — Oui, dom abbé, ou plutôt, si vous voulez, il y a deux manières de Juifs, ceux qui ne confessent point Notre-Seigneur, et à qui l'on a tranché un lopin de chair, et ceux qui confessent Notre-Seigneur, et qui n'ont pas voulu qu'on leur tranchât rien.

DOM GOBERT. — Voilà une grande hérésie. Il m'est avis que les 200 bougres manichéens que Frère Robert fit brûler au Mont-Aimé en Champagne, dans le joyeux bourdonnement d'un peuple immense, n'étaient pas plus mécréants que vous. Mais je veux bien que les chrétiens ne soient qu'une manière de Juifs. Il n'en est pas moins vrai que les félons qui croient encore l'ancienne loi ne leur ressemblent guère. D'ailleurs, les Juifs ne sauraient être prud'hommes, ne croyant pas avoir une âme immortelle et sujette à récompense ou châtiment éternel.

APOLLIN. — On peut être prud'homme sans espérer ni craindre récompense ni châtiment éternel. On n'y a que plus de mérite. C'est le cas des Juifs. Vous croyez, dom abbé, qu'ils sont tous des fils d'iniquité. Mais, croire et savoir ne sont pas liés d'une corde, et je vous montrerai bien qu'il n'y a rien de vrai dans tout ce qu'on leur reproche.

Il n'est pas vrai, comme on le dit, qu'ils percent de leur canivet les saintes hosties pour meurtrir de nouveau Notre-Seigneur. Il n'est pas vrai qu'ils égorgent les enfants chrétiens pour préparer avec leur sang le pain sans levain de la Pâque, chose qui leur serait bien impossible, puisque pour eux toute viande où il y a du sang est *taref*, c'est-à-dire impure. Il n'est pas vrai que leurs femmes aient la bouche pleine de vers et qu'ils vendent leur lait pour lait de vache. Il n'est pas vrai que de grands malheurs soient venus aux peuples parce que le vin de la sainte messe était fait de raisin foulé de leurs pieds.

DOM GOBERT. — Mais il est bien vrai qu'ils osent dire

que Notre Sire subit en enfer le supplice de la boue bouillante. Il est bien vrai qu'ils tiennent que Notre-Dame était de son état coiffeuse de putains et maquerelle, et qu'elle avait pour amant un Juif nommé Pandera. Du moins, toutes ces bourdes se trouvent dans leur Talmud.

Il est bien vrai aussi qu'ils haïssent tout ce qui n'est pas circoncis. Le prochain, pour eux, c'est le Juif. Entendu ainsi, ils l'aiment chèrement, au point que l'on dit quelquefois de personnes qui s'entr'aident toujours : « Ils se tiennent par le cul comme les Juifs ou les hannetons ». Mais ils laisseraient toutes les autres créatures de Dieu crever la gueule ouverte sans remuer le petit doigt pour les secourir. Ne lit-on pas encore dans leur Talmud que l'argent des goyims appartient aux Juifs, et qu'il est permis de les voler et de les tromper de toute manière sans pécher ! Si le bœuf d'un Juif, ajoute ce livre, a frappé de la corne le bœuf d'un goy, il est absous, mais si le bœuf d'un goy frappe de sa corne le bœuf d'un Juif, le goy paiera le dommage entier. Leurs docteurs vont jusqu'à leur défendre de dire : « Que ce goy est beau ! » et de rendre à un goy l'objet qu'il a perdu.

APOLLIN. — Ils seraient bien sots de secourir qui les frappe, les dépouille, leur fait payer le même péage qu'aux bêtes à pied fourchu, les tient pour esclaves des princes ou de sainte Eglise, et de temps en temps les grille en un grand feu. Celui d'entre eux qui a dit : « Le meilleur des goyim, tue-le », n'aurait point parlé de la sorte s'il n'avait entendu les cris de ses compagnons martyrisés par les Gentils. Au reste, cette fameuse parole ne s'applique point aux chrétiens, mais bien aux païens du temps de l'empereur Adrien.

DOM GOBERT. — Je veux bien le croire, car cette haine et ce mépris de tous les autres peuples, Frère Ricardo dit qu'ils les avaient déjà avant la rédemption du monde par Notre-Seigneur, et qu'ils étaient honnis des anciens païens presque autant que nous.

APOLLIN. — J'ai lu l'ancienne loi autant que Frère Ricardo, et les livres des païens plus que lui, et je puis vous dire, dom abbé, pourquoi les Juifs étaient honnis de ces derniers. Seuls dans le monde, ils croyaient au vrai Dieu, père de Notre-Seigneur, et refusaient d'adorer les idoles. Vous ne pouvez vous en plaindre, car s'ils eussent agi autrement, la rédemption du monde n'eût pas été possible. Mais cela les condamnait à vivre isolés et maudits, comme plus tard les premiers chrétiens.

Ils n'auraient pu abattre la haie sainte qui les entourait qu'en convertissant toute la païennerie à leur Loi. C'est ce qu'ils essayaient de faire, loin de garder pour eux seuls, comme on les en a souvent accusés, le privilège des vérités éternelles. Mais les païens les écoutaient rarement. C'était surtout parce qu'ils répugnaient à se laisser circoncire, comme si la connaissance du vrai Dieu ne valait pas un petit morceau de peau inutile. Bref, les pauvres Juifs, ne voulant point renoncer à leur loi, et ne parvenant à y convertir les Gentils, ne pouvaient vivre que dans l'exil et la persécution, avant même que naquît le Fils de l'Homme.

DOM GOBERT. — Je n'entends pas grand'chose à toutes vos histoires de juiverie et de païennerie, mais ce que je sais bien, c'est que Moïse de Villemaur et la plupart des gens de sa religion sont plus sales et plus puants que le diable, pourquoi je les ai en dégoût.

APOLLIN. — D'abord, vous ne savez pas si messire Lucifer est aussi sale et puant qu'on le dit. S'il en était ainsi, on ne comprendrait guère que des demoiselles, et même des dames, et même de jeunes pucelles, aient eu plaisir à coucher avec lui, comme il est arrivé plus d'une fois. Quant aux Juifs, il est bien vrai que certains vivent dans la saleté. Mais c'est encore le fruit de l'horrible condition où les réduisent les chrétiens. Quelques seigneurs sont assez bien avisés, quand ils ont un Juif sur leur terre, pour ne pas le maltraiter, ce qui est avant

tout d'un bon ménage. Cela se voit surtout en Champagne et en Touraine, où les fils d'Abraham sont presque aussi nombreux que dans nos pays de langue d'oc. Eh bien! partout où ils ont un peu d'aise et de liberté, ils passent beaucoup plus de temps dans la cuve à baigner que les Mendiants, et même que les moines des ordres rentés, blancs ou noirs. Cela ne peut vous surprendre si vous avez lu l'ancienne loi dans votre librairie conventuelle, car il n'y a point de livre au monde pour être, si j'ose dire, aussi ruisselant d'eaux lustrales.

Apollin ne parlait déjà point haut, car mur de moutier aguette plus finement que brachet au bois. Mais il baissa encore la voix, et, s'approchant de l'oreille de dom Gobert, il ajouta, comme dans un souffle :

— Sachez bien que les filles des riches marchands juifs tiennent leur corps aussi net et aussi blanc que les dames les plus courtoises des meilleurs châteaux chrétiens. Et leur chair dure et polie comble de plaisir la bouche embrasée des amants.

Dom Gobert pâlit, mais repartit vivement, comme s'il voulait se dérober à l'empire de quelque image infernale :

— Accordez-moi, au moins, qu'ils sont humbles comme serfs et couards comme chiens battus, pourquoi les hauts hommes ne peuvent que les mépriser.

APOLLIN. — C'est encore parce que nous les avons rendus tels. Ceux qui ont voyagé outremer disent que les félons Sarrazins y traitent les chrétiens avec autant de malice que nous faisons les Juifs. Si l'Apostoile de Rome a voulu que les Juifs portassent la rouelle jaune, c'est à l'exemple de ce soudan qui fit coudre une rouelle bleue sur la robe de ceux qui adorent le vrai Dieu. Aussi les chrétiens d'outremer sont-ils parfois plus humbles que serfs et plus couards que chiens battus. Et si nous rendions la franchise à nos Juifs, vous les verriez redevenir aussi fiers que les plus hauts hommes. Laissez,

dom abbé, votre roncin vivre libre et courir pendant quelques années avec les chevaux sauvages de la forêt d'Ardenne, et vous verrez s'il supportera votre frein aussi patiemment qu'aujourd'hui.

DOM GOBERT. — Par les yeux de Dieu, mon fils, on dirait à vous entendre que les Juifs sont les plus prud'hommes du monde! Il ne vous reste plus qu'à me montrer qu'ils ont les paumes percées de largesse!

APOLLIN. — Je sais bien qu'ils adorent le veau d'or. Mais n'est-ce pas la religion commune à toutes gens, dans le siècle où nous vivons? Combien de prélats qui ont une bourse à la place du cœur, d'officiaux qui vendent la justice de sainte Eglise, de prébendés gras comme des veaux de dîme, de moines à qui le ventre pète et le menton croule pour avoir toute leur vie baraté la bonne gent. D'un clerc ou d'un Juif, qui sait le mieux tirer fève du pot? Aussi bien dit-on en proverbe : « Avarice de provoire », et encore, sauve votre grâce, dom abbé : « Convoitise de moine blanc ».

Et si c'est un péché que de louer son or à qui en a besoin pour vivre, tous les moines et tous les clercs qui prêtent leurs deniers aux Juifs, pour favoriser ce péché, tous les barons qui prélèvent une part de leur usure, ne seront-ils pas damnés avec eux? Et les chevaliers aussi, ne descendront-ils pas tout droit en enfer? Ils aiment l'or autant que les gens d'Eglise et que les Juifs. Chacun sait que maître Lucifer leur a donné en mariage une de ses filles les plus chères, qui a nom Pillerie. Leur grande affaire est de gagner, par violence ou par ruse, de terres qui vaillent beaucoup de livres, ou de mettre de riches hommes à rançon. Il est vrai que ce n'est point pour amasser les deniers dans leurs coffres, à la manière des Lombards et des Juifs, mais pour se vêtir de samit et de brocart et pour gouverner magnifiquement un grand peuple de vavasseurs et de vilains. Mais cela ne vaut guère mieux. En échange de ce qu'ils prennent, ils

ne donnent jamais que des coups. Et la guerre et les tournois, d'où vient toute leur chevance, sont bien les deux plus laides manières de marchandise.

De vrai, dom abbé, les chrétiens aiment l'or autant que les Juifs, et ils n'ont point comme ces pauvres gens l'excuse d'y avoir été poussés par de félons maîtres. Sainte Eglise et les barons ont commis un grand crime en empêchant de posséder la terre ceux qui étaient bons laboureurs et sages vignerons bien avant que les aïeux des chrétiens sussent tailler un échalas ou tenir une houe.

DOM GOBERT. — Il est vrai, mon fils, que j'ai bu naguère du vin fait par un Juif de Monseigneur le Comte de Champagne. J'avoue que, pour un gobelet de ce vin-là, j'aurais bien donné plusieurs seaux d'eau bénite.

APOLLIN. — Moi, j'ai connu charnellement une jeune femme qui faisait grande folie de son corps. Quand elle menait noise à son baron, elle lui montrait les cornes en criant : « Hou! hou! le méchant cocu! » Comme si c'était la faute du prud'homme! Eh bien! dom abbé, Sainte Eglise n'en use pas autrement avec les Juifs quand elle leur reproche d'être convoiteux, sales et couards. Ils n'ont gardé, les pauvres! que les vertus qu'elle a bien voulu leur laisser.

« Ces vertus sont, d'ailleurs, assez belles encore pour les faire aimer des gens de bien. Ils croient si fermement leur loi qu'ils se laissent martyriser et griller plutôt que de la renier. Ils sont plus aumôniers envers ceux d'entre eux qui viennent à méchef que nous envers nos pauvres, et, la boutique fermée, quelques-uns d'entre eux deviennent des fontaines de miséricorde. Enfin, ils pratiquent exactement cette vertu de continence qui, de toutes, est la plus chère à Dieu et à sainte Eglise. Il y a sur la terre un peuple chaste, et il n'y en a qu'un; c'est le leur. J'ai vu les onze fils d'une mère juive atteindre le jour

de leurs noces purs comme des Jésus. Cela n'existe que chez eux.

« Dans les couches juives, l'épée gardienne de chasteté demeure toute la nuit plantée entre les époux. Elle disparaît tout juste pour les mouvements nécessaires à la propagation du peuple saint. A peine le dernier de ces mouvements a-t-il cessé, que l'épée reprend sa place. Il n'en est pas ainsi, à beaucoup près, dans toutes les couches chrétiennes.

« Qu'on laisse épanouir les autres bonnes qualités qui sont en eux, et ce sera la meilleure gent du monde. Ne sont-ils pas meilleurs gentilhommes que les plus hauts barons chrétiens? Car il est écrit que leurs anciens connaissaient les arts et menaient la vie courtoise dans un temps où les aïeux des chevaliers allaient tout nus à quatre pieds.

« Il me souvient d'avoir vu, dans la terre du comte de Savoie, le beau château de Menthon. C'est le chef manoir d'une très noble et très antique maison qui a pour devise : *Ante Christum natum, baro natus eram.* — *Ante Christum natum!* Voilà, dom abbé, une grande imposture! Avant que naquît Notre Sire, qu'étaient, je vous le demande, les ancesseurs de ce haut baron? Et ceux du comte de Savoie, son suzerain? Et ceux du roi de France? Dites-moi si le clerc qui lirait toutes les chroniques, toutes les annales et toutes les chartes de toutes les églises de la Chrétienté trouverait le moindre mot d'eux. Etaient-ils chevaliers, clercs, bourgeois, vilains? Attendaient-ils le vrai Messie? Ou bien adoraient-ils l'idole Mahom? ou Jupin? ou Burgibus? ou Cahu? ou Fabur? ou Baraton? Où vivaient-ils? En Romanie, dans les Allemagnes, en Gascogne, en droite France? vers les monts hyperboréens, avec les oiseaux griffons? ou bien au pays de ces belles amazones, dont la peau blanche et les armes d'argent étincellent dans l'ombre des forêts? En Asie, en Europe sa pairesse, ou dans la tierce Afrique? En Inde

la perdue? ou bien sur le rivage de cette grande mer océane qui de tous côtés enveloppe la rondesse du monde? — Les Juifs, eux, savent par le Livre où vécurent leurs anciens depuis la création et comment ils vécurent et quelle langue ils parlèrent, et quel Dieu ils prièrent. Eux seuls peuvent dire sans se vanter qu'ils ont des aïeux, et le plus humble d'entre eux est vraiment plus noble que l'Empereur.

« Dom Abbé, il n'est point possible que le jour de justice ne vienne à la fin pour un sang aussi antique et aussi généreux. Alors les Juifs seront riches, puissants et honorés en tous pays. Alors sainte Eglise, qui tire sa doctrine de leur Livre, alors le roi de France, qui leur a pris l'onction d'où vient son pouvoir, seront durement punis de leur ingratitude envers de bonnes gens qui les ont enseignés ».

Tels étaient les horribles propos qu'Apollin, en la semblance d'un jeune marchand albigeois, tenait à dom Gobert. Le pauvre abbé n'en était guère moins troublé que des images charnelles qui le visitaient en son dormant. Il maudissait le jour où on l'avait rendu moine. Il était prêt à donner pour Resplendine sa vie en terre et son salut dans les cieux. Il aurait fini par commettre avec cette créature le plus hideux des péchés, si Notre Sire ne l'eût châtié comme on va le voir.

★

Ce jour-là, il y avait eu longue et âpre dispute entre Frère Ricardo et rabbi Moïse de Villemaur. Dom Gobert et Resplendine s'y trouvaient comme à l'accoutumée. Il commençait d'avéprir que les deux clercs se jetaient encore à la tête la Lettre, la Glose, les Prophètes et le Talmud. Tout à coup, on entendit dehors crier : « Outrée! Dieu aide! » C'était une troupe de pèlerins, brune et poudreuse. A leur tête marchait un homme de belle taille, membru et ossu, qu'à son air on reconnaissait

aisément pour un baron. Ils entrèrent dans la maison des Dominicains pour demander qu'on les hébergeât ou qu'on leur montrât une maison croisée. Aux questions qu'on leur posa, ils répondirent qu'ils étaient du pays Porcien, et que celui qui les menait était un haut homme de là-bas.

Les pèlerins racontèrent aussi que ce baron avait fait de grandes chevaleries, et de plus grandes pilleries encore. Sa colère était plus terrible que celle du sanglier quand il est coiffé et secoue de toutes ses forces les vautres pendus à ses oreilles. Du branc ou de l'épieu, il était prompt à navrer ses vilains. Ce n'était encore que mauvais ménage, mais un jour, étant chaud de vin, il avait tranché le poing d'un homme qui appartenait à une terre d'Eglise, pour ne l'avoir point salué assez vite. L'archevêque de Reims l'avait alors excommunié, ce qui l'avait bien fait rire. Peu après, cependant, il avait failli mourir du mal saint Meen, et il lui en était resté une grande peur de descendre pour l'éternité en enfer le puant. C'est de quoi il allait parler à Monsieur saint Jacques dans son beau moutier de Compostelle.

Le grand chevalier, après avoir répondu aux questions qu'on lui posait, demanda à son tour ce que pouvait être le tribouil au milieu duquel il était tombé. Le nez lui chut quand il apprit que c'était une dispute de Prêcheurs et de rabbis. Il n'avait jamais vu de Juifs, car il n'y en a pas au pays Porcien, et il croyait qu'ils avaient une queue au derrière, comme les Anglais, et les cheveux plantés tout droits sur la tête, comme les sergents du Diable. Il regarda donc ce concile comme s'il avait rencontré dans ses forêts une harde de loups blancs.

Lorsqu'il fut un peu revenu de son émerveillement, il pensa qu'il fallait être couard et sot comme un clerc pour se donner la peine de discuter avec des bêtes puantes. Il se dit aussi que, s'il mettait un Juif à mal, Dieu, Notre-Dame et Monsieur saint Jacques verraient cela du Para-

dis, et qu'ils s'en réjouiraient grandement. Ainsi la petite affaire qui lui donnait des craintes pour le salut de son âme serait plus vite arrangée là-haut. Il s'approcha donc du rabbi, et sans crier gare lui porta un coup terrible de son bourdon ferré. Comme il était de très grande taille, et que l'âge avait tassé et courbé Moïse de Villemaur, le coup s'abattit de haut sur le chignon du vieillard. Il roula sur le sol. Plusieurs Juifs se ruèrent sur le chevalier, mais quel ne fut pas l'ébahissement des chrétiens en voyant dom Gobert se joindre à ces félons!

Les pèlerins s'élancèrent de leur côté à la rescousse de leur chef. Il y eut grand hutin, mais cela ne dura que le temps d'un *pater*, car les poings carrés et les bourdons ferrés des bons voyageurs firent merveille. Quand la noise eut pris fin, Moïse de Villemaur gisait à terre, tout froid mort. Les autres Juifs qui avaient été si hardis de porter la main sur des chrétiens étaient aussi à grand méchef. Quant à dom Gobert, il s'était pâmé, et on ne lui sentait quasi plus ni pouls ni haleine.

Il rendit l'esprit le lendemain au chant du coq, sans avoir été entendu en confession.

Le monde parla longtemps de cette noise dans la terre de Monseigneur le comte de Champagne. Rabbi Moïse de Villemaur fut honoré par les Juifs comme un martyr ou, comme ils disent en leur langage, comme un *kadosch*. Il y a encore chez eux de vieilles gens qui jeûnent à l'anniversaire de sa mort, et, si vous passez ce jour-là près des tristes murs d'une juiverie de Champagne, vous les entendrez pousser des lamentations sans fin.

Chez les Chrétiens, on pensa généralement que le chevalier avait agi en prud'homme. Car, en ce temps-là, les Juifs étaient nombreux et riches dans nos pays, et cela risquait à la fin d'attirer sur nous la colère de Notre-Seigneur. Les moines blancs ou noirs et les clercs s'en moquaient bien : pourvu qu'il y eût sur leur terre de lourdes dîmes à engranger et des filles drues à trousser, ils vi-

vaient contents. Les Mendiants, que l'Apostoile de Rome avait envoyés pour nettoyer la chrétienté des bougres hérétiques et des Juifs, se travaillaient plus activement contre cette vermine. Mais c'était des hommes de lèvres, comme dit l'Ecriture; plutôt que de chasser ou de brûler les félons Juifs, ils essayaient trop souvent de les convertir. Les chevaliers, eux, disaient qu'autant vaut souffler contre le vent. Ils ne connaissent, à vrai dire, ni la Lettre ni la Glose, mais c'est toujours ceux qui moins en savent qui mieux y croient. Sainte-Eglise n'a donc point de plus chauds défenseurs que les hommes d'armes, si ce n'est toutefois les Juifs reniés. Les bons fervêtus ne comprennent pas que les clercs, qui excitent le monde contre ceux qui ont cloufiché Notre-Seigneur, les laissent après cela mener grand boban dans les synagogues et même dans les maisons du vrai Dieu. Et j'en ai connu plus d'un qui eût mieux aimé laisser trancher ses éperons d'or sur un fumier que de souffrir, présent lui, un si grand hontage.

La bonne gent de Provins demanda donc à Dieu dans ses prières de faire bonne merci au chevalier qui avait tué Moïse de Villemaur et dom Gobert. Quant à ce dernier, c'est une question de savoir s'il sera damné au jour du jugement. Je le crois pour ma part, car à mon avis il est mort déconfès en état de péché mortel. S'il avait pris la défense du vieux Moïse parce qu'il tenait les Juifs pour prud'hommes, c'était déjà trop laide chose pour ne pas être jeté au feu d'enfer. Son cas est plus mauvais encore s'il a commis son péché pour cette Resplendine avec qui il voulait faire la folie, car celui qui meurt par amour pour une chrétienne a déjà peu de chances de voir la face de Dieu; à plus forte raison le nigousse qui donne sa vie pour une fille d'Abraham.

Je tiens donc que le Maufé peut préparer la place de dom Gobert dans l'étang de soufre et de feu, à côté de celles de rabbi Moïse de Villemaur et de la blanche Resplendine.

CHARLES BRAIBANT.

# POÈMES

—

## *VERSAILLES GELÉ*

*Sous un ciel d'hiver pâle et laiteux de nuée*
*Le fond d'arbres transis dans la brumeuse gaze*
*Sent comme un charme rose envahir ses allées*
*Qu'illustrent des statues, des bassins et des vases.*

*Les cieux étaient en deuil et sur son gel vitreux*
*A peine si l'étang sentait une caresse*
*D'argent pâle renaître et mourir peu à peu.*
*Et la forêt semblait figée dans sa détresse.*

*Mais un faible soleil a percé les nuages :*
*Au parc de bronze il verse une froide clarté*
*Et c'est ce rire qui colore les branchages*
*Et réveille les bois de leur songe embrumé.*

*Le Grand Canal reluit d'un vague et tendre rose,*
*Et le temps d'un rayon se ravivent ces choses*
*Sur qui frimas d'hiver et cendre du Passé*
*Ont tendu leur voile glacé.*

—

## *JARDIN A LA FRANÇAISE*

*En face du palais, sous le poids de l'hiver*
*Le parterre montre toujours ses couleurs tendres :*
*Fond pâle du gazon, nœud vert des ifs, méandres*
*Et dessins veloutés du buis en fauve vert,*
*Et les vases de bronze sur les marbres clairs*
*Qui ne semblent point faits pour ce froid trop sévère*
*Dont le gel fend la lèvre rose des bassins.*

*A travers les vapeurs un rayon pâle éclaire*
*Le spectre roux des bois et l'horizon de lin.*
*Pourtant par le vitrage ouvrant sur le jardin*
*Ce trait sensible va réveiller la tristesse*
*Des salles mortes au fastueux appareil,*
*Et les gazons, sevrés trop longtemps de soleil,*
*S'épanouissent à son avare caresse.*

*Sur la terrasse illustre où luit le gel des eaux*
*Mon pas seul retentit au sable des allées;*
*Et dans cette nature austère et dépouillée*
*Mes yeux ne veulent voir que ce qui charme encor :*
*Nymphes d'airain verdi, vasques et piédestaux,*
*Et ces blanches statues dans le froid exilées...*
*Car la masse de la forêt noire et hagarde*
*Pressant de tous côtés la frêle balustrade*
*De rangs serrés, où court l'âpre bise du nord,*
*Fait plus mélancolique et plus vain ce décor.*

—

## *PAYSAGE D'HIVER*

*O colonnade en ruine autour du lac gelé!*
*L'hiver blanc a raidi cet aimable rivage.*
*Mais par endroits l'argent du gel s'est craquelé*
*Et révèle de l'eau l'insondable visage*
*Où du temple s'inscrit le fantôme tremblé.*

*La neige a festonné la volute et l'acanthe,*
*Et précise de blanc les branchages confus.*
*Dans la cendre et le deuil sa présence éclatante*
*Charme le parc, voilé d'une gaze attristante*
*Et fait pâlir le ciel sur les bois descendu.*

*Les arbres dénudés que le givre couronne*
*Figent leur masse sombre et maussade, où se perd*
*Toute forme, au-dessus des fragiles colonnes;*
*Mais le temple, insensible aux rigueurs de l'hiver,*
*Sent germer sous la glace Avril au grand arc vert.*

—

## *LE JARDIN DANS LA MONTAGNE*

*Les trois frères du Nord, frisson de la forêt,*
*Mêlent dans ce jardin leurs cimes différentes,*
*Le cèdre bleu, le charme et ce sapin muet*
*Dont traîne au vif gazon la ramure dolente.*

*Auprès, fleurit le sang d'une terre plus chaude.*
*Des fleurs glacées de rose irradie le visage*
*A demi, sous les magnolias d'émeraude*
*Et d'un climat lointain respirent les feuillages.*

*Doux site, anse de paix qu'abrite la montagne,*
*Jardin parmi la sapinière et le torrent,*
*Ta pelouse, qu'un art amoureux lustre et soigne,*
*Ceint le parterre en feu qui semble un cœur vivant.*

*Serein séjour, si cher à notre double cœur*
*Qui se recueille dans ta sage plénitude,*
*Sans bruit le jardinier erre parmi les fleurs*
*Où quelque essaim vibrant grise ta quiétude.*

*Une rose fleurit et de sa pourpre vive*
*Luit sur le crépuscule vert des frondaisons.*
*Et l'Alpe est alentour de cette âme pensive,*
*Le vieux lac orageux et tant de mornes fronts.*

—

## *LE RETRAITÉ*

*Dans ce petit pays aux paisibles labours,*
*Où, ma tâche accomplie, j'abrite mes vieux jours,*
*Les maisons sont moisies autant que les coutumes*
*Autour du clocher gris que le soleil allume.*

*Ce n'est point la beauté aride du Midi*
*Ni les plaines du Nord que la brume adoucit.*
*Le soleil fait chanter la verdoyante arène,*
*La fougère blondit effrangée de vieux chênes.*

*Pour retrouver mon toit je franchis bien des champs,*
*Bien des enclos de ronce où des bœufs indolents*
*Paissent et des fossés où dort une onde noire*
*Et des prés d'émeraude emplis d'oies qui s'effarent.*

*Et toute chose ici rend un si vieux parfum :*
*La métairie muette au détour du chemin,*
*De ces petites gens la vieillote tournure,*
*Ma maison qui s'endort en un pli de verdure.*

*Et l'on dit en voyant cette sérénité :*
*— Un sage habite ici : Loin de la vanité*
*Puissions-nous, comme lui, sachant le poids des choses,*
*Goûter au pur bonheur que les champs nous proposent. —*

*Mais je sais qu'ils ont tort. Maintenant que je puis*
*De mon expérience approfondir le trait*
*Je regrette le don de la vie éclatante*
*Usé dans une tâche ingrate et décevante.*

*Songe d'or de l'amour, jeunesse, volupté*
*Qui sur ma terne vie n'avez jamais brillé,*
*Dans ce coin verdoyant que le calme parfume*
*Votre regret me verse un philtre d'amertume.*

ALEXANDRE EMBIRICOS.

# ALGER

## LA LÉGENDE DU COUP D'ÉVENTAIL

C'est le 4 juillet 1830 que des troupes françaises ont pris Alger, et l'on se préoccupe de célébrer avec solennité le centenaire de cet événement considérable en effet. En attendant, les articles relatifs à cette phase de l'histoire de France pleuvent sur les rédacteurs en chef de journaux et de revues. Il sera, en conséquence, parlé beaucoup d'un affront infligé par le dey Hussein à notre consul Deval. On ressassera pour la millième fois, — voir tous les traités ou manuels d'histoire, tous les dictionnaires, encyclopédiques ou non, etc., — que cet affront fut la cause de la guerre. Il n'y aura divergence que sur la nature de l'affront, quelques écrivains affirmant qu'il s'agit d'un soufflet, d'autres préférant un coup d'éventail, d'autres encore tenant pour trois coups donnés avec le manche d'un chasse-mouches. Les trois coups du régisseur pour que se lève le rideau sur le spectacle de notre expansion coloniale, ou plutôt, de sa période moderne.

Peut-être est-il temps encore d'opposer un barrage préventif à l'imminente cataracte d'encre. Ou du moins, de l'essayer...

Le plus ancien des établissements français sur la côte algérienne fut celui que, pour la pêche du corail, des Marseillais installèrent en 1561 à très peu de kilomètres à l'Ouest de La Calle. Cela s'appela le Bastion de France, et fut d'ailleurs délaissé lorsque, trente-trois années après, le même groupe commercial eut réussi à se faire donner à bail un emplacement plus étendu et mieux situé, qui consistait en somme en la moitié des terrains utilisables dans la ville de La Calle. En 1713, les Marseillais étaient

autorisés à se pourvoir de comptoirs fortifiés dans deux autres ports, Bône et Collo.

En 1799, les Algériens se précipitèrent sur les trois établissements, et les pillèrent de fond en comble, non sans avoir massacré la garnison et les autres résidents chrétiens : employés, artisans, matelots, etc. Le gouvernement de Paris ne daigna pas s'intéresser aux doléances des négociants ainsi dépossédés, n'accorda même pas des promesses aux familles des assassinés.

L'Angleterre, elle, regarda du côté des anciennes stations marseillaises. Elle constata qu'il y avait là trois ruines faciles à relever, trois points stratégiques d'où gêner la navigation française dans la Méditerranée occidentale, et aussi par où écouler en Afrique des produits britanniques. Elle obtint du dey, en 1807, la succession de la compagnie marseillaise, moyennant un versement annuel de 267.000 francs pendant les dix premières années.

Napoléon, dès 1808, projeta de la déloger, mais, par voie indirecte, et de manière à tirer de l'opération des avantages supplémentaires. D'abord s'emparer d'Alger, ensuite obliger, et aider, le dey à chasser les Anglais, finalement imposer au dey sa suzeraineté, en attendant mieux. Il expédia outre-mer un chef de bataillon du génie, Boutin, topographe émérite, qui lui rapporta une excellente carte du littoral algérois, et lui recommanda, pour un éventuel débarquement, la baie de Sidi-Ferrouch. Mais il fallait, à ce moment, s'occuper en Europe de choses plus urgentes....

L'Angleterre, en 1817, abandonna les trois comptoirs, estimant qu'au point de vue stratégique ils ne lui étaient plus utiles depuis la chute de l'empereur, calculant qu'ils avaient été insuffisamment profitables à son commerce, et persuadée que le Maghreb n'avait, ni n'aurait jamais, aucune valeur économique. C'est l'un des innombrables faits qui contraignent à penser que le fameux flair colonial des Anglais ressortit à la pure légende.

Husseïn prit le pouvoir le 28 février 1818. C'était un Smyrniote, fils d'un Turc et d'une Grecque. Un lettré, et, retenons ce détail, un homme d'une éducation soignée. Il y avait trois ans que le consulat de France était géré par Deval. Celui-ci, ancien drogman à l'ambassade de Constantinople, non seulement parlait et entendait à la perfection le turc et l'arabe, mais connaissait bien les façons de sentir, de penser, de s'exprimer, de se taire, des Orientaux, et en général des Musulmans. Il laissa à peine au nouveau souverain le temps de s'installer, et lui demanda que La Calle, Bône et Collo fussent restituées à la France.

Husseïn répondit qu'à nulle époque les trois comptoirs n'avaient appartenu à notre pays. Ils avaient été des espèces de campements où les deys ses prédécesseurs avaient toléré la présence de Chrétiens et notamment de Français, et la preuve que ces derniers ne se trouvaient là qu'à titre privé, provisoire, précaire, à leurs personnels risques et périls, c'était que leur gouvernement n'avait même pas protesté contre leur éviction en 1799. Deval objecta que la situation avait changé en 1807, date où l'on avait loué les trois ports à l'Angleterre, et non pas à des particuliers anglais. La succession de citoyens français ayant été alors transmise arbitrairement à la nation britannique, il était logique que ce fût désormais la nation française qui rentrât en possession, et non un groupe quelconque de ses membres.

De palabre en palabre, Husseïn finit par adopter cette thèse, mais il voulait, logique lui aussi, que, comme l'avait fait l'Angleterre, la France ne prît pied sur la côte que pour dix ans et en payant un loyer, et le même qu'avait consenti l'Angleterre. Deval discuta encore, et obtint la perpétuité de la concession, et le taux de 220.000 francs, au lieu de 267.000. C'est ce qui fut spécifié dans un traité signé le 24 juillet 1820.

Par conséquent, le début réel de notre occupation est

antérieur d'une décade à la conquête d'Alger, il fut pacifique, et on le doit à l'habileté et à la ténacité d'un diplomate du quatrième rang, un simple consul, — à qui l'on oublie, et peut-être oubliera, de rendre justice.

Le traité de 1820 réglait une autre question.

Les deys, pour leurs relations financières et commerciales avec les Roumis, avaient recours à deux hommes de paille, deux banquiers associés, Michel Busnach et Salomon Bakri. Par l'intermédiaire de ces Juifs, le gouvernement d'Alger avait vendu à celui de Paris, sous le Directoire, une grande quantité de froment. C'était même cette exportation qui avait provoqué l'anéantissement des comptoirs de La Calle, Bône et Collo, plusieurs orateurs de carrefour ayant expliqué à la foule indigène qu'il s'agissait d'une vaste entreprise tendant à l'affamer, pour gaver les infidèles d'outre-mer.

Husseïn, en montant sur le trône, s'il est possible de s'exprimer ainsi, constate que la France n'a pas encore versé un sou sur le prix de la livraison, et que, selon les comptes de Busnach et Bakri, ce prix s'élève à présent, avec les intérêts composés, à quatorze millions de francs. Rompant avec la tradition de ses prédécesseurs, il déclare à Deval que le véritable créancier est son gouvernement, c'est-à-dire lui-même, et il le prie d'insister à Paris pour qu'on lui verse à bref délai ne serait-ce qu'une partie de la somme.

Deval connaît les Juifs d'Orient et d'Afrique aussi bien que les Turcs, les Arabes, les Grecs, les Arméniens, les Syriens, etc. Avant d'en référer officiellement à son ministre, il se renseigne, en France et en Algérie, sur l'affaire dont l'on vient de lui parler. Quant il revoit Husseïn, il lui démontre, avec preuves à l'appui, que le prix de la livraison a été majoré, ou plutôt doublé, par les deux banquiers. La France ne doit que sept millions. Les sept autres, c'est la petite commission que ces messieurs ont le dessein de s'attribuer au passage.

Le dey se rend à l'évidence, mais est furieux contre Busnach et Bakri, et ordonne de les incarcérer, pour commencer. Ils ont à leur solde, naturellement, maints fonctionnaires et domestiques de la cour, ils sont prévenus à temps, et ils s'embarquent en cachette, le premier pour Marseille, l'autre pour Livourne, les deux ports cosmopolites où foisonnent leurs parents, alliés et amis respectifs.

Alors Deval transmet à son chef la réclamation de Husseïn. Ce chef à son tour se renseigne, et l'on découvre que Busnach et Bakri ont profité de la fameuse livraison de blé pour faire des dupes chez nous. Ils n'ont encore payé les armateurs ni les voituriers, ils ont emprunté sur leur créance, bref ils doivent deux millions et demi. On expédie à Deval les copies authentifiées des papiers qui établissent tout cela, et il les montre à Husseïn, le 24 juillet 1820, mais en lui versant un acompte de quatre millions et demi. Le dey, ravi de palper une telle somme, presque énorme pour l'époque, et surtout considérable pour lui, admet qu'il ne soit pas question du reliquat avant décision des tribunaux français. Il faut en effet savoir si les créanciers de Busnach et Bakri seront désintéressés par notre gouvernement ou par celui d'Alger. D'ailleurs, dans le premier cas, un autre problème se poserait, pour la solution duquel de nouvelles négociations diplomatiques seraient nécessaires : si les deux Juifs sont insolvables sur le territoire de la France, quelle sera la procédure permettant à celle-ci de récupérer les deux millions et demi sur ce que ces messieurs possèdent en Algérie?

Les mois passent, et les années. Chaque fois que Husseïn voit Deval, il lui demande où en est le litige. Notre consul répond toujours que les divers tribunaux saisis ne se sont pas encore prononcés tous. L'autre s'étonne que nos magistrats soient si longs à se former une opinion, et que le roi ne sache pas les contraindre à faire diligence. Deval riposte avec emphase que, dans un immense pays

comme le nôtre, les tribunaux ont à s'occuper de tant et tant de procès, et si graves pour la plupart! Il ajoute les phrases voulues sur l'indépendance de nos juges et leurs scrupules de conscience. Il termine en déclarant que son interlocuteur n'a pas à s'inquiéter : notre gouvernement, loin de renier sa dette, a confié les deux millions et demi à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Mais précisément il y a là quelque chose que le dey ne réussit pas à comprendre. Puisque la France n'ignore pas que, de toutes manières, elle sera obligée de le payer, puisqu'elle a fait d'avance le sacrifice de la somme, pourquoi ne s'acquitte-t-elle pas immédiatement? Si les fameux tribunaux décident ensuite que la responsabilité des dettes de Busnach et Bakri incombe à la France, il aidera volontiers celle-ci à se rembourser sur les biens algérois des deux escrocs. Si c'est lui qui est désigné par la sentence, il n'a besoin de la France ni de personne pour s'arranger avec les dits biens. En attendant, il constate que les subtiles complications, les atermoiements, la propension à la mauvaise foi, ne sont pas spéciales aux Orientaux, aux Musulmans, comme on le raconte en Europe.

Le pauvre Deval, pour conclure chacun de ces entretiens, n'a d'autre ressource que la formule sacramentelle: — « J'en vais référer à mon gouvernement ».

Husseïn s'aigrit peu à peu contre ce gouvernement, et contre son représentant, qui lui ont démontré que ses banquiers l'avaient dupé, et qui ont su lui soutirer concession après concession. Et le consul britannique, Mac Donnell, cultive ce mécontentement.

L'Angleterre a fini par percevoir la faute qu'elle a commise en 1817, et cherche à la réparer. Un jour, le 31 janvier 1824, Mac Donnell en arrive à reprocher à Husseïn d'avoir, par le traité de 1820, disposé, en faveur d'une tierce puissance, des trois comptoirs sur lesquels un de ses prédécesseurs avait, en 1807, accordé à l'An-

gleterre l'exclusivité de tous droits. Et la perpétuité, ajoute-t-il. Car il plaide ainsi : la convention de 1807 a fixé le taux d'un loyer pour l'occupation britannique de La Calle, Bône et Collo; elle ne l'a fixé, littéralement, que pour dix ans; or cela signifie, ou qu'à l'expiration de cette période on s'entendra sur un nouveau taux, ou que l'occupation deviendra gratuite. Le dey n'a qu'à relire le texte, il verra qu'il n'y est pas question, pour l'Angleterre, de restituer les trois comptoirs à ce moment. De ce qu'elle a, en 1817, pour des motifs dont elle n'a pas à se justifier, retiré ses garnisons et ses fonctionnaires, on ne peut déduire qu'elle ait renoncé à ses droits. Le dey, en les transférant à un autre locataire sans même la consulter, n'a-t-il pas agi abusivement? En tout cas, il s'est comporté d'une manière inamicale vis-à-vis de la Grande Bretagne.

Colère folle de Husseïn, et Mac Donnell ne désirait peut-être rien de plus ni d'autre. Le dey s'écrie qu'il a déjà trop de son histoire avec la France, qu'il ne tolérera pas que sur cette histoire on en greffe une seconde, — etc... Et il accable d'invectives l'Anglais, qui se retire avec une majestueuse dignité, pour s'embarquer le soir même.

Il est d'ailleurs bientôt remplacé. Le cabinet de Londres, ayant obtenu ce qu'il voulait pour l'instant, c'est-à-dire une aggravation de la mésintelligence entre Alger et Paris, feint de n'avoir pas remarqué l'affront infligé à son mandataire.

Le nouveau consul britannique, Saint-John, était de la célèbre audience du 30 avril 1827, avec son collègue suédois, Schultz, avec Deval et son beau-frère Jobert, avec d'autres Européens.

Scène : un patio, en pleine lumière matinale. Les visiteurs sont alignés, debout, à proximité de la porte par où l'on vient de les introduire. En face d'eux et à l'autre extrémité de l'espèce de cour, Husseïn est assis en tailleur sur un divan. Plusieurs mètres d'espace vide le séparent

des Roumis. Il lui est impossible de se lever, et de franchir cet espace, sans que tous les Roumis s'en aperçoivent. Or, Schultz et Jobert, en 1842, ont affirmé à un journaliste, Aumérat, que, depuis l'entrée de Deval jusqu'à sa sortie, le dey n'avait pas bougé de son divan, et que, par surcroît, il n'existait entre ses mains, ni à sa portée, nul éventail, chasse-mouches, ni objet quelconque. A part des coussins, mais si Husseïn en avait lancé un dans la direction de Deval, cela aussi se serait vu.

Les témoignages recueillis par Aumérat ont été reproduits en 1906 dans le bulletin de la Société Algérienne d'Etudes Politiques et Sociales. A la même époque, William Busnach, petit-fils du banquier Michel, a communiqué à l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* ses souvenirs de famille sur la mémorable affaire. Il y traite l'histoire comme il traitait l'art dramatique et la langue française. Voici sa version. « Au commencement de l'an de grâce 1830 » (*sic*), Michel Busnach était ministre (*sic*) du dey. Celui-ci l'ayant accusé de concussion, il s'enfuit en France. Husseïn demanda son extradition (*sic*). Charles X la refusa. Au cours de l'audience où Deval, notre ambassadeur (*sic*), notifiait à Husseïn ce refus, « le dey frappa de son éventail la face de son interlocuteur. D'où la déclaration de guerre. » Il serait superflu d'insister.

Dans la réalité, Husseïn réclama, pour la dixième ou vingtième fois, ses deux millions et demi, et avertit Deval — pour qui ce n'était sûrement pas une révélation, — qu'à ce sujet il avait envoyé au roi de France une lettre personnelle, et qu'il comptait bien recevoir à bref délai une réponse non moins personnelle, et une réponse favorable.

Deval fut naturellement froissé que de tels propos lui eussent été tenus devant des représentants d'autres puissances, et nous verrons qu'il avait un autre motif d'irritation. Il se laissa aller à prononcer des paroles aussi

maladroites qu'absurdes, en tout cas une insolence :

— Un roi de France ne correspond pas avec un dey d'Alger.

— *Roh, Roumi, ben el kelb!* Sors, Chrétien, fils de chien! vocifera le dey.

Deval sortit, accompagné, il est bon de le préciser, de toutes les personnes qui avaient été admises à l'audience avec lui.

C'est tout. C'est beaucoup, mais c'est tout.

Ce qui est plus grave, et ce qui explique, partiellement, la nervosité à laquelle avait cédé notre consul, et presque intégralement les événements ultérieurs, c'est que Hussein venait de s'attribuer tout ce que Busnach, Bakri, et leurs associés, parents et alliés, possédaient en Algérie. La France perdait ainsi un gage précieux, ou plutôt fondamental.

Dans la soirée de ce 30 avril 1827, les Roumis de l'audience se concertèrent chez Saint-John. Le consul de Suède opina que l'incident avait une importance médiocre. Il est notoire depuis des siècles que tous les Roumis sont des fils de chiens. Le corps diplomatique d'Alger avait avalé sans broncher maints autres affronts. Mac Donnell, par exemple, avait été fort malmené. Pourtant son gouvernement n'en avait manifesté aucun ressentiment.

Saint-John protesta. Les avanies subies par son prédécesseur et par Deval n'étaient pas comparables. Mac Donnell avait simplement essuyé un refus tranchant, durant un entretien officieux, en somme privé. On pouvait même soupçonner qu'il avait exagéré, dans ses récits,la brusquerie de son interlocuteur. La promptitude avec laquelle il avait, de son chef, quitté l'Algérie, prouvait qu'il avait un mauvais caractère. Mais le représentant de la France avait été insulté positivement, et dans des circonstances officielles et publiques.

Il poursuivit et paracheva son argumentation de telle

sorte, que Deval crut ne pouvoir se dispenser d'envoyer à Paris un compte rendu de l'audience. Le consul britannique avait réussi à pousser le conflit vers une phase critique.

Le 14 juin, le chancelier du consulat de France remettait au dey une note, par laquelle le gouvernement royal exigeait que des excuses fussent adressées à Deval par son insulteur devant les témoins de l'insulte. Husseïn déchira le papier, et invita le messager à s'esquiver au plus vite. Le chancelier n'en revint pas moins au palais le lendemain, mais pour faire signifier au souverain la rupture des relations diplomatiques. Pendant ce temps, le duc de Clermont-Tonnerre, ministre de la Guerre, étudiait le rapport et les cartes et plans fournis en 1808 à Napoléon par le commandant Boutin.

La côte algérienne fut déclarée en état de blocus, et le capitaine de vaisseau Collet eut charge de veiller à ce que cette proclamation ne restât pas vaine. Seulement, on ne lui confiait que douze petits bateaux, et ses instructions lui enjoignaient d'éviter, dans toute la mesure possible, des complications avec les Anglais, avec les Espagnols, et ainsi de suite, de sorte que le blocus fut théorique, tout en coûtant 580.000 francs par mois. La journée du 4 octobre fut en outre onéreuse à un autre point de vue, car nous eûmes des blessés et même des tués, en refoulant dans le port d'Alger une escadre indigène qui avait soudain attaqué notre flottille.

L'année suivante, le lieutenant de vaisseau Bézard, second de Collet, se rendit en Alger par trois fois. A la première, il fut reçu avec courtoisie par Husseïn, mais celui-ci refusa de parler de quoi que ce fût, tant que le blocus serait maintenu. A la deuxième, le dey, ayant appris de son visiteur la mort de Deval, affirma regretter sincèrement ce diplomate, parce qu'il avait eu avec lui des relations amicales en somme depuis son avènement jusqu'à la veille de la fameuse audience. Après quoi, il

jura qu'il consentirait à entrer en négociations dès que l'on aurait levé le blocus et qu'il aurait touché les deux millions et demi. A la troisième entrevue, il renouvela ces deux exigences, et ajouta que si l'on tardait trop à y satisfaire, il chasserait les Français de La Calle, Bône et Collo.

Loin de renoncer au blocus, on le renforça, et l'on en donna la direction à un contre-amiral, M. de la Bretonnière, avec mission d'en imposer désormais le respect aux bateaux de toutes nationalités, sans exception. Et le 31 juillet 1829, La Bretonnière remettait au dey un ultimatum. Husseïn adressait des excuses solennelles au gouvernement royal, et prendrait sous serment deux engagements : ne pas attenter à la sécurité de La Calle, Bône et Collo, et se tenir prêt à verser à la France, le cas échéant, deux millions et demi, prélevés sur ce que Busnach et Bakri avaient possédé en Algérie. Vingt-quatre heures pour réfléchir.

Comme le bâtiment, — *la Provence,* — qui avait amené La Bretonnière, le remportait, sous la protection, déjà illusoire à cette époque, du pavillon parlementaire, toutes les batteries de la place se mirent à le bombarder.

La guerre ne fut pourtant décidée, en conseil des ministres, que le 31 janvier. Et ce fut seulement le 25 mai que la flotte appareilla, en rade de Toulon, sous le commandement du vice-amiral Duperré : 676 transports, avec une escorte de 104 unités, le tout monté par 27.000 marins. Le maréchal de Bourmont, assisté des généraux Berthezène, de Loverdo et des Cars pour l'infanterie, de la Hitte pour l'artillerie, et Valazé pour le génie, était à la tête de l'armée de terre, qui comprenait 36.000 fantassins, 500 cavaliers, 3.500 hommes des autres armes, et qui disposait de 112 canons.

Le 13 juin, débarquement dans cette baie de Sidi-Ferrouch, que Boutin avait indiquée à Napoléon...

A. CHABOSEAU.

*UN PETIT-NEVEU DE BRANTOME*

# LE COMTE DE MATHA

DOCUMENTS INÉDITS

—

Le frère de Brantôme, André de Bourdeille, panetier ordinaire du roi, chevalier de son ordre, lieutenant général en Périgord, était un rude guerrier. Il batailla sous François Ier, Henri II et Charles IX; il était à Jarnac et à Moncontour. Toute sa vie se passa dans les camps à guerroyer contre les ennemis du roi. Le 27 juin 1558, il avait épousé Jaquette de Montberon, sœur et héritière de René de Montberon, tué à Gravelines. Jaquette apportait à son mari, entre autres terres, celle de Matha, qui était dans sa famille depuis l'an 1404 (1).

Lorsque André de Bourdeille mourut, au mois de janvier 1582, âgé de soixante-trois ans, en son château de Bourdeille, il laissait, après vingt-quatre ans de mariage, une jeune veuve de trente-sept ans, à laquelle il avait donné six enfants dont quatre filles (2). Jaquette de

(1) Sur la famille de Bourdeille, cf. *Bib. Nat. Manus. Cabinet d'Hozier, 59, f° 15; Chérin, 34, dossier 712, f° 51; Dossiers bleus, 123, dossier 3030; Matha, Mornac, Royan et Arvert, pièces et documents inédits (1289-1776)* publiés par D. d'Aussy. La Rochelle, 1888; *Maison de Bourdeille en Périgord. Filiation complète établie sur titres depuis 1044 jusqu'en 1893*, par le marquis de Bourdeille. Troyes, 1893. Les Bourdeille portaient *d'or à deux pattes d'aigle de gueules, onglées d'azur, posées en barre, l'une sur l'autre, les ongles en bas.* Cimier : une tête à col de griffon. Support : deux griffons au naturel. Devise : Nul ne vaincra le vainqueur des griffons. — M. le marquis de Bourdeille, auquel nous adressons ici nos sincères remerciements, a bien voulu faire pour nous des recherches dans ses archives familiales; malheureusement elles ne conservent aucun acte sur notre héros, Charles de Bourdeille, comte de Matha, petit-fils d'André de Bourdeille.

(2) Le *Testament d'André de Bourdeille*, du 20 décembre 1581, a été imprimé (Bib. Nat. Ln. 27, 2730). Il instituait son fils aîné héritier universel et laissait 10.000 livres à chacun de ses autres enfants.

Monberon était une femme de cœur et de tête; elle ne voulut point se remarier et repoussa plusieurs partis fort brillants qui s'offraient à elle.

Elle était en effet encore très séduisante, et Brantôme lui-même, qui s'y connaissait en beauté féminine, ne tarit pas d'éloges sur sa belle-sœur : « Je croy que en la Guienne, d'où elle estoit, il n'y en avoit pas une qui l'ait surpassé de son temps en beauté, bonne grâce et belle apparence; car elle avoit l'une des belles, hautes et riches tailles qu'on eust sceu voir, et si le corps était beau, l'âme estoit pareille » (3).

Recherchée en mariage par les plus riches seigneurs, tant pour sa beauté que pour sa grande richesse, la veuve d'André de Bourdeille resta fidèle au souvenir de son mari. Dans son testament, Brantôme se vante d'avoir « par sa prévoyance vigilante rompu tous les coups, menées et actes » des prétendants qui voulaient cajoler sa belle-sœur et d'avoir ainsi conservé la fortune de ses neveux, qui d'ailleurs, paraît-il, ne l'en récompensèrent que par une noire ingratitude.

En réalité, l'auteur des chroniques si savoureuses sur les capitaines et les dames galantes de son temps n'avait peut-être point en vue les seuls intérêts de ses neveux en empêchant sa belle-sœur de se remarier. Il brûlait d'un amour sincère pour Jaquette de Montberon; volontiers il eût pris la place de son frère au foyer familial et l'on comprend mieux ainsi qu'il ait tant tenu à éloigner les galants du château de Bourdeille. Lui-même fit confidence de son amour à Ronsard et lui dit sa douleur de ne pouvoir épouser sa belle-sœur :

Hélas! faut-il, Ronsard, qu'un langoureux amant
Pour estre ainsi parent, n'ayme point sa parente?
Qui a mis, le premier, cette loy si meschante,
Puisque Dieu n'en a fait exprès commandement?
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

(3) Brantôme, *Œuvres*, éd. L. Lalanne, IX, 649.

Tant s'en faut qu'il (Moïse) permit beaucoup plus d'avantage
Que le frère pouvoit se joindre en mariage
Avec sa belle-sœur; aussi telle est ma foy (4).

Et lorsque Brantôme insistait auprès de Jaquette de Montberon pour obtenir quelque faveur propre à calmer ses feux, la belle veuve, qui avait des lettres, lui répondait en vers :

La grâce vient du cœur et toute autre espérance
S'esloigne du devoir d'honneste récompense.
Que désire-t-on plus, en amour, que le cœur?

Brantôme avait peut-être d'autres désirs, mais Jaquette n'admettait point que son beau-frère obtînt des privautés qu'elle refusait à d'autres. Elle vécut, pendant seize ans, dans un chaste veuvage et Brantôme n'eut que la consolation suprême d'élever un tombeau en vers à sa mémoire lorsqu'elle mourut, le 28 juin 1598, et de composer, sur le mode dithyrambique, son oraison funèbre, prononcée, le jour de sa quarantaine, par un cordelier de Bordeaux (5). Une dernière fois, il chanta la louange de celle que son amour trouva rebelle et, évoquant le souvenir de Frédégonde de Montberon, son aïeule, laquelle, selon la légende, était la dame de quelque chevalier de la Table Ronde, Brantôme écrivait :

Elle fut en son vivant une dame très accomplie et de corps et d'âme. Du corps, ce fut une des plus belles Dames de France, ainsi jugée par les grands et grandes à la Cour et en tous lieux où elle a comparu : son visage très beau, remply de tous les beaux traitz de la face et des yeux que peut loger une beauté, sa façon, son apparence, sa riche et haute taille, et surtout sa belle majesté, si que partout on l'eust prise pour une reyne ou grande princesse... Elle fut très belle en son printemps, très belle en son esté, et très belle en son automne; et si de son temps les chevaliers errants eussent eu vogue, elle eust bien faict reluire plus leurs armes que n'avoit fait sa prédécesseresse Frédégonde de Montbron pour l'avoir à femme.

(4) Brantôme, *Œuvres*, éd. L. Lalanne, X, 429.
(5) Brantôme, *Œuvres*, éd. Lalanne, X, 58, 74, 78.

Le fils aîné d'André de Bourdeille et de Jaquette de Montberon, Henri, conseiller du roi, chevalier du Saint-Esprit, maréchal de camp dans les armées du roi, remplaça son père comme lieutenant général et gouverneur du Périgord; son cadet, Claude, suivit aussi la carrière des armes, dès l'âge de quinze ans. La baronnie de Matha échut au cadet, par le testament de sa mère, du 22 avril 1594; il était aussi seigneur de Tachainville et de Laideville au pays chartrain; par contrat du 22 avril 1602, il épousa Marguerite du Breuil qu'il laissa veuve le 9 mai 1662, ayant reçu, comme colonel au régiment des Gardes, un boulet de canon au siège de Royan. Marguerite du Breuil restait avec huit enfants, dont cinq garçons : l'aîné n'avait pas vingt ans (6). C'est le cinquième de ces enfants, Charles de Bourdeille, connu au XVII[e] siècle sous son titre de comte de Matha, dont nous voudrions ici évoquer le souvenir.

§

Comme ses ancêtres et comme ses frères, il avait suivi la carrière des armes, la seule digne de l'illustre famille dont il portait le nom. Il accompagnait ses frères en Italie où les armées royales guerroyaient alors. L'aîné, Henri-Sicaire, avait été tué en 1635 à Bray-sur-Somme, à la tête d'une compagnie des Gardes du roi; le second, François-Sicaire, qui lui avait succédé au même poste, trouva la mort en Italie en janvier 1640 (7); le troisième fils de Claude Bourdeille, Barthélemy, reprit le commandement de la même compagnie et y trouva une mort semblable en juin 1640 (8); le cadet des Bourdeille,

(6) Une des filles de Claude de Bourdeille, Marguerite, fut fille d'honneur de Marie de Médicis, de 1621 à 1625. Cf. E. Griselle, *Etat de la Maison de Louis XIII*. Paris, 1912, n° 2370. — Marguerite du Breuil se remaria avec un sieur Rouault, dont elle était veuve en 1641, ainsi que nous l'apprend le contrat de mariage du comte de Matha.

(7) Lettre d'Henri Arnaud au Président de Barillon du 25 janvier 1640. *Bib. Nat. Manus. f. fr. 20.632, f° 276.*

(8) Lettre d'Henri Arnauld du 17 juin 1640. *Bib. Nat. Manus. f. fr. 20.632, f° 407.*

Charles, notre héros, occupa aussitôt le poste dangereux qui avait coûté la vie à ses trois frères (9). Courageux et insouciant, le jeune Matha n'était point homme à craindre, par superstition, un sort analogue à celui de ses trois malheureux aînés. Sans aucune arrière-pensée, il prit le commandement de la fatale compagnie, bien décidé, si le sort lui réservait une fin prochaine, à profiter autant que faire se pourrait de ses derniers jours. C'était en effet la belle époque de la guerre en dentelle et la vie des camps n'interdisait point alors les soupers fins en galante compagnie.

Au siège de Trin, petite ville du Piémont, le comte de Matha fit connaissance d'un autre gai luron, le chevalier de Grammont; grâce à son beau-frère, Hamilton, nous possédons quelques savoureux détails sur les aventures des deux amis (10). Tant par sa grâce naturelle que par son esprit simple et délicat, Matha plut tout de suite au chevalier et une solide amitié lia sans tarder les deux compagnons d'armes. Le comte et le chevalier, tous deux insouciants, joyeux et grands bavards, aimaient pareillement la bonne chère et l'amour. Ils ne furent pas longs à s'entendre pour organiser une vie des plus agréables. Ils décidèrent de loger ensemble et de payer la dépense à frais communs. Tous les généraux et officiers du régiment furent successivement régalés de repas splendides. Cette vie heureuse dura quelque temps, mais bientôt nos deux compagnons s'aperçurent qu' « une grosse chère, une petite économie, des domestiques infidèles, une fortune ennemie », avaient gravement atteint leur patrimoine. Le chevalier et le comte soupesèrent tristement leur escarcelle vide. Ils ne parlaient point entre eux de cette lamentable situation financière, mais chacun

(9) Lettre d'Henri Arnauld du 24 juin 1640 : « Le jeune Matha a la charge de son frère le capitaine au régiment des Gardes; trois de ses frères l'ont déjà payée de leur sang ». *Ibidem*, f° 413 v°. Voir aussi Montglat, *Mémoires*, 1825, p. 290.

(10) Hamilton, *Mémoires du comte de Grammont*, éd. Motheau, Paris, 1876, ch. II et IV.

se demandait de son côté comment on allait pouvoir continuer à faire face aux dépenses de cette vie fastueuse.

Un jour, Grammont rentra au camp plus tôt que de coutume et trouva Matha assoupi dans un fauteuil. Respectant le sommeil de son ami, le chevalier errait, soucieux, de long en large. Matha, fine mouche, s'était éveillé sans bouger; mais ce silence lui pesait trop; il partit d'un franc éclat de rire :

Voilà, dit le chevalier, un réveil assez gai et assez bouffon; et à qui en as-tu donc? ou si c'est aux anges que tu ris?

— Ma foi, chevalier, dit Matha, je ris d'un songe que je viens de faire, si naturel et si plaisant qu'il faut que je t'en fasse rire aussi. Je rêvais que nous avions renvoyé M. le maître d'hôtel, M. le chef de cuisine et M. notre officier, résolus, pour le reste de la campagne, d'aller manger chez les autres, comme les autres étaient venus manger chez nous. Voilà mon songe; et toi, chevalier, à quoi rêvais-tu?

— Pauvre esprit, dit le chevalier en haussant les épaules, te voilà d'abord sur le côté; te voilà dans la consternation et dans l'humilité pour quelques mauvais propos que le maître d'hôtel t'aura tenus comme à moi. Quoi! après la figure que nous avons faite, à la barbe des grands et des étrangers de l'armée, quitter la partie comme des sots et plier bagages comme des croquants, au premier épuisement de finances. Tu n'as point de sentiment; où est l'honneur de la France?

— Et où est l'argent? répliqua Matha, car mes gens se donnent au diable qu'il n'y a pas dix écus dans la maison, et je crois que les tiens ne t'en gardent guère davantage; car il y a plus de huit jours que je ne t'ai vu tirer ta bourse ni compter ton argent, amusement qui t'occupait volontiers en prospérité.

Il fallait absolument sortir de cette situation impossible; nos deux guerriers avaient tout ce qu'il fallait pour cela, beaucoup d'imagination et très peu de scrupules. Ils invitèrent donc le comte de Caméran à souper, vidèrent ensemble nombre de bouteilles des vins les plus capiteux et lui gagnèrent quinze cents pistoles, au cours

de parties de cartes dans lesquelles le chevalier aida astucieusement la fortune.

Ayant ainsi, pour quelque temps du moins, reconstitué leur fortune, Grammont et Matha s'avisèrent, pour se délasser des fatigues du siège de Trin, d'aller faire le siège de quelques beautés à Turin. Ils furent fort galamment reçus à la cour de Madame Royale, où chaque dame, comme aux temps héroïques des anciens chevaliers, « avoït un amant d'obligation, sans les volontaires, dont le nombre n'étoit pas limité ». Bien que ces dames fussent un peu maniérées, au goût de Matha, qui eût volontiers goûté plus vite les réjouissances du déduit, il se conforma aux règles de cette guerre amoureuse et accompagna Grammont qui déjà contait fleurette à une jolie brune, M^lle^ de Saint-Germain. Matha eût bien voulu courir le même gibier, mais le chevalier, amoureux de sa belle, l'en détourna, ayant su lui persuader que la blonde M^me^ de Senantes lui convenait beaucoup mieux. « Elle avoit beaucoup d'esprit, autant de mémoire, plus de lecture et beaucoup plus de penchant à la tendresse. » Au surplus, un mari ridicule, obèse et suant en toute saison, stoïcien de profession et d'ailleurs éloigné de toute jalousie.

Ces messieurs prirent les couleurs de leurs belles, le chevalier le vert et Matha le bleu. Ce dernier cependant s'accommodait mal des devoirs et des charges qu'il devait remplir à cette cour d'amour. Impatient et bouillant, peu soucieux de vaines galanteries, il pria la belle dès le premier jour « d'avoir pitié de ses souffrances ». M^me^ de Senantes n'était point inhumaine, mais elle était quelque peu romanesque et elle se formalisa de ces manières cavalières qui n'étaient point dignes d'un galant. Elle ne prétendait pas livrer la place sans un siège en règle et se promettait grand plaisir à toutes les escarmouches et assauts du combat. Les bagatelles de la porte l'intéressaient.

Mais notre libertin n'était point homme à attendre; il quitta Mme de Senantes sur-le-champ, « fut chercher quelqu'un dans la ville qui voulût souper avec lui » et ayant trouvé une belle moins cruelle que sa dame, il s'alla coucher, après un succulent festin, fort content de sa journée.

Le lendemain, Matha revint auprès de Mme de Senantes, lui fit de maigres excuses et lui dit « qu'il ne la trouveroit pas plus digne d'être aimée au bout d'un mois de services qu'elle le paroissoit dans ce moment, et qu'il la prioit de se souvenir de lui quand l'occasion s'en présenteroit ». Les deux amants platoniques se raccommodèrent et Matha scella cette réconciliation par l'envoi de deux perdrix rouges à sa dame. Grammont lui fit des reproches sur la maigreur de ces deux perdrix rouges :

Et pourquoi non? lui dit Matha; ne faudrait-il point qu'elles fussent bleues aussi, à cause de la cocarde et du nœud d'épée que tu m'avais l'autre jour mis? Eh! va te promener, mon pauvre chevalier, avec tes niaiseries. Je me donne au diable si dans quinze jours tu ne deviens pas plus sot que tous les benêts de Turin... Chacun a sa façon de faire, aussi bien que son goût. Le tien est de baguenauder en amour, et, pourvu que tu fasses bien rire la Saint-Germain, tu ne lui demandes pas davantage. Pour moi, je suis persuadé que les femmes sont ici ce qu'elles sont ailleurs, je ne croirai jamais qu'elles s'offensent qu'on quitte quelquefois la bagatelle pour en venir au sérieux. En tout cas, si Mme de Senantes n'est pas de cette humeur, elle n'a qu'à se pourvoir ailleurs, car je lui réponds bien que je ne ferai pas longtemps le personnage d'estafier auprès de sa personne.

Mme de Senantes consentit bientôt à se montrer moins sévère; elle conseilla à son galant de faire la cour à son mari, car il fallait endormir le dragon avant de posséder le trésor.

— Ma foi, madame, il n'y a pas moyen : l'époux est trop sot. Quelle diable de cérémonie! Quoi, dans ce pays-ci, l'on se saurait voir la femme sans être amoureux du mari?

Et voilà M^me^ de Senantes à nouveau offensée. Or, Grammont, qui n'a rien pu obtenir de M^lle^ de Saint-Germain, se rejette sur la belle de Matha et la courtise de fort près. Il fut bientôt écouté favorablement et tous deux « songèrent aux mesures qu'il fallait prendre, l'une pour tromper son mari, et l'autre son ami ». Jalouse, M^lle^ de Saint-Germain éveille l'attention de Matha sur le manège de son ami; mais Grammont affirme à son rival qu'il travaille en sa faveur. Et tandis que le sot de mari dîne en tête-à-tête avec Matha, Grammont obtient les dernières faveurs de la belle. Notre libertin, furieux de cette mésaventure, se rattrape sur le repas fin et, ne voulant point entrer en conversation avec M. de Senantes, « n'ouvre la bouche que pour manger et pour demander à boire ». Aimable, M. de Senantes essaye d'entamer la conversation avec son hôte et hasarde quelques réflexions sur la galanterie; tandis que sa femme est dans les bras de Grammont, il se déclare sûr de sa fidélité :

Je connais la tendresse de M^me^ de Senantes pour moi; je connais sa sagesse envers tout le monde; et plus que tout cela, je connais mon propre mérite. — Vous avez là de belles connaissances, monsieur le marquis, dit Matha, je les salue toutes trois; à votre santé! »

Le repas s'acheva sans enthousiasme et notre héros dut aller chercher une consolation à ses peines dans les bras d'une belle plus accessible. Là, du moins, il n'eut point à tirer les marrons du feu.

Cependant la campagne de Piémont s'achevait; laissant son ami le chevalier de Grammont courir vers d'autres aventures, le comte de Matha revint en France. Arrivé à Paris, il ne fut pas long à s'éprendre d'une jeune fille qu'il rencontra sans doute à la Cour ou dans quelque salon du Marais. Catherine de Nouveau — c'était son nom — était la sœur de Hiérôme de Nouveau, grand-maître des Courriers et Surintendant général des Postes et

Relais de France (11). Mais notre épicurien était las des amours passagères, qui laissent souvent plus d'amertume au cœur que de doux souvenirs. Il décida donc d'épouser la jouvencelle (12). Les affaires ne traînèrent point; nous avons déjà vu combien Matha était expéditif en affaires d'amour. Le mariage eut lieu au mois d'avril 1641 à l'église Saint-Gervais, paroisse du marié (13). Le 22 du mois d'avril, en présence de Hiérôme de Nouveau, frère et tuteur de la future, de la mère et d'un cousin de Matha, des oncles, tantes, cousins et cousines de Catherine de Nouveau, le contrat de mariage fut signé. Les futurs époux devaient conserver leurs biens propres, tant mobiliers qu'immobiliers, chacun n'apportant que vingt-quatre mille livres dans la communauté réduite aux acquêts (14). Chacun d'eux restait seul responsable des dettes contractées avant le mariage. L'époux survivant aurait droit à un préciput de 10.000 livres, réduit à 6.000 si des enfants naissaient du mariage. Le comte de Matha accordait à sa femme sur ses biens propres un douaire préfix de 30.000 livres ou de 3.000 livres de rente, somme portée à 36.000 livres au cas où le mariage resterait sans enfants. Si elle survivait, la future épouse pouvait renoncer à la communauté. Matha ne pouvait, durant sa minorité, aliéner aucun des biens propres de sa femme, sinon à charge de remploi et avec l'autorisation de Hiérôme de Nouveau et de ses oncles. Marguerite du Breuil, mère du

(11) Sur la famille de Nouveau, voir *Bib. Nat. Manus. Pièces originales, 2128; Dossiers bleus, 498, dossier 12899.* Le père de Catherine de Nouveau, Arnoul de Nouveau, seigneur de Fremont, conseiller du Roi, exerçait cette même charge avant lui.

(12) Dès le 10 mars 1641, Henri Arnauld écrit au P. de Barillon : « On parle du mariage de M[lle] de Nouveau avec Matha ». *Bib. Nat. Manus. f. fr. 20633, f° 295.*

(13) Matha habitait rue Vieille-du-Temple et Catherine de Nouveau rue des Blancs-Manteaux.

(14) Le contrat est conservé au 96e volume des Insinuations du Châtelet, *Arch. Nat. Y 181, ff 241-243.* Hiérôme de Nouveau devait rendre compte de la tutelle de sa sœur, lui donner un acompte de 16.000 livres (dont les époux donnèrent quittance le 20 mai 1641) et conserver par devers lui le reste de sa fortune, à charge d'emploi en biens immobiliers, jusqu'à la majorité du comte de Matha.

futur, le déchargeait, en faveur de son mariage, de la part de son douaire dont il pouvait demeurer débiteur depuis la mort de son père. On voit que Hiérôme de Nouveau, en sage administrateur des biens de sa sœur, prenait toutes précautions pour sauvegarder sa petite fortune, ne se souciant pas de la mettre à la disposition d'un jeune homme qui n'avait pas encore vingt-cinq ans.

Ainsi réglés leurs intérêts, les deux jeunes gens firent joyeusement solenniser leur mariage devant l'église. Les débuts du ménage furent heureux; une petite fille, Louise, naquit aux jeunes époux, le 2 octobre 1642 (15); et tandis que le mari était en tête de sa compagnie des Gardes du roi, la femme gérait les affaires du ménage, en vertu d'une procuration générale du mari pour toutes leurs affaires (16). Matha quittait souvent Paris pour mener ses hommes au combat. Nous le retrouvons en Italie au mois d'octobre 1643 (17); mais il ne tarda pas à se lasser de cette vie aventureuse et errante; pour demeurer plus souvent au foyer familial, il se démit de sa charge de capitaine en 1645 (18).

La Fronde allait troubler le calme du ménage Matha; le comte, qui fréquentait la jeunesse brouillonne de l'aristocratie parisienne, se rangea tout de suite parmi les frondeurs les plus acharnés à vilipender le Mazarin (19). Il profita du remue-ménage qui bouleversait alors la cour et la ville pour demander sept mille écus pour les arrérages de sa pension (20). Son goût de l'aventure, plus que

(15) Elle mourut fille. Voir *Bib. Nat. Manus. Dossiers bleus, 123, dossier 3030, f° 28.*

(16) Voir des reçus signés de Catherine de Nouveau, *Bib. Nat. Manus. Pièces originales, 462, dossier 10294, f° 30.* Le même registre conserve, ff 33 à 40, des reçus signés de Charles de Bourdeille, comte de Matha, s'échelonnant de 1642 à 1657.

(17) Lettre de Mazarin du 15 octobre 1643 au prince Thomas de Savoie-Carignan, cinquième fils de Charles-Emmanuel. *Lettres de Mazarin*, éd. Chéruel, I, 419.

(18) *Bib. Nat. Manus. Dossiers bleus, 123, dossier 3030, f° 28.*

(19) Cardinal de Retz, *Mémoires*, II, 170.

(20) *Demandes des princes et seigneurs qui ont pris les armes avec le parlement et le peuple de Paris*, dans Moreau, *Choix de Mazarinades*, I, 436.

ses sentiments intimes peut-être, l'entraînait à se ranger aux côtés du Parlement et du peuple de Paris dans cette guerre civile. Le résultat de cette attitude séditieuse ne se fit pas attendre et c'est Loret, en sa gazette rimée, qui nous en informe, le 20 mai 1650 :

> Ordre exprès mardy l'on porta
> A Fonterailles et Matha,
> Pour des raisons particulières,
> De s'en aller dans leurs chaumières.
> Fonterailles a délogé,
> Mais l'autre encor n'a point bougé.

Il dut cependant s'exécuter aussi, pour éviter les cachots de la Bastille; il se retira sagement au château familial de Bourdeille, dans son Périgord natal. L'ennui de l'exil pesa bientôt lourdement sur les épaules de Matha. Il regrettait la joyeuse société de ses compagnons parisiens, où, parmi d'accortes jouvencelles, on faisait de si succulents festins. Son éloignement chagrinait aussi ses amis. Scarron, en particulier, qui ne manquait jamais autrefois d'inviter Matha, d'Elbène et le comte de Vivonne à dîner quand il avait quelque pâté savoureux ou quelque chapon du Mans, expédié par Costar, à déguster, déplore l'absence de Matha. Il écrit au comte de Vivonne :

> M. de Matha est en Saintonge; je voudrois bien qu'il fût à Paris, vous auriez encore moins à craindre de vous ennuyer quand vous auriez la bonté de venir voir votre très humble serviteur (21).

Pour mériter son retour en grâce à la cour, l'ancien capitaine des Gardes du Roi se laisse oublier un moment en sa lointaine province, où il peut méditer à son aise sur les fâcheuses conséquences d'une attitude de révolte. Au bout de quelques mois sans doute, il fait demander au roi son pardon par quelque ami bien en cour, donnant comme gage de sa fidélité sa conduite soumise à Bourdeille. La Reine-Mère et Mazarin se laissent fléchir et

(21) Scarron, *Œuvres*, 1786, I, 262-265.

Louis XIV accorde la grâce sollicitée par cette lettre qui tire notre homme de l'exil :

M. le comte de Matha,
La prompte obéissance que vous m'avez cy-devant rendue en vous retirant dans vostre maison ainsi que je vous l'avois commandé me donnant à présent sujet de croire que votre séjour en cette ville sera plus tost utile que préjudiciable au bien de mon service, je vous écris la présente par l'advis de la Reyne Régente Madame ma Mère pour vous dire que je trouve bon que vous reveniez en cette ville pour y demeurer avec votre famille et m'assurant que vous m'y donnerez une entière satisfaction de votre conduite et que j'auray occasion de vous faire ressentir des effets de ma bonne volonté, je prie Dieu qu'il vous ayt, M. le comte de Matha, en sa Sainte Garde. Ecrit à Paris, le 26 novembre 1650.

LOUIS (22).

Revenu à Paris, le comte de Matha prétend rattraper le temps perdu pendant ses six mois d'exil. Enfin vont reprendre ces chères galimafrées avec les meilleurs biberons de l'époque et, comme le comte n'est point l'image même de la fidélité, Mme de Bourdeille aura plus d'une fois à se plaindre de ses aventures extra-conjugales.

Matha porta ses regards assez haut; il n'hésita point à cajoler Mme la duchesse de Longueville, la propre sœur du Grand Condé et du prince de Conti. S'il faut en croire même Tallemant des Réaux, il serait arrivé à ses fins et aurait fait crever de jalousie Conti, débauché fameux qui devait finir ses jours confit en dévotion et qui avait été amoureux de sa sœur :

Pour Mme de Longueville, ce qui le broüilla avec luy (le prince de Conti), ce fut la galanterie de Matha; car le prince, qui avoit eu la vision qu'on crust qu'il avoit couché avec sa propre sœur dont il avoit esté amoureux, ne trouvoit pas bon que Matha eust l'avantage sur luy (23).

En vérité, il avait une manière de faire la cour aux

(22) *Bib. Nat. Manus. Chérin*, 34, dossier 712, f° 75.
(23) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, V, 298.

dames qui se ressentait fort de son passage dans les corps de garde. Une chanson qu'il fit pour Mme de Longueville, restée inédite, le restera sans doute longtemps encore, en raison de la crudité de ses termes (24). Notre poète amateur commençait par se gausser de certaine infirmité intime de la duchesse de Brissac, femme d'un autre frondeur enragé, qui courtisa longtemps Marion de Lorme. Puis, d'une manière non équivoque, Matha signifiait à la duchesse qu'il recherchait un tout autre chemin que celui de son cœur. Les chroniqueurs, nous l'avons vu, affirmèrent qu'il le trouva sans peine, n'en déplaise à Victor Cousin, qui se fit malencontreusement le défenseur de la vertu de toutes les femmes galantes du grand siècle.

Le comte de Matha n'était point homme à s'éterniser dans les mêmes amours; dès qu'il avait possédé quelque maîtresse, il ne pensait qu'à entreprendre de nouvelles conquêtes.

Il fréquentait assidûment la cour galante de Mademoiselle, qui venait de faire tirer le canon de la Bastille. Ses *Mémoires* nous le montrent un de ses familiers dès 1655 (25) à Saint-Fargeau. Pour lui, elle faisait même jouer la comédie. Il hantait d'autant plus volontiers le salon de la grande Mademoiselle qu'il était furieusement amoureux d'une de ses dames d'honneur, Mme de Frontenac. Celle-ci goûtait fort la conversation piquante et vive de notre épicurien et lui rendait bien volontiers de grands témoignages de sa passion. Constamment, elle abandonnait Mlle de Montpensier, qu'il eût été de son devoir de ne point quitter, pour converser à l'écart avec son galant. Leur liaison était si peu dissimulée que Mademoiselle dut réprimander sa dame d'honneur sur son manque de discrétion. La pauvre Mme de Frontenac n'en essuya point sans peine la honte publique (26).

(24) *Bib. Nat. Manus. f. fr. 12.639, f° 25.* Les vers en sont d'ailleurs bien mauvais.
(25) Mlle de Montpensier, *Mémoires*, éd. Chéruel, 1858, II, 316.
(26) *Ibidem*, p. 433.

Ainsi, de femme en femme, Matha papillonnait toujours, cherchant le plaisir facile, ne s'attardant point près des cruelles et quittant assez tôt celles qui ne lui résistaient pas pour ne pas tomber lui-même en servitude (27).

Son air galant et ses qualités d'amoureux attiraient vers lui toutes les femmes au cœur tendre; mais celles-ci goûtaient aussi sa conversation amusante et ses saillies. Selon M^me^ de Caylus, c'était « un garçon d'esprit infiniment naturel et par là de la meilleure compagnie du monde ». Dans ses *Souvenirs*, M^me^ de Caylus nous a conservé quelques-uns des bons mots, assez cruels, du comte de Matha (28).

Un jour, par exemple, la maréchale d'Albret, fort connue pour son ivrognerie, se regardait dans une glace et, se trouvant le nez rouge, se demandait tout haut : « Mais où est-ce que j'ai pris ce nez-là? — Au buffet », répondit entre haut et bas Matha, qui se trouvait derrière elle.

Il s'en prenait souvent à cette pauvre maréchale d'Albret, que les chroniqueurs nous représentent comme une des plus frénétiques amoureuses du XVII^e^ siècle. Un jour qu'elle était tout attristée d'un deuil récent et qu'elle refusait de prendre toute nourriture, Matha lui dit simplement : « Avez-vous résolu, Madame, de ne manger de votre vie? S'il en est ainsi, vous avez raison. Mais si vous avez à manger un jour, croyez-moi, il vaut autant manger tout à l'heure. » Sur quoi la maréchale, persuadée, se fit apporter un gigot de mouton qu'elle arrosa sans doute abondamment, à sa manière accoutumée.

§

Les dernières années de notre libertin furent attristées par des procédures sans fin. Son beau-frère, Hiérôme

(27) Le *Manus. f. fr. 12723, f° 379 de la Bib. Nat.* nous apprend que Matha fut aussi, avec d'Albret, Lauzun et quelques autres, l'amant de M^me^ de Brancas.
(28) Ed. Raunié, 1881, pp. 15-16.

de Nouveau, était mort perclus de dettes. Ses créanciers entamèrent de longs procès. Pour en finir, Matha, qui avait une grosse fortune personnelle, racheta tous les droits des créanciers de la succession moyennant la somme assez rondelette de 1.216.000 livres. Outre le château du défunt, ses meubles et de nombreuses rentes, Matha acquérait ainsi la part de Hiérôme de Nouveau, évaluée à 580.000 livres dans le Grand Bureau des Postes de Paris (29).

Quelques années plus tard, par la mort de son cousin François-Sicaire de Bourdeille, survenue le 8 mai 1672 (30), Matha recueillit tous les titres de la branche aînée des Bourdeille. En particulier, François-Sicaire était sénéchal du Poitou. M. de Montausier avait écrit au roi pour lui demander cette charge en faveur de son beau-frère, M. de Laurière. Le roi l'ayant accordée, Matha réclama et remontra au roi que, depuis plusieurs générations, cette charge était dans la famille de Bourdeille. Il était donc naturel qu'il la sollicitât pour lui-même. Louis XIV voulut la reprendre à M. de Laurière, mais M. de Montausier répondit simplement au roi que son beau-frère en avait reçu des compliments dans toute la province et qu'il n'était plus possible de lui retirer cette charge. Louis XIV, piqué au vif, répondit : « Eh bien! je la lui laisse pour trois ans, mais je la donne ensuite pour toujours au petit Matha (31) ».

Hélas! le « petit Matha » ne prit jamais possession de cette charge; deux ans plus tard, il tombait fort malade; sa femme, pieusement, fit venir un prêtre à son chevet pour le confesser. Mais notre libertin, qui avait

(29) Contrat notarié du 10 août 1668. *Bib. Nat. Manus. Pièces originales, 2128, f° 75.* Cet acte précise que Matha et sa femme habitaient au Marais, rue Neuve-Saint-Louis. Voir aussi *Bib. Nat. Manus. Dossiers bleus, 498, dossier 12899, f° 2.* Arrêt du Parlement de Paris sur cette affaire; *Bib. Nat. Manus. Pièces originales, 462, dossier 10294, ff 41, 44, 50, 51.* Reçus de rentes provenant de la succession de Hiérôme de Nouveau, datés de 1671 et de 1672.

(30) *Arch. Départ. de la Dordogne,* E. 108.

(31) Lettre de M^me^ de Sévigné à M^me^ de Grignan du 13 juin 1672.

toujours fait profession de mécréant, écoutait avec impatience les exhortations du pauvre curé. N'y tenant plus : « Je donnerais dix mille écus, dit-il enfin, pour être aussi sot que cet animal-là (32) ». Le comte de Matha ne se releva pas de cette maladie; il envoya promener le prêtre, ne se souciant point de lui confier l'histoire peu édifiante de sa vie et d'énumérer ses multiples péchés de gourmandise et de luxure; c'est pourquoi dans une lettre à Charles d'Aubigné du 6 septembre 1674, Mme de Maintenon nous apprend, sans autre commentaire, que « Matha est mort sans confession » (33).

GEORGES MONGRÉDIEN.

(32) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, VI, 78.

(33) *Correspondance de Mme de Maintenon*, éd. Th. Lavallée, I, 217. Matha était mort le 14 juillet 1674 et avait été inhumé aux Carmes déchaussés (*Bib. Nat. Manus. Dossiers bleus, 123, dossier 3030, f° 28*). Sa femme lui survécut quinze ans, jour pour jour; elle fut également inhumée aux Carmes déchaussés le 14 juillet 1689 (*Bib. Nat. Manus. Nouv. acq. franç. 3615, n° 1171*).

# LE MÉDECIN FRANÇAIS AU MAROC

Tous les voyageurs, à quelque pays qu'ils appartiennent, qui ont visité le Maroc, sont unanimes à en proclamer, depuis le régime du Protectorat, le développement prodigieux.

« Les Français, écrit Walter B. Harris très justement, avaient l'expérience de l'Algérie et de la Tunisie. Ils avaient étudié notre expérience en Egypte. Ils savaient ce qu'il fallait adopter et ce qu'il fallait éviter. » Cette remarque s'applique tout spécialement à l'organisation médicale au Maroc. Et les directives tracées à ce sujet par le maréchal Lyautey, dès son arrivée à la Résidence en 1912, sont considérées encore aujourd'hui comme fondamentales.

L'idée en elle-même n'était pas nouvelle.

§

**La conception Lyautey du médecin colonial.** — On a fait quelque bruit, il y a peu de temps, autour de ce qu'on a appelé les « attachés médicaux d'ambassade ». Il paraît que certains grands pays européens ont découvert que les médecins pouvaient parfois remplacer les diplomates. La méthode pourtant n'est pas récente. Rien qu'au Maroc, à la cour des chérifs saadiens, il y a plus de trois siècles, les médecins français Guillaume Bérard, Etienne Hubert et Arnould de Lisle jouèrent un rôle de premier plan. Si, plus tard, ce sont toujours les missions scientifiques de caractère médical qui sont le mieux accueillies, il faut cependant arriver à la fin du XIX^e^ siècle pour cons-

tater, à la cour chérifienne, l'influence prépondérante du « toubib »; dans cette période, c'est le docteur Linarès, dont l'autorité morale auprès du Makhzen est telle qu'il est le seul officier que Moulay El Hassan garda auprès de lui durant son expédition du Tafilalet.

Partout, dans nos diverses colonies, en Indochine, au Tonkin, à Madagascar, en Afrique occidentale aussi bien que dans l'Afrique méditerranéenne, la pacification du pays avait marché de pair avec l'hygiène et l'assistance. Les médecins militaires venant avec les troupes d'occupation avaient immédiatement entrepris la lutte contre la variole, la peste, le paludisme, le typhus et les autres fléaux épidémiques. Déjà, en 1901, étant à Madagascar, Lyautey estimait qu'avec de bons vaccins contre la variole, on pourrait réduire au minimum l'opération militaire, et il télégraphiait au général Gallieni, son chef et son maître : « Si vous pouvez m'envoyer quatre médecins de plus, je vous renvoie quatre compagnies ».

Mais cette formule était encore trop rigide; le médecin dépendait trop du commandement; il demeurait militaire avant que d'être médecin : il n'avait pas d'initiative, pas de liberté d'action, pas de stabilité; il passait comme passent les troupes, n'avait pas le temps de s'intéresser aux populations qu'il rencontrait, était dans l'impossibilité de se dévouer à elles corps et âme.

La conception de Lyautey au Maroc innova en ce sens qu'il organisa une assistance médicale indépendante de la médecine militaire proprement dite. Cette assistance était bien assurée au début par des médecins militaires, mais ils avaient en quelque sorte leur autonomie; ils étaient investis d'une mission spéciale qui consistait à s'occuper exclusivement des populations indigènes. Bien mieux, Lyautey créa pour eux ce qu'il appela les « groupes sanitaires mobiles ».

Ainsi, le médecin se trouvait investi d'une fonction admirable. Avec ses mulets portant des paniers à médica-

ments, escorté d'un ou deux infirmiers et de quelques « mokhaznis » à cheval, le fusil en bandoulière, il allait en tournée partout où le devoir l'appelait, pour soigner les pauvres gens. Il chevauchait ainsi plusieurs semaines dans des pays inconnus, recevant l'hospitalité chez des caïds soupçonneux, dressait sa tente, vaccinait, distribuait comprimés, pilules et pommades aux indigènes accourus; puis il repartait plus loin, dans le bled ou dans la montagne, n'ayant d'autre arme que celle de la science médicale apte à guérir ou consoler.

Les médecins n'étaient pas seulement des savants, amoureux de leur art; ils étaient, selon les mots de Lyautey, « des âmes généreuses, aimantes et convaincues ». Et il ajoute ces lignes admirables :

J'atteste qu'il n'y a pas de profession où j'en ai rencontré de telles, plus que chez le médecin. Voyez-le auscultant le malade qu'on lui amène, la tête appuyée sur son cœur. S'il est celui que j'ai si souvent rencontré ayant l'âme de sa profession, c'est bien sur le cœur de son malade qu'il se penche, pas seulement pour en écouter les pulsations, mais pour le comprendre et gagner sa confiance, les yeux dans les yeux. En ai-je connu, tel ce docteur Cristiani que la population de Fez, à son retour du front, accueillit comme elle n'accueillit jamais un sultan; et tant d'autres dont les noms me viennent aux lèvres, mais ils sont trop, se donnant tout entiers, faisant le sacrifice total de leur temps et de leur bien-être. Certes, l'expansion coloniale a ses rudesses; elle n'est, certes, ni sans reproche, ni sans tare, mais si quelque chose l'ennoblit et la justifie, c'est l'action du médecin comprise comme une mission et un apostolat.

Voilà les hommes qui ont aidé à pacifier le Maroc. Au fur et à mesure que l'action militaire s'est enfoncée vers les régions dissidentes ou insoumises, les zones immédiates de l'arrière ont seules conservé les groupes sanitaires mobiles, qui sont devenus civils; mais ce sont les mêmes hommes ou leurs disciples immédiats qui sont restés, et ont gardé par conséquent le même sens du devoir et du plus généreux dévouement.

§

**Avec les groupes sanitaires mobiles de la région de Marrakech.** — Le dimanche 6 janvier 1929, vers deux heures de l'après-midi, par un temps de beau mois de juin de France, ciel bleu, soleil éclatant, brise légère, je quitte Casablanca pour Marrakech, dans un autocar confortable et tout neuf. La route est droite, la chaussée ferme et goudronnée, sans poussière : l'auto file à 60 kilomètres à l'heure dans une contrée ondulée, verte et fertile, mais sans arbres, ce qui provoque toujours la grande surprise du voyageur.

Voici pourtant quelques palmiers, mais ils sont misérables et isolés. Puis dans le couchant là-bas, sur la gauche, émergent les glaciers mal éclairés de l'Atlas, tandis que tout près de nous, la chaîne des Djebilet détache sur l'horizon brouillé sa barre bleue déchiquetée.

On franchit les Djebilet. Dans le jour qui tombe, on devine la large plaine du Haouz, le Tensift, gros oued avec son pont de 350 mètres, la fameuse palmeraie et les remparts de Marrakech que domine, dans le crépuscule, la coupole de la Koutoubia. Nous sommes bientôt sur la célèbre place Djemaa El Fna. Il est près de 7 heures. Il fait nuit. Mille feux brillent sur la place, encore pleine de monde, et qu'animent, aux sons des battements des mains et du tambourin, les derniers airs désolés et nasillards des danseurs chleus.

§

**L'Hôpital Mauchamp.** — Je me fais conduire tout de suite à l'hôpital Mauchamp, que dirige avec une compétence éprouvée le Dr Guichard. Le docteur, dont les yeux bleus vous regardent avec bonté, est un sage et un modeste. Il ne parle jamais de ses campagnes, comme les vieux briscards ; et cependant, depuis 1906 qu'il est arrivé au Maroc, il lui serait facile d'évoquer mille souvenirs

vécus et dramatiques. Il était à Mazagan, quand son prédécesseur à Marrakech, le Dr Mauchamp, y a été assassiné, le 19 mars 1907, par des fanatiques, dans des circonstances qui n'ont jamais été complètement éclaircies.

Ce n'est qu'en 1910 que le Dr Guichard est venu prendre la direction du dispensaire indigène fondé par le Dr Mauchamp. C'est un peu plus tard que fut créé, à l'extrémité de ces jardins de la Mamounia, si justement renommés et chantés par Chevrillon, l'hôpital indigène actuel, auquel se rattachent des événements historiques pleins d'intérêt.

Les premières années de séjour du Dr Guichard à Marrakech ne furent pas sans danger. C'est surtout en 1912, après la grave révolte du tabor de Fez et l'abdication ultérieure du Sultan Moulay Hafid, remplacé, le 12 août, par son frère Moulay Youssef, que la situation devint critique. Un prétendant du nom d'El Hiba se proclama sultan et marcha avec ses partisans sur Marrakech, où il entra en vainqueur le 17 août.

A cette date, depuis quelques jours, les colonies européennes étaient parties pour rejoindre la côte. Seuls restaient quelques officiers, dont le commandant du tabor, le consul de France, son adjoint, et naturellement le médecin, toujours le dernier à quitter son poste, soit en tout six ou sept Français. Le 13, ces quelques retardataires avaient bien essayé de prendre le chemin de Safi, mais ils avaient été accueillis par des coups de fusil un peu avant le gué de l'Oued Tensift, et avaient dû rebrousser chemin au plus vite, en attendant les événements.

Le 18 août, El Hiba était installé au Dar El Makhzen, ou palais du sultan. Le 19, à 11 heures du soir, il donna l'ordre de lui conduire les Français. Ceux-ci passèrent devant les soldats bivouaquant dans le Mechouar, mangeant et chantant autour des feux, comme dans une scène de Salammbô : certains se portaient à leur rencontre, leur mettaient des lanternes sous le nez et les dévisageaient

avec dérision, en les traitant de « chiens de chrétiens ». Enfin à l'aube, on les relégua dans une petite chambre du palais mesurant 4 mètres sur 4, et c'est là qu'ils demeurèrent pendant trois longues semaines, se demandant avec anxiété chaque jour quel sort leur était destiné.

Le Dr Guichard a raconté avec un humour simple et charmant quelques détails de cette émouvante captivité. Je relève cette anecdote. Des caïds, amis d'El Hiba, étant venus lui apporter de nouveaux contingents, voulurent voir les prisonniers, et plus particulièrement le Consul de France. Ils aperçurent, accroupi dans un coin, un pauvre diable « vêtu d'une chemise arabe, coiffé d'une rezza sale, ne s'étant lavé ni rasé depuis trois semaines, chaussé d'une seule chaussette, l'autre lui servant de chekara pour ranger ses papiers. Ce fut pour eux une vraie déception. Leurs illusions sur la majesté consulaire s'envolaient. Ils ne pouvaient en croire leurs yeux et disaient avec ahurissement : « *ada l'counsul! ada l'counsul.* » Mais dans la nuit du 6 au 7 septembre, leur ahurissement se changea en fuite et les troupes du colonel Mangin, pénétrant dans Marrakech, délivrèrent nos compatriotes.

§

**L'Infirmerie indigène de Demnat.** — L'hôpital Mauchamp, ouvert exclusivement aux indigènes, est un vaste établissement avec de multiples pavillons, comme on peut en organiser dans une grande ville. Des infirmeries indigènes ont été prévues par le Protectorat pour les agglomérations moins importantes. C'est pourquoi, le mardi 8 janvier, je me rendis à Demnat pour voir l'une d'elles en plein fonctionnement.

Midi. Nous sommes à l'infirmerie indigène. C'est l'heure de la visite. Une cinquantaine de femmes aux vêtements de couleurs voyantes et variées, le visage généralement découvert, sous la surveillance d'une matrone, attendent complaisamment, assises en devisant

sous les oliviers plus que centenaires, que leur tour d'examen soit arrivé. Près d'elles, des consultants nombreux sont venus de très loin, les uns à pied, les autres à cheval, âne ou mulet, pour demander au toubib la guérison de leurs maux.

Le Dr Madelaine, calme dans son sarrau tout blanc, poursuit son examen avec mansuétude. Ses yeux répandent la bonté : chauve, les oreilles aux écoutes, les moustaches tombantes, avec sa barbe un peu en désordre, on ne dirait jamais que cet homme à l'aspect si débonnaire, mi-distrait, mi-indolent, fut l'âme de résistance héroïque de la première occupation du Tafilalet. L'histoire vaut d'être contée.

Le Tafilalet est cette région située au delà des pentes sud de l'Atlas, dans cette zone marocaine qui touche aux confins algériens de l'Oranie. Actuellement, en pleine insoumission, elle est le repaire des bandes guerrières qui se sont livrées à des attaques sur de paisibles colons, ont même participé à l'assassinat récent du général Clavery, et à l'affaire plus récente encore d'Ait-Yacoub. Le Tafilalet est une immense oasis de 50 kilomètres de long, qu'arrose l'Oued Ziz; ce serait, au dire de ceux qui l'ont visitée, un véritable paradis saharien avec ses palmiers, ses jardins, ses arbres fruitiers, ses céréales et ses riches pâturages. Convoité de tout temps par les sultans du Maroc, dont la dynastie Alaouite, actuellement régnante, est originaire, il a donné lieu à diverses expéditions de leur part, dont la dernière fut celle de Moulay Hassan, dans l'été 1893. Mais les tribus berbères de ce pays sont toujours demeurées plus ou moins indépendantes.

Aussi Moulay El Mahdi, Khalifa du sultan Moulay Youssef, dans le Tafilalet, insista-t-il dès le retour du général Lyautey au Maroc, en juin 1917, pour qu'une mission fût envoyée dans cette région, se portant garant de la réussite de l'affaire et du succès de la pasification



MER MEDITERRANEE
OCEAN ATLANTIQUE
ALGERIE
OUDJDA
KENITRA
TAZA
FES
MEKNÈS
CASABLANCA
AZROU
MAZAGAN
SETTAT
OUED ZEM
KA TADLA
EL KELAA
MARRAKECH
CHICHAOUA
AIT OURIR
DEMNAT
MOGADOR
AGADIR
TAROUDANT
ATLAS
BOU DENIB
COLOMB-BECHAR
TAFILALET

future. Le général Lyautey hésita d'abord, puis se décida à envoyer une mission composée d'un officier, d'un interprète et d'un médecin, le Dr Madelaine.

Alors commence l'invraisemblable aventure. Ces trois officiers, avec sept hommes d'armes du pays même — des Mokhaznis — gagnent le Tafilalet, en partant de Bou-Denib, à une centaine de kilomètres plus au nord, et viennent s'installer dans la kasba de Tighmart, en plein pays ennemi.

Il faut voir et admirer le calme imperturbable avec lequel le Dr Madelaine raconte les événements qui se sont succédé depuis le jour de son arrivée, le 21 octobre 1917, jusqu'à celui de son départ, le 4 août 1918 — c'est-à-dire pendant près de neuf mois. Je détache de ce récit quelques faits merveilleux ou tragiques, qui prouveront à quel point l'importance du médecin est capitale dans des situations aussi extraordinaires.

Il y a deux jours à peine que Madelaine est à Tighmart quand une délégation d'Arabes le réclame à grands cris pour se rendre d'urgence auprès d'un vieux caïd qui se meurt. Sans hésiter, le docteur, n'écoutant que son devoir d'humanité, seul et sans arme, se laisse conduire auprès de l'illustre malade. Devant la porte de la kasba, deux cents indigènes sont déjà réunis; mais au fur et à mesure qu'il s'avance dans la palmeraie sans fin, l'escorte s'accroît de minute en minute; et ils sont bientôt cinq ou six cents qui l'entourent et l'accompagnent. Les plus audacieux s'approchent de lui en riant et gesticulant, certains vont même jusqu'à lui tirer la barbe, en signe de réjouissance. Sans se départir de son sang-froid, confiant dans son étoile, Madelaine suit la meute déchaînée. Il sait très bien que, suivant le résultat obtenu, selon qu'il sera bon ou mauvais, il sera adoré à l'égal d'Allah, ou sans doute maltraité comme un vil chrétien.

Le voici enfin arrivé : on l'introduit devant le caïd vénérable, qui se tord dans les affres de la douleur et

le supplie de le délivrer de son terrible mal. D'un coup d'œil rapide, le praticien sagace a fait le diagnostic de rétention d'urine; il sort de la poche de son veston un jeu de sondes soigneusement enveloppées dans une gaine antiseptique, en choisit une et, après l'avoir trempée dans de l'huile d'olive qu'on lui apporte sur sa demande, pénètre du premier coup dans la vessie.

Alors. c'est l'allégresse délirante. Le caïd, dont la souffrance s'atténue rapidement au fur et à mesure que la vessie se vide, montre une physionomie épanouie de bonheur. Ses fidèles sujets, en voyant le liquide s'échapper de la sonde, sont saisis d'admiration et crient au miracle. Le caïd se lève : il est guéri et souriant; il embrasse son sauveur. Et c'est au milieu des chants de joie, des danses folles et des bruyantes acclamations de reconnaissance que le toubib est reconduit à la kasba de Tighmart, où l'émotion est à son comble.

Là, en effet, le capitaine n'a pas été averti du départ de Madelaine; il est à sa recherche depuis plusieurs heures, et pris d'une inquiétude encore plus grande en entendant l'infernal tapage qui se répercute jusqu'à lui. Il se précipite vers la porte, et aperçoit le docteur, la physionomie heureuse, et qu'on fête à l'égal d'un héros.

— Docteur, lui dit en l'apercevant cet officier, esclave de la consigne, mais surtout rendu furieux par la peur qu'il a éprouvée de la disparition de son camarade, vous méritez deux jours d'arrêt pour être sorti sans permission.

Malgré l'assurance du khalifa Moulay El Mahdi, les affaires du Tafilalet commencèrent à se gâter sérieusement à la suite de l'assassinat de l'officier interprète, le 3 juin 1918. Relevé le 4 août, Madelaine put mettre aussitôt le haut commandement très exactement au courant de la situation. Le 9 août, deux colonnes françaises tentaient de délivrer les investis de la kasba de Tighmart; mais ils durent attendre jusqu'au 15 octobre pour

être définitivement évacués. Depuis, malgré les attaques du général Poeymirau en janvier et février 1929, la région est toujours demeurée dangereuse.

§

**Séances de vaccination.** — Au fur et à mesure que le réseau routier se développe, les sentiers muletiers s'élargissent et l'auto remplace sur de longs parcours la traction animale. Ainsi, les groupes sanitaires mobiles deviennent de plus en plus automobiles tout autour des grandes agglomérations comme Marrakech. Et c'est pourquoi le mercredi 9 janvier, au matin, j'accompagnai le Dr Dulucq, dans sa citroën sanitaire pour aller faire, avec son infirmier, une séance de vaccination chez le caïd Sektani, dans sa kasba d'Oumenast, à trente kilomètres de Marrakech, sur l'une des trois transversales qui coupent le Haut Atlas, dans la direction d'Amismiz et du col de Goundafa, vers Taroudant.

Le caïd nous reçoit en grand seigneur : il a une barbe blanche en collier, le nez fort, le regard droit, un rire loyal. Cet homme âgé fut dans sa jeunesse et son âge mûr un guerrier courageux. Au service du Sultan, il a combattu le général d'Amade, voilà près de vingt-deux ans. Le général se trouvant à le rencontrer, au hasard d'une récente mission au Maroc, lui dit en lui serrant la main : « Sans moi, tu ne serais pas ici ». — « Et toi non plus, sans moi », répliqua le caïd. Il a accompagné le sultan à Paris en 1926, et a conservé de son voyage un souvenir impérissable. Il lui arriva bien des aventures, qu'il raconte plaisamment, mais volontiers il reviendrait quand même en France, à condition qu'il fût seul et que ses dépenses fussent moins élevées. Il assure qu'elles atteignirent le chiffre de 120.000 francs, qu'il dut emprunter pour les payer, et qu'il n'est libéré de ses dettes que depuis cette année. Au demeurant, un excellent caïd qui prend les intérêts de ses sujets, et

seconde en particulier les efforts des médecins pour imposer la vaccination et prendre les mesures radicales contre le typhus.

Trois cents vaccinations ont été pratiquées le jour de notre visite, dans un coin de sa propre kasba mis à notre disposition. Mais ces vaccinations se font aussi dans des conditions plus modestes, selon les circonstances, ainsi qu'il arriva le lendemain. Cette fois, toujours avec le Dr Dulucq, nous allâmes dans la tribu des Touggana, à 52 kilomètres au sud de Marrakech, à l'est de la route qui part de cette dernière ville pour se diriger, en pays Glaoua, jusqu'à Telouet, sur le versant sud de l'Atlas.

C'était jeudi, jour de souk. Le Khalifa de la tribu, neveu du pacha de Marrakech, jeune noir aux traits fins et à la physionomie sympathique, avait fait dresser sa tente, en contre-bas du marché. Et après nous avoir offert la diffa classique, où l'on mange avec les doigts assis en rond autour du plat dans lequel chacun se sert, la vaccination commença. Elle porta sur plus de mille sujets — ce qui nous prit toute l'après-midi.

A côté de la tente, presque adossé contre elle, un barbier posait des ventouses derrière les oreilles d'un client, qui lui tournait le dos : de temps à autre, à l'aide d'un tube posé sur la ventouse, il aspirait du sang, qu'il crachait sur la terre avec désinvolture. Le client attendait patiemment, sans mot dire, que l'opération fût terminée. Ce barbier n'était, après tout, que notre chirurgien du moyen âge; et ce marché lui-même, établi en plein air, n'était-il pas aussi l'image d'une de nos foires de l'ancien temps? Mais le curieux de l'affaire, c'est que personne ne s'étonnait que, sur le même lieu, on pût voir s'exercer côte à côte les méthodes les plus modernes et les plus antiques, avec des clients, souvent les mêmes, pour des formules si opposées.

L'auto sanitaire ne peut passer partout. Et cependant,

entre les postes militaires qui sont à l'orée des zones insoumises et les zones pacifiées, il y a parfois des distances de plusieurs centaines de kilomètres. Si un foyer de variole ou de paludisme s'allume dans quelque douar perdu, là-haut, dans les montagnes, ou si quelques cas de typhus ou de peste sont signalés dans une kasba où l'on n'accède que par des sentiers presque inaccessibles, il faut bien que le médecin continue son rôle tutélaire. Alors, pour ces pénibles randonnées, on a conservé un groupe sanitaire mobile à traction animale, dont mon ami le Dr Subervie est actuellement le médecin-chef. Il se compose, comme celui des premiers pionniers de l'assistance médicale, les Cristiani, les Maire, les Chatinières, les Gaud, les Campaux et tant d'autres, de mulets ou de chevaux portant sur leur dos des caisses à médicaments. Saluons-les avant que leur disparition ne soit bientôt effectuée, sous l'influence du progrès civilisateur.

§

**Au groupe sanitaire de Mogador.** — Mogador est une des villes les plus connues de la côte atlantique du Maroc. Son nom, son histoire, son climat attirent les étrangers. De tout temps, des médecins français y séjournèrent, avec des succès professionnels qui eurent leurs bons et leurs mauvais jours. Mais depuis l'organisation du protectorat et la nomination l'année suivante, en 1913, du Dr Bouveret, comme médecin-chef de la région, l'assistance médicale a marché à pas de géant.

Alors que la plupart des touristes visitant le Maroc sont peu attirés par les hôpitaux, au cours de leur séjour, Mogador fait exception à la règle. L'œuvre de Bouveret est considérée comme une des curiosités de la ville : il est déjà entré de son vivant dans les anthologies de Mogador. Ce sont principalement les écrivains anglo-saxons qui ont su fixer sa physionomie si originale en ces termes emplis d'humour dont seuls ils gardent le secret.

La description remontant à 1921, que nous a laissée de lui V. C. Scott O'Connor dans *A vision of Morocco*, est charmante.

Le chirurgien, un homme de proportions herculéennes, écrit-il, me reçut sur le pas de la porte, dans une longue robe blanche au-dessous de laquelle perçaient des bottes à l'écuyère. Il n'était point, comme il me l'expliqua, un chirurgien militaire, mais un homme ayant des habitudes d'action qui allait à cheval chaque matin avec ses filles, par plaisir, et par devoir quand il partait en voyage à l'intérieur. Il aurait pu être pris, sous ces apparences, pour un Anglais de quelque gare frontière de l'Inde, mais il y avait bien des différences.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

J'ai vu un nombre d'hôpitaux splendides, organisés par la France depuis sa courte occupation au Maroc, écrit de son côté Mrs Eleanor Elsner dans *The Magic of Morocco* (1928), mais aucun ne m'a impressionné autant que celui du Dr Bouveret.

Elle parle de lui comme « du plus extraordinaire » (*wonderful*) des hommes et n'hésite pas à dire qu'il est un homme d'aussi grande personnalité que de belles proportions physiques.

Il est toujours permis à une femme, même de langue anglaise, d'être favorablement influencée par la complexion athlétique d'un gentleman. Il n'en est pas moins vrai que l'œuvre accomplie par le Dr Bouveret à Mogador est de premier ordre. En moins de quinze ans, il a pu édifier cet hôpital Eugène-Etienne qui n'avait qu'un ou deux lits au début et en compte aujourd'hui plus de 200. Sans doute, comme tous ses confrères venus de France, il a été l'apôtre, toujours sur la brèche, qui a rendu la santé et la vie à d'innombrables indigènes. Ses cures merveilleuses ont porté son nom au loin, et l'ont rendu familier aux populations déshéritées de ces régions. Les caïds voisins sont à leur tour devenus ses amis depuis le jour où, un peu comme Madelaine, il réussit par une savante urétrotomie à rendre au plus puissant d'entre eux la

liberté de sa vessie et à lui procurer ainsi l'immense bienfait de pouvoir désormais uriner sans souffrance.

Son intérieur est à l'image de cet homme d'ordre, administrateur-né! Tout est rangé, classé, méthodiquement organisé. Il sait tout, il est au courant des dernières nouveautés de la thérapeutique médicale ou chirurgicale. Sur les tables ou les murailles de son salon, les cadeaux et les souvenirs, en nombre imposant, sont tous inventoriés. Je prends au hasard, dans une splendide collection de poignards suspendus au-dessus de tapis admirables, le premier qui me tombe sous la main. Je m'extasie sur ce travail ciselé merveilleux. Des caractères arabes incrustés dans l'argent frappent ma vue. Bouveret a deviné mon désir :

— C'est la plus belle inscription de poignard que je connaisse. Et il me la traduit : « Ce n'est pas pour toi qui le regardes ». N'est-ce pas, en effet, d'un raffinement d'esprit délicieux et charmant ?

§

**En tournée médicale.** — J'ai changé de région. Mais la besogne médicale est partout la même. J'accompagne le dimanche, 13 janvier, à 9 heures du matin, le Dr Sallard qui va dans un souk, entre Safi et Mogador, sur les bords du petit oued M'ramer, affluent du Tensift .L'endroit est ravissant. On s'installe sous les oliviers au feuillage sombre et on vaccine pendant plusieurs heures tous ceux qui présentent leur bras à la pointe du vaccinostyle. Puis, après la diffa classique prise en commun avec les notabilités présentes, nous nous rendons chez le Caïd El Hadji, malade.

Le Caïd est celui qui nous avait somptueusement reçus le 7 avril 1928, à l'occasion d'un Congrès médical. A l'entrée du pont de l'oued Tensift, dans un site particulièrement choisi, il nous avait fait les honneurs de ses domai-

nes comme il sied à un grand de la terre, monté sur un cheval blanc.

La piste, pour se rendre à sa kasba, est longue et tortueuse. Il faut, par deux fois, traverser à gué le Tensift, près de son embouchure dans l'Océan. La première fois, tout va bien, mais la seconde, le moteur cale en plein au milieu du gué. Et voilà le docteur, ainsi que son infirmier qui se mettent pieds nus pour marcher dans l'oued glacé et inspecter le moteur. Bientôt, il repart. Comme Moïse, nous sommes heureusement sauvés des eaux. Et nous montons la pente qui nous conduit chez le caïd.

Il est assis devant sa porte, à l'intérieur de l'enceinte que nous franchissons tout d'abord. Il me reçoit fort courtoisement. Je reconnais bien le même homme d'il y a huit mois, grand, fort, d'imposante stature, la barbe blanche, avec son allure de patriarche, les yeux toujours perçants, mais trahissant une certaine inquiétude. Le caïd paraît las. On le sent fatigué. Il a maigri. Depuis qu'on lui a découvert de la glycosurie, il est préoccupé de son état, et veut avoir constamment près de lui un infirmier. Néanmoins, notre visite le distrait et, en prenant du thé à la menthe, nous devisons de choses et autres jusqu'au moment du départ. Il fait nuit quand nous repassons le premier gué du Tensift : dans ses eaux descendantes vers la mer, se mirent le croissant lunaire — image symbolique du Maroc — et Vénus, étoile du berger, qui scintille toujours.

Mogador est la région de l'arganier, dont l'étendue en forêt s'étend dans une zone qui mesure environ 50 kilomètres de largeur sur 150 kilomètres de longueur, par rapport à la côte. Le contraste est frappant pour le voyageur qui, venant de Casablanca ou de Marrakech, a parcouru des centaines de kilomètres sans rencontrer un arbre. Aussi cette région paraît-elle privilégiée. L'ombrage de l'arganier rappelle celui de l'olivier, auquel il ressemble au premier abord; mais son tronc est plus large,

plus noueux et plus court; son fruit ou argan, est plus gros que l'olive. Ses feuilles sont mangées par les chèvres; les chameaux et les bovidés avalent l'argan, dont ils rejettent le noyau. Celui-ci est alors ramassé par les indigènes qui le brisent pour en retirer l'amande avec laquelle ils fabriquent l'huile d'argan, utilisée dans l'alimentation et pour l'éclairage.

§

Vers Agadir et Taroudant. — Quand on est à Mogador, on veut connaître Agadir, à 177 kilomètres plus au sud. Il faut traverser le pays des Haha, accidenté, assez boisé, avec quelques vallons encaissés où serpentent des oueds. A Tamanar, une chaîne barre la route : il faut monter au bureau de renseignements, qui se dresse au bout d'une allée d'acacias du Japon, tel un château-fort inspectant l'horizon, en haut d'une terrasse flanquée de deux tours; et là, nous montrons nos papiers. Ils sont en règle, et l'homme bleu, le fusil sur l'épaule, gardien fidèle de la consigne sévère, enlève la chaîne et, en saluant, nous laisse maintenant passer.

La route sinueuse monte et descend, puis court droit au milieu d'arganiers magnifiques avec là-bas, vers la droite, la trouée d'Imi N'Tildi et la vue de l'Océan immense qui resplendit sous le soleil.

Maintenant la route s'est rapprochée du littoral atlantique qu'elle suit en corniche, en contournant le cap Ghir et ses grottes préhistoriques. Quelques refuges de pêcheurs sur la côte incertaine; des postes de guéteurs. Enfin Agadir, dont la citadelle toute blanche, avec ses tours et ses remparts en couronnement sur une haute falaise de 220 mètres, véritable nid d'aigle, domine, altière et menaçante, l'Océan qui vient mourir à ses pieds.

Agadir, nom lancé dans l'histoire contemporaine par l'apparition soudaine, en son port peu connu, du croiseur *Panther*, en juillet 1911. Guillaume II voulait, paraît-il,

protéger les intérêts de l'Allemagne dans le Sous. Il semble que les richesses de cette région aient été bien surestimées. La pauvreté, la noire misère, le typhus, y sont plus connus que l'abondance et la bonne santé. Une très grande partie de la main-d'œuvre est fournie dans tout le Maroc par les gens du Sous qui s'expatrient volontiers pour ne pas crever de faim. Mais leur exode est dangereux, car ils emportent trop souvent avec eux les germes du typhus, et répandent autour d'eux la terreur.

Au reste, mon passage à Agadir n'est qu'un relai. C'est à Taroudant que je veux aller, comme en un pieux pèlerinage, et apprendre sur place même comment un médecin sait mourir pour son devoir.

Le bas-Agadir, ou plus exactement Founti, petit village de pêcheurs, en bordure de la mer sur le port, dans une anse majestueuse, s'allonge et s'agrandit tous les jours, en prévision de son ouverture prochaine au libre trafic. Notre auto a fait son plein d'essence et fonce carrément sur la gauche. Nous croisons sur la route une escouade de tirailleurs sénégalais. Nous éloignant de la mer, voici des hangars avec une escadrille de goliaths : devant, un terrain d'atterrissage, où s'arrête le courrier France-Dakar-Buenos-Ayres. Quelques palmiers, des cactus décorent ce paysage triste que distraient, de loin en loin, des femmes berbères vêtues de bleu, qui cassent des cailloux sur la route, et quelques maisons aux murs pantelants, flanqués en encoignures de 2 ou 3 bastions carrés. On traverse à nouveau le Sous, et nous sommes peu après sous les remparts fauves de Taroudant, à moins de cent kilomètres d'Agadir.

Nous entrons par une des cinq portes de la vieille capitale berbère et passons dans des jardins et des vergers au milieu d'oliviers plus que centenaires, pour gagner, dans un site de conte de fée, le bureau des renseignements.

Calme et froid, ordonné, poli, méthodique, le médecin chef Pourteau nous arrache doucement à notre admira-

tion et nous convie à aller sans retard contempler le coucher du soleil dans la demeure du pacha; ce que nous faisons bien volontiers. C'est le fils du pacha qui nous reçoit aux lieu et place de son père, destitué de ses fonctions depuis plusieurs années pour ses folies de mégalomane. Après force salutations et compliments, comme il sied en ces contrées d'infinie politesse, nous montons les marches d'un escalier obscur, maigrement éclairé à la lueur d'une bougie et finissons, après avoir failli plusieurs fois nous rompre le cou, par aboutir au sommet d'un donjon. Il fait presque nuit. Le soleil a déjà disparu dans le couchant. On devine sur l'horizon la barre brune du Haut Atlas. A nos pieds, la ville étale ses terrasses vides et mornes : aucun bruit. Un vent frais nous glace le visage. Nous avons comme l'impression que notre dernière heure est arrivée. Le fils du pacha, touché de cette visite crépusculaire, timide et reconnaissant, multiplie les marques d'égard à notre intention. Il fait même allumer deux bougies pour nous aider plus facilement à descendre. On se croirait dans un sépulcre.

La traversée des souks, dans la ville envahie par les ombres du soir, n'est pas plus réjouissante. Les cases sont pauvrement éclairées par des bougies à la flamme incertaine ou des lampes à huile, dites juives, dont la lueur est encore plus pâle; de loin en loin, quelques lampes à acétylène jettent un jour blafard et cru sur les miséreux en haillons qui passent. Car tout ce peuple est pauvre, sale, déguenillé, sans avoir même de quoi acheter au marchand qui le lui offre ce mélange savamment préparé de poumon, de péritoine et de tripaille qui s'appelle *kaddoub* et qui n'est, comme son nom l'indique, que *mensonge*, surtout pour l'estomac.

La popote des officiers du Bureau des renseignements, qui nous reçoit fort cordialement, paraît se ressentir de ce milieu sans enthousiasme. Avons-nous apporté en venant de tristes souvenirs? On parle peu. On est sérieux.

On n'est pas très gai. L'ombre de Chatinières semble planer sur nous.

§

**Une victime du typhus.** — Paul Chatinières fut le premier titulaire du groupe sanitaire mobile de l'Atlas, dès septembre 1912, peu après l'entrée du colonel Mangin à Marrakech. Dans un livre documenté du plus haut intérêt historique, il nous donne les raisons du remarquable succès de son action. De 1912, c'est-à-dire depuis le moment où après avoir quitté Fez il est arrivé à Marrakech jusqu'en 1916, il a promené son ambulance dans tous les coins du grand Atlas marocain.

Escorté de deux cavaliers indigènes caracolant sur leurs petits chevaux, il planta la première fois sa tente de consultation chez les Aït Ymour, dans une oliveraie au pied de l'Atlas. Quand le khalifat qui les commandait lui eut souhaité la bienvenue et offert à l'arabe un repas copieux, les consultants s'approchèrent : d'abord, ce furent les hommes venus en éclaireurs, puis les femmes accompagnées de leurs enfants; il fallut les examiner tour à tour, les interroger, écouter leurs récits, leur distribuer des médicaments, les vacciner.

Puis, la tente roulée, Chatinières partit la monter plus loin, allant de village en village, invité par les caïds, et s'arrêtant ainsi, plus ou moins longtemps selon l'importance des agglomérations, chez toutes les tribus habitant le versant nord de l'Atlas, depuis les Hala sur la côte atlantique jusque chez les indigènes de Demnat, en direction de l'Orient. Ensuite, toujours consultant et vaccinant, il monta vers les cols de la chaîne, jusqu'à 1.800, 2.400 et 2.750 mètres d'altitude, plongeant de ses regards curieux jusque vers le Soudan marocain vers l'est, et redescendant dans l'attirante vallée du Sous vers Taroudant et Agadir, en direction de l'ouest.

C'est là, à Taroudant, où Chatinières venait de revenir

fin janvier 1928, pour lutter contre une épidémie de typhus, qu'il attrapa cette maladie à laquelle il succomba le 9 février, dans les circonstances les plus dramatiques.

Sa fin fut digne de sa vie d'apostolat. Il sentit tout de suite qu'il était perdu, et avant qu'il ne versât dans la lente agonie qui devait durer cinq jours, il adressa une lettre admirable au directeur de la Santé publique à Rabat, son chef et son ami :

Je viens vite t'écrire avant de perdre connaissance. Je ne veux pas que tu te croies responsable des événements qui peuvent se produire. Tu sais avec quelle joie j'ai pris ce poste et le bonheur que j'éprouve à me sentir au milieu de mes chleuhs.

Je te demande maintenant de t'occuper de ma femme et de mes enfants. Je sais que je peux compter sur toi et la Direction, et cela me donne une grande sérénité.

Si je succombe, je veux rester ici dans ce pays que j'aime, et auquel j'avais donné tout mon dévouement et toute mon âme.

Selon ses volontés dernières, le corps de Paul Chatinières a été enseveli dans l'infirmerie même de Taroudant, où il est mort, à peine âgé de 44 ans. Il fut couché sous un olivier centenaire, et face à l'Atlas dont les neiges éternelles furent la joie de sa vie.

Des officiers qui sont à cette table, un seul a connu cette époque tragique : le lieutenant Revel. Et il en parle encore avec une émotion véritable. Chatinières était venu, ici, avec sa femme : ils habitaient une maison un peu plus loin. Mais on le voyait chaque jour, pour les affaires de service qui s'étaient singulièrement compliquées par suite de l'épidémie de typhus qui décimait la population du Sous, et contre laquelle il fallait à tout instant prendre des mesures de désinfection et des dispositions de défense. On vivait dans une atmosphère de bataille, mais de cette bataille sournoise contre la contagion vis-à-vis de laquelle un officier, le plus brave qu'il soit, est complètement désemparé. Car il n'est pas d'adversaire plus caché,

plus déloyal, plus trompeur que la maladie, épée de Damoclès invisible, constamment suspendue sur la tête, et qu'aucun acte de la plus forte bravoure n'est capable de détourner de sa route.

Car l'épidémie continuait son œuvre douloureuse : Chatinières disparu, ses successeurs, les docteurs Amidieu et Sallard, contaminés à leur tour, puis évacués, deux pères franciscains de Rabat venus en renfort charitable pour secourir les médecins et soigner les typhiques, contractèrent le fléau : l'un d'eux, le père Pierre Le Comte, succomba le 9 mars. Et l'autre, le père Peyriguère, fut transporté d'office en auto à Mogador au plus mal et mangé par la fièvre. Le lieutenant Revel en personne dirigeait l'évacuation; mais en plein gué de l'oued Aït- Ameur, face à la Kasba Tamri, la voiture tomba en panne. Ce fut un instant d'indicible émotion. Mais peu après, le moteur ronfla de nouveau, on put arriver à bon port, et le Père Franciscain fut sauvé.

J'ai vu la maison modeste qu'habita Chatinières, et la chambre étroite où il s'éteignit doucement sans souffrance. Les escaliers sont si exigus qu'on ne put y faire passer son cercueil. C'est par la fenêtre de la chambre elle-même qu'il fallut le descendre, pour le transporter ensuite dans l'infirmerie indigène. C'est là que son corps repose encore aujourd'hui, reporté à quelques mètres de l'olivier centenaire sur un coin plus tranquille, au pied d'un figuier vénérable. Sa tombe, recouverte d'une plaque gravée de quelques inscriptions sommaires, est surmontée d'une petite croix de bois, d'une simplicité biblique. Près de lui, rapproché par le sacrifice, est inhumé le Père Le Comte. Je sais qu'on va leur élever, en ce lieu solitaire, un mausolée plus digne d'eux et de la France; mais rien ne remplacera, dans la mémoire des hommes, ces modestes souvenirs de deux héros, morts au service du devoir, et devant lesquels le passant ému que j'étais s'est incliné profondément.

§

**La médecine à Safi.** — Le 17 janvier après-midi, après avoir pris congé de Sallard, je montai dans l'auto de Maire, qui me conduisit allègrement à Safi, à moins de 50 kilomètres de là, par un temps merveilleux, à travers une région d'ondulations légères, verte et cultivée, parsemée de tapis aux fleurs violettes et mauves du plus joli effet.

Le Dr Maire est, lui aussi, un des apôtres inconnus de la médecine au Maroc. Il est pourtant le plus ancien ici, de tous ceux de sa profession; on pourrait presque dire qu'il appartient avec ses vingt-cinq ans de séjour, à la préhistoire de la pénétration médicale en ce pays.

C'est en naturaliste que Maire est d'abord venu au Maroc, de 1904 à 1907, comme membre de la mission ethnographique de Dyé. Mais ses qualités de médecin et d'élève de l'Institut Pasteur lui ont procuré bien des charges imprévues, qui n'étaient point pour déplaire à sa nature primesautière, pleine de fougue et d'initiative. On lui confia, à partir de 1907 jusqu'en 1910, le lazaret de Mogador. Ce lazaret fut installé dans l'île de Mogador et destiné à surveiller les Marocains qui revenaient, chaque année, du pèlerinage de la Mecque. Ce séjour à Mogador a laissé dans la mémoire de Maire des souvenirs incomparables. Il y avait à cette époque, à Mogador, trois ou quatre Français et un médecin belge qui avaient des âmes d'aventuriers. L'un faisait habilement la contrebande des armes; l'autre avait introduit une machine à vapeur et fabriquait, en cachette, dans une maison, du savon à bon marché. Quant au Belge, qui ne doutait de rien, il avait acheté le Sous pour le revendre, avec gros profit, au roi Léopold. Les pourparlers durèrent longtemps, plus d'une année, au bout de laquelle le savant docteur, s'apercevant qu'il avait été berné, jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Fixé définitivement à Safi depuis 1911, Maire y a été le témoin d'événements incroyables. Il a connu le caïd El Aissa, grand coupeur de têtes, terreur de la région. Brutal et doué d'une force herculéenne, ce caïd ordonnait à ses victimes de baisser la tête et la leur tranchait d'un seul coup de sabre. Il était d'une résistance physique extraordinaire. Etant venu un jour consulter Maire, qu'il honorait de son amitié, en proie à des douleurs affreuses de colique néphrétique, il n'écouta aucun de ses conseils, refusa tout médicament, et remonta à cheval pour rentrer chez lui à plus de trois heures d'étape.

Profitant des bonnes dispositions qu'il nourrissait à son égard, Maire n'hésita pas, bien des fois, à mettre ses ennemis à l'abri de son courroux sanguinaire. Un notable, sur le point d'être exécuté, réussit à s'échapper entièrement nu et, après avoir couru pendant toute une nuit, se réfugia chez le toubib, qui le sauva. Un autre notable, en remerciement de la protection de Maire, lui offrit le beau terrain sur lequel est aujourd'hui bâti le magnifique hôpital indigène, dirigé par notre courageux confrère.

Comme tous ses camarades du Maroc, je n'ai pas besoin de le redire, Maire s'est dévoué corps et âme à soigner les pauvres indigènes, décimés par tous les maux. Il a lutté, pied à pied, pour eux contre le paludisme, contre la peste, contre la syphilis, contre le typhus. Comme tant d'autres, du reste, il attrapa le typhus, dont heureusement il guérit. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les populations de Safi, qui ont vu depuis si longtemps à l'œuvre cet homme de bien, lui aient voué une touchante reconnaissance. Mille anecdotes, plus admirables les unes que les autres, courent à son sujet. En voici une.

Dans une zaouia, ou confrérie religieuse des environs, un jeune et beau garçon de sept ans venait d'être circoncis. L'opération avait été pratiquée selon le rite arabe,

et une hémorragie s'était déclarée, qu'on ne pouvait arriver à arrêter. Le père de l'enfant, un chérif, était dans la désolation la plus noire, car c'était le quatrième fils qu'on opérait, et les trois autres étaient morts dans les mêmes conditions. Le chérif manda les barbiers, les rebouteurs, mais le sang coulait toujours. En désespoir de cause, il fit venir un sorcier juif de réputation : il ne fut pas plus heureux. Alors, voyant son fils pâle et mourant, il sella un mulet et envoya quérir le médecin chrétien. Maire accourut aussitôt, lia l'artère qui saignait, et pratiqua des injections de sérum pendant plusieurs jours consécutifs jusqu'à ce que la guérison fût définitivement assurée. En revenant à lui, l'enfant, qui avait perdu connaissance et ne savait pas ce qui s'était passé, aperçut avec effroi le bon toubib à son chevet, qui venait de lui sauver la vie : — Que Dieu maudisse ton père! dit l'enfant, en retrouvant la parole.

Mais le chérif, reconnaissant, remit au docteur un lourd sac rempli de douros.

— Garde-le, lui répondit celui-ci. Donne-moi simplement la permission de venir un jour de chaque semaine, partager avec toi ton modeste repas.

Et il fut fait ainsi. Et ils sont depuis demeurés attachés l'un à l'autre par les liens sacrés du devoir accompli et de la gratitude infinie.

§

**La médecine à Fez.** — Si la pénétration pacifique au Maroc par la médecine a été partout suivie, grâce à son dévouement sans bornes, d'un succès éclatant, il faut reconnaître que la région de Fez, où cependant les premiers jalons furent posés, était la plus difficile à conquérir.

A la suite de l'entrée des troupes françaises à Fez, le 21 mai 1911, fut créé, d'accord avec le sultan Moulay Hafid, une garde chérifienne dont le commandement su-

périeur était assuré par des officiers faisant partie de la mission française nommée à cet effet. Cette mission, chargée aussi d'organiser le service de santé, installa tout de suite une infirmerie pour les troupes chérifiennes, que le médecin-major Cristiani, originaire de Cahors, fut appelé à diriger.

Déjà, à cette époque, le major Cristiani était célèbre pour son dévouement proverbial. Après avoir suivi les colonnes du général Drude, puis du général d'Amade, assisté à la conquête de la Chaouia, il avait continué son apostolat dans la région, à Settat, Ben Rechild, Ben-Ahmed, pour arriver à Fez, en 1911.

Gustave-Babin parle dans un de ses livres de ce cinquième convive attendu à déjeuner chez des amis, mais qui n'arrive jamais : « Il aura rencontré en route quelque miséreux, dit l'amphytrion, avec qui il est en train de partager sa chemise ».

Sa renommée était si répandue que les journées sanglantes de Fez, où il faillit trouver la mort lui-même, parurent obéir à un mot d'ordre incompréhensible pour ce qui le concernait.

Sitôt le calme établi, et l'arrivée du général Lyautey, le premier groupe sanitaire mobile était fondé avec Cristiani à sa tête. Adjoint à la colonne Gouraud, qui pourchassait les Berbères et les rejetait peu à peu au delà de Fez, Cristiani installait partout où l'on passait, comme il pouvait, sa petite ambulance, montait sa tente, ouvrait ses cantines à pansements et ses paniers de médicaments, que lui portaient quinze mulets, et se mettait au travail. On soignait d'abord les blessés, les ennemis aussi bien que les nôtres, ce qui surprenait étrangement, puis touchait profondément le cœur de nos rudes adversaires.

A Marrakech, où il séjourne ensuite, il ne manque pas d'être rapidement repéré.

C'était un homme, écrit de lui Maurice Le Glay, imbu

d'idées singulières, au moins selon le jugement de notre époque. Il pensait qu'envers ceux qui souffrent, il n'est point de limites au devoir de charité. Il avait une horreur instinctive de tous ceux qui sont riches ou détiennent l'autorité. Il reniait les formes officielles de la morale du siècle et n'aurait pas quitté le grabat d'une prostituée malade pour le chevet d'un prince de ce monde.

Il était celui qui couchait sur la terre nue, roulé dans son burnous, quand il était parti dans le bled ou la montagne pour soigner les indigènes et qui, comme saint Martin, leur aurait partagé son manteau pour les mettre à l'abri du froid. Il leur distribuait tout ce qu'il avait et, le lendemain des versements de son traitement, ses meilleurs amis affirmaient qu'il n'avait déjà plus le sou. Combien il préférait néanmoins cette vie âpre et dure à la période où il fut médecin du sultan Moulcy Youssef! Cristiani, comme toutes les âmes vraiment nobles, déteste ces grands de la terre qui ne sont que des politiques, des autoritaires et des ingrats. Son existence à la cour du sultan ne lui a laissé que de mauvais souvenirs. Il abandonna volontiers cette fonction hautement honorifique pour retourner en France pendant la guerre et partir en 1917 en Russie.

Mais il n'a pas tardé à revenir à Fez, où il est aujourd'hui directeur de l'hôpital indigène Cocard, élevé depuis 1913 dans une vaste citadelle désaffectée, la kasba des Cherarda. Et c'est là qu'à deux reprises, en moins d'un an, en avril 1928 et janvier 1929, j'ai eu le grand plaisir de le rencontrer.

Dès sept heures du matin, les malades commencent à affluer dans la salle de consultation, infiniment trop petite pour les contenir; il en accourt de Fez et de tous les coins du Maroc, et même du désert qui s'étend au delà du versant sud de l'Atlas. On les compte par trois ou quatre centaines qui viennent chaque jour demander conseil au grand toubib. Lui n'a pas changé. Il est tou-

jours aussi tranquille et désintéressé de sa propre personne; il n'appartient qu'à ses malades.

Le Dr Cristiani a toujours de la place dans sa maison, qui est celle du bon Dieu. Sa table est ouverte à tous ceux qui viennent. On y est toujours le bienvenu. On y mange grandement à sa faim. La cuisine est excellente, les plats sont toujours simples et de bon goût, mais l'heure des repas est totalement inconnue. Il sert lui-même ses invités, en bon père de famille et tient volontiers la conversation. Sa voix grave, son doux sourire, ses yeux bleus, son nez large, ses moustaches épaisses et tombantes, son front découvert, ses cheveux qui blanchissent, tout dans sa physionomie respire la bonté. Mais dans ses paroles il n'est jamais question de lui. J'ai vainement tenté de lui faire raconter quelques anecdotes qui le dépeignent tout entier en quelques-uns des événements où il a été mêlé personnellement. Je n'ai jamais pu y parvenir. Il répond toujours avec patience et aménité, car il n'est pas contrariant et ne veut faire de peine à personne, mais il est muet sur lui-même, et fait le désespoir des curieux.

Il me sera bien permis de me venger de lui, avec l'espoir d'obtenir son pardon, en citant, à défaut de la mienne, l'opinion de ses pairs :

Parmi les meilleurs des Médecins de notre Académie Marocaine — et ils sont nombreux — se dresse cette noble figure qui les domine sans conteste de très haut.

On a tout dit — et on ne redira jamais assez — des vertus professionnelles et morales de cet homme, dont l'apostolat si digne et si lucide remplit d'émotion et de respect tous ceux qui l'approchent.

*Cristiani,* frère spirituel des *Foucault* et des *Laperrine,* est au Maroc un des plus grands serviteurs de la France. Il y affirme, aux yeux des indigènes, les qualités immanentes de notre race : noblesse d'âme, ineffable bonté, sens de la justice et de l'équité. D'où l'estime et le respect dont il jouit à leurs yeux et l'extraordinaire rayonnement de son influence sur tous les milieux indigènes. C'est à lui surtout que pensait

le Maréchal Lyautey lorsqu'il posait son axiome fameux : « Il n'est pas de fait plus solidement établi que le rôle du Médecin comme agent de pénétration, d'attirance et de pacification ». Et c'est de lui que nous disait un jour, après avoir baisé son épaule, un des notables les plus représentatifs du Maroc : « Vous ne serez pas digne de vos ancêtres si vous n'élevez par une « Koubba » à cet homme après sa mort ».

§

**Au Sud de Fez. Le médecin d'Azrou.** — Les alentours de Fez sont intéressants à parcourir dans tous les sens. Et partout, ils sont jalonnés par des groupes sanitaires mobiles qui répandent, là comme dans tous les autres points du Maroc, les progrès de l'hygiène et les secours de l'assistance.

Au sud, le Dr Lhez, médecin d'Azrou, me fit faire le tour de son rayon, fort étendu, et qui s'arrête à la lisière de la dissidence. C'est en pleine zone du moyen Atlas, sur les crêtes duquel la route par Timhadit monte, sinueuse, à travers les chênes verts et surtout des cèdres de dimensions colossales. En cette matinée du jeudi 24 janvier 1929, le ciel est pur, le vent frais, et, de-ci, de-là, les clairières de la forêt, entre 1.500 et 1.800 mètres d'altitude, sont tachetées de plaques de neige.

Mais nous n'allons pas plus avant dans cette direction, et obliquons vers l'ouest pour gagner Aïn-Leuh, dont le bureau de renseignements est commandé par le capitaine Ayard, à la bravoure légendaire. Là aussi, nous sommes à l'orée d'immenses forêts dans lesquelles nous nous aventurons et contemplons, dans la solitude à 2.000 mètres, des cèdres gigantesques. Le pays n'est pas très sûr. Et bien qu'il soit renommé pour son pittoresque forestier et les sources délicieuses de l'Oum Er Rbia, il est interdit de s'y promener sans permission spéciale et sans escorte.

Le capitaine Ayard connaît cette région comme sa poche. Il en a longtemps combattu les habitants, avec

un indomptable courage, a été fait prisonnier par eux, est resté entièrement isolé, non loin d'ici, à Bekrit, pendant deux ans, sans jamais vouloir se rendre. Ses ennemis, qui venaient parlementer avec lui, ont fini par devenir ses amis; et ce sont eux qui finalement se sont rendus à lui. Il était aidé, dans cette besogne d'apôtre, par un médecin, volontaire et dévoué comme lui, qui passait son temps à soigner tous les malades, sans se préoccuper de leur nationalité, et spécialement les Berbères blessés par les balles françaises, et tombés aux alentours du poste. Le capitaine Ayard est considéré comme un héros par les populations qui l'environnent; des chansons chleuhs célèbrent sa gloire; il est l'ami et le conseiller de tous. Cent anecdotes, plus belles les unes que les autres, circulent sur son compte. En voici une, particulièrement touchante.

Il était un jour en tournée à cheval, quand brusquement, devant lui, il aperçut un vieillard qui se mit en travers du chemin et voulut l'empêcher de passer.

— Passe ton chemin, lui dit le capitaine. Mais le vieillard ne bougea pas, le regardant froidement dans les yeux sans mot dire.

— Passe ton chemin, je suis pressé, insista le capitaine. Mais le vieillard toujours immobile, continuant à le fixer longuement du regard, lui demanda :

— Tu es bien le capitaine Ayard?

— Oui, répondit l'officier étonné. Pourquoi me poses-tu cette question?

— Je suis vieux, très vieux, repartit doucement le vieil homme. Et je voulais te voir avant de mourir, car nous t'aimons comme notre fils.

Le capitaine sentit une larme qui mouillait sa paupière. Il se pencha vers le vieillard, lui serra affectueusement la main et, profondément ému, poursuivit sa route.

§

**Au nord de Fez. Souvenirs médicaux de la guerre du Riff.** — Après avoir entrevu les épopées au sud de Fez, je voulus connaître celles du Nord. Et c'est ainsi qu'un matin de janvier 1929, en compagnie du Dr Mansouri, en tournée sanitaire vers le Riff, nous quittions la capitale des Fasi pour aller au souk de Karia.

Le bureau de renseignements de Karia est installé sur une petite hauteur, d'où la vue s'étend au loin sur tout le pays environnant. Au sud, on devine la trouée de Meknès. Et vers le nord, ce sont les cimes des montagnes du Riff qui coupent l'horizon.

On est frappé du calme impressionnant qui règne partout dans ces montagnes où les paysans vaquent, comme chez nous, tranquilles et heureux, à leurs petites affaires. Quel changement prodigieux en moins de trois ans! Qui songe aujourd'hui au péril que fit courir, à la pacification de ce pays, la révolte d'Abd-el-Krim? Et pourtant le drame qui s'est joué n'est pas un rêve. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour s'en remémorer les dernières phases, qu'il est facile de situer derrière la crête de ces montagnes qui se dressent devant moi, à quelques heures d'auto à peine.

Et ce fut là encore le triomphe de l'action médicale, admirablement comprise et brillamment menée à bien. Le Dr Gaud a rapporté en termes brefs et précis, dépouillés de tout vain artifice, le détail de cette expédition sanitaire, due à la sage initiative du Résident général Steeg, et dont il fut le chef décidé. A considérer les événements après coup, on a toujours une tendance à les juger faciles. Mais si on se reporte à la situation, telle qu'elle se présentait au moment même, on s'aperçoit que les acteurs de la pièce ont eu un rare sang-froid et fait preuve d'un rude cran.

C'est le 12 mai 1926 que le contre-torpilleur « Sénégalais », par une mer houleuse, débarque sur une petite

plage de la côte du Riff, à Bou-Snour, les membres principaux de la mission sanitaire, dont le Dr Gaud, avec le matériel destiné à donner tous les soins désirables aux prisonniers français et espagnols retenus par Abd-el-Krim. Dès le lendemain, Gaud et ses compagnons — dont l'énergique et vaillant Dr Mosnier (d'Oudjda) — se mettent aussitôt en route à dos de mulet avec le chargement complet de leur matériel, sous la garde de guerriers riffains; ils gravissent des pentes escarpées en suivant une piste difficile d'accès et, après neuf heures d'une marche éreintante, arrivent au soleil couchant à Sidi Abdallah, devant la maison personnelle de l'Emir — qui n'y est pas.

Ils restent là trois jours, soignant de leur mieux les prisonniers français et espagnols, mais avec l'impression que les affaires se gâtent et que leur situation, malgré les bons offices du caïd Haddou, empire d'heure en heure.

Le 17 mai, devant les menaces de l'avance espagnole, on part à pied avec les prisonniers, et, après une journée de dures étapes, dans un pays accidenté, on arrive à Bou-Salah. Là est le gros des prisonniers espagnols, dont la plupart ont succombé au typhus, en particulier tous les officiers.

Le 20 mai, on fuit de nouveau en revenant vers l'ouest, et l'on gagne Toufist avec les prisonniers français, à travers les rudes pentes de l'oued Ghis. Après trois jours d'incertitude, dans l'attente anxieuse des événements, on apprend, le 23 mai, la prise de Targuist par les Français. La menace d'encerclement d'Abd-el-Krim se dessine. C'est la période la plus tragique. A minuit, des coups de feu crépitent de tous côtés dans la nuit. N'ayant que des fusils et quelques centaines de cartouches, le petit groupe médical français n'en prend pas moins les mesures de défense. Un drapeau tricolore est confectionné en hâte avec des fragments de chemise, de ceinturon et de pan-

talon; il sera hissé sur la maison, s'il est nécessaire, et on fera parvenir un rekkas aux troupes françaises pour leur demander d'accélérer leur marche afin de précipiter la délivrance. Fort heureusement, vers 3 heures du matin, l'affolement se calme, l'ordre se rétablit.

Deux jours plus tard, le 25 mai, le caïd Haddou, mandataire d'Abd-el-Krim qui a compris que la résistance devient de plus en plus difficile et précaire, se présente devant les lignes françaises, accompagné du Dr Gaud, en avant de Targuist, et demande à être introduit auprès du commandant en chef. Conduit devant le général Ybos, il lui déclare que les Riffains sont prêts à rendre tous les prisonniers et qu'Abd-el-Krim lui-même et son entourage sont décidés à se rendre aux Français, confiants dans leur générosité.

Effectivement, après 28 heures d'angoisse et 110 kilomètres que fit pour son propre compte, à cheval, le Dr Gaud, les prisonniers sont mis en route le 26 à 2 heures du matin; et à 6 heures, à mi-chemin de Toufist et Targuist, ils font la jonction avec les cavaliers du goum et leurs camarades qui les reçoivent à bras ouverts, dans la plus indicible émotion. Dans la même nuit, Abd-el-Krim et les membres de sa famille avaient, de leur côté, franchi les lignes françaises. La guerre du Riff était finie, et le rôle de la mission sanitaire terminé.

Il n'y a pas lieu d'insister sur les dangers courus par ces missionnaires pacifiques. Arrosés par les avions espagnols, mitraillés par les avant-postes français, bien décidés au moment critique à vendre chèrement leur vie, ils connurent tous les incidents de la guerre d'embuscade; mais ce serait leur faire injure que de s'étonner de leur mâle courage et de leur farouche énergie.

Il importe cependant de bien mettre en relief le rôle moral supérieur de leur action bienfaisante et tutélaire auprès de populations, d'abord hostiles et bientôt reconnaissantes. Donnant des consultations, même dans le

péril, aux Riffains et leurs familles, faisant l'extraction des projectiles de leurs propres blessés, se dévouant à eux comme s'ils étaient nos amis, ils posèrent d'un poids énorme pour abréger la guerre. Partout, en causant avec les chefs, ou pansant leurs blessés, ou soignant leurs malades, ils répandaient, selon les mots de Gaud, cette idée juste : « La France est grande et généreuse. Elle ne veut pas la guerre pour vous détruire. Confiez-vous à elle. Ne vous laissez pas aller aux solutions désespérées et sans issue qui n'amèneront pour vous tous que la ruine et l'anéantissement ».

§

**Conclusion**. — Ces médecins, à l'exemple de leurs aînés, contribuèrent ainsi, comme l'a dit le Résident général Steeg, « à montrer notre patrie sous son aspect de force, de science et de bonté ». Ils apportèrent aussi la démonstration éclatante que, dans la recherche de la paix, l'organisation médicale pouvait jouer un rôle psychologique de premier plan.

Cette vérité n'a jamais cessé d'être présente à l'esprit des hommes remarquables, tels les Docteurs Mauran et Colombani, qui, appliquant les idées directives des Lyautey, des Steeg, ont présidé, depuis bientôt vingt ans, aux destinées de la santé et de l'hygiène publiques du Maroc. Avant d'accepter la lourde charge d'être à la tête de ce service considérable et primordial, ils ont eu la grande sagesse d'en gravir, un à un, les échelons abrupts, afin de le connaître dans ses moindres détours. Aussi ne faut-il pas s'étonner que ce système médical ait donné des résultats incomparables et qu'il puisse encore servir d'exemple à tous ceux qu'intéresse la pénétration pacifique dans le domaine colonial.

RENÉ CRUCHET.
Professeur à la Faculté
de médecine de Bordeaux.

# AMOUR SIX CYLINDRES[1]

—

## VII

## QUELQUES TYPES... ET GEORGES-LE-BEAU

Le meilleur inventaire des relations mondaines et des amitiés que puisse faire une personne de condition est bien de se marier ou de voir se marier quelqu'un des siens. Automatiquement, l'élément famille se reconstitue, qui, dans la vie contemporaine, est dissous dans les rapports avec associés, fournisseurs, procureurs de clientèle de tout genre et les chefs de toutes sortes, desquels dépend une situation. Qui dit mariage appelle au secours les cousins qui font penser qu'on ne se marie que pour avoir une preuve tangible de leur existence. Toutes les hérédités viennent témoigner du côté de l'un et de l'autre promis. Comme dans les cas de réception officielle d'un Ministre dans un village (ce qui fait mettre les pompiers en grande tenue et rend méconnaissable le garde-champêtre que l'on croisait tous les jours), de même l'annonce de l'arrivée prochaine du Futur ravive l'observance des hiérarchies désuètes. Tous les replâtrages sont consentis. On donne de son titre au moindre allié, qu'il soit marchand de futailles ou général de brigade. On achète, au prix des plus coûteuses concessions d'amour-propre, toutes les réponses à cette interview familiale qu'est l'envoi à la ronde d'une communication nuptiale.

Du côté de la famille du fiancé, on voile de réticences

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 747 et 748.

et de sous-entendus la nouvelle cousine, nièce, belle-sœur. Jamais on ne voilera trop la mariée. C'est bien pourquoi le procédé contraire, employé par Mariem, de renoncer aux cachotteries en retardant l'annonce de la nouvelle à tout le monde, suscita les curiosités de tous les familiers du salon des Balkans.

Au rebours, du côté de la famille de Suzy, dès le surlendemain du jour où sa fille s'était promise à Ali, Mme Léguimarru se précipita chez la veuve d'un attaché d'Ambassade. Et d'un! En une seule phrase, elle la mit au courant des fiançailles et du secret qu'en faisaient les Adi-Bey. La diplomate s'exclama :

— Si, dans pareille occurrence, on ne dit pas tout, et même si l'on maquille, la bienséance exige au moins qu'on prévienne ses amis!

Mais Mme Léguimarru n'accorda que peu de valeur à cette réserve à double tranchant qui émanait d'une personne assez rarement invitée chez les Adi-Bey, et d'ailleurs ne tenant pas elle-même salon.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Aussitôt qu'il y a promesse de mariage, le fiancé rêve d'être prestidigitateur. Il voudrait produire aux yeux de tous ses collègues de bureau et surtout de ses compagnons de noce le phénoménal être féminin qui a gardé sa virginité et qui est assez tentateur pour que lui (dont ses camarades ont pu apprécier l'indépendance) consente à se fixer pour toute la vie. Mais, dans le même temps, il désirerait escamoter cette personne. Il le voudrait afin que nul ne contrôle ce en quoi elle diffère du type de femme qu'il a toujours dit qu'il s'adjoindrait et ensuite pour que personne ne puisse être témoin des secrets mouvements de son affection.

Ali n'avait pas échappé à cette loi. De tempérament chaste, il avait spontanément fait confidence de tout (aussitôt après que ce tout avait eu lieu) à l'incarnation de l'amitié : Evotchka. Le lendemain, il eut le sentiment

qu'il se priverait d'une satisfaction unique s'il n'annonçait sur l'heure à ses semblables le grand événement de sa vie. La demande par téléphone, qu'il avait adressée de son bureau même au père Léguimarru, avait été une fausse communication faite à ses compagnons de travail, une révélation en somme forcée. Ali n'avait cherché, ce faisant, qu'un moyen rapide d'aboutir et nullement un communiqué public. Et Ali s'est promis de saisir la première occasion de présenter officieusement sa fiancée à ses collègues.

Un de ces soirs transis où il est délicieux pour des amoureux de se perdre dans les rues de la ville tout en se rapprochant au fond d'un taxi, Ali s'avisa soudain qu'un de ses amis de bureau était appelé à Rouen pour la mort de son père. Excellent prétexte pour faire entrer sa fiancée dans le cercle de ses amis. Ali devine que sur le quai il y aura Antoinette, la maîtresse de son *copain*. Eh bien! on comparera. Et avec une crânerie d'adolescent, il oppose, devant les habitués du bureau de Montreuil, sa future femme à la petite amie.

— Dis donc, lui avoue le camarade prêt à prendre le train. Tu ne vas pas t'embêter avec une femme pareille. T'es pas bête, toi. Tu t'es réservé pour le bon morceau, tandis que nous autres, avec nos crampons qui se font vieux dans notre dos...

Il ne manque plus à Ali, maintenant, que d'être en règle avec son monde. Hélas! à qui écrire? Sa mère ne veut pas s'en charger. Peut-il, à part, communiquer à leurs amis et connaissances qu'il força presque le consentement de sa mère? Dans le salon de l'avenue Velazquez, il souffre du blâme tacite que lui imposent les Balkaniques. Le bon M. Fadat, le pilier de réception de sa mère, à qui il apprend lui-même qu'il épouse la fille d'une connaissance commune, lui décoche naïvement :

— La petite Léguimarru avec vous?... Elle s'en lèchera les dix doigts.

Un autre jour, donnant un baiser à Suzy, en la raccompagnant dans le couloir, il est surpris par une amie de sa mère qui sortait du salon où elle était en visite. Mariem dut expliquer que les deux jeunes gens étaient fiancés... La dame, opulente épouse d'un directeur de société anonyme et qui n'admettait pas les mésalliances financières, félicita abondamment Suzy et, se tournant ensuite vers Ali, lui décocha : « Il faut bien que je vous félicite aussi », tandis qu'elle exprimait ses condoléances d'une tape amicale sur son épaule.

Un après-midi, sortant de chez lui pour Montreuil, où un gros rhume l'avait empêché d'aller le matin, il s'arrête dans l'escalier, entendant la concierge dire à une intime de sa mère qui la venait voir :

— Madame aura su que nous marions M. Ali? Elle est charmante, elle. Et puis, ils ont l'air de se plaire. Si vous les voyiez, quand elle rentre de se promener avec lui, comme elle lui est autour! Pour l'aimer bien, sûr qu'elle l'aime bien.

.................................................

Du côté de la fiancée, le mariage choque toujours les gens qui en sont témoins. Des paysans ne s'en étonneraient pas, qui savent le prix que vaut un taureau, un cheval entier ou le bouc du canton et l'orgueil qu'on ressent légitimement face aux voisins, qu'on invite d'ailleurs à vite venir voir le précieux mâle ramené de la foire.

Il en va bien autrement avec les Léguimarru.

Rarement, le soin et la préoccupation de la maintenance de l'espèce furent en de meilleures mains.

La grand'tante de Barraba Léguimarru, une douce bonne vieille de Lorraine, s'écria en recevant à Maxéville, le lundi soir, une lettre d'Hortense lui rapportant que sa fille venait de se fiancer : « Je suis bien heureuse de l'établissement de ma nièce, surtout avec un *fieu* aussi riche, mais je ne m'explique pas comment elle a pu

être aussi sûre de son fait pour me l'écrire la veille du jour où ça s'est décidé. Car enfin, la poste ment pas : y a le timbre du départ de la nuit de mercredi... et elle m'annonce que ça vient d'avoir lieu le mardi... »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le vendredi suivant, le vendredi de la fameuse semaine, le facteur du quai des Célestins remet à la concierge du 108 un courrier anormal à destination des Léguimarru. « Hé, la petite mère! s'y commencent comme ça, vos locataires du *cintième,* ils recevront bientôt autant de correspondance que le fromage Vergais. » — « C'est que je vas vous dire, ce mardi passé, celui qui faisait la cour à Mademoiselle est venu la chercher en auto. Ça sera des félicitations de fiançailles. » — « On ne me reprochera pas du retard à les apporter! » ne peut s'empêcher de repartir le facteur.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Les deux partis, les Adi-Bey et les Léguimarru, sentent confusément qu'il reste des amis à renseigner. Chacun des deux adversaires juge à part soi de la façon dont cela s'entend. Mais ils sont d'accord, sans se le dire, sur le fond de l'affaire que quelques-uns de leurs proches ignorent encore. Entre les deux camps, une victime : Ali. Appartenant aux deux partis à la fois, et entendant rabâcher par l'un et l'autre le fait qui les contrarie également, à savoir la façon provocante dont on prétend annoncer à des indifférents qu'il va être heureux, qu'il est déjà amoureux, Ali souffre la torture. Un jour, Suzy lui téléphone qu'à son plus grand regret, elle ne pourra passer avec lui l'après-midi de lundi prochain, — son jour de repos à son Contentieux! Ali accueille fort mal cette désillusion. Il décide de n'en faire part à sa mère que plus tard. Et ce lundi libre, de complète liberté, il le consacrera à se promener par les rues de Paris. Il réfléchira, seul avec lui-même. Sa mère prétend qu'il a changé de caractère depuis trois semaines... Lui se

voit rapetissé, après avoir eu le sentiment qu'il avait grandi subitement. Seul, il songera à Suzy. Jusqu'ici, attaché à ses pas ou bien se livrant à elle dans leur retrouvée du soir, il existe *pour elle*, mais il n'a jamais pris le temps de penser à ce qu'elle est pour lui. Il va l'examiner, ce lundi de *campo*.

Ce fameux lundi d'inventaire moral arrive. Au moment où Ali va ouvrir la bouche, sa mère, faisant la demande et la réponse (« puisque tu ne m'as pas parlé d'Elle, je suppose que tu ne dois pas la voir aujourd'hui ») lui propose de se rendre en sa compagnie auprès de leur vieil ami, qui dirige dans les environs de Bourg-la-Reine une maison d'éducation en plein air. On y doit jouer la comédie. Du Molière et, voire! y créer même une pièce en un acte. Il ne s'agira pas, bien entendu, d'assister au spectacle. Mariem est trop en deuil encore. Mais Ali, lui, pourra le voir, si le cœur lui en dit. Sa mère se promènera dans le parc. Ils reviendront le soir, en auto, et ce sera délectable de s'introduire dans la nuit, au balancement de ces coteaux tellement Ile-de-France.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

...Or, pendant que M^me^ Veuve et Adi-Bey Fils se préparent à sortir, le Directeur de l'Ecole du Château, cherchant à avoir le plus de monde possible et aussi à faire plaisir à ses amis, profite de ce qu'il passe près du dispensaire du IV^e^ arrondissement pour inviter M. Léguimarru et sa famille.

— Ces dames seront d'autant plus contentes de venir qu'elles seront sûres d'y retrouver mon futur gendre, — s'empresse de répondre Barraba.

— !?!

— Si vous le permettez, je vais vite en aviser M^me^ Adi-Bey. Elle sera enchantée de cette rencontre. Précisément, Ali a téléphoné, ce matin, à ma fille, qu'il ne pouvait venir la voir à cause de votre petite fête.

Le téléphone s'étant montré rebelle à transmettre la

requête du bon Barraba, ce fut Suzy qui communiqua à Ali ce changement de programme. Elle lui fait savoir que la réunion des Familles des Pasteurs étant remise, elle pourra satisfaire au désir de leur ami commun, et qu'on se retrouvera à Bourg-la-Reine.

Ravi de cet inespéré changement de programme, Ali renonce sans regret à son inventaire psychologique et fait vite part à sa mère de la variante. Elle, se voyant prise, *encaisse*. Elle se borne à rappeler à son fils :

— Tout ceci serait très bien si tu avais pensé à faire changer le ferrado de tes freins arrière. On vient de me parler d'un accident épouvantable dû uniquement au mauvais fonctionnement des freins. Il gèle, et pas mal en ce moment, en pleine campagne. Mon enfant, tu me feras le plaisir de renoncer à l'auto jusqu'à ce qu'on t'ait placé une nouvelle pièce... J'ai dit.

Ali n'essaya pas de résister à un argument aussi péremptoire. Il s'efforça d'en faire partager, par téléphone, le point de vue à sa fiancée et il obtint d'elle qu'elle consentît à se rendre en taxi à l'Ecole du Château.

Bien entendu, au dernier moment, Mariem renonça à accompagner son fils. Ali n'eut que le temps de sauter chez les Léguimarru.

On partit donc, déjà en famille, Barraba, Suzy, Hortense et Ali dans un vieux tacot rouge qui aurait dû, depuis longtemps, pour son rôle, un soir de 1914, avoir pris ses invalides. Les heures que l'on passa en famille dans l'ancienne demeure des de Thou, transformée en somptueuse maison d'instruction, supplicièrent Ali. Il eût aimé qu'on le vît entre sa fiancée et sa mère, dans ce parc. Il eût aimé cheminer entre elles deux dans la grande allée — trop bien éduquée pour foncer tout droit sur la terrasse. Entre ses deux amours, il aurait suivi l'apparente rigueur du jardin à la française où le sentier même se détourne pour faire une révérence à la maison aux hautes fenêtres, à petits carreaux, blotties dans une

façade que caresse l'élan clair et mesuré des deux ailes. Alentour, le bois gravit assez d'accidents de terrain pour qu'entre ces collines miniatures s'allongent les perspectives d'un pré entre les berceaux de la futaie. Mais Ali est seul avec sa future femme. Entouré de tous les collégiens venus des quatre points du monde chercher en ce lieu la fierté et le péril d'une éducation aristocratique, Ali sent son cœur s'ouvrir à l'amour paternel...

Dans l'orangerie, disposée en salle de théâtre, le Directeur félicite Suzy. Et Ali se soucie fort peu que leur ami commun ait oublié de lui adresser sa part de vœux virils. Il jouit pleinement de voir Suzy à son aise parmi les grandes dames anglaises, horriblement chèrement mal vêtues, et les Parisiennes au galbe parfait.

Des écoliers de l'Ecole du Château jouent *L'Amour Médecin*.

— Eh! oui. Eh! oui, — approuve le Directeur, assis aux côtés de Mme Léguimarru, — les pères de tous les temps ont été comme celui-ci. Ils ne voudraient jamais marier leurs enfants, mais ils en appellent à l'amour pour les guérir de toutes les indifférences... (Le Directeur, autrefois, fut Consul. Ce n'est pas parce qu'il est éloigné, aujourd'hui, du salon des Balkans, qu'il désapprouve en principe Mariem. Seulement, il a avec lui quelque deux cents gamins et cela l'inscrit d'office dans le parti de la jeunesse exigeante.)

La comédie inédite représente un épisode de la vie de saint Félix.

— Admirable enseignement que celui de la bonté, — fait remarquer le Directeur à Mme Léguimarru.

— Que ce soit le temple ou l'« al Koran » qui nous l'enseigne, je me pâme devant des œuvres du genre de celles de Brochet, susurre-t-elle.

— Le saint entêtement! On vole à Félix les pommes de terre qu'il avait mises à l'abri dans son champ. Mais le voleur est un ivrogne qui, au lieu de les

porter chez le recéleur, les dépose dans la maison de Félix lui-même. Et, quand Félix découvre qu'un anonyme lui a évité tant de peine, il ne veut pas croire le récit du coupable. Il demeure convaincu qu'une action dont l'effet est heureux n'a pu être inspirée que par la charité.

(Ali apprécie l'analogie que le Directeur établit entre cette apparente mauvaise action qui convertit en bien les méchants mobiles qu'on voudrait lui faire prendre pour la base du consentement de Suzy... Mais une analogie non moins forte s'établit entre la moralité de Molière et les objections de sa mère qui prétend avoir le soin de son bonheur!)

Le rideau est tombé. Il ne reste plus un petit four au buffet. Les couples d'invités font succéder aux doux enveloppements des pelisses d'homme et des manteaux de femmes du prix d'un immeuble le claquement luxueux des portières de limousines. Pour Ali et les Léguimarru, il y a un taxi. Ali mêle dans une même malédiction provisoire les freins et Mme Léguimarru qui l'empêchèrent d'être venu avec sa rapide Talbot parmi les Panhard et les Voisin... Et il en veut à la campagne de n'être plus, à cette heure obscure d'hiver, qu'un embarrassant décor planté trop loin du confort lumineux de la ville.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Après les avis des fiançailles envoyés au loin, sans délai et avec grandiloquence, par les Léguimarru, ou bien par raccroc et avec retard par Mme Adi-bey, viennent — en reflux — les réponses à ces provocations.

Ali et Suzy se les lisent le soir, échangeant peut-être ainsi de nouvelles amitiés, de futurs penchants. Ali note un nom, revenu à plusieurs reprises sur les lèvres de sa fiancée. Il demande :

— Quel est ce cousin Georges?

— Un prétentieux, dont la prétention première est de ne pas montrer qu'il est prétentieux. Il a du bien, des

titres ...de rente. Nous n'avions aucune relation. L'imminence de mon mariage a décidé maman à les renouer. C'est très curieux. Il y a six mois, j'étais aussi jolie que maintenant...

— Non, puisque je ne l'avais pas décrété.

— ...et il ne faisait pas cas de moi. Dès qu'il a appris que quelqu'un de plus riche que lui me trouvait assez belle pour m'épouser, il m'a asséné une de ces lettres qui puent la pose, l'intérêt, le maniérisme d'une ville provinciale déchue et qui n'en prend pas son parti. Lis! il y va d'une déclaration. Pourtant, je puis te jurer que, malgré ses millions, s'il m'avait offert de l'épouser, je l'aurais envoyé balader.

Pour ce mot, Ali aime plus profondément Suzy. Que les jaloux s'en donnent de rire. Il en est tout de même l'élu.

Voici que la géante, cette horreur de bonne des Léguimarru, ouvre la porte du salon. Très « bécassine », elle crie : « Mademoiselle, y a un homme qui vous demande, un Monsieur Georges qu'il se fait appeler. » Ali et Suzy éclatent de rire. La fiancée opte immédiatement pour la réception. C'est Ali qui ne veut pas :

— Merci. J'aurais l'air de te prendre à témoin que tu as bien agi en me préférant... Et puis, Suzette, j'ai trop confiance en toi. Evite-moi une confrontation.

— Ali, tu me dis là le premier mot que j'aie jamais entendu qui me permette de me croire vraiment une femme.

.....................................................

Georges, surnommé le Beau chez tous les parents de la famille Léguimarru, est la petite roue sans laquelle, prétend-il lui-même, aucun engrenage de la vie économique moderne ne pourrait se mouvoir. Profession : représentant. Ce sweater de sport dont il voudrait faire croire qu'il est l'attribut indispensable du jeune homme musclé qu'il n'est pas, on le prend toujours sur lui

pour un jabot de petite coquette. On ne croirait jamais que cette pièce élégantissime de sa personne raffinée ait pu servir de vitrine aux belles palabres qu'il a proférées successivement en l'honneur du cacao, des huiles de Salon, et des automobiles dont il a, avec peu de travail et beaucoup de profit, représenté les diverses firmes. Présentement, il est dans les voiturettes.

Il saisit les deux joues de sa cousine, qu'il lèche comme un timbre-quittance. Puis :

— C'est très rupin, dis donc, ton mariage. Bravo! Avec les grandes qualités de cœur que nous te connaissons, inutile de te dire les vœux que nous formulons tous... Puisque tu épouses un type riche, je pense qu'il va t'offrir une Bret-Camion... Nous avons un petit dernier modèle à te faire frissonner plus que sur les montagnes russes de la foire aux pains d'épices.

— C'est que... Ali a déjà sa voiture.

— ... fallait le dire plus tôt. Je te proposais ça, histoire de causer. Chaque fois que je vois quelqu'un pour la première fois, j'essaie de lui coller une auto. Souvent aucun résultat. Quelquefois, la présentation aboutit à un gueuleton que je paie. D'autres fois, ça deviendra une relation suivie. On fera la bombe ensemble. Et la nuit où l'on y penserait le moins, je te colloque trois ou quatre machines. Ni vu ni connu, je t'embrouille... Dans les grandes affaires modernes, ce qu'il faut, c'est persuader le client que tu t'en fous. Qu'il te voie riche et sache que tu fais ça par sport. Et puis, faire travailler les autres et se contenter soi-même de deux ou trois petites heures de travail, au café ou dans les cercles... Encore que je te dise : si la Bret-Camion cessait d'être demain la bonne petite ferblanterie qu'elle est, automatiquement je trouverais une autre représentation. Je suis né pour représenter. Rien ne reste entre mes mains de la marchandise, sauf l'argent qui la paie. L'humanité est idiote. Au consommateur, aussi bien qu'au producteur, ce qui

manque, c'est un tout petit peu plus de travail au moment pathétique. Qu'il cherche lui-même le produit qui peut lui convenir, et pfft! nous sommes tous fichus, les Représentants. Heureusement, l'un et l'autre ont la flemme de chercher un rapport sérieux entre celui qui produit et celui qui a besoin d'acheter. Moi, je me présente. Je dis trois mots. J'enlève l'affaire. Et le meilleur bénéfice, c'est pour *bibi*... Dans le paradis terrestre, j'aurais représenté le serpent auprès d'Eve. Si ce n'était pas la famille, je représenterais une agence de femmes... Je te demande pardon. Mais enfin, quoi? t'es fiancée, et tu habites Paris. Tu te choqueras pas pour si peu... A propos, faut que tu me rendes un service. Chaque fois que je viens à Paris, tu piges que je ne m'appuie pas le voyage de Lézignan à Panam pour le plaisir de venir chercher la Bret-Camion neuve que je conduirai au client. A Limoges, ou à Brive, je prends une petite amie et, en avant! la ribouldingue! La dernière fois, j'ai failli me faire poisser. Tu parles d'un chahut avec ma femme... Alors, cette fois, vu que tu te maries...

— Tu ne m'as pas regardée, comme tu dis.

— Imbécile! Si je te demande ta collaboration, c'est simplement comme parangon. Si ma femme t'écrit pour te demander si tu as fait de chics balades avec moi, réponds que oui. Qu'est-ce que tu vas chercher d'autre!

Suzy, encore sous le coup de ce que venait de lui dire son fiancé, éprouve une joie inoffensive à écouter et à voir cet hurluberlu de Georges-le-Beau. Elle est femme, maintenant. Bientôt dame. C'est très drôle d'être mêlée à ce complot de ménage. Elle s'amuse comme une petite folle.

— Ecoute, Georges (elle rapproche sa chaise du fauteuil de Georges-le-Beau), il faudra que tu reviennes avant ton départ pour me mettre un peu au courant...

— Tu es bien moqueuse pour ton mari.

— Fiancé, s'il te plaît... Un autre jour, je t'expliquerai.

Ce me sera très difficile, parce que je l'aime. Ah! mais là, mon vieux!...

Le commentaire fut coupé par Barraba qui, étant rentré à son heure immanquablement exacte, se préparait à entamer un nouveau pensum. Il fut interrompu par le son de cette voix inhabituelle. Georges-le-Beau, complaisant par destination, se montra très réservé vis-à-vis du cousin exhumé. M. Léguimarru voit en son neveu un danger. Il croit le déconfire en lui annonçant :

— Vous savez, Georges, que mon futur gendre possède depuis longtemps son auto. Ainsi, toutes les offres de service que vous pourrez faire ici seront du temps perdu. Comme je vous sais très occupé, je ne veux pas vous retenir...

## VIII

## SUZY

Suzy Léguimarru personnifiait la vérité rance que la mode, ayant été faite pour la femme, bien heureuses sont celles qui, prototypes d'une mode donnée, savent naître à l'époque où elle fait fureur. Haute, svelte, des bras lisses, peu de poitrine, les épaules obliques d'un buste-reliquaire, une nuque à la nudité fuyante, de longues jambes en éclairs d'acier qui cisaille l'air, avec, dans un visage d'innocence, des yeux gris qui retournent la perspective aiguë du monde extérieur, des yeux qui n'interrogent pas, mais qui sauront désapprouver avec rigueur, des yeux qui, baissés, éteindront toute volonté, elle porte au-dessus de ses hanches étroites et dans une mobilité indolente la sphère d'or de ses cheveux courts.

Elle cherche à laisser dans la glace de sa chambre la mademoiselle qu'un prêtre et qu'un officier de l'Etat civil vont, dans un instant, déclarer qu'elle n'est plus. Sans mouvoir son buste, elle recule la tête, ouvrant en plein éclairage dans le miroir deux phares à froide lu-

mière. Ses jambes ont repoussé de bonne heure les draps du lit. Dans l'embrasure de la fenêtre, elle a étiré ses bras nus. Ses mains ont cardé la lumière venue du dehors. Elle bâille à l'idée de la corvée d'écouter la lecture d'un article du Code civil qui ne lui apprendra pas comment elle peut divorcer si cela devenait nécessaire, mais qui, par contre, lui définira la reconnaissance qu'elle devra à l'appui et au budget de son mari. A tant faire de déranger tant d'amis, — pense-t-elle, — il serait bien plus amusant de leur annoncer tranquillement, au moment le plus officiel, devant le Maire qu'on a été chercher pour apostiller une union dont il se bat l'œil : « Chers parents et amis, j'ai l'honneur de vous annoncer que vous êtes venus pour assister à l'abandon de mes droits de vierge et que je ne le suis plus depuis trois mois. »

Et liant sous la fleur suprême de ses cuisses la patte de sa chemise-pantalon, elle s'écrie :

— Mais qu'est-ce que ça peut bien leur faire, à tous ces étrangers de ma famille ou de celle d'Ali, d'entendre des promesses légales auxquelles, au dessert, ils seront les premiers à citer des manquements connus? Et encore, on appellera leurs histoires des mots d'esprit!

Puis elle repasse ses souvenirs de ces jours-ci.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ce fut autrement calme et distingué, le jour, déjà lointain, cet après-midi où, ayant laissé Ali retourner chez lui, elle fit venir dans cette même chambre ses amies et leur dit :

— Ouf! mes petites, ça y est. Ali et moi, eh bien! voilà, on n'a plus rien à s'apprendre.

Sincères, sans s'embarrasser des félicitations ou d'apitoiements de petites filles débiles qui vont au mari avec l'appréhension d'une enfant gâtée devant une bouteille d'huile de foie de morue sur-parfumée, ses amies s'assirent tranquillement, heureuses d'en avoir fini avec cette

communication qu'elles attendaient. Elles conclurent, soulagées et en allumant des cigarettes :

— Il vaut mieux que ce soit fait... Tu ne pouvais pas toujours rester dans cet état... Pour moi, ce doit être comme une grosse dent à enlever, une dent de sagesse... Pierre, vous savez, mon flirt, m'a confié ses souvenirs, car, enfin, ça leur est arrivé aussi, aux hommes, de faire ça une première fois. Jolie brute comme vous le connaissez, il m'a conté que ça lui produisit l'effet d'avoir acquitté une grosse feuille d'impôts.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Quelque chose de tiède, une vapeur issue d'invisibles petites pointes qui dégonflent en passant chaque grain de l'épiderme, monte autour de Suzy nue. Les élancements de la sève, dans la forêt de Marly, et les picotements de l'air quand ils revenaient de Saint-Germain, à 95 à l'heure, et cette espèce de rateau d'eau qui, au Plazza, dépouilla sa peau de la crasse bourgeoise, et l'émoi viril, ce par quoi elle et ses amis cherchent tant à ressembler aux hommes, cette joie qu'elle atteignit quand elle reçut Ali en elle, ce bain de vapeur des souvenirs et cette douche froide de ses actes volontaires antérieurs, achèvent de la dépouiller de ce qui pourrait lui rester de petite enfance étriquée dans un appartement indigne de ses aspirations. Ah! si jamais elle est obligée d'y revenir, dans cette chambre mesquine, comme elle enverra vite balader cette grande armoire Henri II, orgueil et catafalque monumentaux d'un petit logement de fonctionnaire. Elle a repéré, rue du Colisée, deux ou trois meubles de dimensions de grande poupée. Et elle se propose :

— Je me ménagerai ici un petit recoin à moi, une cachottière splendide. Il faudra que j'en parle à maman. Elle, du moment que je lui offrirai de payer la location!... Et encore, je lui vendrai ces meubles dont elle a toujours dit qu'elle voulait se débarrasser. Elle va être ravie, ma

petite mère. Une chambre de moins à faire faire, elle qui cherche toujours une domestique bête de somme et de l'argent qui rentre sans effort!... Sur les frais de mon ménage, je prélèverai ça. C'est bien le diable si Ali se représente ce que peut coûter l'entretien d'une maison...

« Réflexion faite, ce sera plus joli de m'acquitter avec de l'argent à moi. Oui, mais d'où le sortir? J'avais six cents francs d'économies. J'ai fait la bêtise de payer à Ali cette épingle de cravate qu'il désirait, le lendemain de notre... aventure. Dam! Je lui devais bien quelque chose. Et puis, il fallait bien que je lui compense mon refus de recommencer. C'est pas du tout rigolo, ce truc-là. Déranger tant de gens, ce tantôt, pour bien leur suggérer que, ce soir, nous allons faire ça, Ali et moi, pour la première fois! Vraiment, c'est se moquer du monde... Hi! hi! hi! Je ne peux pas m'empêcher de rigoler. Avant, et maintenant davantage, un mariage me faisait toujours l'effet d'une famille bourgeoise, quelque chose comme les Léguimarru père et mère, qui déplaceraient des Ambassadeurs pour leur faire constater que la cuisse de mouton qu'on leur sert en gigot a été convenablement entrelardée d'ail... La famille bourgeoise, pouah! Et, en France, c'est terrible, tout le monde est bourgeois. Ces ouvriers qui, le dimanche, se paient le litre de blanc à étiquette, et s'offrent un poulet et mettent le reste de leur paye sur leur livret de caisse d'Epargne, bourgeois! Ma grande tante, les paysans qui l'entourent, avares et bons mangeurs, bourgeois! M^me^ Adi-Bey, qui comptait sur une belle-fille d'égale richesse et de famille un peu supérieure, bourgeoise!... M^me^ Adi-Bey, ma belle-mère tout à l'heure!... (Suzy Léguimarru) une belle-fille! quelle farce! Je ne lui en veux pas. Sans elle, sans ses qualités bourgeoises qui m'ont gardé Ali, j'aurais été condamnée à inscrire tous les jours sur l'agenda de la Samaritaine le prix des pommes de terre et les *x* francs de l'anse du panier...

« ... *Mon* auto. Ce n'est rien du tout d'apprendre à conduire. Ali a souri quand je lui ai dit que ça me faisait l'effet d'avoir à guider ma bicyclette. Ma comparaison est exacte. Pas plus difficile. J'écarte un peu moins les coudes. Je referme mes doigts sur la direction. Un appuiement d'un pied, un autre. Le coup de cravache de côté au pommeau du changement de vitesse. Et en avant! La bécane ou le cheval-vapeur, la vraie force que le civilisé a conquise sur le métal et qu'il impose à la terre, on la tient toute au bout des doigts. Un chauffeur se sent comme une phalange de plus, fabriquée par un chirurgien qui corrigerait Dieu. Penser que, dorénavant, ça va être ma vie! Pour aller où je voudrai, à la minute même où je voudrai, et sans être obligée de *poireauter* dans la boue froide, devant l'arrêt de l'autobus, ou de regarder au fond de mon sac si j'ai les vingt-cinq sous pour m'offrir une première. Ah! la belle vie que je vais m'appuyer. Le jour où je recevrai, j'assortirai les cristaux de table à la couleur des fleurs que j'aurai choisies. Je me commanderai mes robes chez Philippe et Gaston, de la couleur de ma carrosserie. Quand la teinte à la mode aura changé, j'exigerai qu'Ali fasse regarnir l'auto de nouveau maroquin. Parce que moi, je la veux toute gainée, souple, joyeuse, comme un porte-feuille de riche. Il changera sa bourgeoise Talbot pour une Farman. Et je veux mon chiffre en argent sur la portière.

«... D'où ai-je pu sortir ces idées de luxe? La fortune d'Ali se chiffre à dix millions. Evidemment, il serait préférable qu'il ait aussi les dix millions de sa mère. En somme, nous allons avoir de la peine à vivre. Hi! hi! hi! maman, dans la pièce à côté, fait sûrement le compte de ce qu'elle devra demander en plus à la Pensionnaire pour payer ma robe de mariée. (Regardant, placée à la fois sur une chaise, un fauteuil et un bout de tabouret, sa robe d'épousée.) Pourtant, rien d'extraordinaire, cette robe-là. Elle est maline, la petite mère. Maintenant qu'elle

sait qu'il n'y a plus de fiancé à pêcher, elle me fournit des livraisons au rabais. Je le lui rendrai avec un fameux plaisir, mon tablier. J'ai de quoi tenir pour l'inévitable voyage de noce. Mais, au retour, je n'aurai plus rien à me mettre. Bast! J'irai chez le couturier...

« ... Hein? Qui est-ce qui frappe comme ça?... Qui est là? Je fais ma toilette... Ah! ce n'est que toi, Papa?... Alors, entre. (Elle pousse le verrou, au nickel écaillé, de la porte.) Entre, mon vieux.

— Mets au moins ta robe de chambre!... Je ne sais pas comment vous êtes faites, les jeunes filles modernes...

— Hé! bien, comme ça, tu le vois, comment nous sommes faites.

— Même en ce jour, tu as l'esprit à la blague? Quelle triste éducation t'a donnée ta mère!

— T'en plains pas. Si elle t'avait écouté, je me marierais aujourd'hui avec le fils du comptable de ton bureau. Aujourd'hui, c'est-à-dire dans dix ou quinze ans. Et, quand tu serais tout à fait vieux, cette fois irrémédiablement vieux, il faudrait encore que tu torches mon petit dernier que je ne pourrais pas élever, rapport aux journées que je serais obligée de faire en ville.

— ...

— Pourquoi pleures-tu? Ça, c'est le comble. Je fais un coup magnifique et tu es là à chialer...

— Suzy, quand perdras-tu cette coutume de parler en petit nègre?

— Dis donc, je suis fille d'Indienne.

— Oh!... Insolente!... Un jour pareil!

— Allez, allez. Viens m'embrasser avant que je sois tout à fait Madame.

— Tu sais, Suzy, que tu vas avoir la meilleure des belles-mères. Il faut que je te le dise. Ta mère, avec sa légèreté de créole, oublie immanquablement toutes ces choses d'importance. Je ne suis peut-être pas à la mode,

mais tu ne peux pas nier que j'aie fait tout mon possible pour te rendre la vie heureuse...

— ... Petit Papa!

— A mon tour de te dire : « tu pleures ». Allons, il ne faut pas désespérer. La méchanceté du siècle n'a pas encore tari en toi cette source. J'ai toujours opiné, en mon petit fort intérieur, que c'était là l'onde la plus fertilisante. Laissons ça... Mon enfant, comme il faut que je pense à tout ici, et qu'aussi bien j'en ai l'habitude... Ne crois pas que ce soit une plainte. Il faut que je te dise que, ce soir, ton mari... (Suzy sent une colique de fou rire. En se tordant les lèvres, son regard se concentre sur le visage de Barraba. Tant de conviction ingénue mérite qu'on se force un peu. Il lui plairait d'affirmer à ce solennel Monsieur Père qu'il y a belle lurette qu'elle est au courant. Devrait-elle en souffrir dans son orgueil, il ne sera pas dit qu'elle fera cette peine au brave homme.)

— ... Ton mari, continue-t-il, te demandera quelque chose qui te paraîtra extraordinaire. Tout ce qui doit être beau et bon dans la vie, vois-tu, quand on nous le propose, ou quand nous nous y engageons nous-même, au début, ça nous paraît révoltant. Si tu as la chance d'avoir le bonheur que j'ai eu...

— Souffrir beaucoup, Papa...

— Souffrir un peu et aimer âprement, tu verras que ce qu'on t'avait demandé au principe de ton mariage, et qui te paraissait étrange, ça n'a été pénible que la première fois... Je parle du moral. Tu me comprends?... L'union matrimoniale a aussi d'autres exigences. Il faut que tu sois soumise à ton mari dès le premier soir, en tout ce qu'il te demandera... Pourquoi me regardes-tu comme ça?

— ... C'est que, Papa, tu m'as toujours paru périmé, et, brusquement, il y a dans tes paroles un ton de vérité éternelle. Je pense, en t'écoutant, à ces romans dont on

ne parle plus dans les journaux ou les revues littéraires, ceux qu'on trouve à bas prix dans les caisses des quais, quand nous sortons avec maman, à pied, par un beau temps qui nous économise les véhicules. Je vous entame, eux et toi, avec la méfiance de perdre mon temps. Or, voilà que ce que vous dites présente une vérité agréable. J'ai encore un peu peur qu'on se moque de moi. Je me cache encore un peu. Ah! Papa...

— Ne me dis rien, petite. Je n'aime pas entendre des sanglots m'annoncer à coup de trompe une confidence nouvelle. Ta mère est violente, grincheuse, injuste. J'ai toujours mieux aimé l'entendre m'enguirlander que de la voir s'apprêter à me faire un aveu. Non point que j'aie jamais soupçonné la moindre inconduite. Ah! ça non!... De toi, je ne veux plus rien savoir. Tu me dirais que tu as encore fait quelque enfantillage, digne de ta génération. Je ne m'afflige que trop de vous voir aussi folles. Laisse-moi te croire le minimum de raisonnable que je me suis imaginé que tu possédais... J'ai satisfait à mon devoir de père-mère. Il me reste la vraie chose pour laquelle je venais. Veux-tu repousser la targette de la porte?

— Nous enfermer à clé? Tu m'épouvantes, cette fois.

— Tu serais bien la première. Voici mon petit secret. (Suzy découvre un père. Tout le sourire d'un fiancé comblé et la bienveillance d'un supérieur en affection. Décidément, elle est dans une ère de chance. De ses mains ivoirines où domine la boursouflure des phalanges dressées dans le maniement du porte-plume, Barraba sort de sa redingote des jours exceptionnels une enveloppe de papier bulle à en-tête de l'Assistance Publique.) Je ne suis pas riche. J'ai voulu tout de même te faire mon petit cadeau. Tiens, et cache-les bien. Si ta mère te voyait, maintenant que tu vas être fortunée, elle serait capable de te « taper ».

— Mille francs! Mais d'où as-tu sorti ce capital!

— Quand je me suis décidé à faire tous les soirs deux heures supplémentaires, c'était avec la sincère résolution de verser aux mains de ta mère l'intégralité de cette recette extraordinaire. Mais, quand mon Association de Médecins-fonctionnaires a obtenu, grâce à mon insistance, une péréquation qui me paraissait impossible, j'ai fait une expérience. J'ai placé, toute une semaine de suite, le bulletin de notre Association sous les yeux de ta mère. Je m'imaginais qu'avec son esprit intéressé, elle aurait vite fait de me demander l'argent que m'ont procuré mon intelligence et l'autorité professionnelle que j'ai su prendre. Ta mère est tellement une dépensière sans cervelle qu'elle n'a pas eu la curiosité de lire ce bulletin. Elle ignorait ce rappel de mille francs. Tu avoueras que j'étais bien en droit de les garder pour moi.

— Et c'est ce que tu me donnes, aujourd'hui, comme cadeau de noce?... Ah non! papa. Garde-les et paie-toi cette jolie pipe d'ambre qui te fait si envie depuis cinq ans.

Pas de mariage sans larmes. M. et M^lle^ Léguimarru peuvent à l'instant s'en rendre compte.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Contagion des émotions, Barraba n'est pas encore sorti que sa fille cherche à voir à travers les kilomètres qui la séparent du parc Monceau quel visage peut avoir M^me^ Adi-Bey. « En somme, le jeudi de la grande semaine où je suis allée la voir, un peu par désir mien, et beaucoup sur l'ordre et les instructions de maman, elle a été très chic avec moi, ma future belle-mère. Moi, je tremblais. Elle a pleuré. Je lui ai demandé carrément : « Vous aviez pensé à une autre, madame? » Elle m'a répondu que oui. Je l'entends encore ajouter : « Ça ne fait rien, ma petite, je t'aimerai beaucoup, tout de même ». Elle ne m'a rien caché : « Ali, on s'accorde à le reconnaître, a un splendide avenir devant lui. Mais pour le moment, il ne gagne que 30.000 francs par an et il s'est mis en tête d'entrer

dans les affaires. De plus, tu sais qu'il déteste les bals, ne sachant ni ne voulant danser ». Moi : « D'ici mon mariage, ça sera passé de mode »! — « Tu me feras un grand vide, en m'enlevant mon Ali. » — « Madame, nous ne vous quitterons pas. » — « Que veux-tu dire?» — «Oui, nous nous marierons. Mais nous reviendrons vivre avec vous... » Alors, elle eut cet admirable sourire qui fait que je l'aimerai vite plus que ma mère, pour me dire : « Vous en avez décidé sans me consulter ». J'ai très bien saisi qu'elle me répondait ainsi, de peur que si elle nous eût dit : « Venez », nous n'y soyons pas allés. Je ne lui ai pas caché ma joie : « Dès demain, après déjeuner, Ali me donnera ma première leçon d'auto. Quand je saurai tout à fait, je vous conduirai partout où vous voudrez ». Elle : « Tu préféreras tes amies... Dis-moi un peu, depuis quand aimes-tu Ali? » — « Je ne sais pas depuis quand j'ai cessé de regarder Ali comme un camarade. Mais je suis heureuse. » — Elle m'a fait, sans le vouloir, une grande peine. Elle a été touchée que j'aie gardé le collier d'ambre du petit Adolphe. Mais elle m'a demandé pourquoi je tolérais que ma mère portât le bracelet qu'Adi-Bey m'avait offert le jour de l'anniversaire du petit Adolphe. Je sais, par Dieu bien! que ma mère est un peu chapardeuse. Je n'aime pas qu'on me le rappelle. La part d'effronterie qu'il pouvait y avoir dans ma démarche, ce jeudi, a été rudement châtiée! Ce reproche, c'était un manque de gentillesse de sa part. Elle reconnaissait mal la confiance que je lui témoignais au point d'aller chercher en elle une sanction à la demande d'Ali. »

.....................................................

Ces scènes à retardement font, maintenant, sourciller Suzy qui prend un bain de tulle, aidée de la Pensionnaire, car M^me^ Léguimaru ne sera prête qu'à la dernière minute ...non sans avoir appelé à son secours la mariée, sa fille, sa plus ancienne, seule et fidèle femme de chambre.

La Pensionnaire ne manque pas de décocher à Suzy

le trait immanquable sur la corde matrimoniale qu'elle se met au cou.

— Par exemple, — s'insurge Suzy, — voilà un ornement de ma nouvelle robe de mariée qui ne m'embarrassera guère. Nous autres femmes, nous avons tous les droits, aujourd'hui, mon petit.

— Yes, sauf, chère petite chose, le cas de faire pépé... Yes, pipi. Vos rues parisiennes réservent privilégieusement ce chose aux gentlemen.

— Que vous êtes sale, Betty, de me parler de ça, le jour de mon mariage... Tous les droits, je vous dis, pourvu que nous respections le cadre de la galanterie que les hommes se sont habitués à attendre de nous pour leur amour-propre.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Dans la voiture qui la conduit à la cérémonie religieuse, Suzy se comprime l'esprit à faire le point d'elle-même : « Une nouvelle vie pour moi... Il s'agit de ne pas la gâcher. Avec le monde d'Ali, je prétends traiter d'égale à égale. L'éducation que j'ai reçue a pour fin le bonheur le plus absolu, socialement et physiquement, du mari auquel nous destinent toutes les savantes préparations de nos mères. Du temps des vieilles barbes, quand ils essayaient de bâtir une société sur le sentiment, toutes les fantaisies étaient permises. C'était le cœur qui parlait, qui allait parler, qui peut-être se préparait à être sur le point de parler. Au nom de ces principes, tous les cousins de province pelotaient les futures fiancées. Ma génération met de côté, dès la puberté, toute tentation affectueuse. Et nous, nous savons de quoi il retourne en fait de sentiment. Ainsi, pas d'histoire. Pas de suborneurs. Génération de fer, nous sommes élevées sur des chemins de métal en vue d'une conclusion métallique. D'abord, par-dessus tout, l'argent. La fin sociale de nos amours : la fortune dans le luxe. Le seul reproche que je ferais à ma mère, c'est de n'avoir pas complète-

ment filtré ma féminité. Je me serais voulue intégralement virile... Je le suis tout de même un peu. Mariem, je n'ai rien fait pour la séduire. Je la conquerrai de haute main... Et Ali, je ne suis pas très sûre de la façon dont je l'ai pris... Nigaude que je suis! c'est lui qui m'a conquise. Il m'a prise... et comment! Que nous sommes donc sottes et faibles, malgré tout ce que nous disons!... Il m'a vaincue, à la façon des mâles de son époque dont le secret consiste à exercer une séduction brutale, à nous défier... J'ai succombé... Idiote!...

« C'est qu'aussi, je l'aime. Ça, on ne le croira pas... Que m'importe!... Conscience, conscience, ne me dis pas que j'ai fait une affaire. Eduquée et armée comme je l'étais, je pouvais m'emparer de n'importe qui. J'ai opté pour Ali par un mouvement de ma nature. Conscience, ne me prends pas dans tes griffes. J'ai un cœur, aussi. Ma mère n'a pu me l'enlever. Ce serait l'erreur la plus lamentable de tous les siècles si d'avoir été élevées dans le cadre de l'indépendance (dont la seule exception est de nous choisir un mari) nous dépouillait de notre individualité!... Ali, lui, m'aime, absolument. Comme il a su bien mentir le soir du cuissot de chevreuil! Nous n'avions pas du tout demandé à maman l'autorisation de rester. C'est lui qui, après une courte délibération dans l'escalier, décida purement et simplement de revenir. Et encore ce souvenir que voici... Et cet autre... »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

— Tu sais que la cérémonie civile se répète à la cérémonie religieuse. On te demandera à nouveau si tu veux épouser Ali. Tu dois répondre...

— « Oui », c'est bon, c'est bon. N'aie pas peur, mère!

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Entre la bénédiction et le moment où les nouveaux mariés prennent congé des invités — pourquoi autrefois cette fuite donnant l'air d'aller faire une frasque dans un coin? — Georges-le-Beau résout, à part lui :

— Aujourd'hui, dans cet instant même, cette petite achève de mûrir. Il suffira de tendre la main.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Mme Adi-Bey observe Ali. Elle note chez lui cette invention lassée d'elle-même que ne peut cacher l'acteur, la cinq centième fois qu'il représente un rôle. Cette invention pourtant, le fait applaudir à chaque trait de sa création chaque soir. Mais elle ne lui laisse désormais aucune joie.

ADOLPHE FALGAIROLLE.

*(A suivre.)*

# REVUE DE LA QUINZAINE

## *LITTÉRATURE*

Pierre Lasserre : *Trente années de vie littéraire, Pages choisies.* Editions Prométhée. — René Dumesnil : *En marge de Flaubert*, Librairie de France. — Fernand Desonay : *Le Rêve hellénique chez les Poètes Parnassiens*, Champion. — Louis Barthou : *Pêcheur d'Islande de Pierre Loti*, Librairie Mellotée. — Auguste Bréal : *Cheminements*, Gallimard. — Mémento.

M. André Bellessort, qui a écrit pour les *Pages choisies* de M. Pierre Lasserre (**Trente années de vie littéraire**) une jolie et lumineuse préface, avoue ne guère aimer les recueils de ce genre. On comprend ses raisons. Cependant, lorsqu'un tel livre atteste le souci de faire apparaître les tendances les plus diverses d'un écrivain, il arrive qu'il modifie dans l'esprit du lecteur la perspective d'une œuvre. Des fragments de nature différente, extraits de livres composés à des annés d'intervalle, mettent en évidence en se côtoyant des oppositions plus ou moins bien conciliées aux profondeurs d'une âme. On se trouve pour ainsi dire dans la position du voyageur qui examine une région d'un point élevé : il en saisit d'un coup d'œil le panorama avec ses creux et ses reliefs, avec ses contrastes de nature vierge et de surfaces cultivées. A l'image d'un écrivain qui vous avait laissé le souvenir de quelques points saillants de lui-même, on sent se substituer l'intuition d'un homme qui porte en lui comme tous les hommes le perpétuel conflit de tendances antagonistes et complémentaires. On sent que tel geste de combat contre le milieu, telle large démonstration impersonnelle d'une thèse d'ordre général, plongeaient plus au vif de débats intimes qu'on n'aurait pu le supposer d'abord. Il arrive même qu'à voir juxtaposées des pages de dialectique pure et des pages d'effusion lyrique, ces fragments de nature différente réfléchissent l'un sur l'autre leur lumière propre, à tel point que vous voyez avec surprise les mouvements dialectiques d'une démonstration révéler en filigrane les mouvements secrets d'une âme. Telles les réflexions qui se pré-

sentèrent spontanément à mon esprit à la lecture des *Pages Choisies* de M. Pierre Lasserre. Le livre achevé, je me suis surpris à dire : Le vigoureux polémiste qui porta de si rudes coups au service de l'ordre est une belle nature d'indépendant ; l'âpre dialecticien qui mit à mal et sans la moindre défaillance l'individualisme romantique est lui-même tout le contraire d'une bonne bête de troupeau ; celui qui railla avec une verve drue et impitoyable la rêverie romantique était à sa façon un songeur qui s'est complu dans la vie de demi-rêve et de paresse imaginative. Et pour tout dire, si le livre de Pierre Lasserre contre le Romantisme révélait tant de véhémence et tant de mordant, c'est que M. Pierre Lasserre se battait de tout cœur contre lui-même.

Il est arrivé à M. Lasserre un de ces bonheurs, nous dit M. Bellessort, qui, en littérature du moins, sont toujours mérités : son nom restera attaché à la réaction contre le romantisme, qui a marqué le commencement de ce siècle.

Bonheur en ce sens qu'il est difficile de songer au romantisme sans évoquer les lances que M. Pierre Lasserre rompit contre lui, mais ne peut-on penser que ce *Romantisme français* n'ait un peu pesé à son auteur par la suite ? Il se dessinait à tous les yeux d'une manière si nette, il se présentait avec une attitude si décidée qu'il imposait de lui-même une image simple et à traits accentués qui se grava une fois pour toutes dans les esprits. Or, M. Pierre Lasserre était plus riche, plus ouvert, plus souple que ne le laissait supposer son grand ouvrage de polémique. Et peut-être a-t-il un peu souffert en sentant combien il était prisonnier d'un ouvrage qui ne l'exprimait que très partiellement et en durcissant ses traits. On envie l'écrivain qui débute par un livre en coup de foudre. Pareille chance n'est peut-être pas très désirable pour de riches natures qui veulent exprimer les aspects différents d'elles-mêmes. On se sent plus libre dans la pénombre d'un demi-succès ou d'un quart de succès.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce *Romantisme français* qui mit le nom de M. Lasserre en vive lumière. C'était une de ces œuvres robustes et riches nées de la méditation prolongée d'un sujet particulier et épanouie sur une vaste culture générale. Il y avait de la vie et de l'ardeur, une sorte d'allégresse combattive, une manière franche et audacieuse d'attaquer de face les problèmes, une espèce d'ivresse dialectique, une juvénile conviction

que les choses de la vie se distribuaient aisément dans les compartiments du vrai et du faux et qu'on pouvait empêcher l'âme de se placer dans certaines attitudes en les rendant inadmissibles au regard du bon sens. Du moins, le livre donnait de telles impressions. On le lut avec passion, on le discuta avec chaleur et les attitudes romantiques ne s'en portèrent pas plus mal. On sentait que le livre émanait d'un esprit sain, qui voyait clair et raisonnait avec force et dextérité. Et cependant, on sentait aussi que quelque chose de la question échappait à ce livre, que les définitions du romantisme, sans êtres fausses, n'étaient pas tout à fait adéquates, que ce qui était vaincu de face pouvait se présenter encore de biais et qu'il y avait peut-être d'autres points d'optique d'où le romantisme se présente avec des éclairages différents. Il y aurait grand intérêt à chercher les raisons qui expliqueraient pourquoi ce livre, qui subjugue toujours et convainc souvent, n'emporte pas l'assentiment total des lecteurs. Je ne peux aborder ici cette discussion. Je me contente de remarquer que M. Pierre Lasserre avait peut-être trop tendance à examiner le Romantisme en soi sous l'angle de la Raison universelle, en le séparant de l'ensemble de la société modernes à laquelle il est lié. On peut se demander si certains caractères du monde moderne, et qui sont même ses caractères essentiels, en s'affirmant ne font pas surgir du même coup par réaction l'ensemble d'attitudes d'âme que nous nommons Romantisme ! Si le Romantisme représentait, par rapport au courant irrésistible des sociétés modernes le contre-courant qui l'équilibre ! Si ces attitudes romantiques, nées des réactions de l'âme en face des sociétés modernes, servaient à compenser certaines étreintes trop cruelles ! D'autres part, lorsqu'on discute ce qu'on nomme « les Idées romantiques », il faut bien voir clair dans le jeu subtil et décevant des idées et de la vie. Juger de la valeur d'une idée par sa capacité à recouvrir du réel ne suffit pas. Des idées valent aussi par la manière dont elles recouvrent des aspirations de l'âme et leur donnent forme. On vit et on a toujours vécu à l'aide d'idées adéquates au réel, et aussi à l'aide d'idées qui participent à cette fantasmagorie qu'apporte avec elle, toujours et partout, la vie.

Avec son Renan, M. Pierre Lasserre nous a fait don d'une œuvre prodigieusement riche et d'une originalité très marquée. Un esprit qui, hanté dès sa jeunesse d'un désir de culture uni-

verselle et sollicité par des pentes diverses, avait entendu l'appel impérieux de méthodes sévères qui conduisent au vrai et les voix ensorceleuses de l'imagination et de la fantaisie créatrice, a pris comme objet d'étude une autre âme assoiffée de culture totale, avide de développer toutes ses puissances et d'unir à l'intransigeant amour du vrai tous les prestiges de la poésie. Le Renan de M. Lasserre n'est pas seulement un essai sur Renan. C'est aussi la somme d'une vie de pensée et de sentiment. De subtiles et pénétrantes analyses s'allient au don de sympathie qui donne vie aux êtres évoqués et permet de faire frissonner des entités comme l'âme celtique. En ce livre,bien peu des problèmes qui sollicitent l'esprit de l'homme moderne ont échappé à l'examen. Et bien peu des points sensibles de nos âmes qui ne soient touchés ! Et partout le sentiment d'un homme qui s'examine et s'interroge, laissant l'impression que les problèmes généraux qui le passionnent sont aussi pour lui des problèmes personnels. M. Lasserre a cherché de toute évidence à exprimer dans une œuvre synthétique la multiplicité de sa nature, dotée de tendances qui n'ont point coutume de toujours s'unir dans le même homme. Un tel livre révèle que M. Lasserre, sans vouloir renoncer à aucune des données du savoir et de la critique modernes, maintient une large sympathie aux tendances religieuses de l'humanité qui, plus que toutes les autres, donnent le sentiment de plonger par son être misérable dans l'ineffable poème universel.

Si je n'avais pas à me limiter, j'aimerais dire avec quel art M. Lasserre campe un personnage, je dirais son aptitude à ramasser vivement tous les aspects d'une doctrine pour composer un bouquet serré d'idées ; je dirais encore le mouvement de son style nerveux et musclé, je dirais que ce descendant de paysans béarnais a gardé le sens des larges sentiments naturels et naïfs, je dirais qu'il aime avant tout des poèmes comme *Mireille* et des œuvres musicales comme celles de Schubert, dont l'art savant garde une naïveté rustique ; je dirais encore comment la large gaîté béarnaise subjugue de son entrain une intelligence aiguisée qui ne s'en laisse point conter par les fadeurs des philosophes optimistes ; je dirais enfin toute la fantaisie et toute la verve du *Voyage au Harz*, pages capricantes et trémoussantes dont l'humour fait un peu penser à Heine et aussi, dans certaine page, à Eichendorf. Lisez, je vous prie, *Voyage au Harz* et dites-moi

s'il semble venir de la plume qui écrivit le *Romantisme français*. Et puis, dites-moi encore s'il est un trait plus joli que celui de ce jeune étudiant qui, errant à sa fantaisie à travers la campagne, prend une réminiscence du chant de l'oiseau de *Siegfried* pour une révélation soudaine du principe secret de la philosophie de Leibniz.

M. René Dumesnil (**En marge de Flaubert**) ne craint pas d'exprimer sa ferveur pour le grand écrivain qui, au cours des dernières années, a subi des attaques variées. Attaques vaines d'ailleurs, car Flaubert, en dépit de tout ce qu'on peut affirmer, a chance d'être le morceau le plus résistant du XIXe siècle.

On peut dire et redire que le roman ne réclame pas les exigences artistiques et la sévérité de style que s'imposait Flaubert. Les romans bâclés et écrits au hasard flattent la paresse du lecteur, mais ils meurent à peine nés, alors que les romans de Flaubert ont la solidité des poèmes les mieux venus. On peut se moquer de ce besoin de documentation qui lui faisait lire 1.500 livres pour en écrire un, mais ses romans à lui ont le privilège de se graver dans l'esprit d'une manière ineffaçable. J'ai lu force romans, il en est bien peu qui s'installent à demeure dans ma mémoire. J'admire Balzac et cependant, au bout de quelques années, la plupart de ses romans sont devenus flous dans mon esprit. Je n'ai jamais rien pu oublier d'un roman de Flaubert. A ce point de vue, Flaubert jouit vis-à-vis de moi du même privilège que Shakespeare. Quelque opinion que je puisse avoir sur eux, une seule lecture d'une de leurs œuvres l'imprime à jamais dans mon être le plus profond. Et cela doit tout de même signifier quelque chose.

A mon avis, entre tous les romanciers, Flaubert mérite d'intéresser tout particulièrement un lecteur d'aujourd'hui. Non pas en qualité de maître du réalisme, mais parce que l'essence du roman de Flaubert, c'est le conflit entre le monde du rêve et le monde réel. Qu'on y fasse attention et l'on verra quelles larges perspectives s'ouvrent derrière la prime apparence de réalisme minutieux.

L'ouvrage de M. René Dumesnil est fortement documenté. Sa prédilection va à *l'Education sentimentale*. Il évoque le fantôme de cette Mme Clésinger que Flaubert aima à l'âge de quinze ans, alors qu'elle en avait vingt-six, et qui revit sous les

traits de Mme Arnoux. M. Dumesnil a lu de près la première *Education sentimentale* et la compare d'une manière suggestive avec la seconde version de 1869. Il montre le pessimisme de Flaubert envahissant tout son être jusqu'à en faire « un désabusé en profondeur ». Et toujours l'obsession de sortir de soi-même, de se fuir et de se libérer de cette obsession en l'exprimant sous les formes les plus diverses. Dès l'adolescence également le culte grave et passionné de l'art parfait. Quant à *Bouvard et Pécuchet*, M. Dumesnil montre judicieusement que si, au début, Flaubert conçut ces personnages comme de purs grotesques, l'antipathie disparut à mesure que l'œuvre avança, car si Flaubert voulut d'abord incarner en eux la « médiocrité bourgeoise », il ne tarda pas, en traçant leur portrait, à faire « la caricature de son propre caractère et la satire de ses propres aspirations ».

C'est un copieux ouvrage de 420 pages que M. Fernand Desonay consacre au **Rêve hellénique chez les poètes Parnassiens**. Ce livre a chance de rester longtemps un livre indispensable pour aborder cette période de notre histoire littéraire, tant par l'importance des renseignements bibliographiques que par la multitude de faits et d'aperçus variés qu'il nous offre avec abondance. En serrant de très près l'objet principal de son étude, M. Desonay ne manque pas, en cours de route, de toucher à toutes les questions qui concernent le Parnasse et les Parnassiens. Cette riche étude nous permet de raccorder le néo hellénisme des Parnassiens au mouvement qui, à la fin du XVIIIe siècle, fit naître la poésie de Chénier et au début du XIXe siècle la prose de Paul-Louis Courier. A ce propos, je tiens à faire remarquer qu'à la fin du XVIIIe siècle notre langue littéraire était arrivée à un point d'usure tel qu'il fallait de toute nécessité lui infuser un sang nouveau. Deux voies se présentaient : l'appel d'un classicisme timide et exsangue à un classicisme plus vivant, plus riche, plus charnu, et ce fut le cas de Chénier et de Courier, ou bien, et ce fut la solution qui prévalut, révolutionner la langue en l'ouvrant à plein aux vocables et aux tours d'expression qui saisissent les sens. On saura gré à M. Desonay d'avoir mis en lumière la curieuse physionomie de Louis Ménard, dont l'influence fut grande, notamment sur Leconte de Lisle, et dont les poèmes ne méritent pas l'oubli total. On louera également la perspicacité qui a permis à M. Desonay de n'être pas dupe des prétentions scientifiques

et érudites des poètes parnassiens. Les paysages grecs de Leconte de Lisle ont été observés à l'île Bourbon et l'Hellade qu'il reconstitue n'est qu'une fantaisie de son imagination, le décor de rêve dont il a besoin pour donner corps à son obsession de beauté. Si j'avais place pour de plus amples développements, je me demanderais si M. Desonay va toujours assez loin dans le tréfonds des âmes et j'éprouverais le besoin de pousser plus avant l'examen de quelques points. Je crois bien qu'il existe quelques hommes de goût pour qui rien n'est moins homérique que les traductions d'Homère par Leconte de Lisle. Les érudits nous assuraient jadis qu'il avait dû exister une épopée mérovingienne antérieure aux Chansons de geste. Il me semble bien avoir entendu dire que *l'Iliade* et *l'Odyssée* de Leconte de Lisle pourraient nous tenir lieu de cette épopée mérovingienne. Leconte de Lisle n'avait pas manqué de respirer la notion de « primitif » qui avait cours de son temps. Il a voulu sans doute recréer une épopée homérique conforme à cette notion d'un état primitif farouche inexorable, sans délicatesse et sans finesse. Il se peut qu'il ait brutalisé Homère pour le contraindre à devenir le primitif tel qu'il l'imaginait. Sur la manière propre à Leconte de Lisle de transcrire les noms grecs sans les franciser, M. Desonay émet de fines remarques. Des mots comme Hérаklès, Héphaïstos, Odysseus ont un peu pour mission d'ahurir le bon bourgeois, tout comme le gilet rouge de Th. Gautier à la représentation d'Hernani. Ils vous donnent par surcroît cet air intransigeant d'homme de science qu'on aimait beaucoup à cette époque. Mais a-t-on remarqué qu'un nom propre grec, plaqué tel quel dans une traduction française, trahit souvent l'impression que donne au lecteur le texte grec? Il émerge dans la phrase française comme un brusque coup de cymbale, alors que dans la phrase grecque sa sonorité propre se fondait harmonieusement dans l'ensemble des mots qui l'encadraient. Problème bien délicat !

. Dans la collection « Les Chefs-d'œuvre de la littérature expliquée » M. Barthou vient de consacrer une étude fervente et souvent émue à **Pêcheur d'Islande de Pierre Loti**...

M. Barthou fait bien sentir la manière dont un roman de Loti plonge dans sa vie propre et comment il met en scène des événements et des personnages empruntés directement au réel. Il réussit également à exprimer la manière dont Loti fait vivre

immensément et sourdement les grandes forces élémentaires telles que la Mer, ce qui a pour effet de plonger les personnages dans une enveloppante atmosphère poétique. Mais peut-être s'attache-t-il trop à faire apparaître en Loti un docile réaliste... Tout chez Loti est emprunté au réel, et en même temps tout est transmué par le rêve. On est dans le réel, mais aussi dans un Univers propre à Loti et qui n'appartient qu'à lui, à tel titre que les personnages réels en entrant dans cet Univers, tout en restant des personnages observés, deviennent autre chose cependant. Et puis, le génie de Loti a ses limites qu'il eût fallu mieux indiquer.

C'est en vérité un précieux petit livre que nous a donné M. Auguste Bréal sous le titre de **Cheminements**. Recueil de pensées détachées, mais de pensées choisies, où l'écrivain a voulu fixer l'essentiel et le plus original de son expérience d'artiste et d'homme. Pensées comme on les aime, qui ne sont pas simplement des manières tarabiscotées d'énoncer des banalités, mais des pensées dont chacune est une synthèse de nombreux faits d'observation et de multiples impressions. Mon regard tombe sur ces lignes : « C'est par sa pauvre sensualité qu'un certain américanisme est funeste ». Cette pensée vous surprend d'abord : vous n'attendiez pas le mot sensualité, vous attendiez quelque chose comme le mot idéal. Substituez le mot idéal au mot sensualité, la pensée est banale et ne va pas loin. Mais avec ce mot sensualité, c'est au point vif qu'est visée la vie moderne. La vie moderne est beaucoup plus barbare par son inaptitude à la volupté que par son incapacité d'idéal. L'homme moderne est une brute parce qu'il n entend plus rien à la volupté. Il faut apprendre à perdre son temps pour savoir jouir ; il faut apprendre à vouloir n'arriver à rien pour goûter à fond la minute qui passe. Dans tout cela, l'homme moderne ne voit goutte.

Mémento. — Edmond Renard : *Renan : Etapes de sa pensée* (Bloud et Gay) Livre curieux et écrit avec souplesse et élégance. Il s'agit d'enliser Renan dans les méandres de fines analyses psychologiques, en démontrant que, s'il abandonna la Foi, ce fut pour des raisons de jouisseur et d'ambitieux plus que pour les fameuses raisons philologiques.

G Saint René-Taillandier : *Auprès de M. Taine* (Hachette). Anecdotes intéressantes, mais dont beaucoup étaient déjà connues.

Donald L. King : *L'influence des Sciences physiologiques sur la*

*littérature française de 1670 à 1870* (Les Belles-Lettres). Livre très documenté et à placer dans les bibliothèques publiques. J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les chapitres sur la manière dont nos grands romanciers, Balzac en tête, se passionnèrent pour la médecine et cherchèrent à en tirer parti dans leurs ouvrages.

*En souvenir de Henry Cochin* (Honoré Champion). Une jolie préface de M. Paul Hazard sur cet érudit qui fut un esprit probe, posséda un sens exigeant et minutieux du vrai, écrivit élégamment et garda une âme généreuse. « Ce qui est fondé sur la violence et le mensonge passe, et si au contraire vous voyez paraître une belle et heureuse civilisation, vous découvrirez toujours qu'elle est fondée sur des siècles de vertus et d'efforts désintéressés. » Hélas, le docte écrivain prenait ses désirs pour des réalités ! Avant de se faire historien, il faudrait avoir soumis sa chair et son âme à la plus cruelle expérience de l'humanité.

Pierre Richard : *Une Terre inspirée : La Drôme et ses poètes* (Galerie dromoise. Valence-sur-Rhône). J'ai particulièrement aimé les pages consacrées à Jean-Marc Bernard, qui nous a laissé un des rares poèmes de guerre appelés à durer.

Curnonsky et J.-W. Bienstock : *Le Musée des erreurs ou le français tel qu'on l'écrit* (Albin Michel). Tous ceux qui se délectent au *sottisier* du Mercure voudront posséder ce livre. Ils vérifieront une fois de plus qu'il est dans l'humanité des ressources prodigieuses de cocasserie. La lecture des journaux nous fait perdre le sens sévère de la langue, et il est permis de penser qu'un jour viendra où la plupart de ces « Sottises » d'expression feront partie du langage correct.

Guillaume Apollinaire : *Contemporains pittoresques* (Editions de la Belle Page). Edition faite avec un goût parfait. Livre à recommander aux fervents d'Apollinaire qui trouveront des articles sur Ponchon, La Jeunesse, Jarry, Gourmont, Moréas, marqués de la griffe originale de cet esprit tissé de poésie et de fantaisie.

GABRIEL BRUNET.

## *LES POÈMES*

Marcel Ormoy : *Le Bonheur est dans une Ile, ou le Livre des Sagesses*, « le Rouge et le Noir ». — Eugène-Claude Armel : *Laques Rouges*, « les Facettes ». — Eugène-Claude Armel : *Poème du Désir et du Plaisir*, « collection de l'Ermitage ». — La Comtesse de Noailles, Pierre Camo, Charles Derennes, Joachim Gasquet, Xavier de Magallon, Fernand Mazade, Paul Valéry : *Le Nouveau Livre de la Pléiade*, « Librairie de France ».

D'étape en étape, le poète s'est conquis une maîtrise sûre. L'influence de Toulet l'a retenu un temps dans la servitude des formes immédiates et passagères, dans la mise en œuvre d'un

lyrisme fervent et défiant, à propos de rencontres ou d'incidents légers : poésie souvent ingénieuse et émue, mais cependant menue, comme furtive, « un frisson d'eau sur de la mousse ». Je ne prétends certes pas que cette sorte de lyrisme soit spécifiquement d'importance inférieure, tout dépend du poète, et de la façon dont il l'a traitée. Mais enfin si même Toulet eût vécu plus longtemps, n'aurait-il lui-même évolué, et avec son incontestable et fin talent, n'eût-il visé à son tour à un art plus large, plus hautain et profond ? Une flûte pensive, évasive aussi, délecte un instant et charme l'esprit de qui l'écoute délirer et palpiter dans la nuit ; une symphonie d'instruments dont les sons les uns les autres se soutiennent, se répondent, se contrarient, se mélangent, s'amplifient, agit, trouble, exalte et transporte avec plus de puissance, pour plus de durée. L'étude de Jean Moréas et d'Henri de Régnier a induit Marcel Ormoy, peut-être, à le comprendre, mais surtout, je suppose, les exigences intimes de ses sentiments, de sa pensée, le souvenir et l'expérience de ses réflexions et de la vie.

Depuis les poèmes qu'il intitulait *le Visage inconnu*, passant par *le Cœur lourd*, *Carrefour*, *le Visage Retrouvé*, *Poèmes pour des Fantômes ou le Livre des Retours*, son talent s'est sans arrêt développé, et mieux encore, sans doute, sa conception de la tâche vraie du poète, non moins que ses ressources de métricien et d'écrivain avisé. Voici ses récents poèmes (et je sais que ce ne sont pas les derniers qu'il ait écrits, une série nouvelle dans peu de temps verra le jour), **le Bonheur est dans une Ile ou le Livre des Sagesses**. Oui, le poète est en marche vers un domaine de sagesse. Nous avons vu précédemment son cœur meurtri par les fatalités même futiles de l'existence réelle et par les amertumes de l'amour ; le temps affreux de la Guerre lui a durement enseigné le prix des amitiés qui disparaissent, entre les horreurs alors subies. Il s'est attaché d'autant mieux à ceux qui lui demeuraient, qui se rapprochaient de lui. Hélas, déjà j'ai parlé ici de son poème, qu'en son recueil présent on retrouve, *Stèle pour un jeune Poète* : c'est celui, plus jeune que lui, en qui il avait placé le meilleur de sa confiance et de son affection. Et de fait celui-là était un admirateur d'énergies poétiques, et outre le charmant talent qui s'accroissait en lui de jour en jour, il possédait le don merveilleux de grouper, d'éclairer, de stimuler les intelligences amies. Perte étrangement doulou-

reuse pour tous ceux, jeunes et aînés, qui l'ont connu...

Marcel Ormoy subit l'angoisse du bonheur qui sans cesse se promet et sans cesse se dérobe. Son illusion a revêtu des visages dont il se souvient encore avec ivresse, mais à présent il connaît la valeur de ses promesses toujours exquises et toujours vaines. Il en sait goûter le charme, il se résigne d'avance à la déception finale. Et cependant, il se tourmente d'éternel et d'absolu. Comment accorder en lui ces terribles divergences ? Tout son effort se bande à y parvenir. Il a tant et tant besoin de tendresse, il sait qu'il n'obtiendra le bonheur que dans la sûreté des longues, des complètes affections partagées ; elles se sont dérobées à ses recherches patientes, à sa volonté toute offerte et consentante. Où rencontrera-t-il enfin la satisfaction suprême à quoi il aspire ? Jamais il ne sera de ceux cependant qui abdiquent, qui renoncent à la couronne merveilleuse, au rêve héroïque de félicité et de grandeur.

Le monde est trop rempli de choses belles, le ciel, l'air, la mer, la terre et ses fleurs parfumées, le sourire adorable des êtres qui la peuplent pour que ses élans, son espoir puissent à jamais être injustifiés. Il en faut prendre ce qui s'en trouve à portée de la main et des yeux ; il faut savoir s'en gorger avec reconnaissance, il faut s'en agrandir et glorifier ; il s'en faut contenter, — et patienter, attendre ce qu'apportera peut-être l'avenir. La vague sagesse ne consiste pas à gémir en regrettant ce qu'on n'a pas cueilli, mais à se souvenir, le cœur reconnaissant, de ce dont on a joui, de ce dont on s'est enrichi. Est-ce déjà si peu ? Non vraiment ; et la lumière, la douceur des lèvres, le frémissement des voix, le chant éphémère de l'amour, n'est-ce de quoi respirer dans la joie la mieux extasiée, n'est-ce déjà, sinon le bienfait inégalable qu'on ambitionne toujours, du moins des parties appréciables et louables de ce bienfait ? Oui, si *le Bonheur est dans une Ile*, pourquoi s'obstiner à en franchir les limites ? Que de merveilles aux buissons du jardin, au fouillis éblouissant des astres qui l'illuminent de leurs présences et de leurs clartés. Se résigner, non, sans doute, mais apprendre à être heureux, reconnaissant de toutes choses, toutes ont leur part de bien et de beau, tel ne doit-il pas être l'enseignement qu'on puise pour soi et pour tous en *le Livre des Sagesses* ?

Maintenant le poète, au début de son premier poème, le constate,

« les lilas ont fleuri la tonnelle », le printemps est revenu. Au lieu de céder à la lassitude, ne convient-il pas au contraire qu'on se redresse, puisque « l'aube a dissipé l'ombre des heures mortes », ne convient-il pas qu'on se redresse, analogue à cette flamme où brûlait naguère l'ardeur de ses vingt ans, à cette flamme que le printemps réveille,

Où nulle cendre ne s'apprête, où nul regret
A sa clarté déjà ne donne un sens secret,
Et cette flamme, ô muse, où je me baigne et plonge
Sans craindre que le soir en souffle le mensonge,
N'y peux-tu discerner, qui me nomme tout bas,
Le visage d'un dieu que tu ne connais pas ?

Or, le chœur frémissant des jolis souvenirs bourdonne aux oreilles, tel un essaim affairé de familières abeilles. Résurrection d'un passé, sans doute, « qui lui fut cruel », car « c'est quand il vous quitte que l'on aime l'amour », les inquiétudes reviennent et les doutes au milieu même des heures les plus suaves :

Elise, cependant vous n'êtes
Qu'une promesse de chagrin
Pour les vœux même dont vous faites
Chanceler mon destin.

M'aimez-vous ? M'aimez-vous ? chimère !
Si tu m'aimes, ne le dis pas.
La joie en deviendrait amère
Que je goûte en tes bras.

Mais ensuite le cœur se reprend à l'espoir. Ce sont les *Elévations*. Des souvenirs encore certes le hantent, mais ce sont des souvenirs d'essors et de nobles aspirations ; elles emplissent l'âme et les heures, et, depuis ce temps des vacances enfantines qu'il partageait avec son émule et ami Henry Charpentier, Marcel Ormoy s'est assez affermi en des résolutions d'universel amour pour ramener la ferveur défaillante de tel poète de ses amis, Léon Vérane, ou pour y encourager à leur propre exemple et au sien tour à tour Noël Ruet, Philippe Chabaneix, ou Henry Dérieux, Claude Fourcade...

Néanmoins parfois il bute encore, il doute, un recours au Seigneur le rend à lui-même, car comment oublier toujours,

Qu'un bonheur fût si près de fleurir et soit mort ?

Enfin, qu'on implore ou lâchement se résigne, qu'importe? L'Amour reprend ses droits, le passé s'atténue et s'efface,

Fantômes qui meniez un mystique cortège
Près des rosiers grimpants qui couvrent la tonnelle,
L'oubli vous restitue à vos linceuls de neige,
Et dans un ciel nouveau l'amour détend son aile.

Amour! En ce jardin sans issue, où l'automne
Des fastes de l'été finissant se décore,
J'ai penché sur ta face une âme qui s'étonne,
Ayant voulu te fuir et te trouver encore,

Amour, tu triomphais dans cette solitude!

. . . . . . . . . . . . . . . .

Seigneur, l'heure viendra qui pour chacun résonne.
Ma jeunesse a déjà fleuri plus d'une tombe,
Mais si l'obscur cyprès au vent d'hiver frissonne,
Chaque printemps lui rend le vol d'une colombe...

Les apparences renaissent, se succèdent; c'est toujours la même expérience, et, la seule sagesse, notre rêve ne sort qu'un moment, et comme disait Ronsard,

La matière demeure et la forme se perd.

Après avoir, dans **Laques rouges**, cherché à exprimer les paysages d'Extrême-Orient, dans les très curieux **Poèmes du Désir et du Plaisir**, M. Eugène-Claude Armel, avec une souplesse d'expression et de rythme infiniment louable, exprime la tristesse alanguie et confuse d'un jeune heureux de son désir, d'abord cédant au plaisir, et le plus souvent livré à son regret. Des descriptions ou évocations précises, bien venues, un parfum de chair amoureuse, des sentences un peu faciles et d'une prudence un peu usée, des préceptes subtils, des caresses de mots et d'images. Je crains que l'auteur prenne un peu trop à la lettre la recommandation de Renan, dont il a pris soin, avec raison, de faire un vers :

Ne rien aimer, ne rien haïr absolument...

Comment se pourrait-il qu'un vrai poète n'aimât pas *tout* absolument?

Par les soins diligents du bon poète Xavier de Magallon, et en hommage au souvenir de Joachim Gasquet, paraît, après sept années d'intervalle, **Le Nouveau Livre de la Pléiade**,

réunissant les poèmes de sept estimables poètes : à ceux dont j'ai cité les noms et à Mme de Noailles se joignent, tous méridionaux, Pierre Camo, Charles Derennes, Fernand Mazade, Paul Valéry. Ce beau recueil est l'égal du précédent ; souhaitons, quoique le chiffre soit fatidique, que le troisième ne se fasse pas attendre encore sept ans,... sept mois nous suffiraient.

ANDRÉ FONTAINAS.

## *LES ROMANS*

Jules Romains : *Quand le navire...*, Editions de la Nouvelle Revue française. — Ernest Pérochon : *Le crime étrange de Lise Balzan*, Plon. — Georges Imann : *La Russe*, Nouvelle Société d'Edition ; *Le ménage Herbelin*, Calmann-Lévy. — Emile-Zola : *Madame Sourdis*, E. Fasquelle. — Jean Nesmy : *Le miroir en éclats*. — Alin Laubreaux : *Diane la goule*, Albin-Michel. — Paul Guisty : *Le crime des deux comédiens*, Editions de France. — Comte René de Martimprey : *Drames de chasse et d'amour*, Emile Nourry.

Je fais amende honorable à M. Jules Romains dont j'avais assez sévèrement jugé le deuxième volume de sa trilogie, *Psyché*. Le troisième de cette trilogie : **Quand le navire...**, qui vient de paraître, donne, en effet, un sens particulier à ce qu'on pouvait trouver de trop matériel dans *Le dieu des corps*, s'il ne le justifie... Mais tel est le danger de publier fragmentairement un grand ouvrage. On risque d'être mal compris ou de voir ses intentions dénaturées. Je me rends compte, à présent, qu'en faisant de Pierre un homme terriblement positif, et de Lucienne une femme éperdument charnelle, M. Romains avait son but lointain. Qu'il ait, à son habitude, un peu appuyé sur certains détails, ou forcé la vérité jusqu'au paradoxe ou à l'arbitraire, il est possible. Mais ce n'était pas une simple apologie de l'amour physique qu'il entreprenait. Il voyait au delà de ce qu'il peignait. Ses époux n'étaient pas seulement de furieux érotiques. Ils représentaient une idée, ou plutôt une idée informait la matière qu'ils brassaient avec tant d'ardeur — et nous la voyons s'épanouir dans *Quand le navire...* C'est celle du sentiment de *la présence*, corrélatif du sentiment de *la durée* qui se trouve à la base de la création du couple, et lui impose sa loi. Idée très juste, et d'une portée qui dépasse, d'ailleurs, les époux eux-mêmes. Le besoin de fusion des époux, qui anime ce sentiment de présence et qui trouve sa complète satisfaction dans l'étreinte, a pour fin suprême, il est vrai, l'enfant, l'être nouveau qui, du reste, leur assure la durée. Mais M. Romains n'a pas voulu aller jusque-là. Sa thèse, limi-

tée au couple seul, en eût perdu sinon de sa force, du moins de son intensité ; car il y a une thèse dans le beau roman de M. Romains, mais si subtilement répandue qu'elle ne le gâte pas. Il s'est contenté de nous montrer Pierre et Lucienne poursuivant, jusque dans la séparation qui leur est imposée, le désir d'union totale et constante qui fait leur bonheur ou qui est devenu leur raison d'être. Et c'est grâce à l'amour qui les enfermait dans la chair qu'ils s'évadent de cette prison pour se retrouver par l'âme. L'union des esprits complète l'autre ; mieux : elle la refait quand elle s'est défaite. Elle naît d'elle, elle en sort, mais pour la prolonger ou la recréer. Les époux se sont façonné un mode d'existence qui leur permet, même absents, d'être présents l'un à l'autre, et M. Romains ne craint pas, ici, non seulement d'admettre la possibilité des phénomènes télépathiques, mais du transport de la personne physique, à distance... A ce propos, il dit, avec une intelligence et un courage admirables, des choses qui montrent quelle est ou quelle devrait être l'attitude de tous les hommes d'esprit vraiment libre en face de certaines questions (voir pages 214 et suivantes). Mais cette attitude est peut-être contraire à la vie ? Peut-être la vie exige-t elle de nous de l'indifférence ou de la timidité à l'égard du mystérieux au milieu duquel elle baigne ?... C'est, du moins, la conclusion à laquelle M. Romains aboutit dans son beau livre, que je vous engage vivement à lire. Et Pierre et Lucienne, eux-mêmes effrayés de ce qu'ils ont pu par l'amour, se résignent à ne rien demander à celui-ci au delà de ce qu'il leur donnait quand ils l'appelaient le dieu des corps... « L'amour se dit qu'il étouffe dans les limites de la vie. L'amour se heurte, en criant, à l'étroitesse du monde. Tout à coup il prend un élan désespéré. Mais enfin quand tout est par terre et qu'il peut passer, il a peur...»

Sous le titre de la première d'entre elles, **Le crime étrange de Lise Balzan**, M. Ernest Pérochon vient de publier trois nouvelles, d'inspiration très différente et surtout de valeur très inégale. La deuxième, qui veut être drôle, use pour cela de moyens comiques trop gros, à mon sens, ou qui ont trop servi. M. Pérochon, s'il a de bonnes qualités de réaliste, n'est évidemment pas doué pour la farce. Il y manque de verve et d'accent, et son histoire d'un méchant écrivain qui, lâché par sa maîtresse, retourne à la terre sous prétexte de se documenter sur les mœurs

rustiques, a dû l'ennuyer à écrire, du moins je l'espère pour lui... En revanche, j'imagine qu'il s'est délecté en étudiant le cas de cette fillette, puis de cette jeune fille qui, hantée par le souvenir de son père, mort au front, à l'époque des mutineries de Champagne, dans des circonstances tragiques, se prend à haïr l'homme qu'elle soupçonne de l'avoir tué... Lise, qui adorait son père, souffre de voir sa mère se remarier, et précisément avec le meurtrier de celui-ci. Aux sentiments tumultueux qui la bouleversent se mêlent, pour en accroître la violence, les mouvements de son instinct. Son désir la jette à l'homme que, de toute son âme, elle repousse, et le geste de son abandon est celui de son crime. Jamais, je crois, romancier ne s'était aussi méticuleusement appliqué à illustrer les théories freudiennes que M. Pérochon dans son récit pathologique. Refoulement, rêve, lapsus significatifs de langage, il a tout mis en œuvre, avec intelligence, certes, mais avec une rigueur analytique qui apparente sa nouvelle à un rapport médical. Aussi bien, le cas qu'il nous présente est-il trop exceptionnel, serait-il vraisemblable et même vrai, pour constituer la matière d'une œuvre romanesque. On a l'impression que son héroïne est un monstre. Je ne nie pas, notez bien, que ne rampent au fond des meilleurs d'entre nous, et des mieux équilibrés, toutes sortes de sentiments ou de pensées larvaires. Mais ils n'ont pas, en général, et fort heureusement, l'importance et l'extraordinaire activité de ceux que M. Pérochon prête à son héroïne.

M. Georges Imann vient de publier une étude sur **La Russe** où il précise — en dessinant d'elle quelques portraits — le caractère à la fois masochiste et sadique de cette orientale, à peine européanisée. Il nous donne, d'autre part, un roman sensible, attachant, solide, **Le ménage Herbelin**. Faut-il voir une intention de thèse dans le cas qu'expose ce roman, et qui est celui d'une femme, née pour être « l'épouse », mais qui s'égare un moment dans l'adultère ? Je ne le crois pas. Encore que M. Imann s'atteste réaliste, et d'une façon qui rappelle celle des écrivains du siècle dernier, il ne pèche pas par le désir de prouver, comme Dumas fils ou comme le Paul Hervieu du *Dédale*, qui nous montra, précisément, dans cette pièce, la femme appartenant pour la vie à l'homme qui l'a, le premier, possédée. Son héroïne n'est point une créature artificielle, à tout le moins contrainte par l'o-

bligation de conformer ses sentiment et ses actes à une pensée dont elle doit faire la preuve. Elle vit, et d'une vie profonde qui fait le plus grand honneur à la clairvoyance analytique de M. Imann. La probité de cet écrivain, qui lui interdisait de tricher avec son personnage, l'empêche aussi d'escamoter les difficultés de son art, et de jouer le jeu de ses jeunes confrères à la mode. De là, sans doute, l'injustice d'une certaine critique à son égard, injustice qui ne laisse pas de l'affecter un peu, comme on peut le voir à divers passages de son livre. Psychologique pour l'essentiel, celui-ci ne néglige cependant pas les mœurs. C'est un vrai roman.

L'idée est excellente qu'a eue la librairie Fasquelle de réunir autour de *La conquête du Moulin*, qui ne figurait que dans *Les soirées de Médan*, quelques nouvelles jusqu'alors inédites ou éparses d'Emile Zola, et notamment **Madame Sourdis**, que ses dimensions égalent presque à un petit roman. Il y a de fortes qualités dans cette histoire d'une provinciale ambitieuse et gentiment douée pour l'aquarelle, qui s'éprend d'un artiste de talent, mais faible et débauché, et qui, le voyant bientôt défaillant, se substitua à lui pour sauver sa réputation, jusqu'à peindre les tableaux qu'il signe... A lire ce récit qui emprunte le meilleur de son intérêt à l'exactitude de l'observation, on se rend compte que le naturalisme est à base de comique, et que la plupart des romanciers de « la tranche de vie » étaient des humoristes qui s'ignoraient. L'étude qu'ils ont faite de l'humanité n'est pas si physiologique qu'on l'a dit. Mais l'ironie leur manque qui, à défaut de la puissance épique qu'eut le plus souvent Zola, sauverait leur œuvre de la vulgarité.

M. Jean Nesmy, qui a prouvé qu'il a l'âme d'un poète en écrivant *La féerie des bois*, est aussi un bon romancier régionaliste. Je dis régionaliste, en dépit de ce que peut paraître avoir de restrictif ou de limité le sens du vocable, parce que M. Nesmy s'est appliqué à donner un caractère spécial à ses récits. Il les a enfermés par modestie dans le cadre de la Bourgogne, et il a semblé vouloir, ce faisant, en subordonner l'intérêt général à un intérêt particulier. Mais il n'a jamais cessé d'être humain. Cette fois, dans **Le Miroir en éclats**, c'est, à la suite de *Les égarés* et de *La lumière de la maison*, où il avait étudié l'instituteur et le prêtre de province, le médecin qu'il nous présente dans

l'exercice de sa profession ou l'accomplissement de son « sacerdoce ». Il oppose la mentalité de cet homme de devoir à l'esprit moderne plus sceptique, sinon plus cynique, et il rend un émouvant hommage à la beauté de son sacrifice. Livre sain, honnête, *Le Miroir en éclats* est aussi pittoresque et très agréablement écrit.

M. Alin Laubreaux a de beaux dons de conteur, et grâce auxquels il pourra devenir, s'il lui plaît, un excellent écrivain populaire. Il sait exciter l'intérêt du lecteur, et il a la verve qu'il faut pour tenir celui-ci en haleine. Cela me met d'autant plus à l'aise pour lui reprocher d'avoir un peu trop imité M. Pierre Benoît dans **Diane la Goule**. Mais M. Pierre Benoît a lui-même épuisé la veine qui fit à ses débuts son succès ; et voilà qu'il se renouvelle. L'histoire de la femme fatale — à la fois ange et démon — dont un jeune homme ardent s'éprend à première vue et pour laquelle il commet toutes les folies, est un thème bien usé qu'un romancier d'imagination devrait s'interdire. M. Laubreaux a prouvé, d'ailleurs, en tirant un aussi bon parti qu'il l'a fait de ce thème, qu'il avait de la fantaisie et qu'il était capable de l'employer mieux.

C'est une bien curieuse histoire que celle que M. Paul Ginisty nous raconte dans **Le crime des deux comédiens**, histoire authentique, du reste, et qu'il romance à peine, pour en rendre plus attrayante la lecture. Elle nous reporte en plein Romantisme, au début du règne de Louis-Philippe, et l'on ne saurait expliquer autrement que par la déformation particulière de certains esprits, sous l'influence des idées et des sentiments alors en cours, l'attitude des personnages qu'il fait agir sous nos yeux. Attitude pitoyable autant qu'odieuse et dont la perversité naïve le dispute au cabotinage. Mais Mark Delaval et Jules Armand, qui avaient joué à l'Odéon un drame d'Alexandre Dumas, voulaient « vivre leur vie » en s'affranchissant des lois morales et civiles, bonnes pour le troupeau. Eux aussi, comme Antony, se croyaient, dans leur égoïsme, marqués du signe fatal, et ils avaient l'esprit romanesque. Ils se sont comportés dans la réalité comme on se comportait surtout, alors, dans le livre et sur la scène. Intrigues, complots, pactes d'amitié signés dans le sang, dévorantes amours, voilà ce dont ils ont rêvé jusqu'au pied de l'échafaud...

Sous ce titre : **Drames de chasse et d'amour**, le comte René de Martimprey a réuni deux nouvelles qui se passent l'une sous Louis XV, l'autre sous la Terreur. Les fervents de vénerie liront avec intérêt ces nouvelles illustrées par la marquise de Noailles, et où le pittoresque et le romanesque se combinent très adroitement.

JOHN CHARPENTIER.

## *THÉATRE*

Sur les noirs, à propos des *Oiseaux noirs* (Black Birds) au Moulin Rouge.

Nous avons déjà parlé ici des noirs, ces fils du soleil qui ont la couleur de la nuit. J'ai rapporté certains passages de Gobineau à leur louange; spécialement à la louange de leur intuition musicale. A propos de Mlle Baker, leur étoile, que j'ai déjà célébrée, il faut redire le « nul n'est prophète... » Car c'est parmi les siens qu'elle a trouvé des détracteurs ! Par exemple, comment ne pas prendre en considération cette *opinion d'une cuisinière créole* (1) *sur Joséphine Baker* recueillie par la Revue *Atlantida*, de Buenos-Ayres (6 juin), au moment où la danseuse cuivrée y arrivait :

Oui, *señor* — nous dit la moricaude, encore que probablement elle nous dit : « Oui, *señor* » — (2) comme personne de couleur, je veux que vous mettiez quelque chose dans la revue sur cette mulâtresse dévergondée, qui vient nous faire du tort.

— Du tort, Madame ? lui demandai-je alarmé. On disait qu'elle venait seulement pour nous divertir.

— Justement. Elle vient discréditer notre race, avec ses pitreries indécentes. Avez-vous jamais vu que les gens de couleur s'exhibent tout nus et gagnent de l'argent comme le fait cette Joséphine ? Moi, je suis de couleur, mais je travaille, et je mets des annonces dans les journaux puisque je suis cuisinière de mon métier. Vous n'imaginez pas les mauvais moments que nous fait passer cette créature, qui vient imiter « les Françaises » (3) ! Les gens de couleur ne doivent jamais s'abaisser d'une telle façon.

— Ainsi, vous protestez par orgueil ?

(1) En espagnol, comme en français, créole a deux acceptions : 1° Européen né aux colonies ; 2° nègre né en Amérique (et non en Afrique). — Ici, c'est évidemment la 2e acception.

(2) Si l'on voulait franciser — franciser en nègre, — on pourrait dire : *Missié*.

(3) Nous savons que « les Françaises », fournissant un fort contingent à la traite des blanches, ont mauvaise réputation là-bas.

Par orgueil et par décence. Et que cette balleteuse sache bien que, quand même elle donnerait une représentation gratuite pour les gens de sa race, le théâtre resterait vide. Personne n'irait. Nous sommes humbles, mais nous avons notre dignité. C'est pour cela que l'on nous aime et nous estime.

Et la bonne moricaude se retira très satisfaite, avec la promesse que ses impressions seraient transmises au public.

Toujours est-il que Mlle Baker a obtenu à Buenos-Ayres le plus vif succès, et que, ici, les exhibitions de nègres continuent également parmi l'intérêt.

Ceux que l'on nous montre au Moulin Rouge sont bien différents de ceux que l'on importait autrefois d'Afrique en Amérique, le cou dans des sortes de cangues, les chevilles et les poignets enchaînés. Les Américains du nord font aux noirs un grief de leur couleur. Grief plus acharné que légitime, ce semble. Mais c'est affaire aux intéressés transatlantiques. En fait, la civilisation relative des nègres est trop récente pour ne comporter point, et encore pour longtemps, certaines spontanéités sauvages (intéressantes du point de vue de l'étude de l'homme, mais dangereuses parfois dans le commerce immédiat) dont le réveil est toujours une menace pour le voisin.

Les nègres du Moulin Rouge ne sont point des noirs à proprement parler, mais des mulâtres et mulâtresses chez qui la densité du sang n'est guère mesurable. Ce sont en quelque sorte plus particulièrement des dégénérés. Ils sont choisis évidemment pour séduire un public auquel ils plaisent d'autant plus qu'ils se rapprochent davantage du type blanc, dans la forme et la couleur.

Ce ne sont pas des Oiseaux noirs **Black Birds**), mais bien des oiseaux blafards.

Ce qui est frappant dans cet ensemble, c'est la puérilité, d'autant plus sensible à l'observation qu'elle se produit chez des êtres qui ressemblent de si près au blanc. Je ne parle pas de cette puérilité idiote et factice que l'on retrouve en général chez toutes les petites femmes de music-hall (ou du cru ou d'importation), mais bien de cette puérilité naturelle, éveillée, authentique, charmante. Par exemple, il y a, en tête de cette troupe, une fille tout à fait délicieuse à ce point de vue : Adélaïde Hall. Elle chante et elle danse sans acrobatie, avec de jolis gestes de bête féminine point du tout trop accentués, mais suffisamment esquissés et on-

lulés pour être délicatement suggestifs. Elle se fait comique à 'occasion, prend un drôle d'accent de gendarme grognon, et oujours avec le même tact, la même mesure si attrayante.

Ici, point de tableau qui soit indifférent ou déplorable. Autant e m'étais ennuyé et j'étais sorti excédé du parfait mauvais goût les exhibitions lamentables et prétentieuses, présentées auparavant par Mlle Mistinguett, autant cette fois j'ai pris de plaisir au urieux spectacle. La note vigoureusement dramatique n'est pas bsente, elle est dans le pathétique tableau qui termine l'acte I. Cela représente une assemblée de nègres dans une grange. Ils se amentent selon le rythme monotone, sinistre, d'une mélopée ésignée et déchirante qui incite les hommes à voler et les femmes se vendre aux blancs, et cela pour recueillir l'argent nécessaire la sépulture décente d'un des leurs, défunt dont le corps, jeté u fond des marais, a été repoussé à la surface par les eaux croupissantes. Cela est présenté dans un éclairage sombre où les personnages, comme des spectres, sont sur deux rangs. Les têtes et es bras de ces noirs se détachent en blanc. Au milieu, une femme xhale des lamentations dans un bêlement misérable. Tous les autres hululent en levant et abaissant les torses et les bras selon ne orchestration liturgique. Le mouvement général, d'abord lent, 'anime et va plus vite. Les bras suppliants et accablés vont aussi le manière plus précipitée. Tout devient plus gravement infernal. Des cris aigus déchirent la mélopée. Les ombres, en une panique ésignée et lamentable, grandissent, éperdues, dans leur uniforme nécanisme, battant l'air. Et l'acte se termine sur ces détresses le damnation.

En dehors de cette tragique évocation, tout est gai, tout est laisant. Les sketches sont rapides et d'un humour excellent et livers.

Naturellement, il y a les danses. Certains des hommes sont remarquables par la légèreté, « l'air de ne pas y toucher », le sourire, qui président aux gigues les plus difficiles, les plus rythmées, es plus savantes, les plus gracieuses et piquantes à l'oreille et ux yeux.

Quant aux femmes, c'est une autre affaire. Elles n'ont que 'instinct, les heurts et les déhanchements. Il est inévitable que cela n'évoque pas plus ou moins ceux de la sauvage sensualité. Elles ont des gestes à la fois de bête et d'enfant. Elles se tapent

sur les cuisses, cheveux au vent. Elles ont des mouvements de petit chien qui fait le beau, se multiplient dans les mêmes accroupissements, dans les mêmes contorsions, elles déclanchent les membres par-ci par-là, à tort et à travers. Laquelle ira le plus vite et fera le mieux craquer les jointures et les entournures ? On dirait une troupe de singes. Elles se crispent et se décrispent sur place, en montrant tour à tour tous leurs côtés. L'orchestre lance des morceaux en fureur, où crient des colères de bébés. Tout ça ne manque pas d'hystérie, ni de mélancolie vers un passé sauvage, où les actes étaient moins nerveux et plus graves, moins grinçants, mais irréductiblement impérieux. Sur tous ces personnages livides passe la bâtardise du blanchissement. C'est un spectacle émouvant et qui donne à rêver sur la tristesse de certains destins, et sur la faveur des nôtres.

Un homme a compris les noirs avec une perspicacité sensible extrême ; c'est l'Urugayen Pedro Figari. Il n'est pas vers les noirs de plus bienveillante sympathie que celle de ce vieillard robuste et chenu, de ce visionnaire du tendre ciel, des gens et des mœurs de son pays et de l'Argentine. Particulièrement il a peint les noirs, les noirs de son adolescence d'il y a quelque cinquante années. Qui n'a point vu ses tableaux, qui n'a pas entendu ses paroles, ne sait point ce qu'est le nègre, ou, au moins, ne le sait point d'un témoignage aussi intuitivement pénétrant et expérimenté, à l'accent aussi affectueux et persuasif en leur faveur. Grâce à Pedro Figari, je suis un peu devenu apte à les mieux comprendre.

Les noirs, parmi tous les actes de leur vie, du berceau à leurs funérailles, tristes ou gais, ont toujours la danse au ventre. Une sorte d'héritage de suggestion ancestrale et lointaine fait que le tapement monotone du tambour à main — cette sorte de haut barillet où une peau est tendue, et qu'ils tiennent debout entre leurs jambes, — avec son lancinant : *borocoton*, *borocoton*, *borocoton*... les met dans une profonde extase béate et dramatique, comparable à celle des derviches. Une percussion régulière des doigts sur la peau tendue, et il n'est point de nègre ou de négresse — aussi civilisés qu'ils soient — qui résistent à cet appel du grave démon de leur race. La hantise paraît et les secoue. Ils ne sont plus que des bêtes obéissantes aux contorsions rythmiques, hiératiques, animales. Dans tous leurs sentiments l

danse rôde et les consume. La douleur, la joie, l'amour, tout chez eux en est habité. Leur tête seule signifie si la houle qui les balance est pour la tragédie ou pour le comique.

Dans la famille de Figari enfant, il y avait une vieille négresse de 70 ans, une libérée très austère, très digne, très sévère même. Mais les enfants parfois tapotaient malicieusement le bord de la table. Aussitôt, raconte Figari, la vieille noire progressivement, comme dans un cauchemar, commençait et poursuivait, jusqu'à l'épuisement, la danse aux accents puérils et sauvages. L'Africaine se retrouvait. Après, elle se plaignait, suppliait : « Ne faites plus cela, mes enfants, ne faites plus cela... »

Ce trait curieux montre bien comment le sauvage peut s'envelopper de civilisation, et comment, devant quelque commandement soudain de la moelle, le vernis s'écaille. Et faut-il limiter aux sauvages une telle observation ? Ici l'homme de couleur aide à se faire une idée *humaine* de l'homme.

Chez les nègres point abîmés de sang blanc, la danse comporte toujours beaucoup de sensualité bestiale.

Par ailleurs, dans la vie, les vrais noirs singent tout à l'extrême. Même les délicatesses, la décence, la politesse dans les façons : quand ils soignent les malades, quand ils font des compliments ... Simples et vrais, ils font tout avec sincérité, sans arrière-pensées. Ils sont maladroits à dissimuler, mais aussi très loin d'être bêtes, de ne pas savoir juger avec bon sens.

Au point de vue musical, nous avons une tendance occidentale à la mélodie mystique, littéraire, douloureuse : Pedro Figari dit que la joie est aussi sérieuse que la douleur, et que le Jazz des nègres est d'un intense humour musical ; une contre-partie nécessaire au vieux mélodrame symphonique. Et qu'après protestation contre le Jazz, on comprend et l'on y devient sensible en souriant, — c'est *une déridation*, dit avec bonheur ce peintre d'une poésie émouvante, et si tendrement fantasmagorique que ses images les plus vives du plein midi en paraissent nocturnes, et que notre sensibilité s'émeut de ne point pouvoir départir si c'est le soleil ou la lune qui plane sur ses merveilleuses atmosphères exotiques. On se prend à les regarder de la manière que les ours des steppes désertiques et glacées contemplent les astres ; et, qui sait, peut-être de la manière que les noirs contemplent le globe incendié.

ANDRÉ ROUVEYRE.

## HISTOIRE

Un Aperçu de Camille Jullian sur l'Empire Romain. — Gabriel Ramon : *Histoire de la Banque de France*, d'après les sources originales. Bernard Grasset. — Albert Mousset : *Le Royaume Serbe-Croate-Slovène*. Son organisation, sa vie politique et ses institutions. Préface de M. Albert Thomas, Directeur du Bureau International du Travail. Editions Bossard. — Mémento.

C'est Montesquieu, je crois, qui, le premier, employa le mot « Démocratie » à propos de Rome à son déclin... Une « Démocratie militaire ». M. Camille Jullian, donnant au terme son extension la plus générale, dit « Démocratie » tout court, et, au tome VI de sa magnifique *Histoire de la Gaule*, dans **Un Aperçu sur l'Empire romain**, montre les effets de son unitarisme démocratique. L'ensemble de cette chronique laissera peut-être voir pourquoi nous donnons ici de ces pages un extrait spécial.

Réunissez les hommes en une foule, observe M. Camille Jullian, faites-les sentir, penser, parler ensemble, dans un grand spectacle ou dans une réunion publique : il est bien rare que de ces impressions ou de ces efforts collectifs il sorte une idée originale, un sentiment supérieur. La mise en commun des facultés humaines aboutit trop souvent à ce qu'elles soient abaissées. Il se fait, entre les meilleurs et les pires, un rapide nivellement. Ce qui résulte de la vie solidaire des multitudes, ce sont les résolutions ou les œuvres moyennes, les copies, les plagiats, les redites, toutes les formes de la médiocrité. C'est ce qui arriva à l'Empire romain, le plus vaste assemblage d'hommes qu'ait vu l'humanité, l'amas le plus colossal d'idées communes où elle eût encore puisé. Beaucoup d'hommes, et surtout en Occident, s'enrichirent d'un énorme trésor de notions et de formes nouvelles... Mais est-ce à dire que leurs facultés en soient devenues plus fortes et leurs actions meilleures ?

Observant ces effets en Gaule, et plus ou moins aussi dans l'ensemble de l'Empire, M. Jullian souligne la médiocrité des manifestations intellectuelles, artistiques, scientifiques, etc., l'engourdissement des volontés, la paralysie de l'administration, la pauvreté des initiatives, etc., etc. Et il conclut :

Tout cela, d'ailleurs, impuissance d'agir, paresse d'invention, contrefaçon d'objets, imitations en art, vulgarité des sentiments, c'est le résultat d'une seule et même cause, l'existence d'un immense Empire, *l'importance du nombre* dans la vie commune, *la pesée de la foule*

*sur les âmes humaines* (1). Des millions d'hommes en étaient venus à connaître et à vouloir les mêmes choses... Membres d'un même Etat, ils mettaient leur amour-propre à vivre des mêmes jouissances ; et, comme ils étaient innombrables et qu'il fallait d'abord satisfaire à ces multitudes, le temps, la force et le courage manquèrent pour produire des beautés nouvelles et pour élever les âmes à une vertu plus haute.

L'Empire de Rome a démocratisé la culture gréco-romaine. C'est quelque chose, sans doute (bien que « démocratiser » soit « vulgariser », mot légitimement dérivé de « vulgaire »), et M. Camille Jullian, nous avons eu déjà l'occasion de le dire dans de précédents comptes rendus, s'est montré, selon nous, trop dur pour Rome. Ajoutons que ses vues ont été reproduites par d'autres, de façon courte et banale, sans les nuances de sa science et la sûreté de ses généralisations, et c'est regrettable. Mais il n'en reste pas moins que son observation historique, en reconnaissant dans le développement démocratique l'agent de la décadence et de la paralysie de l'Empire romain, a dégagé un fait vrai. C'est indubitable. Historien de la Modernité comme il l'a été de l'Antiquité, Camille Jullian pourrait contrôler sur le vif et reprendre très au large ses vues, en constatant un ordre analogue de phénomènes sociaux.

Démocratie, aux derniers temps de l'Empire romain, ne s'entendait que d'un certain épaississement de la culture et d'une certaine inertie du ressort politique et social. Démocratie, de nos jours, s'entend d'une chose qui est bien davantage, qui est, de multiple, complète et parachevée manière, tout ce que ce mot indique et comporte. Rome n'eut qu'une faible idée d'une banalisation des valeurs de tout ordre comme celle qui, par une diffusion sans précédent des procédés et par une banalité sans pareille dans l'emploi des moyens, rend si étouffante la Démocratie moderne. Quoi de plus écrasant pour « les âmes humaines » que le Nombre en politique, en art, en littérature, en science, etc., etc. ? Chacune des monades contenues dans ce Nombre est semblable à l'autre, pareillement munie et pareillement capable, uniforme et médiocre, — tourbillon d' « atomes éperdus » où un individualisme aussi banal qu'enragé ne crée que des différences de qualité infiniment petites et tout à fait inopérantes. Qu'on s'étonne après cela du manque de caractère et de la stérilité ?

(1) Souligné par nous.

Une circonstance aggravante que le monde a connue déjà, — par exemple après la crise du IIIe siècle à Rome, après les guerres de religion en Europe, après celles de la Révolution et de l'Empire en Angleterre, — mais jamais encore, je crois, avec un tel degré de trouble et de nocivité, est la révolution financière consécutive à la guerre. Voilà bientôt quinze ans que les Nations vivent sur une question de dettes, de vie chère, d'inflation, de changes, etc.

C'est le moment de lire un ouvrage comme l'**Histoire de la Banque de France** de M. Gabriel Ramon. Balzac, s'il vivait en ces jours d'après-guerre, pires encore, pour la confusion sociale, que l'époque post-révolutionnaire où lui-même vécut et puisa ses thèmes, aimerait ce livre. Mieux que le roman de l'Or, il en est l'histoire, retracée dans une grande et véridique fresque. A travers les révolutions politiques et les révolutions économiques, du Consulat à la Troisième République, en passant par les mutations que symbolisent « la machine à vapeur, le métier mécanique, le chauffage au charbon et les chemins de fer », les bilans oscillent, évoluent, grandissent : 25 millions sous le Consulat, 5 milliards sous la Troisième République. On me dit que le taux moyen de l'escompte (de 1898 à 1913) se trouve inférieur aux taux des Banques de sept pays à grandes finances. Je voudrais pouvoir me rassurer par là en ce qui concerne notre temps...

M. Ramon nous montre le comte Mollien, technicien de carrière, surprenant l'Empereur Napoléon en flagrant délit d'incompétence bancaire. Cela n'est pas bien rassurant pour de simples polygraphes, dont nous sommes, improvisés publicistes financiers. Mais les détails de finance, dans l'ouvrage de M. Gabriel Ramon, quelle que soit leur abondance nécessaire, ne font point tort à la clarté du récit historique. Si les exposés techniques sont d'un spécialiste, une vive compréhension des mouvements sociaux et politiques auxquels se lie l'évolution de l'économie financière anime la matière et généralise l'intérêt. C'est ainsi que l'histoire de la Restauration, des Cent Jours et de la Monarchie de Juillet mêle, sous la plume de M. Ramon, de suggestives variétés politiques à la monographie bancaire. Celle du second Empire est, au point de vue financier, très mouvementée, très pittoresque. Enregistrons la protestation de l'auteur contre la légende d'après laquelle la Banque de France aurait fourni des subsides pour le

Coup d'Etat. « Si l'éloquence a sa part dans ces déformations historiques, prenons-lui le cou et le serrons proprement », dit M. Ramon, qui se souvient ici d'un vers fameux de Verlaine. La lutte fut vive pour la Banque de France sous le second Empire, et même on n'aurait pas cru qu'elle dût être si vive, étant donné le renom de prospérité de cette époque.

Après la Guerre de 70 et la Commune, commence une période où « l'Histoire de la Banque de France évolue sur un plan différent... », plus uni et plus constant dans ses caractères économiques et politiques mieux fixés.

Et l'ouvrage arrive ainsi au grand chambardement de ces caractères, des caractères économiques tout au moins, c'est-à dire à la Grande Guerre... M. Ramon retrace la part considérable, vitale, de la Banque dans les événements, donne les chiffres du « financement de la Guerre ». Dès la loi du 5 août 1914, « élevant provisoirement le chiffre des émissions de la Banque à douze milliards et autorisant le Gouvernement à le porter au delà de cette limite par simple décret rendu en Conseil d'Etat », on peut prévoir, sans que le mot soit ici, ni plus loin, prononcé, l'inflation, bien qu'il y ait eu, vers la fin de cette année-là, une rentrée considérable des billets en circulation. On trouvera, pages 438 et 444, des chiffres pour l'inflation, et, page 439, un Historique des changes. L'ouvrage s'achève, après un éloge de la Banque de France, sur la convention du 14 avril 1920, fixant l'amortissement envers la Banque à raison d'au moins deux milliards par an, à dater de 1921. C'est la date la plus proche donnée par l'auteur en finissant. Il y en a eu d'autres depuis. M. Gabriel Ramon, dont l'ouvrage est, avant tout, un minutieux, un étonnant Exposé historique des opérations de la Banque de France depuis sa fondation jusqu'au lendemain de la guerre (1), nous doit, semble-t-il, une suite, la quasi tragique Histoire financière de ces dernières années. Nul ne paraît mieux qualifié que lui pour l'écrire (2).

(1) M. Gabriel Ramon s'est documenté aux Archives de la Banque de France, aux Archives Nationales et aux Archives du Ministère des Affaires Etrangeres ; il a utilisé les publications de la Banque de France, les Documents officiels, Procès verbaux, Discours, etc., auxquels il faut ajouter les Correspondances (celle de Napoléon), les Mémoires (parmi lesquels ceux du Comte Mollien et les curieux Souvenirs de Beslay, le Délégué de la Commune à la Banque de France), les Revues et les Ouvrages divers.

(2) Il a paru, sur ce sujet, en 1924, à la librairie Kra, *La Réforme Monétaire*, par J.-M. Keynes, traduction de Paul Franck. Cet ouvrage est assez spéculatif.

Nous nous trouvons faire passer en retard, dans notre rubrique, l'ouvrage de M. Albert Mousset sur **Le Royaume Serbe-Croate-Slovène**. Nous nous en excusons. Un second volume étant annoncé dans celui-ci, nous attendions ce volume complémentaire pour parler de l'ouvrage, qui, sous cette forme en deux tomes, doit être la refonte développée d'un essai antérieur publié en 1921. Contrairement à notre attente, ce second volume est resté ignoré de nous. Faute de mieux, donc, nous nous décidons à parler de la première partie, la seule qui soit sous nos yeux.

Elle apparaît comme une propagande en faveur de la Yougo-Slavie. On y montre la consolidation politique de cet Etat. Cela doit donner confiance en ses lendemains.

On peut les croire nombreux, bien que la façon, parfois un peu banale, dont ils sont escomptés ici, ôte quelque chose à leur séduction... Mais enfin le chef du nouvel Etat unifié sous l'hégémonie serbe, le Roi Alexandre, que M. Bainville appelait récemment un « roi dictateur », paraît capable de tenir serré le faisceau yougo-slave; et, il faut le dire aussi, l'on trouve, d'autre part, dans ce volume, à côté d'un optimisme de commande marqué au coin d'un démocratisme abstrait, un autre optimisme, documenté celui-ci, qui, en 250 pages d'exposés politiques, fait valoir et assemble au mieux les liens capables de maintenir joints « les éléments constitutifs de l'unité nationale, Serbes, Croates, Slovènes », y compris un million d'allogènes, Allemands, Magyars, Roumains et Turcs albanais, certaines fractions toutefois restant ici remuantes.

M. Abert Mousset définit l'effort qui incombe aux Etats successeurs de la défunte Monarchie dualiste comme consistant à « réajuster leur production au cadre de leurs nouvelles frontières ». Cet effort, ci-devant orienté vers Vienne et Buda-Pesth, sera, une fois réadapté, « une des conditions de l'affermissement de leur indépendance politique ». Il est déjà très avancé dans l'Etat yougo-slave, assure M. Mousset, et « il sera terminé dans quelques années ». Le second tome (non reçu), consacré à l'évolution économique, doit montrer ceci en détail.

L'intérêt du présent volume est incontestable. Qu'il nous suffise d'en avoir indiqué la nature.

Nous voudrions cependant moins d'occidentalisme et plus d'ethnographie, voire même de folk-lore, ou une description plus

vive de ce côté-là. La consultation socialiste de M. Albert Thomas, en tête du volume, quelque judicieuse qu'elle puisse être, n'en compense que faiblement pour nous l'insuffisance. Dans une Histoire aussi peu encombrée que celle de la Serbie par le point de vue constitutionnaliste, donc par les discussions juridico-politiques (1), et où les fruits du terroir poussent en dehors du monde officiel, il y a bien des chances pour que la banale uniformité des démocraties occidentales et de leurs sempiternelles formules ne vienne pas nous rendre ennuyeux ces Slaves du Sud !

Mémento. — *Revue historique* (Novembre-Décembre 1928). Abbé Antoine Degert : Une ambassade périlleuse de François de Noailles en Turquie. (Dans cette ambassade, 1571, où François de Noailles, évêque de Dax, fit conclure la paix entre Sélim II et les Vénitiens, Charles IX reprit la politique d'alliance de François Ier avec les Turcs. L'alliance risquant d'être rompue par le roi de France, l'ambassade devenait « périlleuse ». La paix avec Venise améliora la situation, en conciliant, autant que faire se pouvait, les points de vue de la politique catholique et de la politique orientale, bien définies dans cette étude. La mission de Noailles se prolongea jusque sous Henri III, et elle constitue un important chapitre de la politique orientale des rois de France. Curieux détails sur la répercussion du massacre de la Saint-Barthélemy en Turquie.) — A. Rebillon : Les Etats de Bretagne et les progrès de l'autonomie provinciale au XVIIIe siècle. (Etude détaillée confirmant l'opinion que les Etats de Bretagne développèrent leur autonomie jusqu'au déclin de l'Ancien Régime. D'où, finalement, la typique affaire de La Chalotais, accusé à tort, on le sait, de lèse-franchises provinciales. Critiques graves sur l'ouvrage d'A. Cochin : *Les Sociétés de pensée en Bretagne.*) — Paul Gronski : Le traité lithuano suédois de Keidany (18 août 1655). (On attache à ce traité « une importance considérable pour l'histoire de l'Europe orientale ». On montre comment ce traité détacha la Lithuanie de la Pologne pour la placer sous le protectorat de la Suède. Texte de cet instrument diplomatique.) Oscar Albert Johnsen. Organisation des recherches pour l'histoire du commerce et de la navigation des Norvégiens pendant les temps modernes jusqu'au XVIIIe siècle. (Valeur de ces recherches comme contribution à l'histoire de Norvège. On insiste, en même temps que sur l'importance, sur le fréquent mauvais état des documents maritimes et commerciaux dans les archives, et l'on suggère des mesures pour leur réfection. Communication présentée

(1) Voir l'article de M. Emile Haumant sur la Yougoslavie, dans *Histoire et Historiens depuis cinquante ans.*

au VIe Congrès International des Sciences historiques à Oslo en 1928. On a récemment signalé ici même l'intéressant article de M. Michel Lhéritier sur ce Congrès, article paru dans le numéro de la *Revue des Etudes Historiques* d'Octobre-Décembre 1928.) — Marguerite Brunet: Le Congrès d'histoire du Christianisme. (Analyse des trois volumes d'*Actes du Congrès d'histoire du christianisme*, tenu au Collège de France, en 1927, à l'occasion du jubilé de M. Alfred Loisy. « C'est le christianisme antique qui reste le champ le plus fouillé », et, dans ce domaine lui-même, le paulinisme est le sujet le plus étudié. Je ne comprends pas comment il peut y avoir ici des « mythologues » à côté des « historicistes », et que certains historicistes eux-mêmes, — je tiens d'un autre côté ce renseignement, — accolent, avec plus ou moins de perfidie, l'adverbe « substantiellement » à l'authenticité des Epîtres. On accorde qu'elles sont authentiques, *mais* « substantiellement ». Qu'est-ce que cette chinoiserie ? Vous verrez qu'un de ces jours saint Paul lui-même n'aura jamais existé !) — Bulletin historique. Antiquités romaines, 1919-1928, par J. Fontain. Histoire de France de 1660 à 1789, par G. Pagès. — Correspondance : Le Maréchal d'Estrades et ses critiques. Lettres de MM. de Saint-Léger et Dr Lemaire ; réponse de M. J.-J. Jusserand. — *Id.* (Janvier-Février 1929). Edmond Faral. L'Abbaye de Glastonbury et la légende du roi Arthur. (Etude des traditions rattachant à l'abbaye de Glastonbury plusieurs épisodes de la légende du roi Arthur. « Tout a été forgé à Glastonbury pour le profit de Glastonbury ». Nombreux et intéressants détails sur la fameuse légende.) — Désiré Pasquet : La formation de l'Orégon (1846-1859). — R. Vallois : Le *Corpus Vasorum antiquorum* (Le *Corpus des vases antiques* est un recueil de photographies expliquées par des légendes et des notices, rédigées, selon le cas, en français, anglais, italien, allemand. Cette dernière langue, admise en principe, n'a pas encore été employée. Description des matériaux de la Collection. Notes sur le classement stylistique. L'article est suivi d'une table provisoire du Corpus. — H. Prentout : Le rôle de la Normandie dans l'histoire. (Communication faite au Congrès international d'histoire à Oslo, le 15 août 1928.) Bulletin historique. Histoire de Grande-Bretagne, par Ch. Bémont (*1re partie*). Dans les deux numéros : Comptes rendus critiques. Notes bibliographiques. Bibliographie des comptes rendus (où nous avons la satisfaction très appréciée de trouver mention des nôtres).

*La Révolution Française* (Janvier-Février-Mars 1929). — Babeuf et son imprimeur Guffroy, par A. Aulard. (L'historien avait donné lecture, en réunion de la Société qu'il présidait, d'une longue lettre du Conventionnel Guffroy à Babeuf. Elle contient des conseils politiques. Son texte est reproduit ici, suivi des intéressants commentaires *in*

*extenso* que le peu de temps avait forcé d'écourter). — Les procès-verbaux de la commune de Vanves en 1793, par P. Robiquet. (On donne, par des extraits et des analyses, idée de ces procès-verbaux, dont l'intérêt ne semble pas bien palpitant. Mais leur ensemble montre à l'œuvre la municipalité, qu'on voit devenir de plus en plus « tracassière et méfiante ».) — D'où est venue l'idée du doublement du Tiers aux Etats généraux de 1789, par M. L. Dutel. (L'auteur l'attribue à Necker, à la date de 1778. « On peut remonter plus haut », ajoute-t-il. Intéressant.) — A propos du sceau de Marat, par Ed. Chapuisat. (Ce sceau est venu entre les mains de M. Chapuisat, le 27 mai 1928, par la générosité de Mme Jeanne Lambert, née Marat. Description du terrible bibelot.) — Notes de lecture : 1° Le théâtre révolutionnaire inédit de Fabre d'Olivet ; 2° L'exécution de Louis XVI et la presse française (M. Aulard avait réuni ces... coupures, — sans calembour, hélas !) — Reproduction de ces textes (à suivre). Chronique et bibliographie.

EDMOND BARTHÈLEMY.

## *LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE*

H. Coutière : *Le Monde vivant*, Histoire naturelle illustrée, tomes II et III ; Société des Atlas pittoresques. — M. de Réaumur : *Histoire des Fourmis* ; introduction de E.-L. Bouvier, avec notes de Charles Pérez ; Encyclopédie entomologique, C. Lechevalier. — Eugène Evrard : *Le Monde des Abeilles* ; Bibliothèque scientifique, Payot, — Dr Louis Roule : *Les Poissons et le Monde vivant des eaux*, t. III, voyages et migrations. 16 planches en trichromie et 54 dessins ; Delagrave. — Auguste Lameere : *Précis de Zoologie*, Douin. — Marcel Roland : *Tableau de Lilliput ou Essai sur les Infusoires* ; collection de « la Grande Revue », édition Rieder.

J'ai déjà rendu compte ici du tome premier d'une nouvelle histoire naturelle illustrée, **le Monde vivant**, du professeur H. Coutière ; en 1928, ont paru les tomes deuxième et troisième, consacrés aux Oiseaux, Reptiles, Amphibiens, Poissons, aux Mollusques, Vers et Arthropodes : édition de luxe, avec 93 planches hors texte, la plupart en couleurs, et de nombreux dessins dans le texte ; c'est plus qu'un ouvrage de vulgarisation : la biologie dans ses aspects les plus modernes y tient une large place.

A propos des Oiseaux, voici par exemple des considérations sur les migrations ; les « lignes de vol » n'indiqueraient-elles pas l'intervention d'un champ magnétique ? Il est assez raisonnable de penser à des changements chimiques internes dans l'organisme, créant des impulsions inconscientes et irrésistibles au déplacement.

Les psychiatres connaissent bien ces malades impulsifs dont la crise se traduit par une fugue ; « on cesserait évidemment de les qualifier de tels si leur impulsion était collective, comme celles des hordes mongoles d'Attila ou des Oies sauvages » ; qui sait si un tel état ne crée pas une sensibilité exacerbée, faisant percevoir des vibrations d'ordinaire non perçues ?

L'auteur montre fort bien l'importance des Insectes dans le Monde vivant. Ils sont plus de 500.000 espèces : la moitié des espèces animales connues. Comme l'a dit Maeterlinck, les Insectes « s'emparent de la vie avec une autorité, une fécondité que rien n'égale ici-bas » ; le poète a marqué, en termes saisissants, l'instinctive et profonde inquiétude que nous inspirent ces « comprimés d'énergie et d'activité, nos rivaux de nos dernières heures, et peut-être nos successeurs ». L'Entomologie, malgré son aridité, possède un grand attrait. Certains chapitres de la médecine et de l'hygiène ont été radicalement démolis et rebâtis à neuf, sur la base entomologique.]

§

Puisqu'il est question d'Insectes, je tiens à signaler ici une nouvelle « Encyclopédie entomologique » éditée par Paul Lechevalier, où vient d'être publiée, par les soins du professeur Ch. Pérez, **l'Histoire des Fourmis**, mémoire inédit de M. de Réaumur ; M. E.-C. Bouvier, de l'Institut, a écrit une introduction à cet ouvrage. Le dossier des inédits de Réaumur, qui se trouve dans les Archives de l'Académie des Sciences est immense, composé d'éléments disparates, et en désordre ; le manuscrit relatif aux Fourmis était un véritable grimoire, chargé de ratures, d'intercalations, de renvois ; « pour le déchiffrer, il eût fallu, semble-t-il, un élève de l'Ecole des Chartes doublé d'un naturaliste ». Au laboratoire de M. Bouvier, on est arrivé à reconstituer le texte, et M. Charles Pérez, dont le père, M. J. Pérez, était un de nos meilleurs hyménoptérologistes, et excellent hyménoptérologiste lui-même, a commenté dans des notes précises, les idées neuves de Réaumur et celles qui prêtent à la critique.

§

Encore un livre sur les Abeilles ! **Le Monde des Abeilles**, par Eugène Evrard, un « véritable apiculteur ». L'auteur rappelle ses illustres prédécesseurs : Jean Swammerdam, R. Réau-

mur, François Hüber et le Polonais Johann Dzierzon ; ce dernier n'était qu'un humble curé de campagne. Les Abeilles ont, paraît-il, été souvent considérées comme les « auxiliaires de Dieu et de sa sainte Eglise ».

Leur candeur leur vaut d'offrir une cire sans mélange aux cierges embrasés des autels ; leur miel est consacré pour les liturgies.

On a célébré maintes fois leurs vertus. C'est Dzierzon qui a signalé chez les Abeilles la parthénogenèse, c'est-à-dire la reproduction par des œufs vierges.

§

Le tome III d'un grand ouvrage en neuf volumes, **les Poissons et le Monde vivant des eaux**, par le professeur Roule, vient de paraître. Il est consacré aux *voyages et migrations* des Poissons. Comme les précédents il est richement illustré : 16 belles planches en trichromie.

Les plus passionnants romans d'aventures sont des récits de voyageurs. Mais il n'y a pas de plus merveilleux voyages que ceux accomplis par certains Poissons dans leurs migrations. Le problème des migrations est encore bien mystérieux. M. Roule cherche à le résoudre, et, pour expliquer la marche en bande de Poissons, il invoque le phénomène des tropismes.

L'auteur raconte longuement l' « histoire merveilleuse du Saumon », l' « étonnant voyage des Anguilles ».

Les Saumons, arrêtés devant un barrage, sautent au-dessus de l'eau, « comme s'ils voulaient apercevoir les au delà de cette barrière », puis ils retombent. De même, « nous nous élançons, pleins des plus nobles désirs, afin de tenter à connaître davantage..... mais nous retombons ensuite, après avoir contemplé trop brièvement une part trop minime de ce que nous voudrions discerner ».

Les physiciens et les chimistes, dans leurs explications des phénomènes de la vie, sont rapidement arrêtés, déclare M. Roule, et il fait parler un de ses amis croyants : « Les choses d'ici-bas, comme celles de là-haut, proclament la gloire de Dieu ».

§

Je tiens à recommander le **Précis de Zoologie**, du professeur Lameer, de Bruxelles ; le tome I vient de paraître. Ce

Traité prendra place entre la *Zoologie* de R. Perrier, ouvrage destiné aux étudiants du P. C. N., et devenu classique en France et à l'étranger, et le *Traité de Zoologie concrète* d'Y. Delage, ou le *Traité de Zoologie* d'Ed. Perrier. On ne se représente pas toujours l'énorme étendue de la Zoologie, qui égale au moins dix fois la Botanique, les animaux, tant vivants que fossiles, étant infiniment plus nombreux que les végétaux, infiniment plus variés, infiniment plus compliqués. M. Lameer est un zoologiste au vrai sens du mot ; comme lui, il y a peu ; mais en même temps, il est biologiste. Dans ce premier volume, il traite des Protozoaires ou animaux unicellulaires et de Cœlentérés (Hydres, Méduses, Coraux). Il voit l'origine des animaux dans les Infusoires flagellés (à fouet) et non dans l'Amibe ; ce serait également l'origine des végétaux.

§

J'ai un peu tardé à parler de l'**Essai sur les Infusoires** de Marcel Roland ; j'avais fait le projet d'écrire une chronique sur les romans scientifiques ; or, Marcel Roland est l'auteur de trois romans de ce genre : *le Presqu'homme*, roman darwinien, *Faiseur d'or*, roman de l'alchimie moderne, *Osmant-le-Rajeunisseur* ; et j'ai vu que cela m'entraînerait loin.

M. Roland n'est pas un savant de laboratoire, mais il aime la science, et les savants qu'il fréquente. Il possède un microscope et observe avec enthousiasme les infiniment petits, dont il décrit les coutumes dans *Tableau de Lilliput*.

Dans tout savant, à moins que les chiffres l'aient à ce point racorni qu'il limite son horizon à l'application sèche de quelques formules, il existe un poète et un artiste. Ou plutôt, l'exercice de la fonction scientifique développe chez le savant le fond de poésie et d'art qui sommeille chez tout homme.

M. Roland discute la question de « l'intelligence » des Infusoires ; il a lu Jacques Loeb, Alfred Binet, Jennings; Metalnikoff. Il me reproche de n'avoir pas accordé le psychisme aux Infusoires ; et cependant dans une conférence à Zurich en 1912 j'ai montré que ces animaux unicellulaires possèdent une *mémoire associative* ; or, il y a « psychisme », dès qu'un être est capable d'associer diverses sensations.

GEORGES BOHN.

## *QUESTIONS JURIDIQUES*

Responsabilité civile. — Maîtres et commettants. — Domestiques et préposés. — Accident d'auto. — Délit de chasse. — Acte étranger aux fonctions d'un employé. — Acte commis dans les fonctions. — Le jury et l'application de la peine. — Mansuétude des magistrats de carrière. — Crime dit « passionnel ». — Circonstances atténuantes. — Maximum et minimum. — Mémento.

L'art. 1384 du Code civil, important en matière de **responsabilité civile,** affirme : « On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre ». — Parmi ces personnes figurent les *domestiques et préposés* ; leurs *maîtres et commettants* sont tenus du dommage qu'ils causent *dans les fonctions auxquelles ils les ont employés.*

Pour engager la responsabilité de l'employeur, il n'est pas nécessaire que l'employé ait agi dans l'exercice normal et régulier de ses fonctions, agi dans le cadre de la mission à lui confiée. Le dommage qui se produit en suite de l'abus des fonctions, le maître ou commettant doit en répondre.

Ainsi le propriétaire d'une auto est civilement responsable d'un accident causé par son mécanicien, dans le cas même où ce mécanicien, ayant reçu de lui l'ordre de reconduire la voiture au garage, s'en est servi pour faire une promenade d'agrément au cours de laquelle l'accident eut lieu.

Ce principe, dont l'application soulève des difficultés fort délicates, vient d'être affirmé par la Cour de Rouen, le 15 juin, dans une affaire qui mérite d'être signalée.

Elle lui arrivait après plusieurs décisions de justice contradictoires, dont un arrêt de cassation, la saisissant.

La Société des Messageries Hachette assurait un service de livraison dans l'Oise, les voitures étant fournies, ainsi que les conducteurs, par une entreprise de transports automobiles. Le 25 septembre 1925, un livreur et un chauffeur tuèrent un faisan d'un coup de fusil, le ramassèrent et le placèrent dans leur camionnette malgré les protestations d'un garde.

Le 27 juillet 1926, le Tribunal de Beauvais condamna les deux chasseurs à 100 fr. d'amende chacun, et à 50 fr. de dommages-intérêts au propriétaire de la chasse, partie civile. L'entreprise

de transports et la société de messageries furent déclarées civilement responsables.

Le 27 octobre 1927, la Cour d'Amiens dégageait la responsabilité civile des employeurs, « les délinquants ayant agi pour leur compte personnel et sans y être appelés par la nature de leurs fonctions ».

Le 23 novembre 1928, la Cour de Cassation cassait cet arrêt ; elle déclarait « que c'était en faisant un usage abusif de l'auto confiée aux prévenus pour l'accomplissement des fonctions auxquelles leurs employeurs les occupaient qu'ils avaient commis le délit ».

La Cour de Rouen a conclu, comme cet arrêt et les premiers juges, à la responsabilité civile de l'une et l'autre société. Elle dit que, « le délit s'étant produit sur l'itinéraire prescrit et à l'heure où il devait être normalement parcouru, cet emploi de l'automobile doit être considéré comme ayant eu lieu dans les fonctions auxquelles ces prévenus étaient employés par leurs patrons, dans les termes de l'art. 1384... ; qu'il n'y a pas lieu de faire à cet égard une différence en faveur de l'entreprise de messageries ; que, si son préposé n'avait pas la conduite de l'auto, il en avait, par la nature même de son emploi, la direction. »

L'arrêt souligne qu'en ce qui concerne l'acte de chasse, un accord est intervenu entre le livreur et le chauffeur et que la participation du chauffeur « ne saurait être considérée comme étrangère à ses fonctions ».

§

Dans ma précédente chronique, demandant : **Faut-il donner au jury l'application de la peine** ? je mettais en garde contre l'idée que les magistrats de carrière appliquent le Code pénal sévèrement. J'indiquais qu'ils ne font pas preuve envers les malfaiteurs d'une mansuétude moindre que celle que les jurés leur consentent. Et je citais en note un filet du « Temps » qui me tombait sous les yeux au moment de corriger mes épreuves.

Voici deux autres exemples que « Le Temps » me donne, sans que je les lui demande. Sa chronique judiciaire, dont j'ai souvent vérifié la précise exactitude, est farcie de faits pareils.

MEURTRIER CONDAMNÉ. — Devant le Jury de la Seine comparaissait hier

Jean Michel, qui avait tué de deux coups de revolver une jeune femme avec qui il vivait. Venue à Paris de Bretagne comme bonne, celle-ci avait été séduite par Michel et avait vécu en sa compagnie à Montparnasse. Comme il la maltraitait, et que cependant il vivait de son travail, elle avait fini par vouloir le quitter, et ce fut le drame. Le président Warrain et l'avocat-général Rateau furent, chacun dans son rôle, sévères pour l'accusé, et malgré les efforts de Me Crespin et de Mlle de Casanove, Michel fut condamné à huit ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour.

Ceci dans le numéro du 26 juin. Et dans celui du 28 :

MEURTRIER CONDAMNÉ. — La Cour d'assises de la Seine a condamné, hier, à sept ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour, Marcel Giraudon, qui avait tué une jeune fille à qui il avait déclaré vouloir l'épouser, bien qu'il fût déjà marié et père de famille. Au cours de la scène du drame, Giraudon avait tenté de se suicider et avait ensuite cherché à se jeter dans la Seine. Après un réquisitoire sévère de l'avocat-général Rateau et plaidoiries de Me Jacques Mourier pour la partie civile et François Martin pour l'accusé, le Jury rendit un verdict affirmatif et la Cour prononça l'arrêt que l'on vient de lire.

On remarquera le titre des deux filets, titre employé par « Le Temps », aujourd'hui, comme une rubrique : *Meurtrier condamné.* — Certes, cela n'arrive pas tous les jours, si tous les jours les meurtriers sont par douzaines. Un meurtrier condamné ! Que les honnêtes gens se réjouissent, que les méchants tremblent. Un meurtrier condamné !

Venez-tous ! Cela vaut la lumière et le bruit...

Il y a cinquante ans, c'est un *meurtrier acquitté* qui aurait passé pour un fait extraordinaire ; et (comme dit Ponchon) je parie une forte somme contre quatre pépins de pomme que c'est la rubrique que « Le Temps » adoptait alors. Toute l'histoire de notre imbécillité judiciaire tiendrait dans cet hier et cet aujourd'hui.

Un meurtrier condamné, et condamné *malgré les efforts* (« Le Temps » n'ajoute pas *généreux* — comme cet organe est bourgeois !) de ses défenseurs ! Mais que dis-je : *deux* meurtriers ! Quel courage ! quelle fermeté d'âme chez les Jurés de la Seine ! — Cependant, condamnés à quoi ?

A 8 ans l'un, de travaux forcés, et 7 ans l'autre, quand la

Cour pouvait infliger vingt ans (1). Pourquoi donc ? Certes, certains meurtriers peuvent mériter indulgence. Mais ceux-ci, qui l'ont déjà obtenue, certes injustement, du Jury, pourquoi de la Cour, encore ? L'un a séduit une jeune bonne ; il la maltraite, il ne veut pas qu'elle le quitte parce qu'il vit à ses crochets. L'autre, c'est une jeune fille à laquelle il a fait croire qu'il l'épousera, bien que déjà marié. Deux jolis oiseaux, ma foi !

Et deux arrêts qui ne sont point pour décourager le meurtre dit passionnel dont la notion s'élargit de plus en plus — depuis les temps idylliques du franc passionnel Antony. Deux arrêts qui nous répètent ce que déjà nous savons trop, et les assassins aussi, et les victimes ! A savoir que l'acquittement du crime dit « passionnel » devient la règle, et qu'en cas d'exceptions le coupable a grandes chances d'être frappé d'une peine loin du maximum. Ceci, bien que la qualité « passionnelle » du crime soit tout à fait vague ; ceci, bien que le meurtrier soit un répugnant individu.

Par la faute des jurés d'abord, par la faute ensuite des magistrats de carrière, une malheureuse fille, si jeune qu'elle soit, si honnête qu'elle ait été avant d'être séduite, ou depuis ; un pauvre être sur qui quelque brute passionnée — passionnée de sexualité, de vanité, d'argent, d'alcool — a jeté son dévolu, devient moins un être humain qu'une chose. Une esclave qui sera tuée s'il plaît au seigneur et maître, celui-ci étant assuré la moitié du temps

(1) Je me hâte de dire que la Cour pouvait aller de *5 ans de réclusion à 20 ans de travaux forcés*. Sans l'octroi par le Jury des circonstances atténuantes, la peine était : les *travaux forcés à perpétuité*, si l'accusé n'avait à répondre que d'un meurtre sans préméditation ; la *mort* dans le cas contraire. J'ignore s'il s'agissait ici de meurtres simples (il semble que oui) ou commis avec préméditation C'est d'ailleurs de plus en plus rarement que le ministère public retient la préméditation. Il faut, pour qu'il la retienne, non pas qu'elle existe, mais qu'elle soit vraiment flagrante.

Le jour où notre cœur social, si mal pitoyable envers les victimes, s'ouvrira à la pitié, le jour où nous voudrons — *ce qui serait d'une facilite extrême* — réduire dans une proportion considérable le nombre des crimes dits passionnels, il faudra abolir l'art. 463 du Code pénal ou faire en sorte qu'il ne joue que dans des conditions exceptionnelles. Les lois du 25 juin 1824 et du 20 avril 1832, qui ont accordé les circonstances atténuantes en matière de crime, étaient excellentes à leur date. Elles sont aujourd'hui funestes. Et funeste aussi, l'art. 463 en matière correctionnelle. C'est grâce à lui que (pour employer une expression que je tire de l'ouvrage de M. Donnadieu de Vabres, que j'examine plus loin), s'est substituée à la peine efficace « une poussière de pénalité ». Pas plus que nos jurés, nos magistrats ne sont capables aujourd'hui d'appliquer sainement cet article. Et il faudrait leur ôter le pouvoir de l'appliquer en cas de récidive.

de l'impunité, et la moitié de l'autre moitié de l'indulgence. En comptant un quart de meurtriers justement punis, je fais la part large. Justement punis ? : en réalité *il n'en est aucun*, car cette peine de mort, grâce à laquelle nos voisins Anglais ne connaissent pas le crime passionnel, n'est *jamais* appliquée au meurtrier tant soit peu susceptible d'être dit passionnel, même quand — ce qui arrive dans la plupart des crimes dits passionnels, — la préméditation existe.

Et nous appelons barbare la justice des Niams-Niams ou Botocudos !

Mémento. — H. Donnedieu de Vabres : La *Justice pénale d'aujourd'hui* (Collect. Armand Colin). De la science, de la clarté, du bon sens et autres choses encore, mais pas ce qu'il eût fallu pour constituer (à mon avis) l'ouvrage de vulgarisation, et de réflexion sociale que, si j'en crois sa préface, l'auteur a tenté. Son livre est un peu trop l'œuvre d'un professeur de droit (lequel exerce à la Faculté de Paris), pas assez d'un sociologue. Les profanes risqueront de se noyer dans sa partie théorique avant de prendre pied dans la pratique, et ceux qui y prendront pied n'y trouveront pas un terrain assez positif. Je le regrette, puisque je retrouve là quasi toutes les idées que l'on m'entend et m'entendra développer touchant nos mœurs judiciaires. Le crime, le criminel, la procédure, le juré, l'avocat, le magistrat, y sont produits avec une vérité de maigre relief, mais enfin avec vérité. En dénonçant *la crise de répression* dont notre organisme français est atteint, M.D. de Vabres, par exemple, sait remarquer que le Jury n'en est pas le principal responsable. « Les acquittements du Jury, si scandaleux qu'ils puissent être, sont, dans la multitude des affaires pénales, une exception. Ce qui agit d'une façon constamment déprimante sur la moralité publique, c'est l'abus *habituel* des courtes peines correctionnelles. » Courtes peines correctionnelles, courtes peines criminelles aussi, on vient de le voir. — G. Lenôtre : *L'impénétrable secret du sourd muet mort et vivant* (Perrin et Cie). Voulez vous me dire pourquoi M. Lenôtre (que je ne connais que par ses livres) n'est pas depuis longtemps de l'Académie ? Et si parmi le groupe d'historiens que les Quarante hébergent, il est un auteur plus académisable, au meilleur sens de ce mot ? — Le 1er août 1773 fut trouvé, sur le grand chemin de Péronne par Compiègne, un jeune sourd et muet d'environ douze à treize ans, abandonné par on ne sait qui ni comment. Le 28 juin 1781, la Justice décide que cet enfant est le fils du sieur Comte de Solar et de sa légitime épouse, toulousains. Cela après des péripéties invraisemblables en nombre et complication et non sans qu'un sieur Cazeaux, déclaré innocent de son rapt par l'arrêt, ait failli mourir sur la paille des

cachots et risqué la roue. Mais innocent, l'était-il ? M. Lenôtre déclare qu'il n'en sait rien ; tel n'était point l'avis de l'abbé de l'Epée, qui prit en main la cause de cet enfant avec une vigueur et un esprit de suite admirables — hors la question de savoir s'il eut raison de la prendre en tant qu'accusateur de Cazeaux. Voyez-les, son pupille et lui, sur un tableau de l'époque conservé à l'Institution des Sourds-Muets. — Henri Massoul : *La Reine Jeanne* (Berger-Levrault). Autre procès énigmatique qui date du XIVe siècle et qui ne sera jamais résolu. La reine Jeanne de Naples, princesse d'Anjou, comtesse de Provence et de Forcalquier, fut-elle « une très sainte femme, honneur du Monde et unique lumière de l'Italie », comme l'a proclamé le savant jurisconsulte Ange de Pérouse, et la « pieuse, clémente, modeste, généreuse et pudique » princesse que saluèrent Balde, Pétrarque, Boccace ; enfin cette fée qui joue, dans l'œuvre de Mistral, le rôle un peu d'une Béatrice ou d'une Laure ? Ou faut-il y voir un monstre de perversité, qui commença, à 18 ans, par faire assassiner son époux et ne s'arrêta pas en si beau chemin ?... M. Massoul, nourri de l'atmosphère du XIVe siècle italien comme s'il y était né, expose le pour et le contre avec une érudition qui donnent confiance, un art qui donne plaisir. Et la Reine Jeanne sort de son livre de façon, en somme, à ne pas rendre Mistral mécontent. — Jean Lorédan : *Madame de Lavalette, née Beauharnais* (Perrin et Cie). L'auteur n'est pas l'un des moindres disciples de M. Lenôtre, à preuve son ouvrage sur *La Machine infernale de la rue Nicaise*. Quant à sa présente héroïne, c'est l'épouse de ce directeur des Postes du 1er Empire, qui subissait le sort de Ney et de Labédoyère, si, la veille de l'exécution, 20 décembre 1815, sa femme ne l'eût tiré de la Conciergerie. Elle le revêtit de ses vêtements et demeura dans le cachot, tandis qu'il gagnait le large. Le procès de Lavalette et son évasion, puis le procès intenté à ses sauveurs, sont le clou d'un ouvrage qui prend cependant l'héroïne à son berceau et la conduit jusqu'à la tombe (1781-1853) ; le tout joliment narré.

MARCEL COULON.

## *POLICE ET CRIMINOLOGIE*

Louis Dumur : *Le Sceptre de la Russie*, L'Artisan du Livre. — René Fulöp-Miller : *Raspoutine et les femmes*, Payot.

Le cas de Raspoutine relève de la criminologie. On n'en saurait douter après avoir lu le **Sceptre de la Russie**, le magistral ouvrage de Louis Dumur, qui nous l'expose en toute connaissance de cause. Et si j'éprouve le besoin d'y insister, c'est qu'il se trouve encore des gens pour douter de la malignité du personnage.

Déjà, du vivant de Raspoutine, l'opinion était fort divisée à son sujet. Il passait, aux yeux de certains, pour une nouvelle incarnation du Christ. Le bruit courait qu'il opérait des miracles et qu'il lui suffisait d'un simple attouchement pour rendre la santé aux malades. Lui seul avait pu venir à bout du mal dont souffrait le Tsarévitch. C'est pourquoi la Tsarine le vénérait à l'égal d'un saint et prêtait à ses moindres avis la vertu d'un oracle.

Pour le commun de ses contemporains, c'était un rocambolesque charlatan, disposant d'un véritable pouvoir d'hypnotisme, mais y mêlant de la supercherie, et n'en usant le plus souvent que pour des faits blâmables et la satisfaction de ses vils appétits.

Il est déjà bien étrange qu'un homme si notoirement perdu de débauche ait pu, de son temps, prendre figure d'apôtre quelque part, mais il est encore plus étrange qu'après sa mort des historiens se soient avisés, sous couleur d'impartialité, de défendre ou, mieux, de réhabiliter sa mémoire.

Antérieurement au *Sceptre de la Russie*, l'ouvrage le plus important que nous possédions sur lui était celui de M. Fulöp-Miller : **Raspoutine et les femmes**, paru en 1928. N'allez pas trop mal préjuger de ce titre. Ce qu'il a d'équivoque se trouve dissipé par le texte. Il ne faut pas l'entendre dans le sens de Louis Dumur, qui nous dit que Raspoutine portait le sceptre de la Russie dans sa culotte.

Evidemment l'auteur a choisi ce titre pour tirer l'œil, mais il entend marquer surtout l'influence morale que son héros exerçait sur les imaginations féminines, plus enclines à la mysticité. Même, une image du livre nous le montre officiant avec componction, la main sur son cœur, au milieu de ses adoratrices, comme Jésus l'aurait pu faire, environné des saintes femmes. Une sorte de ferveur extatique plane sur l'ensemble du groupe.

M. Fulöp-Miller nous assure avoir abordé son étude sans parti pris. Il a dépouillé, pour l'écrire, toute une bibliothèque de documents, compulsé des notes manuscrites, des mémoires inédits et jusqu'aux archives secrètes de la police russe. Son seul souci était, nous dit-il, de dégager la vérité de la légende, et il en est venu à nous tracer de Raspoutine un portrait plutôt sympathique.

Tout le mal viendrait, selon lui, d'un écrit diffamatoire, publié

contre Raspoutine par le terrible moine Iliodore. Pamphlet méprisable, auquel le peuple russe aurait eu le tort de prêter une oreille trop complaisante. Et si M. Fulöp-Miller a emprunté, en sous-titre de son ouvrage, celui du pamphlet du moine Iliodore: *Le Diable sacré*, c'était pour reprendre et utiliser, en faveur de Raspoutine, les armes de son adversaire.

Raspoutine, prétend-il, fut un grand calomnié. C'était, au fond, un homme droit et estimable par certains côtés, et l'image qu'en a dressée, dans un écrit, sa fille Matrona serait la plus proche de la vérité. Matrona, dans cet écrit, louait la haute valeur et la bonté de son père. Il est regrettable, pense le critique, que cette voix tendre se soit perdue dans le tapage des bruits mensongers.

Ainsi conclut-il, après avoir examiné à la loupe le pour et le contre.

Tel n'est pas l'avis de Louis Dumur, qui ne voit en Raspoutine qu'un mégalomane astucieux et retors, un jouisseur sans scrupules et un traître.

Et puisque les deux auteurs, ayant utilisé les mêmes documents, en ont tiré des conclusions différentes, il sied de rechercher quel est celui des deux qui a vu le plus clair dans le jeu de Raspoutine et qui, par conséquent, mérite le mieux crédit.

Louis Dumur accuse Raspoutine :

1° D'avoir mené une vie privée abominable.

2° D'avoir profité de son crédit à la cour pour s'ingérer malhonnêtement dans le maniement des affaires publiques; d'avoir, au cours des hostilités, trahi la Russie au profit de l'Allemagne et desservi la cause des alliés, en ourdissant, dans l'ombre, une paix séparée.

Sur le premier point, M. Fulöp-Miller ne peut contester les faits d'ivrognerie et de débauche crapuleuse imputés à son héros. Il se contente de plaider les circonstances atténuantes.

Si, prétend-il, Raspoutine a introduit le désordre dans sa vie privée, c'était pour mieux s'amener à la perfection spirituelle, selon la doctrine des *Klysti*, à laquelle il avait été initié au couvent de Verkhotourié.

Les *Klysti* prêchaient la sanctification par le péché. Ils ordonnaient aussi à leurs adeptes de s'en aller seuls, à l'aventure, après avoir renoncé à tout attachement par mépris des biens de ce monde. Raspoutine avait embrassé leur doctrine avec un tel zèle

qu'on le vit quitter sa femme et prendre le bâton de pèlerin. Il erra un moment, en pénitent, indice de sa foi sincère, recevant, çà et là, l'hospitalité de ses coreligionnaires laïques, car de nombreux paysans faisaient partie de cette confrérie, dite des « Hommes de Dieu ».

Il n'était guère de village qui n'eût une isba consacrée à leurs rites. Ils s'y réunissaient, le soir, pour célébrer les mystères de « l'Esprit fait chair », de la « transformation merveilleuse » et de « la mort mystique ». Après s'y être grisés de prières, de chants et de danses, ils s'y dépouillaient de leurs vêtements, puis, toute lumière éteinte, se roulaient nus et s'étreignaient dans les ténèbres, sans considération d'âge et de parenté.

Raspoutine avait pris part à ces orgies. La débauche gardait pour lui un caractère religieux. En s'y livrant, il suivait les prescriptions de sa confession.

Mais cela n'implique pas qu'il ne s'y soit livré que par dévotion. Raspoutine savait s'affranchir à l'occasion des prescriptions de sa loi, notamment en ce qui concerne le mépris des biens de ce monde. Il avait fini par reprendre la vie commune avec sa femme et vivait largement dans une demeure confortable. Il acceptait, que dis je ? il sollicitait âprement les offrandes.

Pour ce qui est du second point, M. Fulöp-Miller juge avec indulgence le rôle politique de Raspoutine. Les souverains s'étaient toujours entourés d'occultistes, de sorciers, de prétendus voyants, de faux prophètes. Ils auraient pu tomber plus mal que sur Raspoutine qui lui, du moins, n'était animé que d'intentions pures. Il fut simplement victime d'une sorte de camarilla de cour. Les nobles s'irritaient de son influence, à Tsarskoïé-Sélo, où il n'avait d'autre titre officiel que celui « d'allumeur de lampes ». Ils usaient, pour le perdre, de la diffamation et de la calomnie.

M. Fulöp-Miller est bien obligé de convenir que Raspoutine voyait la guerre d'un mauvais œil. Il l'aurait empêchée, pense-t-il, s'il l'avait pu, mais au moment où elle fut préparée et déclanchée, il gisait sur un lit d'hôpital, entre la vie et la mort, victime d'une tentative d'assassinat. Une femme l'avait frappé au ventre, d'un coup de couteau, et c'était miracle qu'il en fût réchappé.

Raspoutine, toujours selon M. Fulöp-Miller, s'élevait contre la guerre, parce qu'il s'était fait le défenseur du peuple, qui en supporte les plus lourdes conséquences.

Resté moujik dans l'âme, il servait la cause de ses frères. Il disait : « Les aristocrates veulent la guerre jusqu'au bout, ils se promènent à Moscou et à Saint-Pétersbourg, tandis que les paysans là-bas se font saigner ».

Il appelait donc la fin des hostilités, mais rien n'indique qu'il se soit entremis pour amener une paix séparée.

Fulöp Miller oublie, ici, que Raspoutine était un homme à vendre. Sa vénalité le tenait à la disposition du plus offrant. Louis Dumur, preuves à l'appui, nous le montre agissant à la solde de l'Allemagne. Et puisqu'il livrait à l'ennemi, contre argent comptant, les secrets de la défense nationale, qu'il tenait de la tsarine, il se rendait coupable du crime de haute trahison, s'inquiétant peu, ainsi, de provoquer la ruine de sa patrie et le massacre de ses frères.

Ouvrez le *Sceptre de la Russie*, vous y verrez comment toutes les instructions stratégiques que Raspoutine adressait à la *stavka* aboutissaient invariablement au grand quartier de Hindenbourg. En réalité, c'était Raspoutine qui dirigeait les opérations de l'armée. Même sans preuves, il serait donc légitime de le tenir pour responsable du désastre.

M. Fulöp Miller est un infatigable collectionneur de documents, mais il ne sait pas toujours les faire parler suffisamment, outre qu'il fait montre parfois d'une singulière légèreté d'esprit. J'en veux pour preuve l'explication qu'il nous donne du geste des assassins de Raspoutine.

A l'en croire, ce n'est pas par patriotisme ni amour de la dynastie qu'ils y furent amenés, mais par des considérations bassement personnelles. Voici ce qu'il suppose :

Le prince Youssoupof s'ennuyait. Comblé des dons de la fortune, allié inespérément à la famille des Romanov, la satisfaction avait émoussé tous ses désirs.

Cette vie d'éternelle richesse d'où il ne pouvait s'échapper, dit M. Fulöp-Miller, lui faisait l'effet d'être une prison. Sa belle épouse d'origine impériale, son joli et élégant ami, le prince *Dimitri*, ses nombreux adorateurs et adoratrices, tous lui paraissaient des geôliers, le maintenant de force dans son cachot. Il n'avait plus qu'un expédient pour faire évader son âme de sa prison : tuer.

Et si le prince Dimitri s'était si volontiers rendu son complice, c'était pour une raison semblable :

Depuis que la servitude était abolie et que les *préjugés humanitaires* de l'Occident étaient entrés en Russie, un jeune prince russe n'avait, pour ainsi dire, plus une seule occasion de se secouer les nerfs. A la longue, le prince Dimitri n'éprouvait plus de véritable satisfaction à tuer des animaux à la chasse. Il saisit donc avec empressement cette aubaine : il allait pouvoir, une fois, « descendre un homme ».

Ainsi, les exécuteurs de Raspoutine ne cherchaient dans cette aventure qu'un « stimulant ». Voilà une hypothèse bien hasardée et qu'aggrave encore une autre réflexion de M. Fulöp-Miller. Il nous représente les deux princes comme pervertis par de mauvaises lectures, celles du *Dorian Gray* d'Oscar Wilde et de nos poètes décadents. Cela, joint à la phrase que j'ai soulignée plus haut, *les préjugés humanitaires de l'Occident*, suffirait à nous faire douter de la solidité de son jugement.

Il lui a bien fallu signaler, pourtant, l'effet produit sur les deux princes par le réquisitoire foudroyant de Pourichkévitch contre Raspoutine, à la Douma, mais il n'y pense plus deux pages plus loin que pour dire : « Après tout, les assassins trouvaient là de quoi justifier leur crime ». Et il ajoute que s'ils avaient, dans leur besoin de « descendre un homme », choisi Raspoutine, c'est uniquement parce que cela ferait plus de bruit.

Louis Dumur possède un sens psychologique autrement sûr. Et malgré les fictions, d'ailleurs d'ordre secondaire, qu'il y mêle, son roman l'emporte, en vérité, sur l'étude de l'historien. Là même où les documents lui font défaut, Louis Dumur y supplée par un don rare de divination. Lisez le chapitre de son livre qui nous relate l'entretien secret de la tsarine et de sa sœur, venue la trouver, à Tsarskoïé-Sélo, pour la supplier d'éloigner Raspoutine. C'est criant de vérité. Cela me fait songer à l'entrevue du pape et de Napoléon, à Fontainebleau, où nul témoin n'assistait, et que nous a restituée Alfred de Vigny, dans *Grandeur et Servitude militaires*. L'imagination du poète (Dumur l'est incontestablement) joue son rôle en histoire, comme en science, où la vertu de l'hypothèse n'est plus à démontrer. Lisez, aussi, le chapitre du *Sceptre de la Russie* qui fait converser notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg avec celui d'Angleterre, et vous saisirez avec quel bonheur Louis Dumur sait entrer dans la peau

de ses personnages et traduire leurs propres sentiments. Lisez encore son récit de la mort de Raspoutine. C'est d'un art achevé, d'une puissance de rendu extraordinaire. Pas un détail inutile, pas une fausse note, alors que chez M. Fulöp Miller je relève, à chaque pas, des contradictions et des invraisemblances.

Ce dernier nous dit Raspoutine aimé du peuple, des petites gens. En réalité, il en était aussi détesté que de la majorité des gens de cour. Nous en avons la preuve par les mémoires de M. de Kochko, dont je vous parlais dans mon dernier article. Ce chef de la police dut étouffer une petite révolte de ses humbles subordonnés, si ravis de la disparition de Raspoutine, qu'ils refusaient de se mettre à sa recherche. Un soldat, apprenant du prince Youssoupof qu'il venait d'abattre Raspoutine fut pris d'une joie si délirante qu'il ne put s'empêcher de lui sauter au cou, pour l'embrasser.

Je ne voudrais pas être, à mon tour, trop injuste pour M. Fulöp-Miller ni mésestimer le prix de son étude, précieuse en documents, mais peut-être n'a-t-il pas assez réfléchi que la plupart desdits documents démentaient ses affirmations. La passion qu'il a apportée dans ses recherches a fini par déteindre sur celui qui en faisait l'objet et le lui rendre « captivant ».

Pour Louis Dumur, Raspoutine ne saurait être « captivant » qu'au point de vue pathologique, et je ne pense pas qu'aucun lecteur avisé, après avoir confronté les deux ouvrages et mis en balance leurs arguments, puisse hésiter à lui donner raison.

ERNEST RAYNAUD.

## *GÉOGRAPHIE*

J.-B. Charcot : *La Mer du Groenland*, 1 vol. in-8° de 210 p., phot., cartes, Desclée, Debrowver et Cie, Paris-Bruges, 1929. — Marcel Rondeleux : *Les derniers jours de la marine à voiles*, 1 vol. in 8° de 300 p., Plon, Paris, 1929. — A propos du Transsaharien. — Mémento.

L'exploration des lisières polaires est aussi riche en enseignements et en pages émouvantes, peut-être plus, que celle des pôles eux-mêmes. Charcot nous le montre depuis bien des années. Après avoir mené son vaillant navire, le *Pourquoi Pas ?* dans les glaces et aux abords du continent de l'Antarctique, pendant

les années qui ont précédé la guerre, il est allé tous les ans ou à peu près, depuis 1920, dans l'Arctique, au cours de ses croisières océanographiques à travers l'Atlantique nord. Son nouveau livre, **la Mer du Groenland**, nous donne un récit très coloré, et non exempt d'observations neuves, des voyages du *Pourquoi Pas ?* dans les mers dangereuses du nord et de ses luttes avec les glaces.

La mer du Groenland ? Qu'est ce au juste ? *Stricto sensu*, c'est le bras de mer compris entre le Groenland et l'Islande et encombré en grande partie de glaces terrestres et marines ; c'est la barrière qui rend si difficile l'accès de la côte orientale du Groenland, tandis que la côte occidentale, où les conditions physiques sont tout autres, s'ouvre assez aisément aux navires pendant la période d'été. Les géographes appellent ordinairement cette mer du Groenland *détroit de Danemark* : dénomination équivoque, je comprends que Charcot n'en ait pas voulu ; c'est pourtant le nom usuel.

Sur les glaces du détroit de Danemark, la lecture attentive du récit de Charcot nous permet de rectifier certains points de vue ordinairement reçus, trop simples, comme presque toutes nos représentations des forces naturelles à l'allure si complexe et si chaotique. Le détroit de Danemark est suivi par le *courant polaire* du nord au sud, sorti de la mer Arctique et faisant, à la même latitude, la compensation des dérives d'eaux tièdes qui, sur les côtes nord-ouest de l'Europe, portent les eaux de l'Atlantique dans le bassin polaire. Nous nous figurons volontiers que les glaces du détroit de Danemark sont presque exclusivement des glaces marines ou glaces du *pack*, provenant de la congélation de la mer et plus ou moins lâches ou serrées suivant la saison et suivant la latitude, mais toutes entraînées vers le sud à une vitesse de 4 à 15 milles par jour, vérifiée par les dérives de naufragés, comme ceux de la *Hansa*, qui furent entraînés sur des morceaux de banquise. L'Allemand Krümmel a même chiffré à une masse annuelle de 12.700 kilomètres cubes les glaces marines entraînées vers les eaux libres par le courant du détroit de Danemark ; par quel singulier procédé de jaugeage y est-il parvenu, je ne le sais pas. Charcot nous signale, à la suite de ses observations personnelles, quand il se frayait un passage vers le Scoresby-Sund, que la barrière de glaces de la

mer du Groenland comprend aussi de très nombreux icebergs, aussi gros souvent que ceux de la côte occidentale, points d'appui et môles de résistance ou de division de la banquise ; les glaciers du Groenland produisent donc des icebergs aussi bien sur la côte est que sur la côte ouest ; il est remarquable que ceux de l'est, — avec leur hauteur au-dessus de l'eau qui va jusqu'à 100 mètres, ce qui fait 600 ou 700 mètres d'épaisseur de glaces, — ont souvent une forme tabulaire comme ceux de l'Antarctique. Ceux de ces icebergs qui ne sombrent pas dans les eaux houleuses de l'Atlantique nord vont fraternellement retrouver ceux de la côte occidentale, en contournant le cap Farewell, au sud du Groenland. En tout cas, on n'en voit pratiquement jamais entre l'Islande, les Far-Oër et les Iles Britanniques.

Je ne parlerai pas de la colonie esquimaude fondée par les Danois au Scoresby-Sund et des visites de Charcot à cette colonie ; j'ai eu l'occasion de raconter aux lecteurs du *Mercure* l'intéressante initiative du capitaine Mikkelsen. Mais que de pages captivantes sur les rochers et les terres subarctiques visités par le *Pourquoi Pas* ? Rockall, ce terrible roc, habité seulement par les oiseaux de mer, les Far-Oër avec leurs fjords et leurs basaltes, l'Islande civilisée du pavage au bois et de l'électricité, l'île Jan-Mayen trouée de cratères, avec son colossal volcan couvert de neige, le Beerenberg ! Si l'on donne une valeur historique, dont pour moi je doute fort, à la légende de saint Brandan, Jan-Mayen passa au moyen âge pour une des portes de l'Enfer. Elle a pour nous l'attrait de contenir le volcan le plus septentrional du globe. Le Beerenberg est le premier maillon d'une chaîne éruptive qui se poursuit du nord au sud au milieu de la vallée marine atlantique, du 71$^{e}$ lat. N. au 54$^{e}$ lat. S. au moins, de Jan-Mayen à l'île Bouvet. Un bon tiers de la circonférence planétaire.

Les dernières pages du volume, — le journal de bord de Charcot, dans l'été de 1928, à la recherche des vaillants du *Latham 47*, Amundsen et Guilbaud, perdus dans la mer arctique, — nous laissent une impression de morne et écrasante tristesse. Tant de recherches vaines, que dès le début on pouvait pressentir vaines ! Admettons que le *Latham* ne fût pas tombé à l'eau comme une pierre. Un hydravion égaré sur les lisières brumeuses et glacées de l'Océan Polaire ! Vous figurez-vous dans quelle situation auraient été ses occupants ? Les retrouver ? Une fois la T. S. F.

hors d'état de servir, — elle l'était, puisque c'était le silence complet deux heures après le départ de Tromsö, — autant chercher une aiguille dans une botte de foin... Puissions-nous ne plus entendre parler des acrobaties aériennes polaires !

§

Le *Pourquoi Pas ?* navigue le plus qu'il peut à la voile : c'est un des derniers voiliers des grandes traversées ; les bâtiments à voiles disparaissent sur les listes du *Bureau Veritas* et du Lloyd, avec une rapidité qu'il y a un quart de siècle personne ne prévoyait encore. Chose aussi imprévue, ce n'est pas la vapeur qui les extermine, c'est le moteur à carburant. Mais cette disparition de la voile dans la marine de commerce a été précédée, à trente ans d'intervalle, par sa disparition dans les marines de guerre. C'est l'agonie et la mort des derniers voiliers de la flotte de guerre française, ce sont les dernières campagnes lointaines sur des voiliers que raconte le commandant Rondeleux, dans ses intéressants souvenirs intitulés les **Derniers jours de la marine à voiles**.

Que l'on considère les flottes de guerre ou les flottes de commerce, il y a là, n'hésitons pas à le dire, un des faits les plus considérables de l'histoire du monde, et une transformation totale de la géographie de la circulation.

Dès l'aurore de toutes les civilisations maritimes, c'est la voile, et la voile seule, qui avait permis aux hommes de traverser les mers, les plus étroites comme les plus larges. Aujourd'hui, le règne de la voile est terminé. Il a fini d'une manière presque soudaine, juste au moment où la technique de la manœuvre des voiles et la construction des bâtiments voiliers venaient d'atteindre un degré de perfection insurpassable. C'est toujours comme cela pour les progrès humains.

Il y a trois quarts de siècle, l'illustre directeur de l'Observatoire de Washington, Maury, déterminait, en dépouillant quinze mille journaux de bord, les meilleures routes océaniques des voiliers. Il y a trois quarts de siècle, Anglais et Américains construisaient ces merveilleux *clippers*, fins marcheurs qui étaient alors les plus beaux bateaux du monde. Aujourd'hui, il n'y a plus de *clippers*, les derniers voiliers en acier ont depuis longtemps des gréements simplifiés et des moteurs auxiliaires, et les *Sai-*

*ling Directions* de Maury, monument d'observation et de science, sont inutiles à la conduite des navires.

On comprend, cependant, la mélancolie des regrets, sensibles à toutes les pages, qu'inspire au commandant Rondeleux le souvenir des longues traversées de nos anciennes frégates ou corvettes, l'*Iphigénie*, le *Dubourdieu*, la *Melpomène*, où il a *bourlingué* tant de mois. Il y avait dans ces navigations de la beauté, et il y avait de la science, toutes deux capables de séduire ou d'enflammer de jeunes esprits.

De la beauté, quand les longues croisières menaient les marins sous le ciel des tropiques, et notamment dans ces délicieuses îles de la « mer de corail » du Pacifique, dont ils ont tous gardé la nostalgie. De la beauté encore, quand le bateau obéissait au souffle doux et régulier des alizés, et que la nuit, sous un ciel scintillant d'étoiles tel que nous ne pouvons l'imaginer, on observait les belles constellations australes : pour tous les marins de la marine à voiles, le Pacifique conserve son vieux nom de *mer du Sud*.

De la science, lorsque la marche lente du navire obéissant aux vents ou luttant contre eux obligeait les marins à observer les phénomènes du ciel et de la mer, pression, nuages, orages, vents, courants, température de l'air et des eaux, avec un soin auquel les bâtiments à vapeur ou à moteur sont bien loin d'être obligés au même degré. De la science aussi, lorsque la longueur même des navigations amenait les marins, non seulement à observer, mais à réfléchir sur ce qu'ils observaient.

Alors, on naviguait. Maintenant, on traverse la mer. Ce n'est pas la même chose.

Il faut remercier le commandant Rondeleux, non seulement de nous avoir donné ses souvenirs, mais d'avoir fixé par le livre le vieux langage technique, si vert et si vigoureux, dont se servait la marine à voiles. Langage malheureusement désuet : les marins d'aujourd'hui ne le comprendraient plus guère eux-mêmes ; les notes explicatives données au bas des pages sont bien nécessaires.

§

Les fers sont engagés à fond à propos de la **question du transsaharien**. Les partisans de ce projet inutile et ruineux n'en sont pas encore où ils croyaient. Quelques-uns en montrent

de l'humeur. Témoin M. Bourdarie, qui consacre à une de mes dernières chroniques du *Mercure* un long article dans la *Revue Indigène* dont il est l'éminent directeur.

M. Bourdarie est un homme généralement courtois. Sa réponse, vide dans le fond, est modérée dans la forme. Il lui est échappé, contre son caractère, une seule méchante insinuation que je me contente de balayer dans le coin. *In angulo sordes.*

Mais ce n'est pas de personnalités que je veux entretenir les lecteurs du *Mercure*. La personnalité de M. Bourdarie n'est pas intéressante. La mienne non plus.

Je veux attirer l'attention sur ceci. Pour nous faire accepter le transsaharien, on essaie de nous écraser sous les *compétences* : compétences des militaires pour le côté politique et militaire, compétences des ingénieurs pour le côté de la construction de la voie et pour le côté économique.

Eh bien ! je dis que, pour les questions d'intérêt général comme celle-là, où tout le monde dans la nation peut et doit avoir son avis fondé sur l'information et sur la réflexion personnelle, — car les faits de base sont en pleine lumière et à la portée de tous, — un pays libre et des citoyens qui ont bien gagné d'être regardés comme majeurs ne doivent *jamais* s'en remettre aveuglément aux compétences. Celles-ci, quelle que soit leur bonne foi, sont sujettes à l'erreur ; plus sujettes à l'erreur que les simples citoyens, à cause de leurs préoccupations de métier.

Les hommes de ma génération ont eu, dans l'affaire Dreyfus, le tragique exemple des compétences prises en défaut. Que les jeunes générations n'oublient jamais l'affaire Dreyfus et le danger des chapelles irresponsables.

On disait autrefois : « France, guéris-toi des individus ! » Je dirai maintenant : « France, guéris-toi des techniciens ! » Le polygraphe incontinent Faguet, qui écrivait sur toutes choses, persiflait assez bizarrement le *culte de l'incompétence*. Je prétends qu'une nation libre doit avoir le culte de l'incompétence.

Nous avons tellement le culte inutile et dangereux des techniciens, qu'il y a des gens qui se réjouissent sincèrement de voir à la tête de la Chambre des députés un *président technicien*, au risque de vouer notre génération à un ridicule éternel. Je pense bien que l'honorable M. Bouisson est le premier à rire de ce qui

n'est qu'une galéjade marseillaise. Mais il y a des gens pour la prendre au sérieux.

Mémento. — L'édition in-8° du *Sahara* d'E. F. Gautier, publiée chez Payot, est une réimpression, sans un seul mot modifié, du petit traité in-18 sur le même sujet publié également chez Payot il y a quelques années. On a ajouté seulement des diagrammes, des dessins, et quelques bonnes photographies qui donnent bien l'idée des paysages désolés du Sahara. Ce livre est bon : il est objectif ; on n'y voit guère, sauf dans une page ou deux de la fin, la passion transsahariste de l'auteur ; passion qui du reste paraît fort récente.

CAMILLE VALLAUX.

## *FOLKLORE*

Eugène Sol : *Le Vieux Quercy*, 8° de 432 p. en souscription chez l'auteur, Cahors. — Jean Seguin : *En Basse-Normandie : saints guérisseurs, saints imaginaires et dévotions populaires*, 8° ill. de bois, Paris, Dumont. — Huyghebaert : *Saint Hubert patron des chasseurs*, 8° de 160 p., planches et dessins, Anvers, Editions Véritas. — Caruel, Dacremont, Sécheret et Vaillant : *Légendes Ardennaises*, 4°, ill. en noir et en couleur, Paris, Librairie de France. — Hugues Lapaire : *Les Légendes Berrichonnes*, in-18, Paris, Gamber. — Enrielh : *Folklore du Berry, Auterfoués, Aujord'hui*, t. I, in-18, Paris et Nevers, Editions du Centre. — J.M. Rougé : *Voyages en Touraine inconnue*, 2 vol en I.t. de 176 et 190 pages, ill. de dessins et planches en noir, Tours, Impr. tourangelle. — Joseph Bourrilly : *Le Costume en Provence au Moyen Age*, 8°, dessins et planches, Marseille, Bibliothèque de l'Institut historique de Provence, t. IV.

La monographie de l'abbé Eugène Sol, consacrée au **Vieux Quercy** comble, comme on dit, une lacune ; il n'existait jusqu'ici sur cette région, l'une de celles où les vieilles coutumes et croyances se sont le mieux conservées, que des articles épars et incomplets, parus dans des revues locales, ou des arrangements plus ou moins littéraires. M. Sol a entrepris, voici plus de quinze ans, de faire de son pays une étude systématique ; son recueil de dictons et proverbes (patois et français), notamment, est aussi complet que possible et prouve que, malgré l'opinion courante qu'il n'y a plus rien à faire en folklore, il suffit de quelque patience et bonhomie pour récolter de riches moissons.

M. Sol a étudié tour à tour les rites et croyances de passage (naissance, mariage, mort); les fêtes et divertissements; la médecine populaire (chapitre d'un extrême intérêt, car ce sujet est le plus difficile à enquêter), la littérature orale (proverbes, dictons, contes, légendes). Moins nettement folklorique, mais se rattachant à notre science par maints côtés, sont les chapitres sur l'a-

griculture, la viticulture, les métiers (les noms patois des instruments sont donnés, ainsi que leur description), les moyens de transport, la pêche et diverses particularités de la vie locale.

Ce n'est pas tant la faute des chercheurs de province que celle des éditeurs si le nombre des ouvrages sur le folklore est chaque année si faible. L'abbé Sol a été obligé d'éditer son livre lui-même et à chercher des souscripteurs ; lui écrire (le prix est 25 fr. en souscription) 3, Avenue de Toulouse à Cahors (Lot), chèque postal Toulouse 12 603. Je prie amicalement mes lecteurs de manifester activement leur sympathie pour le folklore et son adepte quercynois.

Le livre de M. Jean Seguin sur les **Saints Guérisseurs et les Dévotions populaires de la Basse Normandie** sauve juste à temps de l'oubli toutes sortes de croyances et coutumes d'un caractère souvent très archaïque et a cette supériorité sur maints ouvrages de ce type d'être non pas seulement une coordination des documents déjà publiés, mais aussi un recueil d'observations personnelles, faites au cours d'explorations de contrôle. Les saints et les vierges sont classés alphabétiquement ; la partie historique est bonne ; très intéressante est la partie iconographique (nombreuses reproductions de bois gravés) qui est en somme la plus neuve ; faible par contre est celle qui concerne les formes locales des dévotions et des pratiques. Pour prendre quelques exemples précis : la dévotion à saint Gilles est très répandue en Normandie ; l'auteur cite douze sanctuaires ; à Brouains on lui adresse une invocation spéciale pour la guérison de la peur ; mais l'auteur n'en donne pas le texte ; dans la même localité, on vient prendre de l'eau à certaine fontaine ; mais l'auteur ne dit pas si on la boit, ou si on se lotionne, etc. ; à Saint-Maur, Champcey, Orbehaye, etc., on l'invoque contre les cauchemars et frayeurs nocturnes ; mais l'auteur ne donne pas de détails rituels. Voici un autre cas : M. Seguin, parlant du saint local Ortaire ou Horter, signale une dévotion près de Bagnoles de l'Orne en disant qu'une source lui est consacrée. Mais si on se reporte à l'excellente monographie de cette station balnéaire du Dr P. R. Joly (Paris, Vigot, 1929) on apprend que les pèlerins venus à la source et à la chapelle pour se guérir, incorporaient leur mal dans une pierre qu'ils mettaient sur une fourche d'arbre située à hauteur du mal : quand cette pierre tombait

d'elle-même, le mal était parti ; mais si un farceur prenait la pierre ou la jetait en bas, c'est lui qui attrapait le mal (ulcère variqueux, etc.) Ce cas de transfert matériel du mal, connu ailleurs, est très intéressant, car il est d'une primitivité directe, et méritait d'être signalé par M. Seguin qui l'aurait trouvé, comme le Dr Joly, dans l'étude de Léon Bouty sur la chapelle du Bésier.

Ces lacunes diminuent à quelque degré la portée folklorique du livre ; mais je répète qu'aux points de vue historique et iconographique, c'est une mine précieuse de renseignements, qu'un index détaillé aurait rendu meilleure encore.

A signaler en outre l'intérêt tout particulier du chapitre relatif aux saints imaginaires : saint Lâche, saint Va-et-Vient, saint Foutin, saint Lundi, patron des sabotiers, sainte Marche et, en Haute-Normandie, saint Vimer, sainte Adresse et saint Sec, invoqué au Neufbourg pour les enfants chétifs.

L'auteur note que les églises de sa région n'ont pas de statues de saint Hubert et que pourtant son nom est très populaire; il était le patron des chaudronniers de Villedieu-les-Poëles.

§

A **Saint Hubert patron des chasseurs** M. L. Huyghebaert vient de consacrer une excellente monographie, avec nombreuses illustrations, qui complète sur divers points celles d'Henri Gaidoz, d'Alfred Martin et d'Emile van Heurck. Le premier chapitre comprend une bonne étude sur les prédécesseurs de ce saint comme patrons des chasseurs (Diane, etc.) et cette observation que du VIIIe au XVe on vénéra saint Hubert sans intervention du cerf porteur de la croix. La légende de saint Hubert ne remonte pas au delà de 1400 ; preuve nouvelle que le folklore peut s'interpréter sans faire nécessairement appel à la théorie de la survivance.

Les chapitres suivants décrivent en détail, avec documents à l'appui, l'organisation des nombreuses confréries qui ont le saint pour patron. Puis vient une étude comparative très intéressante, bien illustrée, des cors de chasse comme emblèmes religieux et insignes, des fameux chiens dits « limiers de saint Hubert », des procédés employés pour guérir la rage et des instruments dits « Clefs de saint Hubert ». En somme, bonne monographie d'un culte ardennais bien localisé et bien caractérisé, qui s'est peu à

peu diffusé dans toute la chrétienté, mais d'une manière très inégale. Ainsi, en Belgique M. Huyghebaert a trouvé dix églises consacrées au saint dans le diocèse de Malines, vingt-trois dans celui de Liége, trente-quatre dans celui de Namur, une dans celui de Tournai, mais aucune dans les diocèses de Gand et de Bruges. Pourquoi ? L'auteur ne pose pas la question et je n'ai, quant à moi, aucun moyen de résoudre ce problème qui se pose pour un grand nombre de saints (Rémi, Mathurin, Eloi, Barbe, Agathe, etc.). C'est un domaine hagiographique à défricher ; en Savoie, du moins, je commence à voir clair.

C'est, comme de juste, par la légende du même saint que débute le recueil de **Légendes Ardennaises** dû à MM. Marcel Caruel, Henri Dacremont, André Sécheret, J.-M. Vaillant et très joliment illustré par Georges Delaw et J.-M. Poussart, tous Ardennais ; car, dit dans sa Préface J.-P. Vaillant, c'est là l'originalité de ce livre que d'être dû aux originaires mêmes du pays. Il y rappelle aussi l'œuvre de quelques devanciers, notamment de Meyrac, et pose le problème du « droit à l'arrangement » des textes populaires, que je ne discuterai pas de nouveau, puisque l'ouvrage est de luxe et s'adresse, non aux folkloristes (qui connaissaient déjà tous les thèmes du recueil), mais au grand public lettré.

On trouvera ici un mélange agréable de légendes hagiographiques, historiques, explicatives, de contes de fées, de rappels fragmentaires de chansons de geste, et même un arrangement littéraire d'un procès de 1747. En somme, la plupart des textes n'ont rien de populaire, mais proviennent de manuscrits ou de documents historiques. Les sources auxquelles les thèmes ont été empruntés ne sont pas indiquées. Mais comme des ouvrages de ce genre attirent au folklore des amis nouveaux et font comprendre, en l'évoquant, l'activité poétique rustique de l'Ardenne, j'en recommande la lecture... et l'achat ; car l'édition est parfaite, et les aquarelles délicieuses.

§

De toutes les régions de France, c'est le Berry la mieux partagée ; depuis George Sand et Laisnel de la Salle, nombreux sont ceux qui ont recueilli des matériaux nouveaux et parmi eux se

distingue l'infatigable Hugues Lapaire dont le nouveau livre, **Les Légendes berrichonnes**, est non seulement une anthologie de textes déjà connus, empruntés à d'autres auteurs du Berry (Rollinat, Jean Baffier, etc.), mais aussi de documents directement recueillis par l'auteur lui-même au cours des années. Ces textes sont accompagnés de notes explicatives et comparatives.

Le classement est commode : superstitions, Diable et sorciers, mauvais œil ; saints guérisseurs et vierges miraculeuses ; légendes historiques ; géants ; légendes de la Brenne (êtres fantastiques) ; enfin un chapitre très intéressant sur la survivance, en plein vingtième siècle, de croyances primitives et de rites magiques. Si seulement l'auteur s'était donné la peine d'indiquer exactement ses sources (peine que se sont donnée Montesquieu comme Montaigne, Voltaire comme Rousseau, Goguel comme Boullanger, bref, tous nos savants du seizième au dix-huitième siècle) et s'il avait pourvu son livre d'un index, ce serait presque l'ouvrage définitif sur le folklore du Berry.

C'est en vers patois que Enrielh, lauréat des Jeux floraux du Berry, nous décrit le folklore de son pays en comparant **Auterfoués et Aujord'hui** ; un vocabulaire termine ce premier volume d'une série qu'on espère continuée. Le patois berrichon n'étant pas difficile, je conseille sans remords aux folkloristes de puiser dans ces petits poèmes les nombreux faits de folklore qui s'y trouvent parsemés. Les textes sont répartis comme suit : les gamins et l'école (jeux enfantins, jouets, farces) ; légendes (féeriques, hagiographiques, etc.) ; Bourges (légendes historiques) ; types et coutumes (brandons, mardi gras) ; médecine populaire : le paysan qui lit. Cette section est curieuse ; l'auteur montre comment ce qui a été lu se déforme dans les campagnes, comment l'abbé Moreux, par exemple, issu d'un petit village du Berry, y est regardé comme un sorcier qui règle le temps ; mais je doute que les adaptations par l'auteur en patois berrichon de plusieurs fables de La Fontaine soient du folklore.

Jacques-Marie Rougé, l'infatigable folkloriste tourangeau, nous entraîne à faire un **Voyage en Touraine inconnue** ; la première partie du volume décrit la Roche-Posay et la vallée de la Claise ; la seconde nous promène à travers le Lochois. L'auteur est conservateur adjoint de la bibliothèque de Tours, fondateur et conservateur du Musée du Terroir de Loches et du

musée préhistorique du Grand-Pressigny, de sorte que dans ce volume on trouvera traités avec une égale compétence l'histoire, l'archéologie préhistorique et historique et le folklore au sens le plus large du terme. Et comme, par surcroît, J.-M. Rougé est poète et romancier, ceci est plus qu'un guide, c'est une œuvre littéraire. Les faits de folklore, vu le plan adopté, sont nécessairement disséminés; pourtant, dans chacun des deux volumes, il y a un chapitre d'ensemble sur les mœurs, croyances et coutumes d'une région limitée, avec localisations exactes. Depuis des années, J.-M. Rougé a en préparation un traité de folklore tourangeau, où tous les renseignements qu'il a recueillis seront classés scientifiquement. Espérons qu'il trouvera un éditeur et des appuis.

§

La Provence a perdu il y a quelques mois l'un de ses meilleurs historiens et folkloristes, Joseph Bourilly, juge au Tribunal civil de Rabat ; il comptait prendre bientôt sa retraite et consacrer ses loisirs à la rédaction d'un traité synthétique du folklore provençal, complétant la Statistique de 1825, ainsi que les publications de Bérenger-Féraud et d'autres chercheurs locaux. C'était un vieil ami à moi et nous espérions faire encore ensemble de bon travail. Chercheur consciencieux, écrivain élégant et précis, il mérite de la Provence un monument ; car il a fait autant pour elle dans son domaine que Mistral dans le sien.

La brochure sur **Le Costume en Provence au Moyen Age** n'est qu'un « accrochage », ou, si l'on préfère, un fragment préliminaire du grand chapitre qui devait, dans son traité d'ensemble, être consacré au costume populaire de la Provence. Les documents historiques, dans cette région comme dans les autres de France, ne donnent guère de renseignements que sur les tissus d'une part, sur les costumes de cour, des nobles et des riches d'autre part, de sorte que l'étude du costume populaire, dans ses formes et son évolution, se heurte à de grandes difficultés. A elles seules, les modifications progressives de la coiffure d'Arles, devenue symbolique et représentative, sont typiques ; cette coiffure date de la fin du dix-huitième siècle à peine, comme Bourilly lui-même l'avait démontré dès 1906.

La présente brochure est un modèle du genre, comparable à

la belle monographie d'Hippolyte Roy sur le costume lorrain au dix-septième siècle. Les dessins schématiques d'Etienne Laget et les photos d'après des miniatures suffisent à la démonstration ; un index des termes spéciaux termine l'ouvrage. On est en droit de prévoir que le fils de Joseph Bourilly publiera les manuscrits déjà prêts et les matériaux fragmentaires réunis par son père.

A. VAN GENNEP.

## *VOYAGES*

Alexandra David-Neel : *Voyage d'une Parisienne à Lhassa*, Plon. — Lily Jean-Javal : *Vers le soleil de minuit*, ibid.

Le **Voyage d'une Parisienne à Lhassa**, que nous conte allègrement son auteur, Mme Alexandra David-Neel, fut un véritable tour de force, on peut le croire. Partie du Yunnan en compagnie d'un lama, son fils adoptif, elle put bientôt pénétrer sur les terres du Thibet. Elle s'était grimée, déguisée en pauvresse et sa connaissance des langues de la région lui permettait de se faire passer pour une indigène. Mais elle devait accepter des nourritures de hasard, subir des promiscuités diverses, coucher le plus souvent sur la dure dans des cavernes, dans les forêts, les champs, etc. Cependant que son fils adoptif, le lama Yongdon, se prodiguait en démonstrations diverses, afin de détourner la curiosité des naturels.

Pour arriver à Lhassa, elle prit d'ailleurs le chemin des écoliers, visita diverses provinces, et eut des aventures souvent assez hasardeuses.

Nous n'avons du reste pas l'intention de raconter par le menu cette longue aventure. La préface du volume, qui donne de précieuses indications sur le personnage de Mme A. David-Neel, et les circonstances qui l'amenèrent à entreprendre ce laborieux voyage, résume également ses travaux antérieurs et amène le récit au moment où elle va se mettre définitivement en route pour Lhassa.

C'était la cinquième fois qu'elle essayait de pénétrer au « Pays des Neiges ». Elle arriva d'abord au Kha-Karpo, en face du village de Londré, d'où elle pensait s'échapper pour gagner une route de pèlerinage encerclant la montagne sainte. Après s'être débarrassée de ses porteurs, la tenace exploratrice se mit en route avec son

unique compagnon, afin de gagner le col de la Dokar, où se trouvait alors la frontière du Thibet interdit.

En passant, on peut indiquer que les deux voyageurs avaient adopté les habitudes du pays au point de vue alimentation. Ils se nourrissaient de thé, auquel ils ajoutaient du beurre et du sel, et d'une sorte de farine appelée « tsampa », humectée de thé ou mangée presque sèche, pétrie avec du beurre.

Le couple singulier formé des deux explorateurs réussit à sortir inaperçu du village de Londré et put continuer sa route. La rencontre d'autres pèlerins les avertit cependant qu'ils ne devaient plus se servir de la langue anglaise, qui leur était familière, et qu'il fallait utiliser exclusivement celle du pays. Habillés en Chinois jusqu'ici pour éviter d'attirer l'attention, ils reprirent cependant le costume thibétain. Dépourvue de chapeau indigène, Mme David-Neel s'était enveloppé la tête d'une ceinture rouge, soi-disant comme veuve d'un lama sorcier, ce qui détournait l'attention des habitants. Du reste, les deux voyageurs évitaient autant que possible les endroits trop habités, qui leur semblaient dangereux pour leur incognito. Le récit indique qu'ils rencontraient de place en place des pierres ayant servi à d'anciens campements, ce qui confirmait qu'ils étaient sur la bonne route.

Au passage du col de la Dokar, on aperçoit différents petits autels, faits de pierres simulant une table et sous lesquels sont disposées les offrandes. Au col lui même et sur les crêtes voisines, flotte un nombre exceptionnellement grand de drapeaux portant des inscriptions mystiques. Le passage en question est à 5.412 mètres d'altitude.

Après bien des péripéties, les voyageurs arrivent à la lisière des immenses forêts qui couvrent le massif du Kha-Karpo, d'où ils aperçoivent le village d'Aben sur le bord de la rivière de Lhakhangra, où les Chinois entretenaient autrefois quelques soldats et qui est devenu un poste militaire thibétain. Arrivés à Lhakhangra, ils trouvent un autre religieux de la même secte que Yongdon, dont ils ont beaucoup de mal à éviter les pressantes invitations à participer à des cérémonies funéraires qu'il espérait lui être profitables. Ils suivent la Salouen, sur les bords de laquelle se trouvent divers villages qu'ils traversent à l'aube ou à la nuit tombée, afin d'éviter les rencontres.

Le voyage de Mme Alexandra David-Neel se poursuit cepen-

dant à travers diverses régions du Thibet, avant de se rapprocher de Lhassa. Nous n'en rapporterons pas les péripéties qui furent nombreuses, comme on le pense ; mais elle finit quand même par arriver à la capitale. Elle réussit d'ailleurs à garder l'incognito, se trouva mêlée à diverses réceptions et cérémonies et, après un séjour de deux mois dans la ville, s'éloigna définitivement dans la direction des Indes anglaises, où le récit de son incroyable expédition fut une véritable surprise. Elle avait séjourné au Thibet l'espace de huit mois.

Certe longue randonnée fut, en somme, un véritable tour de force, surtout étant effectué par une femme ; mais il faut bien dire qu'elle l'a surtout accompli en évitant nombre d'endroits très habités, où la curiosité des indigènes pouvait avoir des inconvénients.

L'exploratrice donne d'ailleurs de Lhassa une description curieuse, mais qui ne fait pas oublier ce qui a été dit par des voyageurs précédents.

La lecture du volume est du reste pleine d'intérêt, et il peut être rangé à côté des diverses relations qui nous ont été données déjà sur l'existence de ce mystérieux pays.

§

Un autre récit féminin est encore à retenir parmi les publications récentes ; c'est celui du voyage de Mme Lily Jean Javal à travers la Finlande, maintenant détachée de l'ancien empire russe et qui a pour titre : **Vers le soleil de minuit.**

Mme Lily Jean-Javal, par la ligne de Cologne, gagne Stettin, dont elle nous donne une description rapide. Elle parvient ensuite à Helsingfors, capitale de la province de Nyland, en Finlande. La ville possède une gare dominée par une tour à allure de beffroi.

Entre temps, on présente à la voyageuse une femme-député, réélue cinq fois (une des vingt que comprend la Chambre), qui s'est spécialisée dans les questions sociales, le développement des écoles ménagères, etc.

C'est à Helsingfors que s'organise le voyage projeté par Mme Jean-Javal vers les lacs si nombreux de la contrée. Après d'assez curieux détails donnés sur la cuisine du pays, la narratrice et une compagne s'embarquent pour gagner cette région. Le trajet se fait sur un train dont la locomotive est chauffée au

bois. Elles arrivent à Wiborg, qui a gardé sa physionomie russe avec ses clochers verts et rouges, sa grosse tour, ses vieux hôtels nobles et bourgeois voisinant avec des maisons de bois, son château-fort qui date de 1293. Un canal de 59 kilomètres conduit au lac Saïma. A cette latitude, on peut noter que la lumière du jour se maintient presque jusqu'à minuit. On gagne le lac susdit, qui a 400 kilomètres de long et qui est, dit-on, un des plus beaux du pays. Puis, après plusieurs escales, c'est Kuopio ; on gagne ensuite Puijo, d'où l'on découvre, du haut d'une tour, toute une nouvelle région de lacs et d'îles.

Bientôt, c'est la Laponie, le soleil de minuit que nous montre complaisamment l'auteur ; puis le retour par Helsingfors.

Le volume de Mme Lily Jean-Javal se lit avec intérêt ; de jolies illustrations accompagnent l'ouvrage, qui est, en somme, une des bonnes publications de la librairie Plon.

CHARLES MERKI.

## CHRONIQUE DES MŒURS

Marie-Thérèse Gadala : *Sermon sur l'Amour*, Paris, chez l'auteur. — Richard Lewinsohn : *A la conquête de la richesse*, Payot. — Maurice Privat : *La vie et la mort d'Alfred Lœwinstein*, Nouvelle Société d'édition, 281, rue Saint-Honoré. — Maurice Privat : *Le Scandale de la Gazette du Franc.*

Mme Marie Thérèse Gadala vient de publier un sermon qui, si elle l'a prononcé en chaire, a dû lui attirer un auditoire nombreux et chuchoteur : **Sermon sur l'amour**. Vive cette éloquence de la chaire ! On pourrait écrire, aussi, de la chair, puisque Mme Gadala, d'après Balzac, définit l'amour : la poésie des sens. Ce sermon n'est qu'une plaquette d'une soixantaine de pages, mais que de gros livres, dix fois plus volumineux, qui n'ont pas le dixième de sa saveur !

Toute femme devrait écrire une méditation de ce genre, car l'amour est toujours nouveau, et aucune amante ne ressemble à sa voisine. Peut-être aussi aucun amant ne ressemble-t-il à son frère, les femmes qui ont été beaucoup aimées le disent, mais comment nous autres le saurions-nous ? La conception que se fait l'autrice de l'amour est en tout cas très délicate, et ce n'est certainement pas à propos d'elle-même qu'elle approuve le mot d'Etienne Rey : « Les femmes aiment comme les chiens se jettent à l'eau ; elles éclaboussent tout autour d'elles ». J'ai idée que cette

grande dame doit entrer dans l'étang de Diane avec toute la discrétion et la réserve qu'exige la chaste déesse, et qu'elle doit en sortir aussi pure qu'elle y est entrée, en laissant sur le bord Actéon coiffé de sa tête de cerf, et bramant le désespoir sous les feuillages.

En effet, notre aimable philosophe se prononce nettement contre l'amour-jalousie pour l'amour confiance, et contre l'amour-mensonge pour l'amour-pardon, pardon qui rime avec abandon, et qui, dit-elle, est un des plus beaux mots, dans toutes les langues ! et elle explique pourquoi en fort bons termes, « parce que la femme porte en elle son amour comme elle a porté son petit, qu'il est la chair de sa chair et le sang de son sang ». Et tout cela n'est pas très gai d'être abandonnée et de pardonner, mais c'est la vie, et personne n'a dit que la vie était toujours folâtre.

Oui, l'amour sera l'éternelle force d'attraction et de répulsion de notre pauvre espèce humaine, et il semble bien que la sagesse serait de se laisser aller à l'attraction et de se soustraire à la répulsion, mais la sagesse est si rare ! On a écrit des livres sur la *Physique de l'amour*, on n'en a pas écrit sur la *Chimie de l'amour*, sur l'analyse des éléments de cet étrange composé. Il y aurait là pourtant matière à de graves développements, que je me hasarderai à esquisser, au risque de me faire traiter, comme Stendhal, d'apothicaire par Mme Gadala. L'amour se compose de trois forces : une force d'affection, une force de volupté et une force d'imagination, celle-ci aussi importante que les deux autres, car, si elle faisait défaut, l'amour serait bien monotone, mais si elle était en excès, l'amour deviendrait infernal, puisque c'est de cette folle du logis que viennent toutes les frénésies, jalousies, hyperesthésies et autres poisons. En désignant les trois forces par les lettres A V et I, on obtiendrait en centièmes une foule de formules curieuses : Amour du jouvenceau, A 20 V 30 I 50 ; Amour de l'homme mûr, A 40 V 40 I 20 ; Amour du vieillard, A 80 V 10 I 10 ; Amour de la fillette, A 30 V 10 I 60 ; Amour de l'amante ou de l'épouse, A 40 V 30 I 30 ; Amour de la vieille dame, A 80 V 0 I 20. Chaque cas spécial a sa formule : Amour du satyre, A 0 V 90 I 10 ; Amour de la jalouse ou de la détraquée, A 10 V 10 I 80. On pourrait ainsi s'amuser à collectionner les analyses de toutes les grandes amoureuses historiques et de tous les grands poètes d'amour. Et si un Musée scientifique de ce genre s'ouvrait,

Mme Marie-Thérèse Gadala ne se refuserait sans doute pas de l'enrichir de sa propre fiche personnelle...

Ce qu'il faut louer sans réserves dans le petit livre de notre souriante moraliste, c'est sa connaissance de la littérature du sujet, laquelle d'ailleurs ne fait jamais tort à la personnalité de son jugement. Que de fines citations! et quel choix précieux des érotologues de tous les temps! Toutes les citations sont d'ailleurs convenables, et certains le regretteront, car dans ce genre hardi, il y a des définitions de l'amour bien savoureuses. J'ai emprunté au *Sermon sur l'amour* quelques-uns de ces mots d'auteur pour enrichir ma propre petite Anthologie, et je détacherai alors de la mienne quelques dires que je livre à Mme Gadala pour le second Sermon qu'elle ne manquera pas de prononcer sur un sujet aussi inépuisable.

Le plus beau mot, le plus terrible mot qui ait jamais été dit sur l'Amour, est de Dante : *Ecce deus fortior me!* Notre autrice ne le cite pas, mais ses premières lignes, au fond, le paraphrasent, et elle aurait pu le prendre pour épigraphe, de préférence à ce proverbe chinois : « L'amour entre par les prunelles pour pondre ses œufs dans le cœur », qui est vraiment un peu banal. Au collège, nous disions mieux : « L'amour est un poison qui par les yeux se glisse — Pénètre jusqu'au cœur, et sort... » Chacun finira facilement le vers.

Puisque j'ai commencé à parler latin, je continue. Le plus beau mot de l'amour juvénile, celui qui frissonne à l'approche du dieu, est de saint Augustin : « *Nondum amabam, et amare amabam; quaerebam quid amarem amans amare.* » N'est-ce pas exquis de délicatesse? Maintenant, le plus étonnant, le plus effervescent des transports de la volupté charnelle que je connaisse est de Bossuet, oui tout simplement de Bossuet : « Qui ne sait que dans ce transport, on se mange, qu'on se dévore, qu'on voudrait s'incorporer de toutes manières, enlever jusqu'avec les dents l'objet de son sentiment pour le posséder, pour s'en nourrir, pour s'y unir, pour en vivre » ! Et sans doute, au fond de ceci, il y a la préoccupation de l'Eucharistie, mais quel admirable flamboi de sensualité ! C'est d'ailleurs Bossuet qui a dit ailleurs : « les hennissements de la passion », un des plus clangorants mots sur l'amour physique qui ait été trouvé.

Et l'on pourrait reproduire d'autres mots profonds, ou vibrants

sur l'amour, mais en les accumulant, on diminuerait leur saveur. Quand on parle de l'amour, il ne faut pas épuiser le sujet, et c'est pour cela que j'aime la causerie délicate de Mme Gadala. Oui, causerie et non sermon ; ce mot sermon fait penser à quelque chose de rigide et de pédant, et il n'y a rien de moins pédant et de plus indulgent que ces quelques pages. J'ai idée qu'au fond l'autrice doit être de l'avis de cette grande dame du XVIIIe siècle qui disait : « Je ne croirai jamais que de si bons péchés soient mortels. » Le péché d'amour est en effet un péché bien spécial et pour lequel le bon Dieu a certainement des trésors de bienveillance. Et d'ailleurs l'Evangile ne contient-il pas, ici aussi, le mot définitif, le mot absolu : « Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé». Que celles de nos sœurs qui ont cédé à de tendres faiblesses ne s'imaginent pas qu'elles soient vouées aux flammes éternelles ! Pour la femme, notamment, comme c'est curieux ! il y a, j'en appelle au docteur Voivenel, une chasteté perverse, mais il n'y a pas, comme pour l'homme, de sensualité perverse ; la femme ne tombe jamais dans le sadisme, dans la coprophagie, dans la bestialité, dans toutes les folies où l'homme trop souvent trébuche ; elle nous est donc de ce fait très supérieure ; et puis la femme met toujours un peu d'affection dans l'amour, alors que parfois l'homme, le sadique, par exemple, en manque complètement ; il est vrai, qu'en revanche, l'homme aime la femme plus que la femme l'homme, et ça se comprend, la femme, née pour l'amour maternel, ne peut donner à son mari ou amant que quelques rogatons laissés par l'enfant, tandis que l'homme, pour qui l'amour paternel est chose assez secondaire, donne toute son affection, avant tout, à la femme ; c'est une supériorité, mais les femmes en général, et Mme Gadala en particulier, nous la reconnaîtront-elles ?

Quoi qu'on ait pu en dire, l'amour et l'or ont toujours fait bon ménage : *teste Jove cum Danaë*. Aussi, après un sermon sur l'amour, écoutera-t-on volontiers une Méditation sur l'argent. Tel est, en somme, le livre de M. Richard Lewinsohn, **A la conquête de la richesse**, dont M. Lecourt nous donne une élégante traduction. C'est un recueil de neuf monographies de grands ploutocrates dont la vie est au moins aussi intéressante que celles des don juans. Etre un homme à femmes, quelle piètre ambition ! Et que parfois c'est se donner du mal, et en faire aux

autres, pour pas grand'chose ! Une femme ? eh ! bonnes gens, ne savez-vous pas, dès la seconde fois, comment c'est fait, comment ça se comporte, comment ça réagit (parfois si peu, hélas !) Et quelle fatigue, et quelle satiété, et quel ennui, et trop souvent quels dangers ! Tout cela pour rien, pas même un bébé ! Tandis qu'une vie de grand homme d'affaires, comme c'est admirable, et fécond, et glorieux, et utile à tous ! Mais oui, utile à tous. On voit le plus souvent le ploutocrate, j'emploie par commodité ce mot, quoique inexact, sous les traits d'un vampire de la Bourse ne sachant que s'engraisser du travail des autres. Mais, parmi ces neuf monographies, il n'y en a qu'une, celle de Rothschild, qui répond à ce signalement, les huit autres (Rockfeller, Nobel, Pierpont Morgan, Krupp, Edison, Ford, Leverhulme, Boucicaut) sont de vrais bienfaiteurs publics, les uns grands inventeurs, donc génies scientifiques, les autres grands organisateurs, donc génies administratifs ; n'importe lequel de ces huit-là a rendu mille fois plus de services aux hommes que tous les politiciens agitateurs révolutionnaires réunis ! Et même le financier, l'homme de Bourse, n'est pas toujours le pur parasite que j'étais en train de dire ; il y en a beaucoup parmi eux qui sont tels, et c'est pour cela que les producteurs les évitent le plus possible et cherchent toujours à se passer d'eux ; mais le métier de banquier n'est pas malhonnête en lui-même, et la Bourse est indispensable à une société moderne. Qu'on lise donc le livre de M. Richard Lewinsohn, on y trouvera toutes les leçons possibles, d'énergie, de travail, d'intelligence, de sagesse, et aussi de confiance, puisque toutes ces qualités sont parfois si richement récompensées ! et encore de philosophie, car tous ces grands Crésus ne sont, hélas ! que des hommes comme nous, malades, infirmes, peu ragoûtants (qui voudrait avoir les dollars de John Pierpont Morgan à condition de porter aussi son vilain nez ?) et peut-être de cette lecture tirera-t-on cette conclusion inattendue que, tout de même, l'amour a du bon, même sans dollars.

M. Maurice Privat a consacré un livre curieux à un homme qui aurait pu, à la rigueur, faire partie du groupe sélecté par son confrère, et il a écrit **La Vie et la Mort d'Alfred Lœwenstein, l'homme aux deux milliards**. On n'a pas oublié la façon dont a disparu ce grand loup-cervier de la finance, et on ne l'oubliera probablement jamais : se jeter du haut d'un

avion dans la Manche n'est pas un procédé ordinaire, et Erostrate est devenu immortel pour moins que ça. Alfred Lœwenstein était le type du spéculateur parasite, de l'écumeur, simplement, si l'on veut, du joueur ; il avait joué gros et perdu ; de là à disparaître il n'y avait qu'un pas ; d'autant que son hérédité était assez chargée en matière de suicide ; un de ses oncles s'était tué et les quatre enfants de cet oncle en avaient fait autant ; sa mère était un peu toquée ; lui-même se trouvait candidat par force à la paralysie générale. Tout s'explique.

Un autre livre de M. Maurice Privat, **Le Scandale de la Gazette du Franc**, est à citer également. Ici, l'auteur, comme certains banquiers, joue la contre-partie. Le groupe Hanau ne serait pas un groupe de forbans, coupeurs de bourses et détrousseurs de portefeuilles, ce serait une réunion d'habiles financiers qui pourraient bien, le jour de la Cour d'Assises, justifier d'un actif très supérieur au passif, ce qui leur permettra de se retourner contre ceux qui les ont fait arrêter, en criant : Au voleur ! *Chi lo sa* ? Attendons le jour de la Cour d'Assises.

SAINT-ALBAN.

## *LES REVUES*

*Revue d'Afrique* : Descartes et le modernisme musulman. — *Le Correspondant* : M. Hermann Bahr, écrivain autrichien, énonce le rôle de Proust dans la littérature française. — *Le Divan* : Poèmes de M. Guy Lavaud. — *L'Ermitage* : numéro en l'honneur de M. Fernand Mazade ; un sonnet de M. Henri de Régnier ; opinions de MM. Camille Mauclair et Mario Meunier. — Mémento.

Par la plume de M. Chadli Ben Taleb, la **Revue d'Afrique** (n° 4) nous apporte une bonne nouvelle : « L'éclosion de l'esprit critique dans les milieux intellectuels de l'Islam ». Un des promoteurs de cette éclosion est « un savant égyptien de grande culture, de vaste érudition, le docteur Taha Houssine ». Chef de l'école moderniste, il a, « comme seul guide et unique soutien, la méthode de recherche préconisée par Descartes ». Avant lui déjà se manifestaient des tentatives de renouveler la littérature qui se bornait à des imitations de l'ancien et cherche maintenant la nouveauté. Elle n'est plus seulement descriptive ou harmonieuse. Elle a un « fond d'idées substantielles ». Et M. Chadli Ben Taleb nous apprend :

Un fait curieux à noter : ce phénomène nous vient d'Amérique. Ce

sont des émigrés Syriens, des Libanais pour la plupart, fixés à New-York ou à Saint-Paul, au Brésil, qui ont mené et continuent de mener le mouvement grâce à des journaux et des revues qu'ils éditent en arabe et qui les maintiennent en contact permanent avec les pays arabes.

Le docteur Taha Houssine, dans un ouvrage devenu célèbre et qui a révolutionné tous les pays de langue arabe, a lancé cette affirmation que la littérature arabe antéislamique — et Dieu sait si elle est luxuriante — est entièrement apocryphe, qu'elle a été composée en période islamique pour servir des desseins politiques, que tous les grands auteurs de cette période n'ont jamais existé que dans les imaginations. Pour si étonnante qu'elle soit, cette affirmation n'en est pas moins étayée d'arguments historiques dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils sont profondément troublants. La bataille est actuellement à son point culminant autour de cet ouvrage. Le même auteur qui passe aujourd'hui pour un hérétique a osé porter ses regards indiscrets jusque sur le Coran, pour émettre des doutes non déguisés sur la véracité historique de certains de ses récits.

Le même Taha Houssine, dans un autre ouvrage paru il y a quelques années, a proclamé que l'institution du khalifat n'est pas d'essence religieuse, qu'elle a été créée par les Khalifes avec la complicité intéressée des ulémas pour donner un caractère divin à leur pouvoir, qu'en réalité l'Islam a maintenu nettement séparés les deux pouvoirs, temporel et spirituel, réglementant celui-ci, négligeant celui-là.

M. Chadli Ben Taleb note l'influence considérable de Descartes sur la jeunesse studieuse en Tunisie, malgré « toutes les erreurs et surtout tout le danger que recèle le cartésianisme pour la santé de l'esprit », selon l'opinion d'un conférencier, « un Père Blanc d'origine libanaise ».

L'auteur remarque que le modernisme musulman n'a pas pour promoteurs des hommes instruits dans les universités d'Occident, mais des esprits « qui n'ont connu la pensée occidentale qu'à travers des traductions ». Et il achève sur ces lignes :

Il n'est pas prématuré de prévoir que d'ici quelques générations, il aura fait de tels progrès que le monde oriental et le monde occidental n'en feront plus qu'un par la communauté d'esprit et de sentiment.

§

**Le Correspondant** (25 juillet) contient un article des plus intéressants de M. Etienne Garry sur l'écrivain d'Autriche Hermann Bahr, de la génération de Barrès, selon Bahr « la plus

magnifique intelligence de Paris » et qui « concrétisait le Français intégral ». Barrès, par son inclination pour le régionalisme, a aidé M. Bahr « à comprendre l'Autriche », sa patrie, « l'arbre dont il est une des feuilles ».

Il y a chez cet Autrichien (qui a vécu à Paris et s'est passionné pour notre littérature) une clarté de jugement très impressionnante. Parlant à M. Garry, qui était allé le visiter, il explique en ces termes le cas Proust, après avoir attribué à Rimbaud l'influence proéminente sur la jeune littérature actuelle :

Les Allemands ont accoutumé de ne rien laisser au développement patient. Il leur faut à tout mouvement encore à peine ébauché une immédiate surenchère. Le regard se dirige sans cesse vers des buts nouveaux qui, à peine atteints, n'apportent aucun apaisement. Il en est autrement en France. Là tout semble prédestiné. Chaque talent prend patience jusqu'à ce que se fasse entendre le mystérieux mot d'ordre qui mène au but commun.

« Soudain parut Proust. Son œuvre fut un guet-apens, une effraction dans la littérature française, un impromptu d'une si étonnante véhémence qu'elle est semblable à quelque bloc erratique géant, soudain rejeté par les enfers ou tombé du ciel et barrant, intempestif, la marche habituelle et calme de l'évolution. Quelque chose finit avec Proust. Qu'est-ce au juste ? Les Français hésitent à s'avouer que c'est Malherbe qui a fini avec Proust. La France, cadeau et créature de Jeanne d'Arc, reçut de Malherbe la forme de son esprit. Cette forme de l'esprit français dura sans s'affaiblir d'Henri IV jusqu'au delà de la guerre mondiale, certes souvent harcelée de contradictions secrètes, mais finalement les écartant par une fermentation vigoureuse. Malherbe avait trouvé sa patrie étreinte dans l'enlacement tendre, énervant, envoûtant du Midi. Lui, le Normand, fut le premier à en bannir l'emphase, et l'enflure, et l'imprécision, par l'éveil du penchant pour le clair contour, la limite nette, la mesure et le but parfaitement défini. Il a été dit de lui : il dégasconna la langue française comme il la deshéllénisa. Par Malherbe, soudain le Français devint conscient de sa passion vitale, de la mission qui est la sienne en Occident : la précision. Par Malherbe seulement, a paru cette variété de l'esprit humain qui porte le nom de France. Puis elle s'éleva, rapide. Il meurt en 1628 ; sept ans plus tard c'est l'Académie française ; neuf ans après sa mort paraissent l'œuvre majeure de Descartes et le *Cid* de Corneille. En 1656, Pascal écrit ses *Provinciales*, et par là nous sommes déjà dans un continuel présent. Il n'est devenu le passé que par Proust. L'œuvre de Proust détruit la perspective que Malherbe avait donnée à sa patrie, mais elle n'apporte pas en elle, à la nation, une force de perspective nouvelle. Il lui man-

que le caractère impératif. Or la question France, — et non point seulement de sa littérature, mais de sa vie même, — c'est la question d'une perspective nouvelle. Il lui faut un Malherbe réincarné.

§

**Le Divan** (juillet-août) insère de beaux poèmes de M. Guy Lavaud : « Poétique du ciel » :

O NUIT, DIVINE NUIT

O nuit, divine nuit au-dessus de la terre,
Où le chant, en montant, redevient la lumière,
Au-dessus de nos fronts, ange noir et lointain,
Est-ce toi, maintenant, dont le doigt souverain
Assigne à la Musique, envolée tout à l'heure,
Le rang mystérieux des astres qui demeurent ?
Les constellations aux grands vols ordonnés,
L'étoile qui, soudain, parmi les astres naît,
Cette étrange, brillante et magnifique ligne
Qu'on dirait dans le ciel, en notes bleues, écrite,
Tout cet immense, pur et détaché bonheur,
Est-ce toi la musique apaisée et ton cœur,
Ton cœur plein de soupirs, plein de cris, plein de fièvres,
Du souvenir des yeux, de la chaleur des lèvres,
Par vous, Anges des Nuits, soudain, cristallisé
Comme le sel divin du chant évaporé ?

TOUTE ENTIÈRE PORTÉE

Toute entière portée par le silence dense,
Comme l'est un vaisseau par la mer transparente,
La lune, au pâle flot de la nuit de septembre,
Croise, ce soir, en vue des îles des nuages.
Et, lente, dérivant le long de ces rivages,
Pareille à un brick blanc qui cherche son mouillage,
Sa route balisée par un million d'astres,
A travers les brisants, les golfes, les parages,
On la voit tour à tour, au gré d'une risée,
Dans une ombre effacée ou, lente et démasquée,
Louvoyer, hésiter explorer une baie
Et soudain demeurer, dans une eau calme, ancrée.

§

**L'Ermitage** (juillet) réalise un projet de Georges Heitz, son directeur, poète mort à vingt-cinq ans — en consacrant ce fasci-

cule double à M. Fernand Mazade et à son œuvre. Une quarantaine d'écrivains se sont associés à ce juste hommage. M. Henri de Régnier y figure par ce très beau sonnet :

A FERNAND MAZADE

Poète, vous avez chanté l'*Ardent Voyage*
Sur le chemin d'amour où d'autres vous suivront
Et, dans la coupe en feu du divin Vigneron,
Dionysos, vous avez bu l'ardent breuvage;

Vous avez chevauché Pégase au ciel d'orage,
Vêtu la sombre armure et chaussé l'éperon
Du chevalier de Sable et d'Or, et votre front
Porte sévèrement la couronne du Sage.

Le destin ni le temps n'a lassé votre cœur,
Et, comme en un jardin le fruit naît de la fleur,
Vous laissez un beau soir tomber sur votre vie,

Car, servant de la Muse et son bon ouvrier,
Vous regardez, du haut de la tâche accomplie,
Une étoile qui brille à travers un laurier.

M. Camille Mauclair célèbre ainsi le poète de *La Sagesse* :

Pour lui [Mazade] a été écrite la fière parole de Villiers de l'Isle-Adam : « la gloire, c'est l'idée que de soi l'on garde dans sa poitrine ». Il durera, on le lira toujours, il ira toujours tout droit aux consciences nées pour se nourrir de la sienne. Lui et nous, nous savons tous cela ; nous savons que la poésie la plus cachée est un radium qui émet de la lumière indéfiniment sans déperdition, et que sur la terre rien qui fût très beau ne s'est jamais dit ou écrit, sans que l'heure vînt de la gratitude solennelle.

Cette heure, cependant, il nous incombe parfois de la hâter de tout notre pouvoir en témoignant d'une foi agissante. C'est pourquoi je remercierai présentement ceux qui m'ont donné l'occasion de joindre aux leurs mon respectueux jugement sur Fernand Mazade, et de m'acquitter quelque peu de tout ce que je lui dois. Dette très lourde, par tant d'années accrue : dette d'émotion profonde, depuis ma jeunesse émue par ses poèmes de pure beauté, allégresse, volupté, légende, et cette magie rythmique incomparable, et tout ce faste médiéval, et cette mélancolie dans la clarté, et cette stricte grâce latine, — tout ce dont son génie est fait et tout ce qu'il nous offre comme des roses mouillées

de rosée lumineuse, de son printemps à son automne, avec son luxe négligent de prince de l'esprit.

M. Mario Meunier, l'hellénisant, écrit :

Humaniste fervent, mais humaniste comme l'étaient ses aïeux, qui ne consentaient à se servir de leur vaste savoir que pour en propager et en renouveler les disciplines acquises, ce grand poète a composé une *Anthologie des poetes français* qui est, sans contredit, le plus précieux et le plus bel ouvrage élevé à la gloire du lyrisme français. Choisis avec l'art et le goût d'un familier du jardin des Charites, les plus beaux vers de tous les poètes qui ont illustré notre littérature, des origines à nos jours, sont précédés d'une notice qui, sans rien de doctoral, — car Fernand Mazade, en véritable humaniste, a l'élégance de ne nous montrer que le visage souriant d'une science aussi sereine qu'exactement informée, — sait nous ouvrir, avec les mots voulus, la porte qui protège la richesse profonde de nos âmes enchantées. Toutes les pages que l'auteur de *Dionysos et les Nymphes* écrit pour nous présenter les poètes, ses pairs, dont il ravive la gloire, sont remplies d'un intérêt savoureux. Certaines, celles qui nous évoquent des chanteurs aimés ou préférés, sont de vrais poèmes de vie, des résurrections de sensibilité, de savoir et de compréhension. Doublement personnelle par les notices et la vertu du choix, cette Anthologie nous conduit, par des chemins ombragés et fleuris, aux sources mêmes où les nymphes entraient dans le délire en buvant l'eau parfaite.

Mémento. — *La Revue hebdomadaire* (27 juillet) : « De Ham à Sedan », par M. Octave Aubry. — M. Boris de Schloezer : « Coup d'œil sur la littérature au pays des Soviets ». — « Les chameaux », par M. Vsevolod Ivanov.

*La Revue marxiste* (juillet) : M. D. Riazanov : « La doctrine marxiste du mariage ». — M. G. Pitard : « La liberté individuelle en régime capitaliste ».

*La Revue de France* (1er août) : suite des lettres inédites du duc de Lévis à sa femme. — M. Paul Reboux : « Demoiselles de Comédie au xviiie siècle ».

*Revue bleue* (3 août) : « Souvenirs sur Lafcadio Hearn », par sa femme. — « Paul Bert », par M. Émile Cordonnier.

*La Revue Mondiale* (1er août) : Dr Gaston Sardou : « Effets des taches solaires sur l'homme ».

*La Nouvelle Revue française* (1er août) ; « Note sur la réaction », par M. Julien Benda. — Un articulet bien dédaigneux de M. de Ramon Fernandez (?) sur « Courteline ».

*Revue des Deux Mondes* (1er août) : « Les logis de M. de Lauzun »,

par le duc de la Force. — « Au cœur de l'Anatolie », par Mme Noëlle Roger. — « Marine du Ponant, marine du Levant », par M. René La Bruyère.

*Cahiers du Sud* (juillet) : « Bêtes », par M. Henry de Montherlant. — « Poème », de M. J. Manfredi. — « Poèmes », de M. G. Pulings.

*Revue de Paris* (1er août) : « Ouvrard », par M. A. Arthur-Lévy. — « Missions archéologiques en Orient », par M. René Dussaud.

*Cahiers bleus* (3 août) : M. Georges Valois : « Lever de rideau avant les tragédies mondiales ».

*L'année politique* (juillet) : M. Alfred Zimmern : « L'empire britannique et la S.D.N. » — M. Louis Villat : « L'Italie de 1926 à 1928 ».

CHARLES-HENRY HIRSCH.

## *LES JOURNAUX*

Lettres sur l'Art. — Symptômes (*L'Ami du Peuple*, 15 août). — Les Livres de classe empoisonnent le peuple allemand (*Candide*, 8 août).

M. Camille Mauclair, qui fut jadis un notoire critique d'art d'avant-garde, fait figure aujourd'hui de critique d'arrière-garde, lorsqu'il s'épouvante à contempler les affreux, mais innombrables « chefs-d'œuvre » qui constituent ce qu'il y a de plus « significatif » dans l'immense production « artistique » d'aujourd'hui. Car jamais on n'a autant *peint* et *sculpté* qu'à notre époque et jamais, si l'on en croit la rumeur publique, l'art n'a produit semblable moisson d'œuvres admirables et profondes. Athènes et Rome et le Paris de jadis ont été supplantés par Montparnasse, où viennent aboutir toutes les voies spirituelles de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

Dans une *Lettre sur l'Art*, qu'insère **l'Ami du Peuple**, M. Camille Mauclair s'acharne à ne voir dans ce lieu de culte, dont les magnifiques cafés sont autant de sanctuaires, qu'une sorte de foire infâme et grouillante, qu'un foyer de bolchévisme intellectuel et esthétique.

Laissons la parole au contempteur des « temps nouveaux » :

*L'Ami du Peuple* décrivait récemment, en un article humoristique accompagné d'amusants croquis, les cafés montparnassiens où s'élabore, paraît-il, l'art nouveau. En attendant que cette élaboration produise enfin quelque chose, il y a là un carnaval de métèques dont les braves gens de ce quartier sont écœurés. Cela tient à la fois du ghetto, du campement de gitanos, du sabbat : l'art nouveau ainsi compris est une tour de Babel, et ses ouvriers polyglottes sont fort rebutants. Cer-

tains, même, sont inquiétants. La peinture ahurissante se mêle à la basse noce et à toutes les variétés du sans-gêne extrémiste. Il faut voir les attitudes, les costumes, les façons de cette troupe : en moins d'un quart d'heure d'arrêt en un de ces cénacles du trottoir, en écoutant et en regardant, on est amplement renseigné. Autant l'ancien Montmartre, si calomnié, fut sympathiquement joyeux, travailleur et français, autant cette agglomération de Montparno est indésirable.

C'est à se demander comment même les plus violents « fauves » de notre pays peuvent accepter une solidarité quelconque avec ce soviet pictural aussi intrus et funeste que l'ambassade à marteau et faucille de la rue de Grenelle, et qui s'intitule « Ecole de Paris », alors qu'il est presque entièrement composé d'étrangers qui profitent du renom de Paris en tâchant de saper le goût de France. L'art, dans un tel galvaudage, est lamentablement avili. Si notre tolérance bonasse admet qu'un quartier de Paris soit ainsi livré à la ribote internationaliste, pour accroître d'autant chez les touristes hypocrites notre aimable réputation de « Babylone », tout au moins siérait-il que nos peintres de toutes nuances missent en quarantaine ce groupement de fêtards bolchevisants.

L'idée d'une résistance urgente, après une trop longue passivité, a fait beaucoup de chemin depuis un an. Les dénégations mensongères, tantôt embarrassées, tantôt cyniques, les argumentations des précieux ridicules, les fureurs des profiteurs, ne peuvent empêcher qu'un peu partout on sache et dise enfin les dessous suspects de la farce. Des protestations gênantes se multiplient, et il est impossible de les attribuer dédaigneusement à des « pompiers », à des réactionnaires. C'est un maître comme Forain qui déclarait récemment : « Si les gorilles se mêlaient de peindre, ils ne peindraient pas autrement ! » C'est un écrivain puissant, né du peuple, résolument républicain et ami des nouveautés hardies, comme Henri Béraud, qui dit son dégoût des spéculateurs et des faiseurs de magots et de cubes. C'est un autre écrivain de gauche, dont l'intégrité est un dogme pour nous tous, Paul Brulat, qui flétrit nettement l'union de la laideur et de la combine avec toute son éloquence d'honnête homme.

Et M. Mauclair de poursuivre son énumération en invoquant les témoignages de notables critiques italiens, espagnols, sud-américains qui tous, dit-il, s'efforcent de défendre « la tradition spirituelle dont les métèques de Montparno prophétisent la ruine ».

Pour lutter contre les maux — très réels, hélas ! — qu'il dénonce, M. Camille Mauclair ne propose que des palliatifs excessivement modestes.

C'est tout juste s'il ne fait pas appel à des mesures de police pour mettre fin à ce qui n'est en réalité qu'une des expressions de cette crise de la civilisation que traverse le monde en ces temps tourmentés où l'on assiste à la double invasion de la barbarie mercantile et de la barbarie prolétarienne. Nous vivons sous la tyrannie des marchands et sous la menace d'une insurrection des esclaves.

Lorsqu'on est pénétré de l'importance de la crise que nous subissons et des sombres perspectives que nous offre le plus proche avenir, on ne peut qu'être frappé de la modestie des « demandes » de M. Mauclair :

On ne peut empêcher les artistes de dérailler, ni certaines gens de pêcher en eau trouble. Mais que demandons-nous en somme ? Nous demandons que les vitrines de nos rues nous montrent moins d'agressives insanités ; que les métèques qui s'étalent aux terrasses dans un débraillé de mauvais lieu aient plus de tenue. Nous demandons que ceux qui, chez nous, fondent des organes de propagande et exercent la critique au nom d'un clan, cessent de décrier des artistes français et d'injurier bassement des morts devant des tombes encore ouvertes, alors qu'ils crient comme des brûlés si l'on se permet d'écrire que les faux génies qu'ils prônent n'ont même pas de talent. Nous demandons qu'ils cessent de réclamer la transformation du Luxembourg, et même des nouvelles salles du Louvre, en succursales exclusives de leurs marchands syndiqués : car non seulement ils veulent entrer dans nos musées, mais ils veulent y régner seuls. Nous demandons qu'ils cessent de bafouer et d'étouffer toute une jeunesse artistique française qui, en dehors de leur trust, a droit à la vie et est « l'art vivant » tout comme eux. Ce sont là des buts modestes auprès des leurs. Et on les atteindra.

Toutes les mesures que préconise M. Camille Mauclair semblent être du ressort de la Préfecture de Police : *interdiction* d'exposer d'agressives insanités, *interdiction* de s'étaler aux terrasses en débraillé, *interdiction* de décrier des artistes français et d'injurier bassement des morts, *interdiction* de demander la transformation du Luxembourg et du Louvre en succursales exclusives de certains marchands syndiqués, *interdiction* !... *interdiction* !!...

Alors que ce sont les esprits, alors que ce sont les âmes mêmes qui sont malades !

Le mal réside dans ce fait que ce qui gouverne l'art et la litté-

rature aujourd'hui, ce ne sont pas des considérations esthétiques, mais des considérations mercantiles.

Ce qui régit l'art, ce n'est plus une certaine notion du Beau, mais une notion très précise de l'Argent. La valeur esthétique d'une production compte pour rien ; ce qui compte, c'est sa valeur mercantile. Le plus grand artiste, c'est celui qui organise le mieux sa vente et sa publicité. L'acheteur n'est plus un amateur, mais un spéculateur.

Lorsqu'il fait acquisition d'une statue ou d'un tableau, ce n'est point dans un dessein d'ornement, mais de placement. Ce qui compte, ce n'est pas la beauté de l'objet, ce sont ses chances de plus-value. Qu'importe qu'il soit laid ou joli, affreux ou gracieux, qu'il plaise ou déplaise, si l'on est certain que son auteur soit assuré de l'appui des organisations de vente et de publicité de puissants marchands de tableaux comme les Hundsbein de New-York ou les Schweinskopf de Paris.

Car, dans la généralité, ce sont les marchands de tableaux de tous poils qui établissent, au bénéfice de leurs créatures, les *canons* de l'esthétique contemporaine, grâce aux moyens de publicité dont ils disposent auprès d'une presse servile qui est elle-même, au premier chef, une entreprise mercantile.

Que peut peser « la liberté » de l'art lorsque « la liberté » du commerce est en cause ! Et qui donc viendra chasser les Marchands du Temple ?

§

Il ne faut pas être injuste à l'excès à l'égard de Montparnasse, de ses sabbats, de ses bistros et de ses ghettos, car Montparnasse est le symbole vivant de cet esprit de Locarno qui ne doit pas tarder à rénover le monde. La fraternité des peuples nous consolera de la décadence des arts :

L'article 148 de la Constitution du Reich est ainsi conçu : « Toutes les écoles devront, pour leur œuvre d'éducation morale, s'inspirer de l'esprit de réconciliation des peuples ».

Le docteur Becker, ministre de l'Instruction publique en Prusse, n'a pas craint de déclarer, dans la revue *Nord und Süd :* « Le rapprochement intellectuel franco-allemand est non seulement une affaire d'organisation, mais aussi de génération. C'est même une question d'éducation nationale.... »

C'est par ces citations réconfortantes que commence un article

de M. Bernard Zimmer dans *Candide*. Mais, hélas ! la suite ne tient pas les belles promesses de ce début et le titre même de l'article : « *Les Livres de Classe empoisonnent le peuple allemand* », est un peu décevant.

M. Bernard Zimmer fait suivre les magnifiques phrases qui précèdent du petit commentaire que voici :

Vocabulaire de tribune, paroles officielles qu'il suffit de prononcer les larmes aux yeux et la main sur le cœur, mais qui n'engagent à rien, comme on va le voir en feuilletant quelques uns des manuels d'histoire, de géographie et de lecture employés couramment dans les classes allemandes. Nous n'aurons que l'embarras du choix.

Suivent des citations et encore des citations et, comme on dit, bien « suggestives » ! Il y a bien quelques Allemands qui protestent, mais en vain... toujours en vain !...

En vain, Siegfried Kawerau, dans son *Zum ewigen Frieden* (Vers la paix éternelle) élabore un intéressant programme de réformes. En vain Paul Oestreich publie son essai : « L'enseignement dans l'esprit de réconciliation internationale ».

En vain, dès juin 1922, le député démocrate Hoff s'écrie, au Landtag prussien :

— Il est intolérable de penser qu'après trois ans écoulés depuis la proclamation de la République allemande, aucune modification d'aucune sorte n'ait encore été apportée dans les livres de classe qui instruisent nos enfants !

En vain, le *Studienrat* Erick Witte proteste contre un blâme que lui adresse le ministre de l'Instruction publique parce qu'il s'est permis, en classe, de faire allusion à la Société des Nations :

— Je réclame pour moi le droit de chercher à convaincre mes élèves qu'il faut éviter la guerre à tout prix ! Et, pour cela, faire appel, en cas de conflit international, à un tribunal d'arbitrage !

Et pour terminer son rapport, ce « Studienrat », coupable de prendre les termes de la Constitution au pied de la lettre, conseillait au ministre de faire un meilleur usage de sa sévérité en interdisant le livre de lecture (Nagel et Meyer) adopté par les établissements d'Etat et qui ne consacre pas moins de vingt-deux morceaux et de vingt-trois poésies à la glorification de la guerre.

Et M. Bernard Zimmer d'ajouter :

Maintenant, qu'on s'étonne, qu'on s'indigne ; une chose est sûre : tous ces livres de classe, pour être édités, doivent obtenir l'autorisation du ministère, et cette autorisation a bien été accordée !

Alors ? L'article 148 de la Constitution ? Locarno ? Les histoires fraternelles ?...

Heureusement il reste Montparnasse et ses trois Temples : *le Dôme*, *la Coupole*, *la Rotonde*, sans compter les chapelles, où l'on célèbre, selon les rites, le culte de la promiscuité universelle.

GEORGES BATAULT.

## *MUSÉES ET COLLECTIONS*

Les nouvelles salles de la peinture française au Musée du Louvre ; nouveaux enrichissements du musée : peintures, dessins, objets d'art. — Une exposition de dessins français du XVIIe siècle au Musée de Maisons-Laffitte. — Deux musées provençaux : le Musée Arbaud, à Aix ; le Musée Van Gogh à Saint-Rémy. — Mémento.

On a dernièrement, au **Musée du Louvre**, rendu accessibles au public les trois salles qui, lors du remaniement des collections de peintures françaises, au mois de mars dernier (1), étaient encore entre les mains des maçons. Faisant suite aux salles de la peinture anglaise, elles ouvrent la série des petites toiles de notre école du XIXe siècle. Dans la première, Ingres triomphe avec les portraits de *M. Bochet* et de *Cherubini*, l'exquise petite *Baigneuse* de l'ancienne collection Valpinçon, la *Chapelle Sixtine*, la *Vierge à l'hostie*, etc. Autour de lui, l'esquisse de David pour le *Sacre* et une de Girodet pour *Ossian*, le *François Ier et Charles-Quint* de Gros, deux paysages de Bidauld, le beau portrait de *Mme Mauzaisse* par son fils, la *Distribution des récompenses du Salon de 1824* de Heim, deux paysages de Georges Michel, l'*Officier de chasseurs de la garde à cheval* et le *Cuirassier blessé* de Géricault. A celui-ci est consacrée en grande partie la salle suivante : autour de son émouvant portrait on a réuni la *Course des chevaux barbes à Rome*, le *Four à plâtre*, le *Carabinier*, l'étude préparatoire pour le *Radeau de la Méduse*, etc., puis les *Enfants d'Edouard* de Paul Delaroche, le portrait de *Mlle de Fauveau* et le *Paolo et Francesca* d'Ary Scheffer, l'*Entrée de la duchesse d'Orléans aux Tuileries* d'Eugène Lami, la *Femme nue couchée* de Trutat, dont nous avions remarqué et déploré l'absence dans les galeries du deuxième étage, des paysages de Chintreuil et de Huet, l'*Intérieur du Colisée* et *Le Sodoma*

(1) V. *Mercure de France*, 15 avril 1929, p. 465 et suiv.

*porté à l'hôpital* de Granet. Dans la troisième salle, enfin, règne principalement Corot : outre sa délicieuse vue de *La Trinité-des-Monts*, on a exposé là une reconstitution de la salle de bains, ornée de cinq grands paysages décoratifs sur des motifs italiens, que l'artiste avait peints à Mantes chez ses amis Robert, et que les descendants de ceux-ci, MM. Christian et Maurice Robert, avaient donnés en 1926 au Louvre avec une *Vue de Florence*, *Rosny au printemps*, *Le Château de Rosny* et les portraits des enfants Robert, dont nous avons parlé alors et qu'on trouvera dans une des salles suivantes. A ces Corot sont joints des tableaux de l'école de Fontainebleau : la *Moisson* de Daubigny, des paysages de Théodore Rousseau, la *Baratteuse* et l'*Eglise de Gréville* de Millet, etc.

D'autre part, on vient d'exposer dans la salle Denon deux tableaux dus à la générosité du même amateur avec une importante série de boîtes et tabatières en orfèvrerie françaises du XVIIIe siècle et une soixantaine de porcelaines de la même époque, léguées par M. Georges Heine, régent de la Banque de France : le portrait, par Mme Vigée-Lebrun, de Mme Rousseau, femme de l'architecte de l'hôtel de Salm (aujourd'hui palais de la Légion d'honneur), qui figura au Salon de 1789, puis à la Centennale de 1889, et où la jeune femme est représentée, en corsage et coiffe de paysanne, avec sa fillette sur ses bras, — puis un tableau de Boilly qui fut exposé au Salon de 1819 et appartint à la duchesse de Berry : *Entrée gratis à l'Ambigu*, amusant et « léché » comme tous les Boilly. — Un autre tableau de ce peintre, *La Main-chaude*, est entré également au Louvre, ainsi qu'une toile de De Marne, *La Foire de village*, par suite d'un don de M. Charles Michel, mais ils ne sont pas encore exposés, non plus que de précieux dessins d'Ingres, acquis en juin dernier à la vente de la collection Henry Lapauze : *Les Demoiselles Harvey*, Paris, à l'encre de Chine ; *La Naissance des Muses*, aquarelle, et deux feuilles d'études pour des tableaux que possède le Louvre : *l'Apothéose d'Homère* et le *Bain turc* (la seconde de ces feuilles offertes par la Société des Amis du Louvre).

§

La conservation du **Musée de Maisons-Laffitte**, fidèle à ses bonnes habitudes, nous offre cet été (jusqu'en octobre) une

exposition de dessins français du milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, très heureusement choisis par M. Gabriel Rouchès, du Musée du Louvre, et M. Pierre Lavallée, bibliothécaire de l'Ecole des Beaux-Arts, dans les collections dont ils ont la garde. Aucun cadre ne pouvait mieux convenir à ces œuvres que cette demeure, qui date justement de la même période, époque qui marque la transition entre le style Louis XIII et le style Louis XIV, correspondant historiquement à la minorité du futur Grand Roi et au gouvernement de Mazarin, et qui précède le triomphe de l'académisme avec Le Brun et son école. C'est, entre l'école de Fontainebleau et cette dernière, une période à part où les qualités nettement françaises s'épanouissent sous le pinceau de maîtres de premier ordre. De ceux-ci le principal est Le Sueur, qui décora l'hôtel Lambert dans l'île Saint-Louis et les appartements du roi et de la reine-mère au Louvre ; il est représenté à cette exposition par 22 feuillets, dont plusieurs en vue des décorations dont nous venons de parler ou de tableaux qui sont aujourd'hui au Louvre. Mais avant lui, chronologiquement, on trouve un peintre trop peu connu, Jacques Blanchard (représenté ici par 5 dessins) et Simon Vouet, plus célèbre (dont on nous montre 8 feuillets), tous deux formés en Italie, mais montrant, non encore bridées par l'académisme, comme le remarquent justement les auteurs de la préface du catalogue, « une exubérance, une fantaisie, une ivresse créatrice, qui fait penser à leurs héritiers du xviii<sup>e</sup> siècle ». Puis c'est Poussin, représenté par 11 de ses plus beaux dessins, dont quatre pour les *Travaux d'Hercule* décorant la Grande Galerie du Louvre ; le non moins admirable Claude Lorrain, avec seulement 3 dessins, une exposition spéciale lui ayant été déjà consacrée au Louvre , La Hyre, Sébastien Bourdon, le Lyonnais Thomas Blanchet, etc.

A ces dessins ont été jointes quelques toiles : la magnifique *Bacchanale* de Poussin appartenant à M. Paul Jamot, qu'on admira à l'Exposition du paysage français au Petit-Palais en 1925 ; la curieuse *Adoration des bergers* de Du Ménil de la Tour, acquise par le Louvre en 1926, et quelques beaux paysages de Patel le père.

§

Aux touristes qui se rendraient cet été en Provence nous voulons signaler deux musées, l'un ouvert déjà depuis quelques an-

nées : le **Musée Paul Arbaud, à Aix** ; l'autre créé tout dernièrement : le **Musée Van Gogh à Saint-Rémy**.

Le premier, situé dans une des petites rues (2, rue du Quatre-Septembre) débouchant sur le Cours ombreux aux platanes centenaires et aux fontaines moussues et gazouillantes, qui, dans sa bordure de vieux hôtels, forme le cœur de l'ancienne cité, est installé dans une de ces demeures bourgeoises d'autrefois qui font le charme de la vieille ville universitaire. Edifiée à la fin du XVIII^e^ siècle sur l'emplacement d'un antique couvent de Bernardins dont elle a conservé le jardin (1), habitée en dernier lieu par un amateur et bibliophile délicat comme nos villes de province en comptent heureusement encore qnelques-uns, M. Paul Arbaud, elle fut léguée par celui-ci, avec toutes ses collections de tableaux, de sculptures, de livres et d'objets d'art, à la Société des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, qui y établit désormais son siège et ses propres collections, et qui en donne aimablement accès aux visiteurs. En attendant un catalogue détaillé, fort désirable, des richesses que renferme ce musée que la générosité des familles locales accroît sans cesse (tout dernièrement la Société recevait de M^me^ V^ve^ Pelane la nue-propriété d'un tableau de Coypel, *La Reine de Golconde*, et Gyp lui faisait donation de dix-huit portraits de membres de la famille de Mirabeau dont elle descend, comme on sait), une notice contenant le discours adressé par l'érudit conservateur du musée, M. Maurice Raimbault, aux membres du 55^e^ Congrès des Sociétés savantes de France en les recevant dans cette demeure, retrace, après une biographie succincte de Paul Arbaud, l'histoire de ces collections avec un aperçu de ce qu'elles renferment. A l'heure actuelle, elles ne comprennent pas moins de 104.000 imprimés, 1.544 manuscrits en volumes, 20.000 dossiers manuscrits sur les communes, les familles, l'histoire et les institutions provençales, 167 dossiers de vues de Provence et 20 de cartes et plans ; 167 portefeuilles contenant plus d'un millier d'estampes, 71 de dessins originaux, 150 sculptures, 247 faïences de

(1) Le conservateur actuel du musée, M. Raimbault, a fait l'historique de cette demeure dans une intéressante note consacrée à une statue de saint Bernard provenant de l'ancien couvent et conservée dans le jardin actuel : *A propos d'une statue de saint Bernard* (extrait de *Saint Bernard et le temps de saint Bernard*, publié par l'Association bourguignonne des Sociétés savantes, 1928).

Moustiers, Marseille, Saint-Jean-du-Désert, Apt, Strasbourg etc., 139 médailles. Tout cela est réparti entre un vestibule (où ont pris place surtout les grandes sculptures et les vestiges archéologiques du vieil Aix et de la région), plusieurs salles au rez-de-chaussée et de nombreuses pièces au premier et au second étage. Ce nous fut un délice de parcourir celles-ci, aux plafonds à caissons, aux murs recouverts de somptueuses tentures, aux lourds meubles sculptés patinés par le temps, silencieux intérieurs où l'étude doit être douce entre les objets d'art et les livres, tandis qu'au dehors s'aperçoivent par les fenêtres les panaches mouvants des grands arbres du jardin, dorés par le soleil... Dans cet amas de richesses — qui cependant jamais n'accable, tellement elles sont discrètement et intelligemment distribuées, nous avons noté surtout : dans le vestibule, une belle statue en bois du XVIe siècle de *Sainte Barbe*, et *L'Homme assassiné*, œuvre préromantique du sculpteur aixois Chastel (1726-1793) ; dans les salles voisines, une réplique un peu modifiée du buste si vivant de Mirabeau par Lucas de Montigny que possède le Louvre ; une statue en bois, pleine de caractère, datée de 1466, d'une sainte locale (?) *Sainte Consorce* ; — parmi les peintures, un curieux panneau de l'école provençale du XVe siècle, qui figura en 1904 à l'Exposition des Primitifs français et où le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, adoré par deux donateurs assistés de leurs patrons, se détache sur un fond de ville aux édifices vaguement orientaux ; un triptyque flamand du XVIe siècle et, dans une pièce du second étage, un petit tableau du XVIe ou XVIIe représentant *Sainte Marthe avec la tarasque* dans un paysage où se dresse le château de Tarascon ; puis un vigoureux et expressif portrait de la mère de Puget, bonne vieille à l'air malicieux, par son fils ; des portraits des peintres locaux Arnulphy, Granet et Constantin, par eux-mêmes ; un autre de Marguerite Gérard, par Boilly ; de nombreux dessins de Fragonard, Parrocel, Joseph Vernet, Puget, Vanloo, etc. ; une collection unique des gravures de Balechou, constituée par un de ses amis ; un portrait d'Henri II, crayon de l'école de Clouet ; — dans la collection des manuscrits : un traité d'astrologie du XIVe siècle, des *Heures* enluminées du XVe, un *Bréviaire* du chapitre de Marseille, orné également de miniatures ; — enfin, parmi les autres trésors de la bibliothèque, des reliures françaises, italiennes, espa-

gnoles, dont quantité aux armes, habillant de magnifiques ouvrages, parfois de provenance impériale ou royale. — Joint au beau musée municipal, un des plus intéressants de France, au somptueux musée des tapisseries installé dans l'ancien archevêché, et aux riches collections de la bibliothèque Méjanes, ce nouveau joyau ajouté à la parure intellectuelle d'Aix est un attrait de plus pour ceux qui goûtent le charme de cette ville studieuse.

Non loin de là, à Saint-Rémy, célèbre, comme on sait, par un arc de triomphe et un mausolée qui comptent parmi les plus beaux monuments romains subsistant en Provence, un autre musée bien différent vient d'être créé qui, de l'art antique, nous transporte en plein art contemporain de l'accent le plus moderne : un Musée Van Gogh. Il est installé à l'asile d'aliénés de la petite ville, dans la chambre même qu'occupa pendant un an, de mai 1889 à mai 1890, le malheureux et génial artiste. Le plus récent historien du grand peintre hollandais, son compatriote M. J.-B. de la Faille, à qui l'on doit le catalogue complet, avec reproductions, de tout son œuvre (1), a voulu que son souvenir fût conservé dans ces murs par une collection de belles reproductions, dont une dizaine en couleurs, absolument fidèles, de toutes les œuvres de Van Gogh datant de ce qu'on appelle « la période de Saint-Rémy » : au total environ 240 photographies ou héliogravures de peintures et de dessins, que complète une petite bibliothèque « Van Goghienne » comprenant déjà, nous apprend l'excellente revue *Aesculape* (2), les *Lettres de Vincent Van Gogh à son frère* ; *Vincent van Gogh : souvenirs*, par sa sœur, Mme Du Quesne Van Gogh ; *Vincent Van Gogh : der Zeichner*, par J. Meier-Graefe ; *L'Époque française de Van Gogh*, par J.-B. de la Faille : *La Folie de Vincent van Gogh*, par les Drs V. Doiteau et E. Leroy ; les *Lettres de Vincent van Gogh à Émile Bernard*, ainsi que de nombreux tirés à part d'articles publiés en diverses revues. Ce petit musée sera inauguré prochainement.

Mémento. — D'excellents ouvrages de vulgarisation, parus depuis plusieurs mois, sont à signaler ici sans plus tarder. En premier lieu, un *Manuel d'art chrétien* (Paris, Bloud et Gay ; pet. in-8, xvi-459 p. av. 508 fig. ; 36 fr.), dont l'auteur, M. l'abbé Abel Fabre, bien connu

(1) Paris et Bruxelles, G. Van Oest, éditeur.
(2) N° du 1er juillet 1929.

et estimé des historiens d'art par ses travaux (nous avons loué ici, il y a deux ans (1), ses *Pages d'art chrétien*) est mort malheureusement peu de temps après l'apparition du livre dont nous parlons aujourd'hui. Ce petit volume, dont la présentation fait songer à l'*Apollo* de M. Salomon Reinach, bien que le format en soit un peu plus grand et les illustrations moins petites, est une histoire succincte, mais très complète, de toutes les productions de l'art chrétien depuis ses origines aux Catacombes jusqu'à nos jours. L'érudition la plus exacte, basée sur une connaissance parfaite de tout ce qui a été écrit sur le sujet et dont la bibliographie est résumée en tête de l'ouvrage, s'y allie à un goût très sûr ; aucune œuvre essentielle n'est oubliée dans cette revue sommaire, qui n'ignore aucune des créations, même les plus modernes, de chez nous et de l'étranger (cependant, si admirateur qu'on soit des efforts de rénovation de notre jeune école, on regrette de ne pas trouver reproduites également des œuvres aussi capitales que la *Jeanne d'Arc* de Paul Dubois et le *Monument aux morts* de Bartholomé) (2). Avec cette abondance de renseignements et de gravures, toutes excellentes malgré leurs dimensions réduites, ce manuel rendra les plus grands services aux travailleurs.

Nous en dirons autant du petit volume paru à la librairie Hachette dans la collection « Pour comprendre » (Bibliothèque du tourisme), présentée de la même façon que la collection « Ars una » et où ont déjà paru les excellents volumes : *Pour comprendre les monuments de la France*, de M. A. Brutails ; *Pour comprendre les monuments de Paris*, de M. G. Huisman ; *Pour comprendre l'art décoratif moderne en France*, de MM. H. Verne et R. Chavance, sans parler d'autres consacrés aux paysages de France, à la mer, etc. *Pour comprendre les styles français* est le titre de ce nouveau volume (in-16, 317 p. av. 658 fig. ; 27 fr. 50). L'auteur, M. Joseph Gauthier, conservateur du Musée des Arts décoratifs de Nantes, après avoir, dans une première partie, exposé les principes généraux qui sont à la base des styles et les éléments dont ils se composent : matières, formes, décor, etc., aborde chacune des périodes de notre art français : préromane, romane, gothique. Renaissance, Louis XIII, Louis XIV, Régence, Louis XV, Louis XVI, Empire, Restauration et Louis-Philippe (ces deux dernières époques

(1) V. *Mercure de France*, 1er décembre 1927, p. 450.

(2) Il faudrait aussi, dans une deuxième édition, corriger les fautes que voici : la *Descente de croix* de Rogier van der Weyden, reproduite fig. 256, n'est pas au Musée du Prado, mais à l'Escurial ; le tombeau de la cathédrale de Nantes reproduit fig. 3.5 est celui de François II duc de Bretagne, et non de Henri II ; le *Christ à la colonne*, de l'église Saint-Nicolas de Troyes, mentionné p. 283, n'est pas de Dominique Florentin, mais plutôt du Troyen François Gentil. Il y aurait également à corriger, dans la bibliographie, des fautes qui déforment l'orthographe de plusieurs noms d'auteurs.

trop succinctement traitées ; quant au second Empire, il a été complètement oublié) et étudie en détail leurs différentes manifestations : architecture, sculpture ornementale, manuscrits, vitraux, objets d'art, mobilier, impressions et reliures, jardins, etc., illustrant cette histoire d'innombrables et excellentes petites gravures reproduisant les plus caractéristiques de ces œuvres. Une troisième partie donne enfin d'utiles indications sur la façon de reconnaître les styles, les marques et poinçons, le truquage, les styles régionaux (chapitre qui aurait mérité d'être un peu plus développé), enfin la nomenclature, par catégories, de tous les musées et collections publiques de France.

Auparavant nous avions reçu de la même librairie Hachette un nouveau volume (le treizième) paru dans la collection des « Classiques de l'art » entreprise avant la guerre en deux éditions, allemande et française, et qui comporte la reproduction de l'œuvre complet d'un grand artiste. Ce nouveau volume est consacré à *Ingres* (in-8, 118 p. de grav. av. XVI p. d'introd. ; 30 fr.). Toutes les peintures et quelques-uns des plus beaux dessins du maître de Montauban sont réunis dans ce bel album en 160 reproductions photographiques excellentes, précédées d'une étude critique due à la plume brillante de M. Louis Hourticq et d'une bibliographie sommaire. C'est là un ouvrage qui doit prendre place dans toutes les bibliothèques.

Enfin, nous avons à signaler l'apparition, dans la « Bibliothèque d'histoire de l'art » que publient les éditions Van Oest, de deux volumes nouveaux (les treizième et quatorzième) consacrés l'un à *La Peinture espagnole*, l'autre à *L'Architecture et la sculpture en Belgique* (vol. in-8° de 48 p., av, 64 planches ; 36 fr.) Comme tous les ouvrages de cette collection, qui unit à la beauté de la présentation la valeur solide du fond, ils sont dus à deux spécialistes particulièrement autorisés. M. Pierre Pâris, directeur de l'Institut français de Madrid et de la « casa Velazquez » récemment créée à l'intention de nos jeunes artistes, a présenté en une vaste fresque toute l'évolution de la peinture dans la péninsule ibérique, depuis les silhouettes d'animaux tracées sur les parois des cavernes à l'époque préhistorique jusqu'aux modernes productions de Goya au XIXe siècle, en passant par les fresques, d'un accent rude et coloré, des églises de Catalogne au XIIe siècle, les créations des Primitifs des siècles suivants, puis des grands classiques du XVIe et du XVIIe siècle. Tout en conservant les proportions nécessaires, il s'est attaché à mettre en lumière l'œuvre — que le regretté Emile Bertaux avait tant contribué déjà à sortir de l'ombre — d'artistes trop peu connus comme Cabrera, Borrassa, le maître inconnu de la *Légende de saint Georges* du Louvre, Dalmau, Jacomart, Ferrer Bassa, Gallegos, Berruguete et autres, qui subissent tour à tour l'influence française et l'influence flamande, que supplantera bientôt l'influence italienne. Mais le tempéra-

ment espagnol s'affirme ensuite plus nettement dans les œuvres de Moralès, de Bermejo, de l'étrange et saisissant Greco, du rude et puissant Ribera, d'Herrera, d'Alonso Cano, des mystiques Zurbaran, Murillo et Valdés Leal, admirables artistes dépassés encore par ces deux génies : Velazquez, « peut-être le plus grand des peintres, et en tout cas le plus complet », et Goya, qui dans ses tableaux, ses dessins, ses eaux-fortes, incarne le plus parfaitement l'âme espagnole. 97 belles reproductions en héliogravure montrent les plus remarquables de ces chefs-d'œuvre. — M. Marcel Laurent, conservateur aux Musées du Cinquantenaire à Bruxelles, a réusai un véritable tour de force en résumant dans l'autre volume, en cinquante pages, avec une clarté et une érudition parfaites, toute l'histoire de l'architecture et de la sculpture en Belgique du xe au xxe siècle, mettant particulièrement en relief les chefs-d'œuvre — que reproduisent 81 héliogravures — créés dans ces deux dommaines par le génie des Flandres et du pays wallon : en architecture, Saint-Barthélemy de Liége, la cathédrale de Tournai, Sainte-Gudule de Bruxelles, Saint-Rombaut de Malines, l'hôtel de ville de Bruxelles, les grandioses halles d'Ypres, si sauvagement détruites pendant la guerre, les halles et le beffroi de Bruges, le château des Comtes de Flandre et la porte du Rabot à Gand, le délicieux hôtel de ville, ouvragé comme une châsse, de Louvain, le jubé de Dixmude, autre dentelle de pierre que la guerre a anéantie, l'hôtel de ville et la cathédrale d'Anvers, les églises de style jésuite, dont une des plus belles est Saint-Charles Borromée à Anvers, le palais de Charles de Lorraine à Bruxelles; de nos jours, le colossal palais de Justice de cette même ville, etc. : — en sculpture, à l'époque romane, les productions de l'active et brillante école mosane, ouvrages en laiton fondu dont le plus célèbre est le baptistère de Saint-Barthélemy de Liége, « le chef-d'œuvre de la sculpture occidentale à cette époque » (début du xiie siècle), ou œuvres d'orfèvrerie, parmi lesquelles celles des illustres Godefroid de Claire, Nicolas de Verdun et Hugo d'Oignies ; puis, au xiiie et au xive siècle, des statues en pierre ou en bois de style monumental, que suivent, au xve siècle, des créations où le réalisme flamand va s'épanouir, où l'imagination et la verve des imagiers vont se donner libre cours, des retables à multiples épisodes, traités avec la plus pittoresque virtuosité, dont le plus beau est celui de *Saint Georges* par Jean Borman ; au xvie siècle, les stalles de Sainte-Gertrude de Louvain et le tombeau non moins richement ouvragé de Philibert le Beau à Brou ; au xviie, les œuvres des Dubroeucq, des Delcour, des Duquesnoy, des Faydherbe, des Quellin, les curieuses « chaires de vérité » de l'époque baroque, et, après les créations délicates des artistes du xviiie siècle et les productions néo-classiques du xixe, les chefs-d'œuvre, d'un si puissant et si sain réalisme, de Constantin Meunier.

AUGUSTE MARGUILLIER.

## ARCHÉOLOGIE

J. Garstang : *The Hittite Empire.* (Londres, Constable), 1929. — L. Speleers : *Les fouilles en Asie Antérieure à partir de 1843.* Liége (Vaillant-Carmanne), 1928. — Th. Nicklin : *Studies in Egyptian chronology. I. A revised text on Manetho's dynasties.* (Blackburn. C. Toulmin), 1928. — Musée du Louvre. Inauguration de la Salle de Baouit.

Déjà, en 1910, M. J. Garstang, professeur à l'Université de Liverpool, récemment Directeur du Service des Antiquités de Palestine, à qui l'on doit d'importantes explorations archéologiques en Asie Antérieure, avait résumé, dans *The land of the Hittites*, ce que l'on savait des Hittites. Depuis, notre connaissance de ce peuple, alors assez mystérieux, a bien progressé ; la lecture des textes écrits en akkadien, trouvés à Boghaz-Keui en 1907, le déchiffrement des textes écrits en langue hittite, ont apporté plus de lumière sur l'histoire, la religion de ce peuple, tandis que les fouilles mettaient au jour de nouveaux monuments. Le volume de M. Garstang : **The Hittite Empire**, profite de ces nouvelles sources d'information ; ce n'est pas une réédition de celui de 1910; c'est vraiment un livre nouveau, absolument au courant des dernières découvertes, abondamment illustré et pourvu de cartes et d'index détaillés. Bien des points restent encore obscurs, et M. Garstang est le premier à nous en avertir ; c'est ainsi que les données fournies par les textes sur la géographie politique de l'empire hittite sont jusqu'ici tellement contradictoires que divers archéologues ont pu prétendre tracer des cartes entièrement différentes des divisions de cet empire. M. Garstang, en présence de ces incertitudes, se défend sagement de conclure; il faut attendre ; la publication et le déchiffrement des archives de Boghaz-Keui, qui se poursuivent, apporteront peut-être plus de lumière sur ce point. Après avoir exposé l'histoire des Hititles, qu'on peut faire remonter maintenant au IIIe millénaire avant notre ère, histoire qui, par un curieux parallèle avec celle de la Mésopotamie, nous montre, au milieu des luttes intestines des tribus, l'une d'elles arrivant à grouper les autres sous son hégémonie, puis les conduisant ensuite vers les expéditions lointaines ; après avoir décrit les territoires auxquels les Hittites ont commandé, l'auteur étudie le cœur même de l'empire : le pays et la cité de Hatti dans la boucle du fleuve Halys, aujourd'hui le village de Boghaz-Keui.

Grâce aux monuments qui jalonnent les anciennes routes, il

fait revivre l'importance commerciale de l'empire hittite dans l'ancien monde, importance telle, que, plus de cinq cents ans après la ruine de la ville de Hatti, la grande route d'Asie Mineure (la Route Royale décrite par Hérodote) passait encore traditionnellement par ce site. L'étude des monuments conduit M. Garstang à l'exposé de la religion hittite, dont ils sont l'illustration pour la plupart, et fournit une contribution de la plus haute importance à l'histoire de l'art. Ces monuments sont répandus sur toute l'Asie Mineure, sur les deux pentes du Taurus, en Haute-Syrie, en Syrie et jusqu'en Palestine. Sans doute, tous ne sont pas hittites au même degré ; il en est, à la périphérie de la sphère d'influence, qui n'ont été qu'inspirés, mais c'est du moins aux Hittites qu'on doit faire remonter cette inspiration. Cette vue d'ensemble montre au mieux la puissance réelle de cet empire, véritable contrepoids aux royaumes issus de Sumer-Akkad, et le premier à oser s'attaquer aux possessions égyptiennes dans des expéditions de grand style. L'étude comparative amène M. Garstang à une révision chronologique des monuments ; elle a pour conséquence d'attribuer à une date plus haute beaucoup de monuments qu'avec une timidité peu explicable, on avait crus tout d'abord d'époque assez basse. La conclusion qui découle de cette étude est de montrer, en face du bloc mésopotamien sémitisé au cours des âges un bloc de populations asiatiques à mêmes tendances originelles, tendances qu'elles ont exprimées par l'adoption de cette civilisation que nous appelons hittite. En bref, le public français qui s'intéresse à l'Orient ancien et les orientalistes attendaient depuis longtemps un Manuel sur les Hittites ; le voilà fait aujourd'hui, et de main de maître.

Il n'y a pas cent ans que les premières **fouilles en Asie Antérieure** ont été entreprises et, depuis, les recherches qui ont abouti à la création des grands Musées ou collections d'art oriental ont été incessantes. D'année en année, les découvertes se succèdent, faisant surgir plus de problèmes qu'elles n'en résolvent : mais parmi ceux que leur goût porte à l'étude des antiquités de l'Asie Occidentale, chaque jour plus nombreuses, combien ignorent au prix de quel effort elles ont été réunies ! Le livre de M. Speleers, le distingué conservateur adjoint du département des antiquités égyptiennes et orientales des Musées du Cinquantenaire à Bruxelles, leur sera une utile préface.

Indiquer la provenance des monuments et les conditions de leur découverte était une tâche particulièrement ardue pour un territoire qui comprend l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, la Mésopotamie et la Perse. M. Speleers a su la mener à bien. L'auteur ne se contente pas d'une sèche nomenclature des missions qui ont exploré tel ou tel pays ; il y joint un exposé critique des résultats, et 493 illustrations rendent sensibles à chacun le genre et la qualité des antiquités recueillies dans les fouilles. Après un chapitre général d'introduction où sont exposées la géographie, l'ethnographie, la chronologie de l'Asie Antérieure, ainsi que les diverses méthodes de fouilles, M. Speleers, adoptant l'ordre chronologique des recherches, décrit les grandes expéditions, dont l'ère s'ouvre en 1842, qui nous ont révélé les antiquités assyriennes ; puis il aborde l'histoire des fouilles en Babylonie, l'ancien pays de Sumer-Akkad, en Perse-Elam. Le chapitre sur la Syrie-Palestine et celui sur l'art des Hittites (Asie Mineure et Haute-Syrie) vient ensuite.

Le livre de M. Speleers est une mine de références et de renseignements ; il nous fait connaître les grandes sociétés scientifiques qui ont patronné certaines fouilles retentissantes ; il n'omet aucune des prospections qui se sont succédé dans les diverses régions (rien que pour la Syrie-Palestine près de 30 sites sont étudiés), et se termine par une revue générale du bilan des recherches en Asie Antérieure. L'auteur, qui met à notre disposition un copieux index des noms d'auteurs, de fouilleurs, de voyageurs, de lieux et de peuples et même de noms historiques, a eu l'heureuse idée de joindre à son volume une table chronologique et une table géographique des fouilles, une table comparative permettant d'apprécier au premier coup d'œil l'importance relative des recherches effectuées sur chaque site, depuis les fouilles importantes jusqu'aux simples sondages. Quelques petites erreurs de détail, inséparables d'un tel travail et qu'il sera facile de faire disparaître lors d'une nouvelle édition, n'ôtent rien de l'utilité de ce volume, à qui peuvent faire confiance l'étudiant de l'antiquité orientale et le voyageur en Asie Antérieure.

Le problème de la chronologie égyptienne est une fois de plus repris par M. Nicklin dans ses **Studies in Egyptian chronology**, mais l'objet de son étude est assez limité.

Parmi les grandes sources d'information : listes royales de

Turin, d'Abydos, de Sakkara, de Karnak, de Manéthon (sans compter les synchronismes avec les autres civilisations et les observations astronomiques), l'auteur borne ses recherches à la seule liste de Manéthon, qui vivait sous Ptolémée Philadelphe. Nous la connaissons d'une part par Josèphe, d'autre part par Jules l'Africain, Eusèbe et Georges le Syncelle, cités les uns et les autres par des écrivains moins anciens. M. Nicklin applique à leurs données la critique paléographique, et propose ainsi de notables rectifications aux chiffres des manuscrits.

Ces corrections, très ingénieuses, le conduisent à retrouver dans Manéthon le chiffre admis par la critique moderne pour l'intervalle compris entre la xie et la xviiie dynastie, qui ne saurait être de 1800 ans, comme certains l'ont proposé, mais seulement de quelques siècles. Mais, pour la période antérieure ? Manéthon indique pour le début de la 1re dynastie 4298, chronologie longue qui date les constructeurs des pyramides (ive dynastie), de 3500 à 3300 environ ; cette hypothèse me paraît actuellement bien risquée, surtout par rapport aux résultats obtenus dans la chronologie mésopotamienne, qui ne saurait admettre un début de la période historique dans le bassin du Tigre et de l'Euphrate plus haut que 3000 à 3100 avant notre ère.

On comprend sous le nom de Coptes les descendants des anciens Egyptiens convertis au christianisme[1]; pendant les premiers siècles de notre ère, leur civilisation fut florissante et ne s'effaça que devant la conquête arabe. Le British Museum et le Musée du Caire avaient depuis longtemps fait place aux antiquités coptes ; le Musée du Louvre, qui possédait une collection importante de ces antiquités, provenant en majeure partie des fouilles françaises de **Baouit,** en Haute-Egypte, n'avait pu jusqu'ici les exposer, faute de local disponible. La nouvelle salle, aménagée avec un goût qui fait le plus grand honneur aux conservateurs du Département des Antiquités égyptiennes, MM. Boreux et Drioton, vient d'être inaugurée aux rez-de-chaussée de la partie du Louvre située à droite du Carrousel, quand on se dirige vers le quai, à côté des anciennes salles dites du Mastaba et de Morgan. Cette dispersion des collections souligne, d'ailleurs, le manque de place dont souffre le Louvre, et la nécessité qu'il y aurait à une prompte récupération du Pavillon de Flore, qui lui avait d'ailleurs été

concédé avant la guerre. Le fond de la décoration de la salle, qu'égaient deux rotondes garnies de vitrines, est constitué par des fragments de sculptures, frises, colonnettes et chapiteaux, provenant de chapelles de Baouit (v^e^, vi^e^ siècles de notre ère). Ces sculptures sont, en somme, de l'art oriental tel que la période gréco-romaine nous l'a fait connaître en Syrie ; mais si les motifs restent d'une exubérance caractéristique, le relief s'amortit et subit sur ce point l'influence de l'art byzantin, comme la subira l'art musulman. La sculpture sur bois, représentée par de petits objets, boîtes, peignes liturgiques, l'est aussi par des boiseries et des portes qui annoncent l'art musulman. Même disposition par petits panneaux (due à la nécessité de multiplier les joints pour permettre le travail du bois, dans ce climat exceptionnel), et même décor, au moins amorcé. Une collection de bronzes, pour beaucoup liturgiques, où se voient de très élégants lampadaires ; des céramiques qui, par certains de leurs motifs, font prévoir la céramique musulmane, et une superbe collection d'étoffes coptes, ornées, soit de dessins géométriques, soit de personnages en tons assez violents formant opposition, complètent l'ensemble. Le trait d'union avec l'Egypte ancienne est fourni par les masques en plâtre d'époque gréco-romaine qui succèdent aux masques de momies en cartonnage, et par les têtes en ronde-bosse et cuirasses de momies, en plâtre, qui sont d'époque romaine, pièces qui marquent une profonde décadence, mais sont d'intérêt archéologique. A mentionner, près de l'entrée, un petit relief un peu gauche, représentant Horus à tête de faucon costumé en légionnaire, à cheval, et perçant de sa lance le crocodile typhonien, phase curieuse de l'évolution du type ; Horus est en train de devenir Saint-Georges.

D^r^ G. CONTENAU.

## *CHRONIQUE DE GLOZEL*

Inscription de la fameuse Newton Stone (nord de l'Ecosse). — M. Bayle est-il docteur ès science ? — La série des trouvailles « malencontreuses » continue.

**Inscription de la fameuse Newton Stone (nord de l'Ecosse)** — L'existence d'une écriture préhistorique occidentale trouve une remarquable confirmation dans l'inscription de la fameuse *Newton Stone*, exhumée, il y a au moins quarante

ans, sur les bords du fleuve Dee, au Nord de l'Ecosse (fig. 1).




Fig. 1
INSCRIPTION DE LA NEWTON STONE.

Je l'avais vue, il y a vingt-cinq ans déjà ; son inscription nous intriguait tous. Mais depuis, j'ai pu me rendre compte que ses

caractères alphabétiformes, disposés sur six lignes, ressemblent beaucoup aux signes d'Alvâo et de Glozel.

Aussi, je me reproche sévèrement de ne pas avoir examiné à nouveau l'inscription de Newton Stone, dès le début de mes recherches glozéliennes.

John Rhys, dans sa brochure : *Language of the Northern Picts*, publiée en 1892, disait que ces caractères étaient plus difficiles à interpréter (harder to interpret) que les signes ogamiques. Il les identifiait comme appartenant à une écriture se rattachant à l'ibérique ancien :

Ethnology leaves us at liberty, to say the least of it, to entertain

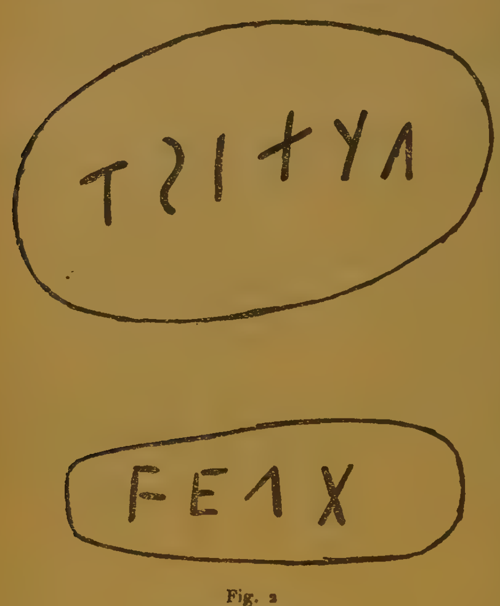


Fig. 2
« GLANS MISSILIS »
Fabr. C. Inscr. Ital.
Nos 2636-2638

the idea that an Ibérian race once occupied the West of Europe including the British Isles.. *as late as the dawn of history*... extending from Gibraltar to Caithness.

Je reproduis ici cette inscription d'après l'ouvrage de John Rhys, que l'on peut consulter à la Bibliothèque Nationale. J'ai demandé en Ecosse une photographie de la Newton Stone, mais je ne l'ai pas encore reçue.

J'ai déjà mentionné, dans une Note précédente, adressée à M. Reinach et publiée par lui dans sa Revue, d'autres vestiges d'une écriture préhistorique, découverts en Ecosse, notamment ceux du bassin de la Clyde, près de Glasgow; ceux de Caithness à l'extrême nord; d'autres encore, provenant du département de Norfolk à l'est de l'Angleterre, *que j'ai vus, l'année dernière, dans une vitrine de l'âge de la pierre, au British Museum, à Londres.*

Tout cela confirme Glozel d'une façon éclatante.

Aujourd'hui, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour signaler d'autres inscriptions semblables, admises de tous depuis longtemps, mais oubliées dans les immenses collections des Corpus. La plupart sont marquées *originis incertæ* et on ne donne à leur sujet aucune explication (fig. 2).

Voici enfin deux inscriptions (fig. 3), signalées par Evan, en 1894 (J. H. S. XIV. Primitive pictographs and pre-phenician script) comme certainement très anciennes, préphéniciennes.

Je me borne ici à reproduire des inscriptions entières, car si je voulais donner tous les caractères glozéliens que j'ai trouvés dans les plus anciennes inscriptions protohistoriques, la liste n'en finirait pas.

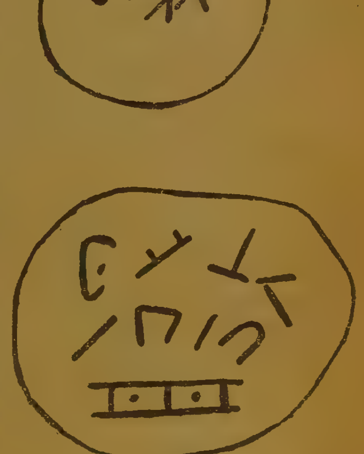


Fig. 3
Inscriptions signalées par Evans

Tout cela, dira-t-on, ne prouve pas que c'est de l'écriture glozélienne. Soit. Mais *il est maintenant impossible de reje-*

*ter Glozel épigraphiquement* ou de qualifier son écriture de fumisterie. Voilà une phase de la controverse définitivement close.

Reste maintenant à savoir quelle est la place du type glozélien entre les autres types d'écriture, écossais, portugais, mycénien, crétois et même égyptien pré-hiéroglyphique.

D^r F. W. G. FOAT
Univ. Col. Lond.

§

**M. Bayle est-il docteur ès sciences ?** — En tête de son rapport contre Glozel, M. Bayle écrit : « Nous, soussigné, Ed. Bayle, *licencié ès-sciences physiques*, Directeur du Service de l'Identité judiciaire, chevalier de la Légion d'honneur, agissant en vertu d'une ordonnance, etc... »

Or, au cours du procès de Beernem où la science (?) de M. Bayle fut si nettement mise en échec par MM. les Professeurs De Rechter et van Durme, à un moment donné Me Marck demande à M. Bayle : « Etes-vous médecin, M. Bayle ? » Et ce dernier répond : « Non. *Je suis docteur en sciences.* » (*Nation Belge*, 10 juillet 1929).

Alors, de deux choses l'une :

Ou M. Bayle a trompé la Justice belge et s'est prévalu à l'étranger de titres scientifiques français qu'il n'a pas. Ou bien, en France, — pour des raisons cachées, — il n'ose faire état de ces mêmes titres.

Il nous faut également ici attirer l'attention de nos lecteurs sur un autre point qui en dit long sur la mentalité de M. Bayle. Ce dernier commence sa déposition en déclarant que lorsqu'« on a demandé son *intervention* », il a relevé une telle accumulation d'erreurs dans le rapport de M. de Rechter qu' « *en conscience* », il ne pouvait pas ne pas venir (*Le XX^e Siècle*, 10 juillet 1929).

Voilà qui est fort bien. Malheureusement, à la fin du même article, nous apprenons que sa venue a coûté *cinquante mille francs* à la défense !

*Cinquante mille francs* ! Voilà qui éclaire le cas de conscience de M. Bayle.

Quoi qu'il en soit, « *il fallait au jury d'Anvers autre chose que sa faconde* ». Les deux assassins qu'était venu défendre

M. Bayle ont été condamnés à vingt ans de travaux forcés... et ont accepté leur condamnation sans la moindre protestation.

§

**La série des trouvailles « malencontreuses » continue.** — Après le masque sans bouche du Martinet (1) et le fragment de poterie grossière à côté d'ossements de renne du Roc (2), voilà la poterie « *très friable, se fondant dans l'eau* » de *la Lequière* (3). Et c'est la *Société Préhistorique Française* qui, inconsciemment, certes, apporte à la céramique glozélienne cette confirmation probante.

A vrai dire, cette nouvelle preuve d'authenticité était parfaitement inutile pour les esprits cultivés, puisque les tablettes assyriennes et crétoises se présentent sous le même substratum que celles de Glozel.

Mais après les déclarations infaillibles de MM. Bayle et C^ie^, affirmant pour le public l'impossibilité de conservation dans le sol de tablettes se désagrégeant instantanément dans l'eau, après le « battage » de haute réclame fait par eux dans l'*Illustration*, la *Nature*, *Je sais tout*, etc., etc., avec photographies prises de 20 secondes en 20 secondes d'un fragment de tablette « fondant comme un morceau de sucre » (« enfoncez-vous bien ceci dans la tête »), l'opinion publique, toujours respectueuse du titre de chef de l'Identité Judiciaire, avait été fort impressionnée. M. Bayle et ses acolytes étaient arrivés à lui « enfoncer » cette pseudo-vérité première : la désagrégation dans l'eau était une preuve péremptoire de la non-authenticité des tablettes de Glozel.

Etait-ce de leur part le fait d'une ignorance, vierge de toutes données préhistoriques, ou l'expression de leur dévouement *perinde ac cadaver* à la firme antiglozélienne ?

En prenant les choses au mieux, il semble qu'ils se soient crus capables de créer de toutes pièces une méthode d'expertise archéologique. Et pour prouver, aux yeux de tous, l'excellence de cette méthode géniale, il leur fallait à tout prix des faux ! Ainsi nous verrons ce paradoxe : ce sont les expertises qui découleront des conclusions, annoncées huit mois à l'avance...

(1) *Anthropologie*. Tome XXXVIII, n° 5-6.
(2) *La Frise sculptée et l'atelier solutréen du Roc*. In *Archives de l'Institut de Paléont. hum.*, 1929.
(3) *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, juin 1929.

Cependant si ces créateurs de génie voulaient bien s'abaisser un instant à une documentation élémentaire, je leur conseillerais volontiers de lire le numéro de juin du *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, qu'ils ne peuvent soupçonner de proglozélisme.

Parmi les *Présentations et communications*, M. *le Capitaine Louis* et M. *R. Bruguière* signalent plusieurs tombes dans le gisement de *la Léquière*, renfermant de la poterie « très friable, se fondant dans l'eau » :

Mais voici le passage :

« La profondeur de ces tombes est de $0^m$ 70, leur plus grande dimension de $1^m$,10 environ. Il s'agit de sépultures par incinération ; le mobilier très pauvre consiste en quelques fragments de poterie, quelques éclats de silex, quelques morceaux d'ossements humains plus ou moins calcinés et d'ossements d'animaux ; dans l'une d'elles se trouvait un perçoir en os. *La poterie est très peu cuite, très friable, se fondant dans l'eau, molle à l'extraction et ne reprenant consistance qu'après séchage.* »

Mais sans doute serait-il désobligeant pour M. Bayle et sa suite de voir que chaque jour les trouvailles se moquent de leurs méthodes « si précises » et que, si la crédulité publique se laisse prendre par un bluff audacieux, LES FAITS RESTENT INTANGIBLES.

D<sup>r</sup> A. MORLET.

## *NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE*

**Le lieutenant-général des Armées navales, Comte de Grasse, et l'Indépendance Américaine.** — Beaucoup de lecteurs auront lu, sans doute, avec quelque surprise, les commentaires de M. Philipp R. Dillon, parus dans le *Mercure* du 1er avril, au sujet du vainqueur de la Baie de la Chesapeake, le Comte de Grasse, lieutenant-général des Armées navales, dont l'heureuse intervention, le 5 septembre 1781, fixa l'heure de l'Indépendance de l'Amérique.

Le fait, pour M. Philipp R. Dillon, d'avoir rencontré un professeur de l'Université assez peu fixé sur notre histoire maritime, et un officier supérieur de notre marine qui lui a fait une réponse impertinente de petit-maître ou de dindon vaniteux, comme l'on voudra, ne suffirait pas pour se faire une opinion à

ce sujet. Une hirondelle, ou même deux hirondelles, appartenant à des familles différentes, ne suffisent pas à faire le printemps. Mieux informé, et cela lui était facile, M. Philipp R. Dillon aurait pu se rassurer. Il écrit :

Les historiens, sauf toutefois le capitaine Mahan, semblent ne pas connaître ces faits (les conditions de l'intervention du Comte de Grasse) Pourtant, la bataille de Synnhaven Bay changea l'histoire du monde.

Or, le capitaine de vaisseau Chevalier, dont les travaux sur l'histoire maritime sont restés classiques, écrivait en 1877, bien avant Mahan, en manière de conclusion, après un exposé détaillé du rôle du Comte de Grasse, les lignes qui suivent :

En résumé, l'habileté déployée par Washington, Rochambeau et le Comte de Grasse, l'entente parfaite qui ne cessa de régner entre les officiers des deux nations, telles furent les causes du succès des Alliés en Virginie. *Si le 4 juillet 1776 est la date officielle, le 19 octobre 1781 est la date véritable de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.* (*Hist. de la Marine Française pendant la guerre de l'Indépendance Américaine,* in-8, Hachette, 1877, p. 261.)

Plus près de nous, un autre historien, M. Lacour-Gayet, apprécie comme suit la conduite du Comte de Grasse, en cette occurrence :

... Grasse se révéla alors un homme de décision et d'action rapides. C'est la belle page de sa vie ; c'est aussi le moment critique de la guerre d'Amérique... L'enfantement douloureux de la liberté américaine (les hostilités traînaient depuis quatre ans) est brusquement et victorieusement terminé par le triomphe de la Chesapeake. — (*La Marine militaire sous Louis XVI,* 1905, p. 397.)

En fait, le Comte de Grasse, en quittant la mer des Antilles, où le maintenaient ses instructions, si je ne me trompe, pour répondre à l'appel de Washington et de Rochambeau, après avoir de sa propre initiative recruté un corps de débarquement dans les îles et une importante somme d'argent pour la solde des troupes, s'est affirmé un grand chef militaire. En accourant avec sa flotte et toutes ses ressources dans la baie de Chesapeake, qui était alors le point sensible des opérations, il n'a fait qu'appliquer ce vieux principe de la guerre, qui est de simple bon sens : assurer la supériorité des forces au point choisi. Ceci fait, il s'est victorieu-

sement opposé, en se portant à la rencontre de la flotte anglaise qui accourait, à l'appui que celle-ci apportait à ses troupes de terre. Nul, parmi les historiens et les marins, n'a oublié la magnifique conduite du Comte de Grasse à la Chesapeake. M. Philipp R. Dillon est donc resté insuffisamment informé.

Maintenant, que la gloire du Comte de Grasse se soit obscurcie après sa défaite des Saintes, l'année qui suivit, ceci est une toute autre histoire. Le 12 avril 1782, le vainqueur de la Chesapeake, après une lutte acharnée, qu'il soutint presque seul, était obligé de se rendre, avec son vaisseau *La Ville de Paris*, à son adversaire l'A[al]. Rodney. Faute grave, sans doute, mais qu'on oublie volontiers quand elle est payée par l'héroïsme. Malheureusement, le Comte de Grasse en commit une plus lourde, au point de vue social, en accusant, dès son retour de captivité, ses sous-ordres, le marquis de Vaudreuil et Bougainville, ainsi que presque tous ses capitaines, d'avoir désobéi à ses ordres et de l'avoir abandonné sur le champ de bataille. C'était une accusation grave, portée contre une grande partie du corps de la marine. La dispute fut acharnée ; ce fut comme une sorte d'affaire Dreyfus de la vieille monarchie. Le ministre de la Marine, le maréchal de Castries, remit à un Conseil de guerre, réuni à Lorient, le soin d'absoudre ou de condamner tous les officiers incriminés. Ceux-ci furent acquittés en bloc (1), et le roi, à la suite de ce verdict, signifia au Comte de Grasse sa disgrâce définitive. Alors, on oublia rapidement qu'il avait été vainqueur à la Chesapeake en une heure critique. Les brocards et les chansons s'emparèrent de lui pour ne plus rappeler que le vaincu de la bataille des Saintes et surtout du Conseil de guerre de Lorient. Nous demandons la permission de citer ici les couplets, encore peu connus, qui se chantaient dans les rues d'Aix-en-Provence, pendant les fameuses journées du procès de Mirabeau contre sa femme. Le Comte de Grasse était un parent éloigné des Mirabeau (2) :

Notre Amiral s'est rendu
De la meilleure grâce,
C'est gagné plus que perdu :

(1) Trois furent admonestés en chambre du Conseil.

(2) Cette chanson a été éditée, pour la première fois, croyons-nous, par M. Dauphin-Meunier dans l'appendice de son livre sur la Comtesse de Mirabeau (1908).

Français, de quoi te plains-tu,
De grâce ?

Pour qu'en de nouveaux combats
Notre honte s'efface,
Anglais, armez votre bras :
Nous ne vous demandons pas
De grâce.

Le Français mieux soutenu
Saura vous faire face,
Je ne le crois pas vaincu :
Vous avez tout obtenu
Par... grâce.

En France, avec agrément
Il n'est rien qu'on ne fasse ;
Mais tout bon Français consent
A se battre à ce moment
Sans... grâce.

Que le courage estimé
Soit remis à sa place
Et le pays préservé
De tout général nommé
De grâce.

Prenez nos vaisseaux de rang,
Anglais, on vous le passe ;
Mais pour votre équivalent,
Gardez votre commandant
De grâce...

Qu'on embaume à son trépas
Son cœur dans une châsse,
Et que l'on écrive au bas :
Pommade molle ou cédrat
De Grasse.

La méchanceté des traits suffit à révéler le degré de haine soulevé par l'accusation portée par le vieux lieutenant-général des armées du Roi. Cette accusation était-elle justifiée ? Question épineuse et qui exigerait une longue et minutieuse enquête, pour laquelle la documentation ferait sans doute défaut. Il y a là, en tout cas, un grand procès à réviser ; mais, qu'on y songe, la

réhabilitation du Comte de Grasse, pour la journée du combat des Saintes, aboutirait à la condamnation d'un certain nombre de marins de belle renommée. Or, de tout temps la Marine s'est estimée comme la femme de César ; elle ne veut pas être soupçonnée. A ses yeux, mieux vaut la mort d'une brebis, déclarée galeuse, que la perte du troupeau. C'est un axiome qu'on peut déclarer de conservation sociale. Ce fut la faute du Comte de Grasse de n'avoir pas consenti à s'y conformer, en acceptant de payer pour tous. Il n'en reste pas moins, pour ceux qui savent se faire une opinion indépendante, le vainqueur, qu'on ne peut oublier, de la grande journée de la Chesapeake, qui réalisa l'indépendance américaine.

JEAN NOREL.

## *CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE*

L'été en Suisse romande. — Au théâtre de Mézières : *Roméo et Juliette*, version nouvelle de M. René Morax. — La fête du Rhône à Genève et les poèmes de Piachaud. — René-Louis Piachaud : *Chansons au bord du temps qui coule* ; Genève, troisième cahier de l'Anglore. — François Franzoni : *Le Printemps tragique* ; Paris, librairie Valois. — René Vittoz : *Dix Elégies* ; Berne, Editions du Chandelier. — C.-F. Landry : *Imagerie*, poèmes ; Les petites Lettres de Lausanne, N° 3. — Mémento.

A l'époque où les salles parisiennes congédient leur public, les scènes romandes battent le rappel du leur. Entendons-nous : il va sans dire que, durant tout l'hiver, les théâtres de Lausanne et de Genève révèlent aux citadins les avant-derniers succès du Boulevard. On offre parfois à ces bonnes gens des programmes vraiment choisis, dont l'intérêt l'emporte sans peine sur celui d'*Une petite femme en chemise* et du *Train des cocus*. Il leur arrive même de pouvoir applaudir des auteurs de chez eux : ainsi la saison dernière, les Genevois firent à Georges Oltramare un accueil chaleureux, que Paris ne manquera pas d'amplifier lorsque l'*Escalier de service* y sera représenté, comme on nous le promet, par des interprètes excellents.

Mais il s'agit, pour l'instant, d'autre chose. Un attrait d'ordre tout différent s'attache aux spectacles qui, en été, font rouler sur nos routes tant d'autos et de carrioles. Ce sont des œuvres populaires, en ce sens, du moins, que tout le peuple y participe, non seulement pour voir et entendre, mais pour tenir un emploi. Rien ne ressemble moins au théâtre tel que le peut concevoir

M. Quinson. La foule n'y est pas un amorphe conglomérat de gens qui se paient un fauteuil pour mieux digérer leur dîner. Entre elle et les acteurs, aucune rampe n'élève sa barrière de feu. Public et figurants appartiennent à la même humanité. Sur le plateau et dans la salle, tout le monde peut se croire plus ou moins cousin.

C'est ainsi que, dans un village du Jorat, au beau milieu du canton de Vaud, les frères Morax ont créé, longtemps avant la guerre, pour divertir des paysans, le théâtre, aujourd'hui fameux, de Mézières. On avait commencé dans une remise, comme au temps du *Capitaine Fracasse* (avec cette différence que c'était un dépôt de tramways électriques). Puis on construisit un vaste hangar : une salle en plan incliné, fort agreste, mais placée devant une scène très moderne, aussi vaste qu'adroitement agencée. On y joua surtout, jusqu'en 1914, des ouvrages de M. René Morax, comme *Aliénor* et la *Nuit des Quatre-Temps*. L'*Orphée* de Glück y fut monté avec une magnificence et une perfection dignes des meilleurs théâtres d'opéra. Depuis sa réouverture d'après-guerre, Mézières contribua puissamment à diffuser la musique d'Honegger, écrite sur des livrets de M. René Morax (*Judith*, *Le Roi David*).

Cette année, en juin et juillet, on y donna **Roméo et Juliette**. Ce n'est point, à mon sens, dans l'œuvre de Shakespeare, un des plus fiers sommets. Par ailleurs, ce génie chaotique élève si haut son univers que les vallées mêmes s'y trouvent portées à une assez belle altitude. La version de M. René Morax, presque entièrement composée d'alexandrins sans rimes, est noble, élégante, harmonieuse. Il m'a semblé que, trop souvent, elle édulcorait la sauvagerie du drame. Rien, pourtant, de moins idyllique, de moins sentimental que l'histoire des amants de Vérone : ce n'est certes pas sur la carte du Tendre que Shakspeare a découvert son Italie. Même pour nous emporter dans le flot de ses divagations poétiques, ce grand bonhomme ne prend jamais des airs penchés. On peut se demander s'il n'a pas rencontré chez les filles le modèle de Juliette et chez les affranchis celui de Roméo : ne voit-on pas des amours comme les leurs naître au bal-musette avec la même soudaineté, provoquer d'analogues massacres et finir aussi tragiquement ?

La présentation du spectacle mérite que l'on s'y arrête. Grâce

au procédé habilement employé des scènes devant le rideau, la pièce se déroulait sans autres coupures que deux entr'actes, vraiment nécessaires aux spectateurs pour se détendre, aux acteurs pour reprendre haleine. Selon la coutume de Mézières, les héros étaient incarnés par des comédiens professionnels, tandis que des amateurs du cru se partageaient les rôles secondaires. M. Spanelly fut un Roméo pathétique, parfois un peu trop solennel ; Mme Fournier, une Juliette ardente, belle et jeune à souhait. Au premier acte, le jeu de l'ensemble me parut un peu lent et guindé : j'ai toujours trouvé à la pensée de Shakespeare un rythme allègre, sur lequel j'eusse aimé que toute la troupe réglât celui de ses démarches. Mais acteurs et figurants ne tardèrent pas à s'animer, la cadence devint plus rapide et la suite fut vivement enlevée. Les personnages du moine, de la nourrice, du père Capulet trouvèrent de bons défenseurs : le premier plein d'autorité et d'onction, la deuxième débordante de verve, le troisième irrésistiblement comique. La musique de scène de M. Frank Martin m'a semblé un peu grêle, faute, sans doute, d'un nombre suffisant d'instrumentistes. Les chœurs étaient bons et les soli de Mme André-Weith furent justement appréciés. M. Jean Morax avait brossé pour la pièce d'amples décors d'un fort beau style italien, à la fois très sobres et très ingénieux.

§

Genève a célébré, en juillet, la quatrième **Fête du Rhône.** Après Tournon, qui avait organisé la première en 1926, après Avignon et Lyon, le tour de Genève devait venir. Elle a réalisé le vœu de Ramuz, elle a fait la « grande invitation ». Elle a réuni dans ses murs tous les riverains du fleuve et du Léman : les montagnards, les laboureurs, les vignerons, les bateliers ; Valaisans, Vaudois, Savoyards, canuts lyonnais et comtadines, arlésiennes, farandoleurs, tambourinaires, gardians de Camargue et jusqu'à cette étrange nation qui, chaque printemps, s'en va prier et faire ripaille aux Saintes-Maries-de-la-Mer, autour de la châsse où reposent les restes de Sara.

Glorifier un fleuve, c'est, pour tout un peuple, retourner aux origines du drame. Il faut, de toute nécessité, que les ressorts d'une telle action apparaissent dramatique, c'est-à-dire *mouvants.* Pascal n'a-t-il pas dit que les rivières sont des chemins qui mar-

chent ? On devait donc penser d'abord à un cortège. Comme tous leurs concitoyens, les auteurs du *Poème* et des *Jeux du Rhône* ont trouvé naturel « d'établir une correspondance entre une foule en marche et le fleuve qui coule ».

Donc, un cortège, soutenu, cela va sans dire, par la poésie, la musique et la danse, par les costumes, par les évolutions de tous les groupes qui prennent part à la fête et dont chacun apporte une chanson, un jeu, une coutume de son terroir.

Selon une tradition qui remonte à 1926 et à la première fête de Tournon-Tain, il y eut, comme préface au spectacle, l'*Offrande au Rhône*. J'en emprunte la description à M. Henry Bordeaux : « Sur le pont des Bergues, qui dessert l'île Jean-Jacques-Rousseau, les jeunes filles qui représentent les villes et les vallées riveraines du fleuve, Valaisanes, Vaudoises, Genevoises, Savoyardes, Lyonnaises, Valentinoises, Avignonnaises, Arlésiennes, Marseillaises, sont rangées et forment avec leurs costumes régionaux une charmante guirlande colorée le long de la balustrade. Chacune tient en main un bouquet des fleurs de son pays, depuis les rhododendrons et les lis des Alpes jusqu'aux bleuets et aux marguerites des champs, aux œillets et aux roses des jardins, aux branches d'olivier apportées de Provence. Après l'exécution d'une très belle cantate, la grosse cloche de Saint-Pierre, celle qu'on appelle la Clémence, est mise en branle. Et, au signal d'un coup de canon, toutes ces jeunes filles jettent leurs bouquets au Rhône » (1).

De tout cela, je n'ai rien vu, rien entendu. Dois-je regretter de n'avoir pas assisté au « drame » de Genève ? Sans doute, si j'en crois les récits que l'on m'en fait. Mais — un instinct secret m'en avertit — les strophes de René-Louis Piachaud m'eussent peut-être moins plu, proférées par un haut-parleur, qu'elles ne m'enchantent quand je me les récite à moi-même.

Les vers « de circonstance » qui figurent fatalement au programme d'une fête comme celle-là, on aurait pu les demander à quelque grimaud officiel, cul de plomb serti sur rond de cuir. On s'est adressé à Piachaud. Les gens sérieux ont dû, en l'apprenant, lever les bras au ciel : où allons-nous, Seigneur ? Les amis du poète se sont peut-être demandé avec un peu d'appréhension comment ce libre esprit s'accommoderait d'un travail sur

(1) *L'Illustration* du 15 juillet 1929.

commande, Ils eussent été sages de réfléchir à ceci : d'abord, que le sujet n'était pas médiocre ; ensuite, que, dans ces circonstances, le talent triomphe toujours de la difficulté. Depuis Horace et son *Carmen seculare*, les exemples ne manquent point de fortes œuvres bâties sur des thèmes imposés.

L'*Offrande au Rhône*, qui comprend une allocution, des chœurs et une ode, représente une réussite plus qu'honorable. L'auteur s'y montre plein d'adresse et de grâce. On sent néanmoins que ses paroles, pour prendre tout leur sens, ont besoin d'être « enlevées sur les ailes de la musique ».

Tandis que l'*Evocation du fleuve Rhône* trouve en elle même son achèvement. C'est de la grande poésie. Piachaud a fait preuve d'un beau courage en s'attaquant, après la symphonie en prose de Ramuz, à ce dithyrambe géographique. Son audace est récompensée. Il atteint à une ampleur que jamais encore sa voix n'avait connue. Il retrouve, par instants, le timbre grave du grand Malherbe. Ecoutez plutôt ces deux thèmes :

Belle aux yeux, douce au cœur, la Terre, maternelle
A tous ceux dont le pas le nôtre a devancé,
Nous porte, nous sourit et, demain, sera belle
Et douce à qui viendra quand nous aurons passé.

Rhône, descends la France et vois comme elle incline
A ce monde ancien dont soit loué l'Auster :
Il souffla jusqu'à nous la cadence latine.
L'aube est là-bas comme une rose sur la mer.

Sur l'idée du retour éternel, qui déjà s'imposait à Héraclite d'Ephèse, sur ce perpétuel recommencement que symbolise le fleuve, entraîné de sa source à son delta par la déclivité du sol et ramené à son origine par les nuages que le vent chasse, René-Louis Piachaud a noblement médité.

J'aime surtout ses paysages provençaux :

Les lignes des mûriers, les lignes de la vigne ;
Dans la lumière grave un rideau de cyprès.

Vers les Saintes où vont les roulottes nomades
Le long du Vaccarès aux tremblants tamaris,
Voici les champs amers que paissent les manades,
Les sables par Mircille à tout jamais fleuris.

§

Pour avoir pratiqué avec bonheur le *Paulo majora canamus* de son maître Virgile, Piachaud ne cesse pas d'être l'aimable poète, naïf et libertin, que j'écoute sans me lasser. Anacréon, La Fontaine et Voltaire lui tiennent toujours compagnie. Contre le charme de ses **Chansons au bord du temps qui coule,** on aurait bien mauvaise grâce à se défendre. Noëls, triolets, odelettes, rondeaux, élégies, cantilènes, vilanelles et nocturnes, c'est une ronde gracieuse dont les petits airs sans prétention déroulent un docile et sûr enchantement. Des pions diront peut être que ce sont là succès faciles et que la corde est bien usée sur laquelle danse le baladin. Laissons-les dire : sous l'apparence du banal, nous reconnaissons Piachaud à son accent, à la souplesse des rythmes, à la simplicité du langage, à un certain ton toujours juste et, surtout, à cette expression du visage qui transparaît à travers les lignes imprimées et dont on se demande toujours si c'est une moue de joyeuse ironie ou bien un sourire un peu triste.

§

Lorsque parut, aux premiers jours de cette année, **Printemps tragique** de M. François Franzoni, la critique romande fit à ce copieux recueil de vers un accueil déférent. C'était justice. Quelqu'un déclara même que l'auteur donnait à la poésie sa revanche. Pour le coup, c'était, me semble t-il, une louange quelque peu excessive. De quoi donc la poésie aurait-elle à se plaindre ? N'est-elle pas, comme l'Eglise romaine, *patiens quia æterna* ? Elle se rit des offenses dont on prétend que notre époque l'accable. Si nous la délaissons, tant pis pour nous. D'autre part, je ne crois pas que M. Franzoni doive être salué comme le restaurateur de son culte : il sacrifie trop aisément à l'éloquence et à la rhétorique.

Très doué, certes, mais il n'en devrait point abuser en se montrant prolixe. Je veux dire tout de suite ce que je n'aime pas dans ses poèmes : disparates, surcharges, boursouflures. Cela me fait penser à certains palais italiens où s'affrontent tous les styles, où règnent la ronde-bosse et la moulure, où foisonnent rinceaux, torsades, godrons et rais de cœur.

Ces défauts sont le revers de qualités solides : verve, fierté,

abondance, enthousiasme. Comme disaient nos pères, M. Franzoni a « du souffle ». Il est tour à tour élégiaque et satirique. Il s'élève même jusqu'à l'épopée (*Le Sagittaire de Reims*), puis il compose des tableaux intimistes ou évoque des souvenirs de voyages qui, à vrai dire, s'accommoderaient peut-être mieux de la prose que des vers. Il joint à un sens très affiné du rythme la parfaite connaissance de toutes les ressources que recèle notre prosodie. Ses images sont souvent fort belles. On n'éprouverait aucune difficulté à extraire de son œuvre nombre de vers qui se suffisent à eux-mêmes et qui, détachés du contexte, gardent leur poids et leur valeur, comme des pierres bien taillées. C'est là un mérite assez rare pour que l'on ait plaisir à le souligner. Enfin — et ceci veut encore être un éloge, — les grands lieux communs éternels inspirent à M. Franzoni des strophes où vibre l'écho des larges symphonies hugoliennes.

M. René Vittoz a débuté récemment par un *Essai sur les conditions de la poésie pure*, que j'avoue ne point connaître. Il vient d'y ajouter, sans doute à titre d'exemple et d'illustration, **Dix Elégies**. C'est une plaquette bien imprimée, élégante et mince. Que nous apporte-t-elle ? Dans sa « prière d'insérer », l'auteur affirme que ses poèmes cherchent à présenter, « sous la forme de petits drames intérieurs, de courtes méditations sur les données de l'esprit ». Le même document parle d'« études religieuses et occultes ». Valéry et M. Edmond Gilliard ont passé par là. Rendez-vous dans cinq ans.

Un autre débutant nous est révélé par les « Petites Lettres de Lausanne ». Il s'appelle C. F. Landry et son cahier s'intitule **Imagerie**. Son directeur (pourquoi signe-t-il : La Direction ?) le présente en ces termes :

Les vers que voici n'ont rien de révolutionnaire. Nous ne nous en dissimulons pas les faiblesses. N'insistons pas sur ce parti un peu malheureux qui fit choisir à l'auteur la forme du sonnet, alors que son inexpérience ne lui permettait pas de respecter la classique ordonnance de ce poème où nulle gaucherie n'est excusable... Ces vers sont, à la fois, d'un écolier mal achevé et d'un « buissonnier » mal émancipé.

Mais, tels quels, nous les avons trouvés sympathiques et souvent d'une résonance heureuse : ils trahissent un amour des « choses », un besoin de voir, d'entendre, de sentir « ce qui est », et d'en goûter l'émotion neuve et fraîche, qui suffisent à expliquer notre accueil.

On ne peut qu'entériner ce verdict professoral.

MÉMENTO. — Ouvrages reçus : Léon Bopp : *Le crime d'Alexandre Lenoir* ; Paris, Gallimard. — Robert de Traz : *L'Esprit de Genève* ; Paris, Grasset. — Pierre Kohler : *L'art de Ramuz* ; Genève, Editions de l'Anglore. — Pierre Kohler : *Madame de Staël au château de Coppet*. — Pierre Deslandes : *Harmonies* (Cahiers romands, nº 4) ; Lausanne, Payot. — Charles-Albert Cingria : *La civilisation de Saint-Gall* (cahiers romands, nº 5) ; Lausanne, Payot. — C. F. Ramuz : *Salutation paysanne* ; Paris, Grasset.

RENÉ DE WECK.

## LETTRES CATALANES

Collection Nostres Clàssics : *Poésies*, de Ramón Llull. — *Llibre de les Dones*, de Jaume Roig. — Joan Maragall : *Obres completes*. — Fondation Bernat Metge : *Plutarque*. — *Palladios*. — *Ausone*. — T. Varro : *Rerum rustica rum, libri III*. — Mémento.

La collection *Nostres Clàssics* rend accessibles des auteurs qui n'étaient guère connus que des érudits. J'ai signalé dans ma dernière chronique une édition du *Livre de l'ami et de l'aimé* du mystique des Baléares, Ramón Llull, qui est le premier représentant de la littérature franciscaine en Espagne. Mais j'avais négligé de dire que cette édition avait été précédée par un choix de **Poésies** du même auteur, présentées par Ramón d'Alós-Moner. Les poètes modernes comprendront aisément que je consacre ces brefs commentaires à leur fougueux et vénérable ancêtre, à celui dont on peut dire qu'il est le véritable créateur de la langue catalane. On n'accorde généralement qu'une importance assez réduite aux poèmes rimés, aux « obres rimades » de Ramón Llull, et ce n'est point sans quelque apparence de raison qu'on leur préfère ce *Livre de l'ami et de l'aimé*, qui contient l'essence même de sa mystique, et nous annonce le *Cantique spirituel* de saint Jean de la Croix.

Telle est du moins l'opinion commune, et aussi celle qu'exprimait le grand polygraphe espagnol, Marcelino Menéndez y Pelayo, dans son discours sur la *Poésie mystique* en Espagne. Mais l'état actuel des études catalanes nous permet encore de réviser cette opinion, car les jugements que nous portons sur les auteurs anciens demeureront incertains tant qu'on n'aura pas tracé un tableau plus complet de l'époque où ils ont vécu. La

beauté du *Livre de l'ami et de l'aimé* provient de la hauteur où le situe une aspiration incessante, et il est remarquable que les états de l'amour divin nous soient rendus sensibles par les images les plus robustes, dans cette langue décisive de la passion, qui s'éloigne de la terminologie érudite. Ramón Llull emploie déjà certaines métaphores qui trouveront leur développement dans les chants d'Auzias March. L'amour de l'aimé a la vivacité de l'éclair et du vent qui brise les navires : « *Amor és mar turmentada de ondes e de vents qui no ha port ni ribatge* ». Et cependant, le vent qui agite paisiblement les feuilles répand à l'aube un paisible parfum d'obéissance. Cet amour clair et subtil, simple et fort, est riche de nouvelles pensées et d'antiques souvenirs ; et s'il est comme situé entre la foi et la science, c'est l'intelligence ou « *enteniment* » qui en renouvelle les liens.

Presque à chaque verset de ce petit livre ardent et tendre, Ramón Llull nous laisse entendre que l'aimé est conçu par un acte mental, et il nous livre l'expérience de ses états de contemplation ; tous ces versets où la même pensée est reprise indéfiniment construisent une prière expérimentale. Si la poésie intervient, elle n'est pour ainsi dire pas appelée, et elle demeure comme une forme de la connaissance. Rien n'est plus adorable que le début de ce dialogue que Ramón Llull écrivait sans doute dans la plus heureuse période de sa vie, et peut-être après la fondation de son fameux collège de Miramar : « *Blanquerna se llevava a Mitju nit e obria les finestres de la cel-la per so que vegés lo cel e les estelles.* »

Ce sont d'ailleurs les images les plus naturelles qui le prédisposent à l'extase : la lumière de la chambre de son Aimé pénètre dans la sienne et l'illumine et la peuple de délicieuses pensées. Et s'il voit deux amis se rencontrer et s'embrasser, il pense à son Aimé. Mais çà et là Ramón Llull mêle des images de pure dévotion : Notre-Dame présente son Fils à l'ami, afin qu'il baise son pied et qu'il écrive dans son livre les vertus de Notre-Dame. Et il lui arrive de transcrire des apologues d'un tour oriental, comme on en voit dans les traités d'ascétisme.

Il faut d'ailleurs observer qu'il signale lui-même l'inspiration orientale de son recueil, et qu'il écrit ces oraisons jaculatoires à l'exemple de certains religieux mahométans. J'ajouterai que cet

orientalisme nous explique en partie certaines tendances que l'on relève dans l'architecture romane du nord de l'Espagne.

Il est encore un autre trait qui définit le caractère du *Livre de l'ami et de l'aimé*. Quelles que soient les aspirations idéales de l'ami, son voyage spirituel s'accomplit sur terre ; à côté de l'ami et de l'aimé paraît un troisième personnage, qui est le monde. Celui-ci juge que l'ami déraisonne, et l'ami se donne à plusieurs reprises le titre de « foll », ou de fou, laissant entendre par là combien son amour ardent l'éloigne de la commune mesure. En réalité, il nous donne de vives formules de l'amour actif, sans jamais se livrer à une ascension spirituelle, comme plus tard saint Jean de la Croix dans les strophes mystérieuses et voilées de son *Cantique spirituel* ; et c'est pourquoi le *Livre de l'ami et de l'aimé* garde un sens dramatique dans sa netteté et s'apparente aux œuvres rimées du même auteur. Celles-ci demeureront toujours la meilleure explication de celle-là. Elles nous livrent les sentiments humains de Ramón Llull ; elles traçent le tableau de ses espoirs et de ses déceptions et nous permettent de mieux situer un poète qui reste si primitif dans sa forme, malgré sa science et son ardeur passionnée.

Ramón Llull sonne toujours la même cloche, et il ne cesse pas d'annoncer la merveille dont il est illuminé lui-même ; il est si convaincu de sa vérité qu'il la répète sous les formes les plus diverses. Sa grande idée est qu'il faut établir des monastères pour apprendre l'arabe, et convertir ainsi les infidèles. L'élan admirable de cette foi, qu'il exprime en langue vulgaire, le dégage souvent de la scolastique.

On a dit de Ramón Llull qu'il se situait à l'écart du monde des troubadours, et en réalité il ne fait que détourner l'art des « Joglars » ; c'est surtout dans son œuvre que l'amour courtois devient l'amour divin, et cette conversion n'est pas un artifice ; elle est le produit d'un acte pur et spontané.

De même, les historiens des origines de l'art dramatique ne devront pas oublier son *Plant de nostra Dona Santa Maria*, que l'on suppose écrit vers 1275 ; s'il existe des compositions similaires, celle-ci les dépasse par son étendue et par sa forme ; ces laisses d'alexandrins monorimes composent moins un *Plant* qu'une véritable histoire de la *Passion*, où on suit les personnages avec leurs attitudes douloureuses et pathétiques. Le Saint-Sépulcre,

que Marie a quitté, soutenue par Madeleine, il importe de le conquérir, et on y parviendra par la conversion des infidèles.

Ce thème essentiel, Ramón Llull l'exprime sous la forme de l'aubade, de l'élégie ou de la satire pleine de flamme et d'invectives. L'une de ces aubades, intitulée *Senyer ver Déus, Misericordia*, figure à la fin de son roman *Blanquerna*.

Composée après la fondation du collège de Miramar par Jacques II de Majorque, elle paraît être la transposition d'un chant de printemps. Car Ramón Llull a d'abord été un troubadour profane, comme il nous le dit lui-même dans la plus belle de ses compositions poétiques : *Lo Desconhort*. Un soir, tandis qu'il rimait pour sa dame, Jésus-Christ se montra à sa droite, et, surpris par cette vision, il abandonna ce divertissement et se coucha. Le lendemain, à l'aube, il reprenait ses pensées amoureuses ; Jésus-Christ se montra de nouveau et lui inspira une autre conduite de sa vie. Il était destiné à combattre l'erreur et à répandre la foi. Il est encore persuadé qu'une inspiration divine lui a dicté sont *Art général*, qui permet de tout connaître et de prouver les vérités de la foi ; et cependant, malgré sa mission divine, on ne veut pas l'entendre et personne ne lit son grand ouvrage. N'est-ce point là l'éternelle plainte des poètes et des penseurs ? Tel est du moins le sujet éminemment dramatique du *Desconhort*, où Ramón Llull se met en scène lui-même et dialogue avec un ermite sur les causes de ses déboires. L'ermite l'engage à ne pas tenter l'impossible et à se livrer à la simple contemplation. Dieu sauvera les infidèles quand il le voudra. Ramón combat l'une après l'autre toutes ses propositions ; et son *Art* doit se répandre, car il est d'inspiration divine ; il déploie tant d'ardeur dans cette controverse qu'il réussit enfin à animer l'ermite du même esprit.

Le *Desconhort* a été composé à Rome vers 1295. Tous ces sentiments sont repris avec plus d'intensité encore dans les quelques strophes de *Cant de Ramón*.

*Entre la vinya e el fenollar*
*Amor me pres, fé'm Deus amar.*

« Entre la vigne et le champ de fenouil, Amour m'a pris et m'a fait aimer Dieu. » — « En quelque lieu que j'aille, je veux faire le bien, mais en résultat je ne puis rien faire, et c'est pourquoi j'en éprouve de la colère et du chagrin. »

§

Parmi les plus récentes publications de *nostres classics*, je signalerai simplement le **Llibre de les Dones o Spill** de Jaume Roïg, dont le texte a été établi par Almela i Vives. Cette édition sera accueillie avec joie par tous les amis de la langue catalane.

Je ne cite que pour mémoire la parution du premier volume des **Obres completes** de Joan Maragall. C'est Josep Maria Capdevila qui a été chargé de présenter les poésies du grand lyrique; on y trouve en appendice un choix des premières strophes du maître barcelonais ; si elles n'ajoutent rien à sa gloire, elles seront assez utiles au chercheur, comme la table chronologique de ses meilleurs poèmes.

On ne peut plus terminer une chronique des lettres catalanes sans citer les travaux de la **fondation** Bernat Metge. Carles Riba y publie le cinquième volume des *Vies Parallèles* de **Plutarque**. J'espère bien avoir l'occasion de présenter ce subtil traducteur de Plutarque. Mais son rôle doit être justement apprécié en Catalogne, car je vois que J. M. López-Picó le salue à son retour de Grèce, en lui consacrant l'un des poèmes les plus significatifs de son dernier recueil : *Carnet de Ruta. Salutacions d'arribada*.

La fondation Bernat Metge édite encore, à côté des classiques, des œuvres secondaires, comme cette *Histoire Lausiaque* de **Palladios** qui, avec ses fables austères et naïves, nous fait mieux connaître les doctrines de l'ascétisme et la vie des Pères du Désert.

Les *œuvres* d'**Ausone** ont été présentées en deux tomes, dont je ne connais que le second, selon le texte établi par Balcells, et la traduction de Carles Riba et d'Anton Navarro, mais il contient le fameux *Ordo Urbium Nobilium*, qui est une géographie sentimentale des villes familières au poète bordelais, et cette délicieuse lettre où il décrit les grives qu'il envoie à son ami Hespérius.

Enfin, au moment même où j'écris ces lignes, je reçois le volume de Terentius Varro, **Rerum Rusticarum libri III**, qui chante les arbres de l'Italie, l'élevage et les abeilles, et qui nous invite à relire Virgile. Le texte du polygraphe latin a été revu et traduit par Salvador Galmés.

MÉMENTO. — P. Fabre publie un *Abrégé de Grammaire Catalane* à la société d'édition Les Belles Lettres (95, bd. Raspail). Je me permets de citer ici mon livre: *La Littérature Catalane en Roussillon au XVII*e *et au XVIII*e *siècle* (Privat et Didier).

JOSEPH-S. PONS.

## BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

*La Politique extérieure de l'Allemagne*, tome V, Costes. — Mémento.

La Société de l'histoire de la guerre continue avec ardeur la publication de cette monumentale traduction de la *Grosse Politik*, qu'elle a intitulée à juste titre **La Politique extérieure de l'Allemagne.** Le tome V, traduit par M. C. Jordan, va du 1er octobre 1886 au 31 juillet 1887. Il est d'une lecture au moins aussi attachante que les précédents. Il fait connaître en effet la péripétie culminante de la politique de Bismarck après la guerre : l'affaire Schnæbelé ; elle ne se déroula pas dans la réalité comme on le crut à l'époque.

Le 18 septembre 1885 avait éclaté la révolution à Philippopoli. Elle avait été suivie le 13 novembre de la déclaration de guerre de la Serbie à la Bulgarie. La Serbie fut vaincue. La Bulgarie alors poursuivit vis-à-vis de la Russie une politique toujours plus indépendante. Alexandre III devint furieux contre les Bulgares et rêva d'occuper la Bulgarie : pensée folle, puisque les deux pays n'avaient pas de frontière de terre commune. Il était en effet plus que probable que l'Angleterre s'opposerait à une attaque par mer. Par terre, la Russie ne pouvait opérer contre la Bulgarie qu'en violant le territoire de la Roumanie, alliée de l'Autriche. On ne sait comment Alexandre III rêvait de s'y prendre ; il n'est jamais en effet allé plus loin que des sondages à Vienne pour savoir si l'Autriche lui permettrait d'occuper la Bulgarie. Kalnoky refusa : pas de sphères d'influence, répondit-il ; la Russie n'abandonnerait jamais le Monténégro, nous ne songeons pas à occuper la Serbie ; « personne ici ne comprendrait que nous concédions à la Russie d'occuper la Bulgarie » (9 décembre 1885). Les rapports austro-russes devinrent de plus en plus mauvais. Mais que ferait l'Angleterre ? Fin janvier, Gladstone devint de nouveau ministre. A tort ou à raison, à Vienne et à Berlin, on n'avait pas confiance dans la fermeté de Gladstone pour défendre la Bulgarie, mais il fut remplacé en juillet 1886

par Salisbury sur lequel on croyait pouvoir compter. Le 26 juin 1889, Bismarck écrira que « le but de sa politique était de conserver *provisoirement* la paix...jusqu'au moment où l'on pourrait compter plus que jusqu'à présent sur la coopération de l'Angleterre en cas de crise ». Par l'antagonisme russo-bulgare, Bismarck se croyait sûr de Salisbury contre la Russie. Une partie de la presse russe faisant campagne contre l'Allemagne et Giers ayant dit que c'était le fait « du parti radical constitutionnel, mais que finalement une appréciation plus exacte de l'attitude correcte de la Russie à l'égard de l'Allemagne devrait s'exprimer (10 août 1886) », Bismarck annota : « Trop tard ; en attendant nous nous appuyons sur l'Angleterre comme en 1879 sur l'Autriche ». Bismarck espérait non moins avoir l'appui de l'Angleterre contre nous. C'était l'époque de frottements incessants entre cette puissance et nous au sujet des colonies africaines et surtout de l'Egypte. En 1884 et 1885, nous avions tenté de nous rapprocher de l'Allemagne pour obtenir son appui sur ces questions. Après certains succès, les tentatives avaient échoué, Bismarck ne voulant guère nous seconder sur la question d'Egypte. La conjoncture attendue par Bismarck se présentait donc. Une démarche de Freycinet vint lui fournir l'occasion d'agir.

Freycinet désirait reprendre la négociation de Ferry et « obtenir l'appui de l'Allemagne contre l'Angleterre, en particulier dans la question d'Egypte ». Herbette, nommé ambassadeur pour cette négociation, l'annonça le 21 septembre à Münster. Puis le 3 oct. le lieutenant-colonel von Villaume adressa un rapport sur l'agitation chauvine inspirée par Boulanger et sur le « premier essai de mobilisation » qu'il projetait pour l'année suivante. Bismarck ordonna le 8 de communiquer ce rapport aux gouvernements confédérés et fit demander en même temps au ministre de la Guerre « si la réalisation de ce projet n'exposait pas au danger d'une surprise ». Le 18 suivant, Herbette vint faire ses propositions : « Que le prince de Bismarck, dit-il, déclare ouvertement qu'il veut faire valoir son énorme autorité pour le maintien du *statu quo* dans la Méditerranée... Tous les yeux se détourneront de l'est... Pour nous, c'est vraiment une question d'existence comme grande puissance que l'Angleterre évacue l'Egypte. » « Pas pour nous, » annota Bismarck. Le 22 octobre, Villaume envoya de nouveau un rapport alarmant : « Les Français, pour la revanche,

comptent sur Boulanger et sur l'alliance russe. » Un rapport de Waldersee, le 16 novembre, fut plus rassurant : « Je ne puis pas apprécier les démonstrations anti-allemandes si haut, écrivit-il ; le besoin de paix est actuellement dominant en France. » Bismarck fit sonder Lord Randolph Churchill : si la France attaquait l'Allemagne quand celle-ci soutiendrait l'Autriche contre la Russie, que ferait l'Angleterre ? Churchill se déclara prêt à négocier un traité sur l'appui de l'Angleterre dans ce cas : en tout cas, la flotte anglaise protégerait les colonies allemandes (5 décembre).

Comme il n'y avait pas à compter sur Guillaume Ier pour commencer la guerre, il fallait que les Français la déclarent, et pour cela il était nécessaire de les provoquer. Il avait été parlé précédemment de renforcer l'armée en avril 1888 ; Bismarck décida de le demander pour avril 1887 et de caserner les renforts uniquement dans l'ouest. La présentation de ce projet d'augmentation de l'armée allemande fut interprétée partout comme un présage de guerre. Le 20 novembre, le Kronprinz pria Huene (le successeur de Villaume) de ne plus envoyer de rapports alarmants. Le 11 décembre, Waldersee nota : « De Russie et de France, on entend maintenant des mélodies pacifiques, parce que nous avons fait voir que ça devenait sérieux ; c'est surtout le discours de Moltke au Reichstag qui a fait impression ». L'angoisse devint universelle. Le 20 décembre, Münster écrivit de Paris : « D'après tout ce que j'apprends d'Allemagne et de Berlin, la guerre y est regardée comme sûre pour le printemps... Ici, l'état d'esprit des républicains et de la province est d'une façon décidée pacifique ». Il réitéra cet avis le 21 et le 30 décembre.

Pendant tout le mois de janvier 1887, Bismarck continua à faire parler de la situation comme menaçante, quoique lui même eût déclaré dans le Reichstag, le 11 janvier : « Dans aucun cas nous n'attaquerons la France ». Le 3 février, François-Joseph demanda à l'ambassadeur d'Allemagne : « Voulez-vous réellement la guerre avec la France ? » Le 5 février, 73.000 réservistes furent convoqués pour un exercice de 12 jours à partir du 7. Le 20 février, sur la demande de Bismarck, Waldersee rendit compte des préparatifs du côté français : outre quelques mesures de précaution, il n'y avait à signaler que la construction des fameuses baraques destinées à loger « longtemps » des troupes. Seule, la

Russie, dans cette période d'angoisse, nous témoigna de l'intérêt : le 21 février, Schweinitz avertit que « ses hommes d'Etat considéraient le maintien de la France comme grande puissance comme un intérêt russe ».

Au commencement de mars, il apparut que la manœuvre de Bismarck n'avait atteint que son but secondaire : des élections favorables à la loi militaire (22 février) ; le septennat fut voté sans difficulté (10 mars). Le 19 mars, Herbert de Bismarck donna la dernière note sur l'incident : les Français n'ont pas réussi dans leur manœuvre d'intimidation ; nous avons renforcé notre frontière comme nous l'avons voulu.

Le calme revint, mais alors l'imprévu se produisit. Vers le 10 mars, le juge d'instruction de Strasbourg avait demandé l'autorisation de charger le commissaire de police allemand Tausch d'arrêter le commissaire de police français Schnæbelé, qui avait servi d'intermédiaire dans une affaire d'espionnage. Le 12, Bismarck répondit qu'il n'y voyait aucun inconvénient. L'arrestation eut lieu le 20 avril, par guet-apens et sur le sol français. On sait quelle émotion elle provoqua. Il paraît bien que ses circonstances furent un fait du hasard. Bismarck laissa l'incident se développer, sans, semble-t-il, avoir cherché à l'envenimer. Le 28 avril, Schnæbelé fut relâché.

A partir de la fin de mars, il semble que Bismarck était redevenu pacifique, tant parce qu'il ne se sentait pas sûr de la coopération anglaise que parce qu'il supportait mal l'idée de l'importance qu'une guerre donnerait aux militaires.

ÉMILE LALOY.

MÉMENTO. — Gaston Raphaël : *L'Industrie allemande, sa récente évolution*, Flammarion (excellent résumé de son histoire de 1918 à 1927). — Eduardo Labougle : *La Révolution allemande de 1918*, les Presses universitaires (l'auteur, secrétaire de la légation argentine à Berlin, a été témoin de la Révolution, mais bien peu de ses souvenirs ont passé dans son récit, terne compilation composée en 1920 d'après les sources alors utilisables). — *La Syrie et le Liban sous l'occupation et le mandat français, 1919-1927*, Berger-Levrault (excellent résumé, rédigé dans les services du Haut-Commissariat). — Prince Lichnowsky, ambassadeur d'Allemagne à Londres (1912-1914) : *Vers l'Abîme, rapports de Londres, souvenirs et autres écrits*, Payot (le compte rendu de l'original de ce très intéressant recueil a paru dans le *Mercure* du 15-VI-1928,

p. 751). — Jacques Brissaud : *L'Affaire du lieutenant de Saverne*, Boccard (récit détaillé et fort intéressant des incidents sensationnels provoqués en nov. 1913 par les injures collectives adressées par le lieutenant von Forstner aux conscrits alsaciens). — Théroulde : *La légende du bienheureux Cerretti*, Marcel Vigné (très amusante biographie de l'ancien nonce à Paris, en qui l'auteur voit un futur secrétaire d'Etat et le très souple candidat des Jésuites et de Mussolini à la Papauté). — E. Minost : *Les Coopérations interétatistes*, Recueil Sirey (l'auteur étudie, sur les « confins de la politique et de l'économie internationales », la méthode qui consiste à neutraliser par le moyen d'organismes mixtes [sociétés patronnées par les Etats eux-mêmes] les antagonismes internationaux. — R. Froger-Doudement : *Qu'est-ce que la Guerre hors la loi ?* Delpeuch (C'est en mars 1918 que le juriste américain S. O. Levinsoh émit le premier l'idée d'une proscription de la guerre, un Tribunal suprême la remplacerait comme moyen de décider entre nations ; l'objection principale a été l'absence de toute sanction aux décisions de ce Tribunal, à quoi on réplique : Et si les forces internationales étaient vaincues ? Si le gouvernement de Washington refuse d'entrer dans la Société des Nations, c'est précisément par crainte d'être entraîné dans les rouages politico-militaires (!!) du mécanisme de Genève ; les deux plans de paix sont donc complémentaires l'un de l'autre). — Jacques de Carency : *Joseph Pilsudski, soldat de la Pologne restaurée*, La Renaissance du Livre (étude biographique fort détaillée, faisant bien connaître la vie et l'œuvre du dictateur polonais).

## *OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914-1918*

Lieutenant-colonel E. Mayer : *Trois Maréchaux : Joffre, Gallieni, Foch*. Documents bleus, Gallimard. — Col. Paquet : *Verdun (janv.-fév. 1916). Dans l'attente de la ruée*, Berger-Levrault. — Maréchal Pétain : *La Bataille de Verdun*, Payot.

Le lieut.-col. E. Mayer nous donne un essai de psychologie militaire tout à fait savoureux, tout au moins en ce qui concerne le premier des **Trois Maréchaux**, **Joffre**, **Gallieni**, **Foch**. Si malicieux que soit, par instants, le portrait qu'il nous trace de Joffre, il n'est nullement dénué de bienveillance et il apparaît d'une psychologie rigoureusement exacte. Pour plus de clarté, commençons par où l'auteur conclut :

Le Joffre qu'on nous représente, écrit-il, est un génie ou un fantoche, alors que, dans la réalité, il n'est ni ceci, ni cela. Ses hautes et fortes qualités, qu'on méconnaît, — qualités de caractère, d'intelligence et de bon sens, — sont plus ou moins contrariées par des insuffisances.

Le lieut.-col. E. Mayer a connu Joffre sur les bancs du lycée. Il l'a rencontré aux diverses étapes de sa carrière : il ne l'a jamais perdu de vue. Voici ce qu'il nous dit de Joffre écolier :

Régulier dans son effort, modéré, mais incessant, réussissant également bien dans tout ce qu'on lui enseignait, ne marquant aucune préférence pour un ordre de connaissances aux dépens de quelque autre, ne montrant ni supériorité sur ce point-ci, ni défaillance sur celui-là, il était mieux préparé que tel camarade d'une valeur intrinsèque supérieure, d'une personnalité plus accusée, mais inégal et taré de quelque insuffisance. Aussi, nul de ses condisciples n'éprouvait-il la moindre surprise de son admission à Polytechnique, malgré son jeune âge, et après une année seulement de mathématiques spéciales.

Une vingtaine d'années plus tard, Joffre est chargé du cours de fortification à l'Ecole d'application de Fontainebleau :

On aurait tout aussi bien pu l'appeler à n'importe quelle autre chaire, nous dit le lieut.-col. E. Mayer, il aurait apporté dans son enseignement le même savoir, la même clarté, la même méthode. Il y aurait apporté aussi la même indifférence passive... A côté de lui, il y avait notre professeur de topographie, le colonel Goulier, qui nous montrait comment une science intrinsèquement aride permet à l'enthousiasme de se manifester chez ceux qui brûlent du feu sacré. Il savait, lui, nous communiquer sa flamme... Avec Joffre, rien de tel : aucun éclat dans la voix, aucun éclat dans l'œil. Il faisait son cours honnêtement et sans plaisir.

Plus loin, on ajoute, pour achever de dessiner sa silhouette morale :

Il ne s'intéressait à rien de ce qui ne lui était pas utile, soit pour les examens, quand il était élève, soit pour l'exercice de son métier, quand il fut devenu officier.

En somme, le « cas Joffre » est assez fréquent parmi les polytechniciens : un cerveau capable d'assimiler n'importe quelle connaissance, comme certains estomacs assimilent n'importe quelle nourriture, sans appétence particulière, sans préférence marquée. Poursuivons l'esquisse qu'on nous en donne :

Quand Joffre fut nommé divisionnaire, puis mis à la tête d'un corps d'armée et surtout quand il devint membre du Conseil supérieur de la Guerre, il s'avisa de l'insuffisance de sa préparation, et il se mit en devoir d'y remédier. En bon élève qu'il était, qu'il n'avait pas cessé d'être... il lut les livres orthodoxes comme on lit un précis en vue d'un

examen, c'est-à-dire pour en posséder le contenu, mais sans le soumettre à l'examen de l'esprit critique, sans même avoir le désir de l'y soumettre... Il ne faisait qu'obéir ainsi à ses habitudes d'esprit, à la tournure de son tempérament, à cette heureuse tendance au moindre effort, qui est à l'origine de son calme presque impassible, en même temps qu'elle est un des éléments de sa force : force d'inertie réelle et cependant agissante, comparable à celle du volant dans une machine.

Nous en avons assez dit pour inciter à lire ce livre si curieux, si documenté, si précis; on y retrouvera Joffre franc-maçon, Joffre généralissime, Joffre vainqueur de la Marne, avec les particularités, les traits psychologiques qui achèvent d'expliquer sa personnalité, si déconcertante pour beaucoup d'esprits.

Le lieut.-col. E. Mayer est moins objectif, et partant moins heureux, avec Gallieni et Foch, avec qui il a eu des divergences d'idées antérieurement à l'exercice de leurs hautes fonctions. Il semble qu'il n'ait pas réussi à oublier de tels dissentiments, si peu graves qu'ils fussent, pour s'élever à la hauteur où ils méritaient d'être jugés.

Pour Foch, retenons simplement cette indication, plus conforme à son véritable caractère que toutes les versions complaisantes de ses panégyristes, au lendemain de sa mort, uniquement préoccupés, pour des nécessités que l'on devine, à le montrer en étroite communion de pensée avec Joffre. Le lieut-col. E. Mayer nous rapporte un propos de Foch, tenu vers septembre 1915:

Joffre ne cesse de nous donner, à Castelnau et à moi, des ordres que nous trouvons mauvais, contre lesquels nous protestons avec énergie, mais qu'il maintient avec son invincible opiniâtreté. Ce que voyant, Castelnau considère sa conscience libérée par les objections qu'il a présentées, et il exécute de son mieux... Moi, au contraire, me sentant responsable du million d'hommes que je traîne derrière moi, je persiste dans mon refus de prendre des mesures qui me semblent dangereuses.

Le lieut-col. E. Mayer ajoute :

Ce parti pris de résistance, qui devait amener un limogeage, fait honneur à son caractère. Il a une trop haute idée de son devoir pour se laisser arrêter par un sentiment de crainte. Seul un scrupule de conscience pourrait le retenir.

M. le col. Paquet s'est spécialisé dans l'étude du service des renseignements et des ressources qu'il peut procurer. Il nous a déjà donné deux ouvrages sur cet objet. En voici un troisième

où il fait application de la doctrine à un cas concret : **Verdun (janv.-fév. 1916). Dans l'attente de la ruée.** Il y met en lumière le rôle qu'auraient pu jouer la photographie et l'observation terrestre pendant les semaines qui précédèrent l'attaque du 21 février, en décelant celle-ci et ses moyens d'organisation. Il est permis de penser que ce sont là broutilles en comparaison des carences du commandement, qui eurent, dès les premières heures de la ruée, une autre importance et d'autres conséquences que l'insuffisance des photos et le manque d'officiers spécialisés, capables de les lire. On obligeait les troupes à s'enterrer dans le sol, alors qu'on abandonnait les forts de Douaumont et de Vaux qui constituaient des abris remarquables, avec dépôt de vivres, de munitions, etc., et qu'on se préparait à faire sauter (1). Quand on commet de pareilles erreurs, l'absence de quelques photos compte vraiment pour bien peu. D'ailleurs, le col. Paquet le reconnaît lui-même, la photographie a révélé dès le mois de janvier l'existence de *stollen*, abris capables de contenir un ou deux bataillons, à proximité de nos lignes. C'était l'organisation de véritables petites places d'armes au point de départ de l'attaque. Le commandement en a été instruit. Mais au G.Q.G., on ne croyait pas à la possibilité de l'attaque ; à la R.F.V., on n'y croyait donc pas non plus. C'était là du bon caporalisme, seule vertu de beaucoup d'officiers.

La vérité est que, pour nous tirer d'une partie ainsi compromise, il a fallu rien moins que l'esprit de sacrifice des cadres subalternes et des troupes, avec pour contre-partie le manque de mordant de l'infanterie allemande. L'auteur s'est aidé des notes d'un officier, qui fut acteur du drame, pour reconstituer l'horaire de la résistance offerte par la 51e D. dans le secteur NE de la place, pendant les journées des 21, 22 et 23 février. Son récit complète celui que vous a donné le lieut.-col. Grasset, qui s'est fait le commentateur de l'héroïsme de la 72e D., placée à gauche de la 51e.

M. le maréchal Pétain a apporté sa haute autorité à un exposé d'ensemble de **La Bataille de Verdun**, dont la portée resterait aussi haute, si n'apparaissait pas tout de suite, avant tout, le souci de masquer les fautes d'imprévoyance du haut commandement et l'affolement produit par les premiers résultats de l'attaque.

On prétendait, écrit le maréchal (p. 51), que le Commandement local

(1) Voir le remarquable article du Lieut-col. Chenet dans le *Mercure* du 1er avril 1929.

avait failli à son devoir et que de sévères sanctions s'imposaient. Je vérifiai, dès mon entrée en fonctions, l'absurdité de ces allégations. Le Commandant de la R. F. V. et son état-major avaient donné les preuves au contraire de leur remarquable clairvoyance, et sous la sage impulsion du général de Cary de Langle, etc...

Or, on sait que la « sage impulsion » de ce dernier a consisté à ordonner l'évacuation totale de la rive droite de la Meuse, dès que l'attaque s'est produite. M. le maréchal Pétain lui-même, après avoir donné ce satisfecit, est obligé d'écrire trois pages plus loin, en décrivant les mesures qu'il fallait prendre dès son arrivée :

D'abord, il fallut reporter au pied est des Côtes de Meuse la première ligne des XIVe et IIe corps pour assurer de façon efficace la couverture de nos observatoires et remédier ainsi à ce qu'avait eu d'excessif, en certains points, le repli de la Wœvre, ordonné par le Général Cary de Langle... (p.54)

Quant au commandement local, s'il a fait preuve de clairvoyance (les avertissements, d'après l'ouvrage du Général Paquet, ne lui ont pas manqué), il n'a pas réussi à convaincre le G. Q. G. Celui-ci, hésitant entre les différents points du front, où l'on signalait des possibilités d'attaque, faisait comme l'âne de Buridan : il gardait à pied d'œuvre, inutilisées, ses équipes de travailleurs plutôt que de les accorder à l'un ou à l'autre. Sous ces réserves, l'exposé de M. le maréchal Pétain, qui a d'ailleurs donné en appendice un historique de la question des Forts amendant certains de ses passages, ne mérite que des louanges. On lit avec émotion les réflexions que le passage des troupes revenant des lignes, devant son Q.G. de Souilly, éveillait dans l'âme du Général Pétain (p.78). Elles lui font grandement honneur.

JEAN NOREL.

## VARIÉTÉS

### L'Esprit de Montesquiou.

*Insolent, cultivé, colère, le comte Robert de Montesquiou a semé sa vie et son œuvre de mots brillants, parfois profonds, certains effarants de dédain justifié, tous d'une cruauté incisive, pittoresque.*

*Nous en avons recueilli quelques-uns ; nous en cueillerons d'autres. La mince gerbe que nous donnons ici n'est que l'annonce du bouquet*

*entier. Il verra le jour. Nous supplions notre ami Léon Treich d'attendre que nous l'ayons achevé pour le remettre sous les yeux du public.* — Louis Thomas.

### PRINCESSE

Ceci remonte à l'époque où le poète des *Hortensias Bleus* donnait, au Pavillon des Muses, d'incomparables fêtes.

La rédactrice d'un courrier de mondanités dans un grand quotidien, Madame X..., qui signait simplement « Princesse de R... », avait annoncé l'une de ces fêtes, puis, un mauvais plaisant s'étant amusé à lui envoyer un billet faussement signé Montesquiou et décommandant la soirée, elle avait inséré une note avisant les invités de ce contretemps.

Personne ne se rendit donc, ce soir-là, chez Robert de Montesquiou, lequel, très mécontent, écrivit une lettre assez dure au directeur du journal.

Celui-ci jugea que sa collaboratrice devait aller présenter des excuses au poète irrité.

Une fois en présence de Robert de Montesquiou, Madame X... ne crut pouvoir mieux faire que de lui montrer la lettre qu'elle avait reçue.

Robert de Montesquiou se contenta de lire, de sa voix aiguë, la suscription de l'enveloppe :

*A Madame la Princesse de R...*

Dédaignant de prendre connaissance du contenu de ce pli, il dit avec commisération :

— Ah ! Madame, si vous avez cru *aussi* le reste...

—

### LE SECRET

Parlant de « ce qu'il faut d'oubli de soi au savoir pour reconquérir la grâce », le comte Robert citait Hokousaï, s'apercevant après la publication de son immortelle *Mangwa* qu'il n'avait par elle appris que le secret d'apprendre.

Et, renvoyant aux dernières œuvres de Frantz Hals, à Haarlem, et à toute l'œuvre de Whistler : « Ce secret, disait le comte, c'est l'art de ne pas tout dire ».

—

HELLEU

Ce peintre dessinateur et graveur, que Forain baptisa « Watteau à la vapeur », multipliait les portraits de femmes, qu'il embellissait au point de ne jamais les faire ressemblants.

— C'est, après Dieu, disait Robert de Montesquiou, l'être qui a créé le plus de femmes, avec cette supériorité sur l'Eternel qu'il n'en a fait que de jolies.

—

MUSSET

Un soir d'hiver, dans un théâtre de la rive gauche où, à cette époque, les pièces étaient de peu d'intérêt, les spectateurs peu nombreux, et les recettes fort maigres. Le hasard avait amené le comte Robert de Montesquiou : le hasard lui avait donné aussi pour voisin un vague poète, qui ressemblait alors, de façon étonnante, à Alfred de Musset.

L'auteur des *Hortensias Bleus* n'avait jamais été frappé de cette ressemblance au point où il le fut ce jour-là.

— Vraiment, Monsieur, dit-il, savez vous que vous êtes le vivant portrait du chantre de *Rolla*?

— On me l'a souvent dit, en effet, répliqua M. X...

— Oh ! mais, vraiment, Monsieur, c'est incroyable, reprit M. de Montesquiou avec cette aisance qu'il avait d'amplifier ses opinions, de les enguirlander, de les monter en épingle. Ma parole, vous êtes inouï !... Voulez-vous, Monsieur, me causer une grande joie ? Laissez-moi vous appeler Musset, et vous traiter comme tel pendant toute la soirée.

— Mais, Monsieur, je ne sais...

— Je vous en prie.

Et, avant que le barde, surpris, ait pu lui répondre, l'auteur des *Chauves-Souris* se mit à parler à « Alfred », discourant avec lui comme s'il l'eût quitté hier, l'entretenant de ses œuvres, de ses amours, s'enquérant de ses projets, lui exposant les siens, le tout avec ces gestes, ces phrases, ces images hardies, imprévues, sensationnelles, qui faisaient l'originalité de cet extraordinaire causeur.

La représentation terminée :

— Mon cher Alfred, dit M. de Montesquiou, nous ne pouvons en rester là : je vous emmène souper.

En dépit des protestations du poète, il l'entraîna chez Larue, et là, jusqu'à une heure avancée de la nuit, le tint sous le feu de son éloquence, ne lui épargnant ni les admirations enthousiastes, ni même de légers reproches sur les désordres de sa vie.

A la fin, le simili-Musset, qui avait l'habitude de se coucher tôt, parla de se retirer.

— Du tout, du tout, répondit Montesquiou. Je vous tiens, je ne vous lâche plus, ou, tout au moins, je ne vous lâche qu'au seuil de votre demeure. Souffrez que je vous accompagne.

Et il lui offrit une place dans sa voiture, après avoir donné à voix basse un ordre au cocher.

Pendant longtemps, le coupé roula à travers les rues désertes du Paris matinal : les avenues, les boulevards se succédaient, M. de Montesquiou parlait toujours.

Enfin les chevaux s'arrêtèrent.

— Vous voici arrivé. Souffrez, Alfred, que je vous aide à descendre. Et excusez-moi de vous avoir retenu aussi longtemps sur cette terre.

Abandonnant le poète sur le boulevard désert, le noble comte le salua gravement, et remonta dans sa voiture qui disparut au galop.

Quand le faux mort se retrouva seul, il s'orienta, et chercha sa route... Enfin, il put découvrir où on l'avait amené : il était devant la grille du Père-Lachaise.

—

LE SIGNE

Au bas d'une estampe japonaise représentant une femme à l'expression peu profonde, Robert de Montesquiou prétendait qu'il avait lu cette inscription : « Tête légère, ne pourrait se contenter d'un seul homme ».

—

REPARTIE

Une dame ayant exprimé avec insistance le désir de connaître le comte Robert de Montesquiou, celui-ci lui proposa un jour.

Elle répondit : « Je suis très prise en ce moment ».

Mais le comte de répondre : « Voilà donc enfin une circonstance qui me permet de l'emporter sur vous, Madame, puisque vous n'êtes que *prise*, et moi je suis *enlevé* ».

### LE LEGS

Henri Duvernois ferait une comédie en un acte de cette anecdote, que Robert de Montesquiou se plaisait à conter :

« Une personne amie me demanda, un jour, ce que je voulais qu'elle me laissât par testament ; et pour lui être agréable, je choisis un objet d'art qui me plaisait. A quelque temps de là, j'appris à cette personne, dans le désir de lui témoigner ma reconnaissance anticipée, qu'une œuvre du même artiste venait d'atteindre un grand prix, au cours d'une vente publique. A l'instant même, je lus dans ses yeux, comme j'aurais fait dans un livre, qu'elle rentrait chez elle immédiatement, pour me reprendre le don posthume, par une seule rature. Elle voulait bien me léguer quelque chose, mais pas tant que ça. »

—

### LA VÉRITÉ

Les humoristes, disait Robert de Montesquiou, pourraient bien avoir pour mission de nous découvrir le for intérieur caché sous les visages.

—

### DÉFINITION

Sollicité un jour de donner une définition de l'œuvre d'art, Montesquiou répondit : « L'œuvre d'art, c'est l'amour ayant autre chose que lui-même pour objet ».

—

### [redacted]

Robert de Montesquiou avait obligé nombre d'artistes. La plupart se montrèrent ingrats. Un grand nombre, surtout, ne surent pas tirer parti de l'aide qu'il leur avait prêtée.

— Ce qui caractérise les arrivistes, disait Montesquiou, c'est que non seulement ils n'arrivent guère, mais ils ne partent pas.

—

### [redacted]

Robert de Montesquiou, peu soutenu, comme auteur, par la presse de son temps, et homme de goût, était fort sensible aux

exagérations et erreurs, par défaut de sens critique, des journalistes contemporains.

— Un journal, dans le même numéro, remarquait-il, parle de deux hommes, deux artistes. Il traite l'un de « grand, d'incomparable ». L'autre va faire représenter son ouvrage qui s'annonce comme « une originale manifestation d'art ». Or, le premier, continuait Montesquiou, est Monsieur Max Dearly, le second est Monsieur Gabriele d'Annunzio.

—

LE RUBAN

Montesquiou voyait passer un gigolo auquel on avait, en le bombardant chevalier, joué le méchant tour d'appuyer sur son manque de valeur. Le gentilhomme écrivain se contenta de murmurer, avec un air ingénu de Bouddha sortant d'un rêve mystique : « Voulez-vous bien me dire ce que c'est que cette petite chose rouge que les jeunes gens se mettent maintenant à la boutonnière, et qui a un faux air de ce qu'on appelait autrefois la Légion d'honneur ? »

—

CONFUSION VOLONTAIRE

On venait de réciter des vers de *la Danse de Sophocle*, de Jean Cocteau, devant le comte Robert de Montesquiou.

— Comment se fait-il, demanda le comte, que l'auteur de ce *petit chef-d'œuvre* ait été pris comme sujet de cette caricature géante, que l'on voit sur les murs de Paris et qui le représente habillé en femme, les yeux baissés et les pieds joints, dans une pose de Vénus pudique, avec une crinoline et un chapeau à brides ? Et ce qui rend le procédé encore plus désobligeant, c'est que le nom du modèle est inscrit en toutes lettres au-dessous du barbouillage.

On eut beau représenter à Montesquiou que l'image n'était pas la caricature du jeune écrivain, mais l'affiche d'une danseuse russe dessinée par Jean Cocteau, et signée par lui, le comte, méthodique, ne voulut jamais démordre de sa première interprétation.

## PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à eur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

### Esotérisme et Sciences psychiques

K. Képhran : *La transmission de pensée;* Alcan. 12 »

### Finance

Gabriel Ramon : *Histoire de la Banque de France d'après les sources originales;* Grasset. » »

### Histoire

Eugène Albertini : *L'Empire romain.* (*Peuples et civilisations, histoire générale,* sous la direction de MM. Louis Halphen et Philippe Sagnac, tome IV); Alcan. 50 »

Edward A. Freeman : *Histoire de l'Europe,* revue et mise à jour par F. J. C. Hearnshaw, édition française par A. Parmentier. Avec 9 cartes; Payot. 20 »

Dr Hubert H. Gowen : *Histoire de l'Asie,* traduction française du Commandant G. Lepage. Avec 6 cartes; Payot. 30 »

### Linguistique

E. Béquet : *Glossaire de noms de lieux dits de la région de Cellefrouin (Charente);* Etudes locales, Imp. ouvrière, Angoulême. » »

### Littérature

Muriel Dodds, M. A. (Cantab) : *Les récits de voyages sources de « l'Esprit des lois » de Montesquieu;* Champion. » »

Emile de Perceval : *Dans les archives du Vte Laine, ministre et pair de France, 1765-1835.* Incidents et anecdotes avec portraits; Champion. » »

Emilie et Georges Romieu : *La vie des sœurs Brontë.* (Coll. *Vies des hommes illustres,* n° 35); Nouv. Revue franç. 12 »

Eugène Szatmari et Nicolas Arangossi : *Les grandes catastrophes,* traduit de l'allemand par Maurice Rémon; Nouv. Revue franç. 12 »

Tallemant des Réaux : *Historiettes.* Introduction et notes du Dr Léon Cerf. Avec 24 portraits en héliogravure; Payot. 40 »

### Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents relatifs aux Origines de la guerre de 1914 : *Documents diplomatiques français, 1871-1914.* Troisième série : *1911-1914.* Tome I : *4 novembre 1911-7 février 1912;* Costes. » »

Maréchal Sir Henry Wilson : *Journal, 1914-1922,* publié par le Major général Sir C. E. Callwell, édit. française par le commandant Lhopital. Préface du Maréchal Foch; Avec 8 grav. h. t.; Payot. 40 »

### Poésie

Eugène Autric : *L'urne d'ivoire;* Chiberre. 6 »

Jacques Ayrens : *La neuvième vague.* Avant-propos de Claude Farrère; Lemerre. 18 »

Georges Riguet : *Croquis;* la Jeune Académie. » »

## Politique

Alphonse Jouet : *Le problème de l'Anschluss (Du Danube à la Meuse)*; Peyronnet. 4 »

## Préhistoire

Julio Céjador y Franca : *Alphabet et inscriptions ibériques. II : L'Alphabet ibérique et les inscriptions néolithiques*. Traduction de M. le Dr J. Brouta. *(Cahiers d'Aisne, n° 3)*; Catin. 16 »

## Questions religieuses

Dr Binet-Sanglé : *La folie de Jésus*; Albin Michel. 25 »

M. J. Pinet : *La vie ardente de Gerson*; Bloud et Gay. 12 »

## Roman

Emily Brontë : *Les hauts de Hurle-Vent (Wuthering Heights)*, traduction de Frédéric Delebecque; Payot. 20 »

Pierre Coutras : *Les tribulations d'un jeune écrivain*. Préface par M. X... de l'Académie française; Pro arte. 12 »

Léon Daudet : *Le voyage de Shakespeare*; Nouv. Revue franç. 12 »

Pierre Descaves : *L'enfant de liaison*; Flammarion. 12 »

Léo Duran : *God is love. (Dieu est amour)*; Imp. Rey, Lyon. » »

Abel Hermant : *La flamme renversée*; Flammarion. 12 »

Francis de Miomandre : *Soleil de Grasse*; Férenczi. 12 »

Lajos de Zilahy : *Deux prisonniers*, traduit du hongrois par S. Ch. de Léo et F. Pfeiffer; Plon, 2 vol. 36 »

C. F. Ramuz : *Salutation paysanne*, précédée d'une lettre à Monsieur Bernard Grasset; Grasset. 12 »

Upton Sinclair : *La cité des anges*, version française de Henri Delgove et R. N. Raimbault; Albin Michel. 12 »

Norman Springer : *La croisière d'amour*, traduit et adapté de l'anglais par Jean Callot et Raoul Nicole; Albin Michel. 12 »

Edgar Wallace : *Les quatre*, traduit du norvégien par Victor Vinde; Kra. 12 »

Edgar Wallace : *Les quatre*, traduit de l'anglais par Georges Mal. (Coll. *Les chefs-d'œuvre du roman d'aventures*); Nouv. Revue franç. 9 »

## Sociologie

Charles Benoist : *Les maladies de la démocratie. L'art de capter le suffrage et le pouvoir*; Edit. Prométhée. 12 »

## Théâtre

Henry Mustière : *La Gazette de Sire Hanau*, satire; les Etincelles. 5 »

## Varia

H. Nadel : *Devons-nous vivre nus? La nudité et la santé*. Préface du Dr Fougerat de David de Lastours. Nombr. illust.; Edit. de Vivre intégralement. 20 »

## Voyages

Jean Ably : *Tahiti aller et retour*. (Coll. *Toute la terre*); Baudinière. 12 »

Maryse Choisy : *Un mois chez les hommes*; Edit. de France. 12 »

A. Martignon : *Un promeneur à pied*. Préface de Jacques Delamain; Stock. 12 »

Franck L. Schoell : *U. S. A. Du côté des blancs et du côté des noirs*; Champion. » »

MERCVRE.

## ECHOS

Une œuvre d'Henner vue par Jean Moréas. — Un pastiche oublié du « Journal des Goncourt ». — Un pur trouve toujours... — Une réponse. — Nouvelles du Mans. — Au sujet d'un conte de Poe. — Cinquantenaire de la langue universelle musicale. — Mr Rudyard Kipling et les gens du Yorkshire. — Erratum. — Réclamation d'un auteur aveugle. — Le Sottisier universel.

**Une œuvre d'Henner vue par Jean Moréas.** — Aux appréciations de L. Fourcaud, Georges Lafenestre, G. Dubufle et Paul Lefort, citées dans le *Mercure de France* (15 août) par M. Charles Barzel, dans son étude sur Henner, on peut joindre celle de Jean Moréas.

Le poète du *Pèlerin Passionné* et des *Stances* est peu connu comme critique d'art. D'ailleurs, fut-ce sans doute par occasion et comme divertissement que Moréas fit la critique du Salon de 1883 dans le petit hebdomadaire *Lutèce*, fondé un an auparavant par Léo Trézenik sur les assises de la *Rive gauche*, disparue depuis peu, et qui était alors l'organe d'une jeunesse littéraire qui tendait à une forme nouvelle aussi bien en vers qu'en prose.

Moréas, dans sa critique, dépouille lui aussi « toute littérature descriptive », ne donne que ses impressions, son sentiment. Voici ce qu'il écrit :

> Henner reste toujours un maître incomparable que je suis tenté d'appeler le minnesænger du corps de la femme. Allez admirer cette belle créature, émergeant dans sa splendide nudité des ombres incertaines de la toile. On voudrait enlacer ce beau corps si vivant, à la souplesse toute féline. On a envie de coller voluptueusement ses lèvres sur les chairs faites d'ovales mates et d'ambres roses, de cette poitrine ferme et jeune. Une ample toison, aux reflets fauves, encadre admirablement la tête d'un modèle fin et quasi pervers, où les yeux se noient dans la suprême langueur des désirs, où la bouche sourit imperceptiblement pour verser la morbidesse des baisers.

L. R.

§

**Un pastiche oublié du « Journal des Goncourt ».** — On sait le succès qu'obtint cet amusant volume, publié en 1921 par la Renaissance du Livre et depuis longtemps épuisé : *Journal des Goncourt*. « Mémoires de la Vie littéraire par un groupe d'indiscrets. (Partie inédite.) »

En feuilletant la collection du *Courrier français*, j'y retrouve (note à joindre par Léon Deffoux, historiographe de l'Académie Goncourt, à ses *Éphémérides* du Journal), un premier pastiche, qui, il le faut reconnaître, nous avait, comme tant d'autres, échappé. C'est, à la date du 27 décembre 1891, une « chronique joyeuse » de Georges Brandimbourg, intitulée :

JOURNAL
des
[redacted]
*Souvenirs de l'avis littéraire*
1576-1891
(Cuite)

Il n'était pas encore question du *Journal inédit*, mais les cinq premiers volumes, qui avaient déjà paru (1851-1877), offraient déjà matière à une parodie où le dîner de chaque soir et les commérages qui l'accompagnaient tenaient une place prépondérante :

*Mercredi.* — Daudet me dit chez Charpentier que la vie est courte.

*Jeudi.* — Charpentier me dit chez Daudet que je suis le littérateur des jolies femmes. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Zola a quelque talent, mais il ne peut me faire du tort, le public d'*Henriette Maréchal* et le sien sont deux.

Puis mon premier livre n'a-t-il pas été un coup d'état ?

*Vendredi.* — Je vais dîner chez le ménage Daudet. Je rencontre Zola qui souffre d'un cor et je lui dis que les Japonais sont un peuple extraordinaire.

J'ai le bouton de la culotte d'un Hottentot, ça ne vaut pas la boucle d'un caleçon japonais. Zola, qui ne porte pas de caleçon, ne pouvait comprendre et me disait que les Hottentots avaient un système décoratoire bien plus japonique.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je quitte le ménage Daudet, laissant Mme Daudet avec la migraine, pour aller souper chez Sarcey, qui trouve que mon talent fait la nique à celui de Daudet.

*Samedi.* — Dîner chez Zola. Un fin dîner composé de coups de langues, d'éreintements de jeunes (le premier gibier du monde), de choses vertes et de mulets.

Nous remarquons qu'au jour d'aujourd'hui les débutants nous volent nos idées.

*Mardi.* — Je dîne chez Charles Robin, et je lui demande où sont les boyaux de Gambetta. Ils doivent être chez Spuller, c'est Hébrard qui possède quarante grammes de sa rate qui les lui a donnés. Du Mesnil nous fait voir dans une petite boîte un morceau de son croupion. Le gros Spuller laisse échapper.... Il souffrait tant !

*Jeudi.* — J'ai la conviction que bientôt se lèvera une nouvelle génération littéraire qui fera de l'art à mon imitation. Daudet et Zola sont trop vieux pour me suivre, mais les jeunes ressusciteront les morts en faisant comme moi. J'en ai la conviction.

Sans doute, c'est moins fin que le *Journal des Goncours* et le pastiche serre le texte de moins près. Mais on n'aurait su demander à Georges Brandimbourg, cet incorrigible bohème, plus qu'il ne pouvait donner, une gaieté et une bonne humeur toujours égales, lesquelles, au *Courrier français*, lui permirent d'être pour Jules Roques un précieux collaborateur. — P. D.

§

**Un pur trouve toujours...** — M. Lancelot, le faux, celui qui appelle Louis le fils aîné de Racine, celui qui compose des remarques pour la défense (qu'il dit) de la langue française, M. Abel Hermant, enfin, puisqu'on peut le nommer par son nom, vient de connaître une double disgrâce. Dans *Candide* du 1er août, un de ses admirateurs (évidemment !) lui a donné ce gracieux surnom : le *grammate* (aux poètes de chercher la rime !) et lui a adressé un reproche qu'on croyait mérité par le seul M. Thérive, le reproche de *tolérantisme*. Il ne nous appartient pas de juger des coups d'encensoir que M. Fernand Gregh lâche sur le nez d'un académicien influent, ni de défendre contre un adulateur le grammairien qui va devenir officiel. Mais un tiers a écopé, qui ne peut se défendre lui-même : c'est le nommé Molière.

Dans une pièce en cinq actes et en vers intitulée *le Misanthrope*, le dit Molière a employé l'expression *en dépit qu'il en ait*. Or cette expression est fautive, au jugement de M. Gregh, et encore plus vicieuse que *bien qu'on en ait* ou *encore qu'on en ait*. Car *malgré qu'on en ait* est correct PUISQU'il se laisse ramener à *quelque mauvais gré qu'on en ait*, mais *en dépit qu'on en ait* « est inexplicable grammaticalement ». Le raisonnement est péremptoire ; ou plutôt on ne pourrait le discuter qu'en reprenant le B-A-BA et en essayant de faire comprendre que la grammaire suppose, outre l'art de raisonner, de la science et du goût. Le goût ferait hésiter à prononcer que Bossuet ou Molière ignoraient la langue française ; il ferait croire plutôt qu'ils l'ont défendue de la meilleure façon : avec discrétion et efficacement. La science, ou plutôt le désir de se renseigner, ferait apprendre sans peine que Molière a employé la tournure dite vicieuse non pas une fois, mais une demi douzaine de fois ; que cette tournure a été employée encore par les deux Corneille (le poète et le grammairien) ; qu'elle n'avait pas déplu à Malherbe et qu'elle a été admise par l'Académie.

Si nous osions, nous poserions deux questions. La première à M. Gregh qui écrit qu' « il ne faut rien exagérer, même le purisme » : *où commencent les excès du purisme* ? La seconde à M. Abel Hermant : que penser de cette phrase : « la *seule* façon d'employer une tournure *analogue* est de dire... » ? Beaux sujets d'articles. — COSME DECRON.

§

**Une réponse.** — On nous écrit :

17 août 1929.

Monsieur et cher Directeur,

Je pars demain aux Eaux où je vais essayer de noyer mon fiel. Mais je crains bien que les eaux n'arrivent jamais à chasser complètement mon hyperbile contre les gens de robe.

J'ai lu avec intérêt la critique de mon livre : *Les Coulisses du Palais*, publiée dans le *Mercure de France*, du 1er juillet 1929 et je vous serais reconnaissant de vouloir bien insérer ma réponse :

Je remercie, tout d'abord, M. Ernest Raynaud pour ses points de contact, mais je regrette, tout de même, d'avoir à constater que mon excellent confrère me rejoint seulement lorsqu'il s'agit de dauber sur les auxiliaires de la justice : avoués, avocats, huissiers, alors qu'il défend passionnément sa chère police qui n'aurait, à l'entendre, que des « malices ». Sans police, dirait M. de La Palisse, il n'y aurait sans doute pas besoin de magistrats.

M. Raynaud, qui me reproche mon parti pris, est-il bien placé pour juger sans haine ?

— N'êtes-vous ni parent, ni allié de l'*Accusée* ? selon la sacramentelle formule de la judicature.

Permettez-moi, mon cher arbitre, de vous récuser : vous êtes orfèvre, Monsieur Raynaud, car vous avez appartenu à la magistrature : N'étiez-vous pas, en effet, Commissaire de police ? Alors comment voulez-vous juger impartialement, — sauf le cas où mes observations se rapportent à des avocats ? Ah ! la vieille rancune de la *Tour pointue* contre les « chers maîtres » qui éreintent si facilement, dans leurs plaidoiries, le Commissaire qui n'est pas toujours bon enfant à les en croire.

Mon cher Critique, vous trouvez que j'exagère ? Mon Dieu ! qu'allez-vous dire quand vous aurez lu la brochure que je vais faire paraître à la rentrée, intitulée : *La justice française aux ordres d'un fou pendant 30 ans*.

Alors vous me direz ce que vous pensez des agissements d'un indicateur de police qui fut l'éminence grise d'un personnage qui joua un rôle dans une affaire retentissante, laquelle n'a pas encore été élucidée et qui se termina par l'exil d'un fougueux polémiste.

Mais n'anticipons pas et, si vous le voulez bien, mon cher Confrère, je vous donne rendez-vous, après les vacances, pour la critique de cette brochure.

Je vous prie d'agréer, etc...

JEAN MAURIENNE.

§

**Nouvelles du Mans.** — A en croire un de nos correspondants, les lecteurs des *Nouvelles Littéraires* peuvent se flatter d'être bien renseignés. Le numéro du 10 août dernier publiait, en effet, dans sa rubrique : *En France et hors de France*, une série d'informations littéraires et artistiques en provenance du Mans, qui ne seraient, paraît-il, qu'un tissu d'inexactitudes.

« Elles doivent être l'œuvre d'un habitant de cette ville, dit notre correspondant. Navré du peu d'intellectualité de ses concitoyens, il a voulu amuser les rares Manceaux qui lisent *Les Nouvelles Littéraires* en imaginant de toutes pièces des événements invraisemblables dans une cité adonnée aux plus matérialistes préoccupations. Un cycle wagnérien au Mans ! Laissez-nous rire...

» L'hebdomadaire de chez Larousse s'y est innocemment fait prendre.

Il faut avouer, d'ailleurs, que le ton de la rubrique : « En France »... a été bien attrapé par le mystificateur. »

Voici maintenant le papier des *Nouvelles Littéraires* :

Au Mans.

Le premier semestre a été marqué par plusieurs festivals. Les lauréats des *Jeux floraux du Maine* furent couronnés dans la nouvelle et superbe salle des fêtes ; le poète des *Heures incarnadines*, Jean Guilloraud, venait en tête du long florilège. La *Revue Mancelle* a célébré magnifiquement son dixième anniversaire et les amis de son fondateur, L. Labarsouque, ont applaudi sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur. Enfin, au Grand-Théâtre, le cycle wagnérien a attiré une élite : l'organisateur, M. Pauchier, directeur du Conservatoire, a bien mérité de la musique pour cet effort de décentralisation.

— Aux *Soirées de lettres et d'art*, ont eu lieu des conférences de grand intérêt, entre autres celles de M. Gaston Riou, de M. Bellessort et de M. André Maurois.

— Le graveur Barel-Tubier expose, dans une salle de la maison de la Reine Bérangère (récemment transformée en musée), des œuvres remarquables.

— P. Taillard prépare un important ouvrage, historique et descriptif, sur les monuments de notre ville ; il sera orné de 200 dessins à la plume, par l'auteur.

— La Société des Sciences et d'Archéologie a eu la douleur de perdre son président, le comte de Monsigné. Auteur de monographies appréciées, grand érudit en maints domaines, homme de bien, il ne laisse que des regrets. Il est remplacé par le docteur Fougerot, qui dressa la carte géologique du département, et qui a écrit une *Faune et Flore préhistoriques du Maine*, dont le mérite littéraire, peu commun en ces sortes d'ouvrages, est égal à la valeur scientifique.

— Enfin, la municipalité vient d'annoncer, pour l'an prochain, « les trois jours du Mans ». A ces fêtes du livre, du tableau, de la partition, de l'œuvre théâtrale, sont conviés tous les lettrés et artistes de notre province ; les gloires de notre patrimoine intellectuel revivront dans une curieuse et complète rétrospective.

« A propos de mystification, ajoute notre correspondant, personne, à ma connaissance, n'a rappelé qu'en 1844 le grand poète Edgar Poe fit annoncer dans *The Sun*, en caractères énormes, qu'un ballon dirigeable venait de traverser l'Atlantique en 75 heures. Et voici que le dirigeable « Graf Zeppelin » a traversé l'Atlantique en 74 heures.

« Hélas ! notre Manceau farceur n'a, lui, aucune chance d'être reconnu prophète dans quelques lustres. Car, en 1950 ou 1990 comme en 1929, ce sera toujours : « Rien de nouveau à l'Ouest » au point de vue littéraire et artistique, à moins qu'on ne mette à l'actif des Beaux-Arts les modestes récréations de l'Œdipe du Mans ! »

§

**Au sujet d'un conte de Poe** signalé dans la rubrique « Lettres anglo-américaines » du *Mercure* du 15 août, on nous écrit :

Le conte de Poe auquel M. Lauvrière fait allusion s'appelle en anglais : *The Imp of the Perverse*. Un conte de Poe avec le titre : *The Spirit* (l'Esprit) *of the Perverse* n'existe pas en anglais ni en français. Si je ne me trompe, la traduction de Baudelaire porte : *Le Démon de la Perversité*.

Veuillez accepter, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

V. O'SULLIVAN.

§

**Cinquantenaire de la langue universelle musicale.** — Il y a cinquante ans, le 30 août 1879, le journal *le Prolétaire* publiait un curieux appel en faveur d'une langue universelle musicale, inventée par M. François Sudre et professée tous les dimanches, à deux heures, 2, place des Vosges, par M. Gajewski. L'entrée était libre et gratuite.

*Le Prolétaire* exposait ainsi les principales caractéristiques de l'invention :

Cette langue n'a que sept lettres ou syllabes que tous les peuples connaissent : *do, re, mi, fa, sol, la, si* ; par conséquent, elle n'excitera pas de jalousie entre les nations.

On ne peut pas imaginer une orthographe plus simple, une prononciation plus facile.

Les sourds-muets et les aveugles de tout l'univers pourront s'en servir.

Cette langue a trois genres :

1° Le masculin, pour tous les êtres vivants du sexe masculin ;

2° Le féminin, pour tous les être vivants du sexe féminin ;

3° Le neutre pour tous les objets.

Exemples :

| | | |
|---|---|---|
| *Ladôre*......... | Instituteur ............ | (masculin). |
| *Ladorè*......... | Institutrice............ | (féminin). |
| *Làdore*......... | Institution ............ | (neutre). |
| *Ladômi*........ | écolier................ | (masculin). |
| *Ladomi*........ | écolière............... | (féminin). |
| *Làdomi*........ | école.................. | (neutre). |

En *Langue universelle*, l'opposé du mot signifie l'inverse de la pensée.

Exemples :

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Misol*...... | le bien...... | *solmi*...... | le mal. |
| *Fala*....... | bon.......... | *lafa*....... | mauvais. |
| *Fasi*....... | beaucoup.... | *sifa*....... | peu. |
| *Doladomi*... | accepter..... | *midolado*.... | refuser, etc. |

« Nous croyons, disait en terminant *Le Prolétaire*, que ce langage rendra de grands services à la démocratie universelle... Il exemptera tout le monde de la peine d'apprendre des langues étrangères, dont le nombre dépasse trois mille ! »

C'eût été en effet un sérieux avantage, notamment pour les Conférences diplomatiques internationales. Pourquoi faut-il que la Langue universelle musicale soit aujourd'hui tout à fait oubliée ? — L. DX.

§

**M. Rudyard Kipling et les gens du Yorkshire.** — L'actuel Chancelier de l'Echiquier est un grand homme dans sa province, comme tel Français pourrait l'être en Auvergne. Ce qui ne veut pas dire que toute la Grande-Bretagne soit en admiration devant les compatriotes de ce personnage bien connu pour son caractère atrabilaire. Voici comment M. Rudyard Kipling dépeint une de ces « curiosités naturelles » expédiées d'Angleterre aux Indes :

M. Silas Riley, comptable, était un animal des plus curieux, un long individu dégingandé, la peau sur les os, originaire du Yorkshire, et débordant de cette sauvage suffisance qui ne fleurit que dans le plus privilégié des Comtés d'Angleterre. Arrogance serait un terme bien faible pour désigner l'état d'esprit habituel de M. S. Riley... Il avait l'esprit étonnamment borné et étroit en affaires... Comme la plupart des gens intelligents qui se sont formés eux-mêmes, il y avait beaucoup de naïveté dans sa nature... De plus, il était délicat de santé, souffrait d'une affection des bronches et avait un caractère emporté. Vous admettrez donc bien que Reggie avait des raisons de baptiser « curiosité naturelle » son nouveau comptable....

Tous les traits semblent y être, sauf peut-être que Silas Riley n'a pas besoin du secours de deux cannes pour se tenir debout, — infirmité qui afflige M. Philip Snowden et explique peut-être jusqu'à un certain point son humeur irascible et tracassière.

Rudyard Kipling a fait de Riley, du Yorkshire, un personnage à la fois odieux et pitoyable dans une nouvelle : *Un Pieux Mensonge*, que viennent de traduire Madeleine Vernon et Henry-D. Davray pour un volume qui est sous presse.

§

**Erratum.** — Le début de l'article sur *Villiers de l'Isle-Adam, notes à propos du quarantième anniversaire de sa mort*, doit être rectifié ainsi :

Le *Figaro* du 13 août 1889 publiait, dans ses échos, la note suivante :

*M. de Villiers de l'Isle-Adam doit épouser à la fin de ce mois Mme veuve Joseph Bergeron, née Elisabeth Dantine.*

*Le mariage aura lieu à la mairie du neuvième arrondissement.*

Et, 8 jours plus tard, dans le numéro daté du 21 :

*Les obsèques de Villiers de l'Isle-Adam auront lieu aujourd'hui à midi très précis, en l'Eglise Saint François-Xavier, boulevard des Invalides.*

Le mariage ? Il avait été célébré le 14 août, non pas à la mairie du neuvième [mais du onzième]....

§

**Réclamation d'un auteur aveugle.** — Nous avions publié dans notre dernier « Sottisier » le texte suivant :

— Les chiennes accouchent toutes seules, elles n'en meurent pas. Les femelles des oiseaux aussi. Et je suis un oiseau de mer, moi. Je me sens l'âme d'un albatros. — JULIEN GUILLEMARD, *Le mystère de l'Oiseau Noir*, pp. 151-2.

La publication de cette « Sottise » nous a valu la lettre suivante de son auteur :

LA MOUETTE
*Groupement de Littérature et d'Art*
Julien GUILLEMARD
20, rue du Perrey, Le Havre.

Havre, le 20 août 1929,

Monsieur et Cher Confrère,

Dans le dernier *Mercure*, sous la rubrique *Sottisier universel*, j'ai découvert un passage de mon livre, *Le Mystère de l'Oiseau Noir*.

Que votre collaborateur blague ses confrères, mon Dieu, il n'y a pas grand mal, s'ils prêtent à la critique, encore que ce soit faire de l'esprit à bon compte! Mais quand il donne une citation, qu'il le fasse *loyalement* ou bien on aura le droit de croire qu'il y a malveillance.

Ainsi, dans le passage cité, il fait croire à ses lecteurs que l'auteur se compare à une chienne qui accouche, ce qui le ridiculise. La première phrase est : « Les femmes accouchent toutes seules, interrompit-elle, et elles n'en meurent « pas. » En supprimant *interrompit-elle*, votre collaborateur déforme la phrase, en ôte le sens, prouve... ce qu'on ne veut pas croire, malgré tout : de la malveillance.

C'est un procédé indigne de la revue si sérieuse qu'est *Le Mercure de France*. Vous en conviendrez certainement, cher monsieur.

Il est tout de même pénible qu'un écrivain sincère, parce que la maladie l'éloigne du Paris des intrigues, soit obligé de supporter de pareilles choses.

Veuillez agréer, etc.

JULIEN GUILLEMARD

Notre correspondant s'égare. La « Sottise », avec ou sans *interrompit-elle*, n'est pas dans la phrase qu'il relève. Elle est dans celle qui la suit : *Les femelles des oiseaux aussi*. Les oiseaux, en effet, du moins dans l'ordre habituel de la nature, n'accouchent pas.

§

**Le Sottisier universel.**

... Le fameux condottière Bartholomeo Colleoni, lequel a sa statue par Donatello (vous le savez) sur une place de Venise... — JEAN-LOUIS VAUDOYER « Lombardie », *La Revue Hebdomadaire*, 13 juillet.

« LA PETITE MARCHANDE D'ALLUMETTES ». — Mme ROSEMONDE GÉRARD ET M. EDMOND ROSTAND ONT PERDU LEUR PROCÈS. — (Titres d'article.) *Le Journal*, 21 juin (édition de province).

Et cependant M. Lebureau ne peut pas être plus impeccable dans la forme que dans le fond. Il se concrétise en un certain nombre de créatures humaines en chair et en os, qui ne sont infaillibles et omniscientes que par fiction... Nous vivons en un temps fertile en barbarismes et en néologismes. — ANDRÉ MOUFFLET, « La crise du français dans l'administration française », *Mercure de France*, 1er août, p. 530.

Les Anglais remplissaient la ville [de Rouen]. Ils débarquaient sur les quais de la Seine de nouveaux contingents... La cavalerie anglaise sortait des navires... Elle traversait le pont Saint-Sever et montait vers le Grand Couronné où elle campait. — VLAMINCK, *Tournant dangereux*, p. 140.

La musique classique ancienne du réputé Beethoven a comme toujours été fort appréciée. — *L'Eclaireur de Nice*, 10 août.

Mon pèlerinage débuta par la haute citadelle qui commande le confluent de la Moselle et du Rhin ; incomparable poste d'observation où tout chante la France, depuis notre drapeau qui flotte à 230 mètres de hauteur, jusqu'au monument de Marceau qui mourut là dans la plaine, jusqu'à l'îlot de Neuwied où Hoche fut tué : Hoche dont les cendres reposent ici, à l'abri des formidables murailles du Reich. — JOSÉ GERMAIN, *Le Journal*, 9 août.

On connaît... cette civilité qui lui prête tant d'urbanisme. — RAYMOND GALOYER, *La vie catholique*, 3 août.

Le prince de Galles s'est rendu, après déjeuner, au terrain de golf du Touquet, accompagné de son aide de camp, le général Trotter. Il était vêtu d'un complet sport à carreaux brun et blanc, portait des bottes assorties et chaussait des souliers blanc et noir. — *L'Etoile Belge*, 12 août.

*Le Gérant* : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE No 4931)

## « BIBLIOTHÈQUE CHOISIE »

# ŒUVRES COMPLÈTES
DE
# VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

Collection sur beau papier (0,20×0,13.5) à 25 francs le volume.

| | | |
|---|---|---|
| I. | L'Eve future | 1 vol. |
| II. | Contes cruels | 1 vol. |
| III. | Tribulat Bonhomet suivi de Nouveaux Contes cruels | 1 vol. |
| IV. | Axël | 1 vol. |
| V. | L'Amour suprême. Akëdysséril | 1 vol. |
| VI. | Histoires insolites | 1 vol. |
| VII. | La Révolte. L'Évasion. Le Nouveau Monde | 1 vol. |
| VIII. | Morgane Elën | 1 vol. |
| IX. | * Isis | 1 vol. |

*Les Œuvres complètes de Villiers de l'Isle-Adam formeront 11 volumes.*

EDITIONS DV MERCVRE DE FRA

Registre du Co

# BIBLIOTHÈQ

Collection sur beau papier (0,20

LÉON DEUBEL

Vers de Jeunesse. La Lumière natale. Poésies. Poèmes choisis. L'Arbre de la Rose. Ailleurs. Poésies diverses. Appendice. Preface de GEORGES DUHAMEL ................................................ 1 vol.

GEORGES DUHAMEL

I. *Vie des Martyrs ........................ 1 vol.
II. *Civilisation............................ 1 vol.
III. *La Possession du Monde .................. 1 vol.
IV. *Les Plaisirs et les Jeux. Les Erispaudants 1 vol.
V. *Confession de Minuit........................ 1 vol.

ANDRÉ GIDE

I. *La Porte étroite........................ 1 vol.
II. *L'Immoraliste.......................... 1 vol.

RÉMY DE GOURMONT

I. *Une Nuit au Luxembourg. Couleurs.... 1 vol.
II. *Le Fantôme. Histoires magiques....... 1 vol.

CHARLES GUÉRIN

I. *Le Semeur de Cendres.................. 1 vol.
II. *L'Homme intérieur. Derniers vers...... 1 vol.

FRANCIS JAMMES

I. De l'Angélus de l'Aube à l'Angélus du soir. Souvenirs d'enfance. La Naissance du Poète. Un jour. La Mort du Poète. La Jeune Fille Nue. Le Poète et l'Oiseau, etc......... 1 vol.
II. *Quatorze Prières. Elégies. Tristesses. Églogue. Tableau d'automne. Tableau d'hiver. En Dieu. L'Eglise habillée de feuilles. 1 vol.
III. *Clara d'Ellébeuse. Almaïde d'Etremont. Pomme d'Anis........................................ 1 vol.
IV. *Le Roman du lièvre. Des choses. Contes. Notes sur des oasis et sur Alger. Le 15 août à Laruns. Deux Proses. Notes sur J.-J. Rousseau et Mme de Warens aux Charmettes et à Chambéry. Pensée des jardins. Notes diverses.......... .......................... 1 vol.
V. *Méditations. L'Auberge des douleurs. L'Auberge sur la route. L'Auberge des Poètes. Quelques hommes. L'Evolution spirituelle de Mme de Noailles. La Brèbis égarée.... 1 vol.

RUDYARD KIPLING

I. *Le Livre de la Jungle.................... 1 vol.
II. *Le Second Livre de la Jungle.......... 1 vol.

JULES LAFORGUE

I *Poésies : Le Sanglot de la Terre. Les Complaintes. L'Imitation de Notre-Dame la Lune...................................... 1 vol.

OEUV

II Poésies : Des fleu
cile féerique. D
tes et Variantes)...
III. *Moralités Légendai
IV. *Lettres I (1881-188
AUBRY...............
V. *Lettres II (1883-188

LOUIS LE

I. Poèmes. Chants d'O
Sacra)...............
II. *Orphica. Epigran
Méditations et C
l'une à l'autre au

MAURICE

I. *Le Trésor des Hur
II. *La Sagesse et la

JEAN

I. *Les Syrtes. Les
sionné. Enone a
phile et Sylves r
II. *Les Stances. Iphi

RA

I. *Le Meneur de Lou

HENRI
de l'Aca

I. Les Médailles d'ar
II. La Sandale ailée. L
III. *Les Jeux rustiques
IV. *Les Lendemains.
Sonnets..........
V. *Poésies diverses. P
ques. Tel qu'en S

ARTHU

*Vers et Proses. Textes r
et les premieres éditions,
BERRICHON. Poème
CLAUDEL ...........

GEORGES

I. *La Jeunesse blan
ce.................
II. *Les Vies encloses.
sieurs poèmes......

ALBER

I. *Au Jardin de l'Inf
mes ...............

Il a été tiré des ouvrages marqués d'un ast

# E CHOISIE

,5), à 25 francs le volume

## DE :

e volonté. Le Con-
rs. Appendice. (No-
.......... 1 vol.
.......... 1 vol.
ion et Notes de G.-JEAN
.......... 1 vol.
G.-JEAN AUBRY. 1 vol.

NEL
e Toscane (*Carmina*
.......... 1 vol.
gies chrétiennes.
*Carmina sacra*). De
.......... 1 vol.

NCK
.......... 1 vol.
.......... 1 vol.

Le Pèlerin pas-
age. Sylves. Éry-
.......... 1 vol.
.......... 1 vol.

.......... 1 vol.

R
é des eaux. 1 vol.
es heures.. 1 vol.
.......... 1 vol.
t. Sites. Épisode.
.......... 1 vol.
iens et romanes-
.......... 1 vol.

D
manuscrits originaux
et annotés par Paterne
s. Préface de Paul
.......... 1 vol.

CH
Règne du silen-
.......... 1 vol.
du Ciel natal. Plu-
.......... 1 vol.

nté de plusieurs poè-
.......... 1 vol.

II. *Le Chariot d'or. La Symphonie héroïque. Aux Flancs du Vase.......... 1 vol.
III. *Contes. Polyphème. Poèmes inachevés.. 1 vol.

### MARCEL SCHWOB

I. *Spicilège.......... 1 vol.
II. *La Lampe de Psyché. Il Libro della mia Memoria.......... 1 vol.

### LAURENT TAILHADE

I. *Poèmes élégiaques.......... 1 vol.
II. *Poèmes aristophanesques.......... 1 vol.

### JEAN DE TINAN

I. *Penses-tu réussir? ou *les Différentes Amours de mon ami Raoul de Vallonges*.......... 1 vol.
II. *Aimienne ou *le Détournement de mineure*. L'Exempl. de Ninon de Lenclos amoureuse.......... 1 vol.

### ÉMILE VERHAEREN

I. Les Campagnes hallucinées. Les Villes tentaculaires. Les Douze Mois. Les Visages de la Vie.......... 1 vol.
II. *Les Soirs. Les Débâcles. Les Flambeaux noirs. Les Apparus dans mes chemins. Les Villages illusoires. Les Vignes de ma muraille. 1 vol.
III. *Les Flamandes. Les Moines. Les Bords de la route.......... 1 vol.
IV. *Les Blés mouvants. Quelques chansons de village. Petites légendes.......... 1 vol.
V. *Les Rythmes souverains. Les flammes hautes.......... 1 vol.

### FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN

I. *Cueille d'avril. Joies. Les Cygnes. Fleurs du chemin et Chansons de la route. La Chevauchée d'Yeldis.......... 1 vol.
II. *La Clarté de Vie. Chansons à l'ombre. En Arcadie. Trois chansons françaises. Vision de midi. La Partenza.......... 1 vol.
III. *L'Ours et l'Abbesse. Saint Martinien. Phocas le Jardinier. Sainte Marguerite de Cortone. La Rose au flot. L'Amour sacré.......... 1 vol.

### VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

I. *L'Ève future.......... 1 vol.
II. *Contes cruels.......... 1 vol.
III. *Tribulat Bonhomet suivi de Nouveaux Contes cruels.......... 1 vol.
IV. *Axel.......... 1 vol.
V. *L'Amour suprême. Akëdysséril.......... 1 vol.
VI. *Histoires insolites.......... 1 vol.
VII. *La Révolte. L'Evasion. Le Nouveau Monde 1 vol.
VIII. *Morgane. Elën.......... 1 vol.
IX. *Isis.......... 1 vol.

emplaires sur papier pur fil à 60 fr

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE 80.493)

MARCEL COULON

# La Vie de Rimbaud et de son Œuvre

HISTORIQUE. — SES ORIGINES, SON PÈRE ET SA MÈRE, L'ENFANCE.
RIMBAUD COLLÉGIEN. — DE MAZAS A « MA BOHÈME ».
GESTATION DU « BATEAU IVRE ». — LE « BATEAU IVRE » ET LES CÉNACLES.
RIMBAUD ET LE MÉNAGE VERLAINIEN
CHANSONS DERNIÈRES ET PREMIÈRES « ILLUMINATIONS ».
RIMBAUD ET VERLAINE EN BELGIQUE. — LONDRES ET LE DRAME DE BRUXELLES
UNE SAISON EN ENFER.
L'HOMME AUX SEMELLES DE VENT. — EN ARABIE ET ABYSSINIE. — ÉPILOGUE.

AVEC DE NOMBREUX DOCUMENTS INÉDITS OU IGNORÉS

1 volume in-8° écu. Prix .................................... **15** fr.

***Il a été tiré :***

22 exemplaires sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 1 à 22, à... **60** fr.

---

***A LA MÊME LIBRAIRIE :***

**Œuvres de Arthur Rimbaud.** ***Vers et proses.*** Revues sur les manuscrits originaux et les premières éditions, mises en ordre et augmentées par PATERNE BERRICHON. *Poèmes retrouvés.* Préface de PAUL CLAUDEL. 1 volume in-8° sur beau papier. (Bibliothèque choisie)........................................ **25** fr.

**Les Illuminations.** Vol. petit in-18............ **5** fr.

**Poésies.** Vol. petit in-8°.............................. **7,50**

**Une Saison en Enfer.** Volume petit in-18.... **5** fr.

**Reliques,** par ISABELLE RIMBAUD (*Rimbaud mourant. Mon frère Arthur. Le Dernier Voyage de Rimbaud. Rimbaud Catholique Dans les Remous de la Bataille.*) Avec un portrait d'Isabelle Rimbaud. Volume in-16........................................ **12** fr.

# BULLETIN FINANCIER

Trois faits ont dominé le marché financier français durant cette dernière période : Conférence de la Haye, la hausse de l'escompte à New-York, l'élévation du loyer de rgent en Belgique.

On ne pouvait, évidemment, les considérer comme des facteurs de hausse. Aussi, la ote s'est-elle alourdie. Mais, dans la suite, une reprise appréciable s'est manifestée, ır laquelle il convient d'insister.

Si les dispositions générales étaient défavorables, nul doute que la Cote aurait conti- ıé à fléchir ; les Caissiers peuvent en effet opérer en toute tranquillité, le cas échéant, clientèle et le gros des professionnels étant absents. La tendance demeurant satisfai- nte, on est donc fondé à dire que le fond de la baisse semble atteint et qu'avec un tour progressif de la clientèle aux affaires, les chances de hausse sont appelées à mporter sur les risques de baisse.

Ce serait absolument vrai si l'on était assuré d'une période de stabilité économique. ais il n'en est pas ainsi. Sans doute, certaines branches de l'activité française connais- nt des jours favorables. C'est le cas pour les entreprises de distribution d'énergie ectrique dont les extensions sont constantes ; c'est aussi celui de la métallurgie qui oit faire face à des commandes importantes, lui assurant du travail pour plusieurs ois. Il convient d'observer cependant que les affaires ne sont plus aussi actives qu'au- ıravant comme en témoigne le fléchissement de nos exportations. Les capitaux circu- nt mal, comme le prouve l'engorgement des dépôts en banque. Nos établissements nanciers se désintéressent d'ailleurs des moyens propres à développer notre champ conomique, alors qu'il conviendrait d'organiser sans retard le crédit à long terme pour ermettre à nos industries de lutter plus efficacement contre la concurrence étrangère. 'il en est ainsi, c'est que nos banques préfèrent employer sans risques, notamment à ew-York où l'argent est très cher, les disponibilités de leurs déposants. Et il en ra vraisemblablement ainsi tant que le taux de l'intérêt pratiqué en France restera à s taux très inférieurs à celui en usage sur les autres places. Il en sera ainsi tant ı'on n'aura pas créé de nouveaux centres d'attraction des capitaux, c'est-à-dire décou- ert de nouveaux éléments d'affaires.

Il tombe sous le sens que si notre activité économique est ralentie, les bénéfices que s sociétés peuvent retirer sont assez limités. On ne doit pas oublier enfin que certai- s lois aboutissent à des surcharges, notamment celle relative aux assurances sociales.

Dans ces conditions, il est peu probable que les dividendes afférents à l'exercice en urs puissent être supérieurs à ceux de 1928. Autant dire que le marché manque d'at- ait spéculatif, et que la stagnation actuelle risque de se prolonger encore long- mps.

Nos Rentes sont toujours actives et certaines d'entre elles comme le 6 o/o 1927 teignent des niveaux remarquables. Les Banques témoignent de plus de fermeté, bien ıe leurs dividendes offrent peu de chances d'augmentation. Les Charbonnages sont cherchés par des capitalistes qui tablent sur certains perfectionnements comme la stribution du gaz à longue distance, question à l'ordre du jour. Aux Mines, la meil- ure tenue du cuivre constitue un élément de fermeté et c'est du côté des valeurs étain que l'attention de la spéculation paraît vouloir se tourner. Les Pétroles et les outchoucs ont adopté une position d'attente, alors que les affaires métallurgiques, électricité et de produits chimiques conservent leurs fervents. Les valeurs d'hôtels mmencent à être réalisées discrètement.

Le Masque d'Or.

# MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)
R. C. SEINE 80.493

**Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine**

*VENTE ET ABONNEMENT*

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

**Un an : 85 fr. | 6 mois : 46 fr. | 3 mois : 24 fr. | Un numéro : 5 fr.**

ÉTRANGER

*1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :*

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo Belge, Costa Rica, Cuba, République Dominicaine, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatémala, Haïti, Honduras, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Natal, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

**Un an : 105 fr. | 6 mois : 56 fr. | 3 mois : 29 fr. | Un numéro : 5 fr. 75**

*2° Tous autres pays étrangers :*

**Un an : 125 fr. | 6 mois : 66 fr. | 3 mois : 34 fr. | Un numéro : 6 fr. 50**

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

**On s'abonne** à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro 5 fr. ; le tome autant de fois 5 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

**Chèques postaux.** — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux. *PARIS-259-31* ; celles qui n'ont pas de compte courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de la correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard, le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

**Manuscrits.** — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

*COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés* **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.